MESSAGER
DES SCIENCES HISTORIQUES
ou
ARCHIVES
DES ARTS ET DE LA BIBLIOGRAPHIE
DE BELGIQUE

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM. P. Bergmans, Dr en philosophie et lettres, à Gand.
Bon J. B. Béthune-de Villers, à Bruges.
Bon Fr. Béthune, professeur à l'Université, Louvain.
P. Claeys, avocat à Gand.
Émile de Borchgrave, ministre de Belgique, à Vienne.
De Brabander, attaché au Ministère des Affaires Étrangères, à Bruxelles.
Ch. Delgobe, ingénieur, à Christiania.
Wern. de Haerne, attaché aux archives de l'État, à Gand.
Arm. d'Herbomez, archéologue, à Orcq-lez-Tournai.
Cte de Marsy, archéologue, à Compiègne.
J. Th. de Raadt, secrétaire et membre fondateur de la Société d'archéologie, à Bruxelles.
Fr. De Potter, homme de lettres, à Gand.
J. Destrée, conservateur au Musée des antiquités, à Bruxelles.
L. de Villers, conservateur des Archives de l'État, à Mons.
Alph. de Vlaminck, archéologue, à Bruxelles.
A. Du Bois, avocat et conseiller communal à Gand.
Ach. Gallet-Miry, à Gand.
P. Génard, archiviste de la ville, à Anvers.
M. Heins, avocat à Gand.
H. Hosdey, attaché à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.
H. Hymans, conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.
Le chanoine J. B. Lavaut, à Buggenhout.
Pr. Poullet, professeur à l'Université, Louvain.
J. J. E. Proost, docteur en sciences pol. et adm., à Bruxelles.
Ch. Rahlenbeek, à Bruxelles.
R. Schoorman, conserv. adj. aux archives de l'État, à Gand.
Van Bastelaer, président de la Société archéolog. de Charleroi, à Bruxelles.
D. van de Casteele, archiviste de l'État, à Liège.
R. Van den Berghe, attaché à la Bibliothèque, à Gand.
V. Vander Haeghen, archiviste de la ville, à Gand.
Edw. Van Even, archiviste de la ville, à Louvain.
Van Spilbeeck, Dr à Soleilmont, Gilly.

MESSAGER

DES

SCIENCES HISTORIQUES

OU

ARCHIVES

DES ARTS ET DE LA BIBLIOGRAPHIE

DE BELGIQUE

Recueil publié par MM. le Comte de Limburg-Stirum, Sénateur, Docteur en droit, etc.; Ferdinand Vander Haeghen, Bibliothécaire de l'Université, etc.

Émile Varenbergh, Conseiller provincial, Membre de la Commission de statistique, de la Commission des Monuments, etc., Secrétaire du Comité, à Gand.

ANNÉE 1896.

GAND

IMPRIMERIE ET LITHOGR. EUG. VANDER HAEGHEN

rue des Champs, 60

—

1896.

THE GETTY CENTER

ANALECTES BELGIQUES[1].

XI.

JEAN VAN DOESBORGH,

Imprimeur anversois du commencement du XVI^e siècle.

Le début du XVI^e siècle constitue une des époques les plus importantes de l'histoire littéraire des Pays-Bas; il mériterait de faire l'objet de recherches approfondies et de trouver un bibliographe spécial, qui suive l'exemple de Weller et nous donne une continuation des *Annales* de Campbell.

Anvers occupait alors une place prépondérante comme centre typographique; elle comptait des ateliers de la plus haute importance, tels que celui de Gérard Leeu [2], dont les anciennes chroniques et les romans de chevalerie, ornés de nombreuses et intéressantes gravures sur bois, sont recherchés

[1] Suite. — Voir *Messager des Sciences*, 1re livraison 1895, p. 64.

[2] Cf. ma notice sur cet imprimeur dans la *Biographie nationale*, t. XI (Bruxelles, 1890-1891), col. 642-645.

au même titre que les Vérard et les Caxton. Parmi les confrères de Leeu, qui, comme lui, imprimèrent des ouvrages en langue anglaise, il faut citer Jean van Doesborgh, dont la personnalité, peu connue jusqu'à présent, vient de faire l'objet d'une étude très fouillée de la part d'un bibliographe d'outre-Manche, Mr Robert Proctor [1]. Comme cette luxueuse monographie est éditée à petit nombre pour la *Bibliographical Society* de Londres, je crois faire œuvre utile en en présentant aux lecteurs français un résumé, que j'ai pu enrichir de quelques données nouvelles.

Nous connaissons peu de choses au sujet de Jean van Doesborgh, dit Mr Proctor. Comme l'indique son nom, il était natif d'une petite ville néerlandaise, située non loin d'Arnhem, au confluent de l'Oude et Nieuwe Yssel. S'étant rendu à Anvers pour se livrer à la carrière typographique, il y succéda à Roland Vanden Dorpe, le premier éditeur de la *Cronike van Brabant,* qui mourut en 1500, et dont la veuve ne continua l'officine que pendant un laps de temps fort court. Vanden Dorpe habitait, dans les derniers temps de sa vie, la maison dite de la Balance de fer (*aen dijseren waghe*), près de la *Cammerpoorte,* le quartier des imprimeurs. C'est là que nous trouvons Jean van Doesborgh établi, en 1508, avec l'outillage de son prédécesseur.

[1] *Jan van Doesborgh, printer at Antwerp. An essay in bibliography by Robert Proctor.* Londres, Chiswick press *(printed for the Bibliographical Society),* décembre 1894. In-4°, VIII-101 pp.; front., XI pl. et 1 f. pour la marque de la Chiswick press.

La même année, il est inscrit sur les registres de la gilde de Saint-Luc comme enlumineur *(verlichtere)*. Quoiqu'en ait dit Campbell, cette qualification n'est pas incompatible avec la profession d'imprimeur ; d'ailleurs, Mr Proctor le démontre, plusieurs productions de Doesborgh sont antérieures à 1508.

Jean van Doesborgh a fait usage de deux types de caractères : le premier est semblable à ceux qu'employaient Jacques de Breda, Henri de Lettersnider, Roland Vanden Dorpe et Henri Eckert, au XVe siècle, et presque tous les imprimeurs du commencement du XVIe siècle ; le second, que l'on ne rencontre que dans deux volumes, est plus petit.

Ses marques typographiques sont au nombre de trois : la première n'est autre chose que celle de Vanden Dorpe, représentant Roland sonnant du cor ; la deuxième, variante du même sujet, est la vignette de la veuve de Vanden Dorpe ; la troisième, absolument propre à Jean van Doesborgh, représente une femme, avec la moitié de la figure blanche et l'autre noire, la Fortune (*Avontuere*), assise, les yeux bandés, entre le Bonheur (*Gheluck*) et le Malheur (*Ongeluc*), figurés sous la forme de ménestrels ; au-dessous la devise grecque *Γνῶθι σεαυτόν*, plus ou moins défigurée.

Par l'étude attentive de ces marques et de leur variété, Mr Proctor est parvenu à fixer la chronologie des éditions non datées de Doesborgh. C'est ainsi que *The fifteen Tokens*, qui ont seuls la marque no I, sont probablement la première impression de notre typographe, et semblent remonter

à 1505 ; *Van Pape Jans landende,* seul orné de la vignette n° II, doit être placé à sa suite, vers 1506, et le *Vander Nieuwer werelt,* qui offre déjà la mention du *gnotochyauton* sous le dessin, pourrait être de 1507.

La première des éditions datées est le *Reyse van Lissebone* de 1508 ; la dernière est la *Cronike van Brabant,* imprimée en juin 1530. A partir de ce moment, on ne rencontre plus le nom de Jean van Doesborgh, à Anvers. Il est possible qu'il se soit rendu en Hollande : Ledeboer le cite à Utrecht, en 1540.

Jean van Doesborgh eut des rapports avec Henri Eckert, à qui il prêta les bois de la chronique de Brabant et le saint Augustin du *Dieren Palleys.* D'autre part, Vorsterman et Nicolas de Grave ont copié de ses illustrations, du moins pour autant qu'elles lui appartiennent. On ne peut soutenir, en effet, qu'il fût scrupuleux dans le choix et l'emploi de son matériel : il acheta des bois à Anvers, en France et probablement en Allemagne — il est rarement possible d'établir que ses gravures ont été faites spécialement pour l'ouvrage où elles se rencontrent, — et il ne se gêne point pour mettre Jonas et la baleine là où il s'agit d'un navire dans le texte. Il ne faisait que suivre ainsi l'exemple de ses contemporains.

Les impressions de Jean van Doesborgh, au nombre d'une bonne trentaine, présentent un véritable intérêt, quoiqu'elles soient en général de peu d'étendue, à part la *Cronike van Brabant.* Elles appartiennent pour la plupart, à la catégorie

curieuse des livres populaires, et plusieurs offrent la particularité d'être des traductions anglaises. Deux de ces dernières, celles du *Dieren palleys* et une évaluation des monnaies d'or et d'argent, ont pour auteur Laurent Andrewe, de Calais, qui fut, après 1527, imprimeur et libraire à Londres, ce qui a fait supposer qu'Andrewe apprit son art chez Doesborgh. Ce dernier traduisit lui-même en anglais la version flamande de l'*Art de bien mourir*, mais cette œuvre dénote une déplorable ignorance de la langue, de même que la version des *New lands*. Il reste encore à découvrir la personnalité du traducteur des autres ouvrages anglais imprimés par notre typographe, tels que le *Parson of Kalenborowe*, parfois attribué, mais sans preuves, à Richard Arnold.

Voici d'ailleurs, la liste complète des impressions de Jean van Doesborgh, telle qu'elle a été établie par Mr Proctor, dont je résume les consciencieuses descriptions, en y ajoutant les détails que j'ai pu trouver personnellement :

1. The fifteen Tokens. (C. 1505 ?).

HEre beginneth e lytel trea || tyfe the whiche fpeketh of || the xv. tokens the whiche || fhullen bee fhewed afore y^{t} || drefull daye of Jugement. || And who that oure lorde || fhall afke rekenyng of eue || ry body of his wordis wor || kis and thoughtes. And who oure lorde wyll fhe || we vs other xv. tokens. of his paffion to theym || that been deyeth in dedely fynne. || (Figure sur bois).

In-4°, 26 ff. signés A-D4. Au bas du f. 26 r° : ¶ Emprinted by me Johan fro doefborch dwellī-||ge at Anwerpe by the Jron

ballaunce ꝛc. || Au r°, la marque n° I. L'exemplaire de la collection Heber a été vendu £ 3,10.

[Londres, British Museum (incomplet); — Oxford, bibl. Bodléienne (incomplet)].

2. Van Pape Jans landendes. (C. 1506?).

¶ Van die wonderlichedē eñ coſtelicheden || van Pape Jans landendes. || (Figures sur bois).

In-4°, 10 ff. signés A-B4. Au bas du f. 10 r° : ¶ Gheprint Thātwer-||pē. Aen dijferē wage || by my Jan. van || Doeſborch. || Au v°, figure sur bois et marque n° II. Le libraire F. Muller, d'Amsterdam, en a fait faire, en 1873, un fac-simile photo-lithographique par A. Kroon, qui a été tiré à 30 exemplaires. Cf. la note intéressante du catalogue Fr.-J. Olivier (Bruxelles, février 1878), où un exemplaire est coté 1250 fr. (n° 179).

[Londres, British Museum (titre légèrement endommagé)].

3. Vander Nieuwer Werelt. (C. 1507?).

Vander nieuwer werelt oft landtſcap || nieuwelicx gheuōdē vādē doorluch||tighē coñ. vā Portugael door dē/ || alder beſtē pyloet ofte zeekender d' werelt || (Gravure sur bois) || Hoe noyt meeſter oft aſtronom⁹ beſcreuē heeft dat || daer een lādt was bewōet vā mēſchē ofte beeſten. ||

In-4°, 8 ff. signés A-B4. Au bas du r° du f. 8 : Gheprent Thantwerpen aen || Dyferen waghe. Bi || Jā vā Doeſborch || E celo descendit ꝟbum quod gnothochyauton ||. Un fac-simile a été imprimé à 25 exemplaires aux États-Unis, à Providence, en 1874.

[Providence, bibliothèque Carter-Brown].

4. Die reyse van Lissebone. Décembre 1508.

Die reyſe vā Liſſebone om te varēna dꝫ eylādt || Naguaria in groot Jndien gheleghen || voor bi Callicuten eñ Gutſchī dair || dye ſtapel is vander ſpeceriē || Daer ons wonderlijcke dī||gē wed'uaren zij. ēndair || wy veel gheſīē heb||bē/ als hier na || gheſcreuē || ſtaet. || Welcke reyſe gheſchiede || door dē wille eñ ghebode des alder||doorluchtichſtē Coñs vā Portegale Emanuel || (Figure sur bois).

In-4°, 12 ff. signés (a)- C4. Au v° du f. 12 : Gheprent Thantwerpen ... By my Jan van Doefborch. Jntiaer || M. D. viij. ī December || (Marque n° III).

[Londres, British Museum ; — Providence, bibliothèque Carter-Brown].

5. Longer Accidence. (C. 1509 ?).

In-4°. Fragment comprenant 4 ff. du cahier B : 1, 2, 5 et 6. Au bas du r° du dernier f. : Hoc prefens opusculū p me Johānē || de Doefborch eft exaratum ||. Au v°, la marque n° III. Cf. plus loin le n° 10.

[Oxford, bibl. du Corpus Christi College].

6. Os facies mentum. (C. 1510 ?).

Os facies mētū. || (Figure sur bois).

In-4°, 4 ff. non signés. Au bas du v° du dernier f. : Jmpreſſum Antwerpie. per me Jo||hannem de Doefborch. ∴ ||

[Collection Huth ; — Britwell].

7. Die Destructie van Troyen. (C. 1510-1515 ?).

Die deſtructie vā || Troyen die laetſte Ende die ſchoone amoreus||heyt van Troylus en der schoonder Breseda || Calcas docht' die een verrader was. || (Figure sur bois).

In-fol., 56 ff. signés a-k, à 2 col. Au v° du f. 55 : ¶ Hier es voleyndet die hiſtorie vā || d'amoreuſyt van Troylus eñ Briſe||da eñ ooc cortelic ouerlopē die deſtruc||tie vā Troyen. Gheprent Thant-||werpen aen dijſeren waghe Bi mi || Jan van Doefborch ||. Un exemplaire a été vendu 500 fr. à la vente Vander Linden (Bruxelles, 1864, n° 1306).

[Bruxelles, coll. du duc d'Arenberg ; — ibid., bibliothèque royale].

8. Robin Hood. (C. 1510-1515 ?).

¶ Here begynneth a geſt || of Robyn Hode. || (Figure sur bois) || Lythe and liſtin gētilmen ...

In-4°, 26 ff. signés A-e4. Les ff. 21-26 manquent au seul exemplaire connu.

[Edimbourg, bibl. des avocats].

9. Aeneas Sylvius, Euryalus and Lucretia. (C. 1515?).

In-4°. Fragment de 4 ff. dont la partie supérieure seule est complète.

[Edimbourg, bibl. Signet].

10. Shorter accidence. (C. 1515?).

Accidence HOw many partes of reaſō be‖ there. viij. whyche. viij. now ‖ ne/ pnowne/ v̇be/ adūbe parti ‖ ciple...

In-4°, 4 ff. non signés. Au bas du v° du dernier f. : Emprynted by me Johñ off Doeſborch. ‖ Abrégé du n° 5.

[Oxford, bibl. Bodléienne].

11. Laet, Prognostication for 1516. (1515-1516).

¶ The prognoſticaciō of maiſter Jaſpar late of borchloon/ ‖ doctour in aſtrologie of the yere. M. CCCCC. xvi. tranſ‖lated into yngliſſh to the honorre of the mooſt noble ꝛ vic-‖torious kynge Henry the. viij. by your mooſt hūble ſub-‖iect Nicholas longwater goeuerner of our lady cōception ‖ in y^e renowmed towne of Andwarp in ſente Jorge perys ‖...

In-4°. Les 4 premiers ff. seuls sont connus. Déjà attribué à Doesborgh dans les *Bibliographische Adversaria*, t. V, n° 4-5, p. 101.

[Londres, British Museum (f. 1); — Cambridge, Trinity College, cahier a (c'est l'exemplaire coté £ 5 dans le catalogue Quaritsch de mars 1880, p. 51)].

12. Den oorspronck onser salicheyt. Mai 1517.

Den. oorſpronck ‖ Onſer. ſalicheyt ‖ (Figures sur bois).

In-fol., 190 ff. chiffrés A-QQ4, à 2 col. Au r° du dernier f. : ¶ Geprent Thantwerpen in de ſtat ‖ Bi Jan van doeſborch / ic ſeg v dat ‖ Jnt iaer alſmen sceef. xvij. eñ vijſtien ‖ Jnt leſte vā mey/ wient v̇wōd't (hōd't ‖ Js hier miſſet/ miſtelt wilttet v̇geuen ‖ Op dʒ wi mogen comē int ewich leuē ‖. Au v°, marque n° III.

[Londres, British Museum; — La Haye, bibl. royale; — Anvers, musée Plantin].

13. Causes that be proponed. (Après le 12 nov. 1517).

Causes that be proponed and tracted in a Confultacyon of a Journey to be made with the Tokyn of the holy Croffe/ agaynst the Jnfideles and Turkes, and fent to all cryften princes, to thentente that they thoughte their good counfell, and wyfe examinacyon, fholde examyne, yf any thynge therin be, that out ought to be encreafed, or mynyffhed; or yf ought to be corrected. This done the xij daye of November.

In-4°. L'original latin, imprimé par M. Hillenius, est décrit par la *Bibliotheca belgica*, t. XXI, p. 14, au mot *Proposita*.

[Cité dans le catalogue West, 1851, n° 6].

14. Letter of B. de Clereville. (Après janvier 151 $^7/_8$).

¶ The Copye of the letter folowynge whiche fpeci||fyeth of y^e^ greateft and meruelous vifyoned || batayle that euer was fene or herde of || And alfo of the letter y^t^ was sent fro || me the great Turke vnto our || holy fad' y^e^ pope of Rome. || (Figure sur bois).

In-4°, 4 ff. non signés. Au bas du r° du 4^e^ f. : Emprented in y^e^ famous cite of Andwarpe || Be me/ Johñ of Dousborowe ||; le v° est blanc.

[Oxford, bibl. Bodléiende ; — Britwell].

15. Cronyke van Brabant[1]. 1518.

Die . alder . excellēfte || Cronyke . vā . brabāt. || Van Vlaenderē Hollant Zeelant int generael Ende die nieuwe || geften ghefchiet zijnde bi onfen prince eñ coninc Kaerl die in die ander Cronijcken niet en fijn || (Gravure sur bois).

In-fol., 212 ff. non chiffrés, signés [A] Aij — m [m 2], à 2 col.; grav. sur bois. Au bas de la 2^e^ col. du r° du dernier f. : Gheprent Thantwerpen bi mi Jan || vā Doefborch Jnt iaer M. v. C. xviij ||. (Figure sur bois). Au v°, le bois du titre, encadré.

[Gand, bibliothèque de l'Université; — Bruxelles, bibl. royale; — La Haye, bibliothèque royale].

[1] Non décrit par M^r^ Proctor.

16. The lyfe of Virgilius. (1518?).

Virgilius. || ¶ This boke treath of the lyfe of Virgilius || and of his deth and many maruayles that || he dyd in his lyfe tyme by whychcraft and || nygramanfy thorowgh the helpe of the de || uyls of hell. || (Figure sur bois).

In-4°, 30 ff., signés A-F4. Au v° du 29e f. : ¶ Thus endethe the Lyfe of Virgilius || with many dyuers confaytes that || he dyd Emprynted in the Cy||tie of Amwarpe By me || Johñ Doefborcke || dwellynge at ye || the camer || porte. || Le dernier f. contient, au r°, les armes d'Angleterre, et, au v°, la marque n° III. Cf. catal. Serrure, 1873, n° 3259.

[Britwell; — Oxford, bibliothèque Bodléienne (inc. du 1er feuillet)].

17. Frederick of Jennen. 1518.

¶ This mater treateth of a merchaū || tes wyfe that afterwarde went lyke || a mā and becam a great Lorde and || was called Frederyke of Jennen af-||terwarde. || (Figure sur bois).

In-4°, 26 ff. signés A-E6. Au f. 24 r° : ¶ Thus endeth this lyttell ftorye of lorde frede-||ryke Jmprȳted ī Anwarpe by me Johñ || Dufborowghe dwellynge befyde ye || Camerporte in the yere of our lor || de god a . M . CCCCC . and || xviij. || Au v°, marque n° III. Le f. 25 contient, au r°, une gravure sur bois, et au v°, la marque n° III répétée; le 26e f., manquant à l'exemplaire connu, était vraisemblablement blanc.

[Britwell; — Londres, British Museum, fragm. du f. 12].

18. Mary of Nemmegen. (1518-1519?).

¶ Here begynneth a lyttel ftory that was of a || trwethe done in the lande of Gelders of a may || de that was named Mary of Nēmegen yt was || the dyuels paramoure by the fpace of . vij . yere || longe. || (Figure sur bois).

In-4°, 20 ff. signés A-D4. Au bas du f. 19 v° : ¶ Thus endeth this lyttel treatyfe Jmprynted || at Anwarpe by me Johñ Duif-browghe dwel-||lynge befyde the camer porte. || Au r° du f. 20, gravures sur bois; au v°, la marque n°III.

[Britwell].

19. Tyll Howleglas. (C. 1519?).

In-4°. Fragment de 10 ff. signés Ji-K6 d'une version anglaise de Tiel Ulenspiegel.

[Londres, British Museum].

20. Thuys der fortunen[1]. 1518.

Thys der fortvnen met dat hvys der doot.

In-4°, 64 ff. non chiffrés, signés [A]B-Pi[Piv]; car. goth., avec nombreuses et curieuses figures sur bois dans le texte. Au v° du dernier f.: ¶ Bi mi Jan van Doefborch . Anno . M. CCCCC || ende . xviij. den vij. dach in Februario. || Cum priuilegio. || (Gravure sur bois : Armes d'Espagne). L'exemplaire de la collection Serrure, incomplet du titre refait à la plume, fut vendu en 1872, pour 44 fr. (n° 409 du catalogue).

Curieux traité en vers et en prose, renfermant des recettes de médecine populaire, des secrets d'astrologie, tels que l'influence des planètes sur le caractère de l'homme, etc.

On cite des éditions postérieures de G. Vorsterman, à Anvers, en 1522, et de Jean Berntsz, à Utrecht, en 1531.

[Anvers, musée Plantin].

21. Der Dieren Palleys. 5 mai 1520.

(Grande figure en bois). Der dierē || palleys : eñ || Die v̈gaderinge vandē beeften d'||Aerdē. Vandē vogelē d' lucht. Vā-||dē viffchen eñ monftrē d' waterē. ||

In-fol., 124 ff. signés A-Hh4, à 2 col. Au bas du f. 123 r° : Gheprent bi my Jan van doefborch || Thantwerpen, Jnt iaer ons heeren || M. CCCCC. ende . xx . den vijfsten || dach in Meye. || (Figure sur bois). Au v° du f. 124, marque n° III. Un exemplaire a été vendu 380 fr. à la vente Camberlyn, 1882, n° 439.

[Londres, British Museum, 2 exx.; — Bruxelles, bibl. royale (un ex. complet et un ex. inc. d'un cahier, acquis 100 fr. à la vente Serrure, 1872, n° 376)].

[1] Non décrit par Mr Proctor. Sa date étant désormais connue, *Thuys der fortunen* devrait être placé après le n° 17 de la liste.

22. Of the new Lands. (C. 1520?).

¶ Of the new lãdes and of y^e people || found by the meſſengers of the kyn||ge of portȳgale named Emanuel. || Of the . x . dyuers nacyons cryſtened. || Of pope Johñ and his landes / and of || the costely keyes and wonders molo || dyes that in that lande is. || (Figure sur bois).

In-4°, 24 ff. signés A-E4. Au r° du dernier f. : Emprenteth by me Johñ of Doefborowe : . || (figure sur bois); au v°, la marque n° III. Le premier traité de ce recueil est le même que le *Reyse van Lissebone* (v. plus haut, n° 4); le troisième est le traité du pape Jean (n° 2), mais la traduction, dit M^r Proctor, semble être différente.

[Londres, British Museum; — Oxford, bibl. Bodléienne (fragment composé des ff. 17 et 22)].

23. The Wonderful Shape. (Après 1520).

(Titre inconnu).

In-fol., 82 ff. signés a-u4, à 2 col. Au v° du f. 81 : Tranſlated be me Laurens Andrewe || of the towne of Calis / in te famous || cite of Andwarpe || Emprented be me Johñ of || Doefborowe ||. Le titre et le dernier f. manquent au seul exemplaire connu.

[Cambridge, bibliothèque de l'Université].

24. Van Jason en Hercules. 8 novembre 1521.

Van Jafon eñ. Hercules. || ¶ De wonderlike vreemde hiſtorien. Hoe dat die edel vrome Jafon ghewan dat gul-||den vlies Eñ vā noch veel wond'like auōtueren die Jafon met die ſchone Medea had||de. Eñ voert vandē alder ſtercſten Hercules/ die wond'like feyten vā wapenen in orlo-||ghen dede/ doe hi Troyen twee reyſen deſtrueerde. Eñ hoe hi vacht tegens vreemde wō-||derlike beeſten die hi al verwan. En tis genuechlick eñ wonderlick om te horen leſen || (Figures sur bois).

In-fol., 46 ff. signés A-L4, à 2 col. Au r° du dernier f. : ¶ Ghe-prent Tantwerpen bi mi Jan || van Doefborch wonende op die || Lombaerde Veſte. Inden || iare ons heeren. M. || CCCCC. eñ

XXI. || opten achſtē || in Nouē||ber. || Un ex. figurait à la vente de Sellières, à Paris, mai 1890, n° 640.

[Décrit dans le *Bibliophile belge*, t. IV, 1869, pp. 14-16].

25. Die historie van Hercules. 12 décembre 1521.

Die hiſtorie || Van den ſtercken Hercules/ Die veel wonderlike dinghen in ſijn leuen heeft || ghedaen. Syn gheboerte was wonderlic/ eñ ſijn leven was auontuerlic/ wāt || hi menich vnaerlic beeste verflaghen heeft. ghelijc men in die hiſtorie hier na || verclaren sal. En ſi is ſeer auontuerlic eñ ghenuechlich om leſen. || (Gravures sur bois).

In-fol., 48 ff. signés a-m4, à 2 col. Au dernier f. : ¶ Hier eyndet die hiſtorie eñ dat leuen vanden vromen Hercules / met die twee || deſtructien van Troyen / die door Hercules geſchieden. Eñ iſſer ye || mant die de derde deſtructie van Troyen begheert te wetē || daer de vrome Hector vſlaghen was / dats ghe||prent in een and' boeck [1] geheten Die de||ſtructie vā Troyen. Eñ dit boeck || is Thantwerpē geprent bi || mi Jan van Doeſborch || wonende op de || Lōbaer||de || veſte || in den Aren || van die vier euangeliſtē || Jn den iare ons heere duyſent vijf || hondert en . xxi . opten twalefften dach van December || (Figures sur bois).

[Décrit dans le *Bibliophile belge*, t. IV, 1869, p. 16].

26. The Parson of Kalenborowe. (Après 1520?).

In-4°, 26 ff. signés A-E6. Les deux premiers et le dernier feuillets inconnus.

[Oxford, bibliothèque Bodléienne].

27. Der IX quaesten. 25 juin 1528 [2].

Dᵉʳ ix quaeſten || Warachtighe hiſtorien. Als vā Jeroboan Achab || Joram ioden. Caym Nero Pylatꝰ heydē Ju || das ſcharioth

[1] Il est assez curieux de trouver, dans un colophon du XVIᵉ siècle, l'emploi d'une formule dont les feuilletonistes contemporains usent et abusent pour prolonger leurs romans et en faire acheter les suites nombreuses.

[2] Mʳ Proctor n'ayant pas vu ce volume, sa description n'est pas tout à fait exacte; j'ai pris la mienne sur l'exemplaire unique de la bibliothèque de l'Université de Gand.

Machamet Julian⁹ apfto||ta kerftenen . die alle een onfalich || eynde hadden || (Figures sur bois).

In-4°,32 ff. non chiffrés, signés [A]B-G[H4] ; av. figures sur bois. Au v° du dernier f. : ¶ Gheprt bi Jā v ā Doefborch. Jnt iaer || van. xxviij. den xxv. dach vā Juni⁹ || ¶ Cum gracia et p̄uilegio . || Marque n° III. La première ligne du titre, imprimée en rouge, est xylographique. Mr J. Petit a donné une spirituelle analyse de ce curieux roman populaire des *neuf méchants hommes*, dans le *Bibliophile belge*, t. IV (Bruxelles, 1869), pp. 60-65.

[Gand, bibliothèque de l'Université].

28. Tdal sonder wederkeeren. 10 juillet 1528.

Tdal fond' wed'keerē || ¶ Oft Tpas der Doot. || (Gravure sur bois).

In-4°, 16 ff. signés A-D4. Au v° du dernier f. : ¶ Gheprent bi Jan van Doefborch || Jnt Jaer van . xxviij . den x. || dach van Julius || ¶ Cum gracia et p̄uilegio. || Marque n° III. La première ligne, imprimée en rouge, est xylographique. Cf. *Bibliotheca belgica*, 1re série, t. V, c. 24. v° *Coellin*. Réimprimé par Mr J. Petit dans les publications des bibliophiles belges, à la suite du *Pas de la mort*, en 1869.

[Bruxelles, bibliothèque royale].

29. Cronike van Brabant. Juin 1530.

Van . brabant . die . || excellente . Cronike . ||Van Vlaenderē/ Hollāt/ Zeelant int generael. Vanden oorſpronck des lants vā Ghelre/ ende || ooc die afcomſte der hertoghen van Ghelre. Vā dat ſticht ende van die ſtadt vā Wtrecht/ hoe ſi || comen ſijn onder den keyſer Karolo. Ende van die nieuwe geſten ghefchiet bi onſen prince eī [1] || keyſer Karolo / tottē iare . M.CCCCC. eñ xxx. in Junio . Ende noch veel ander vreemde geſtē || die in ander Cronijcken niet en ſijn || (Figure sur bois). || ¶ Defe boecken vintmen te cope tot Henrijck Peterf inden mol || [2].

[1] *Sic* sur l'ex. de Gand ; eñ, dit Mr Proctor.

[2] Cet ouvrage ayant été imprimé pour plusieurs libraires, possède diverses adresses ; celle-ci est celle de l'ex. de Gand. L'ex. du British Museum, décrit par Mr Proctor, porte : ¶ Defe boecken vintmen te cope tot Michiel vā Hoochſtraten in der rape ||.

In-fol., 320 ff. non chiffrés, signés [A] Aij-X . ij . [Xiv], à 2 col.; figures sur bois. Au v° du dernier f. et dans un encadrement : ¶ Gheprent tot Antwerpen op die Lombaerde‖vefte / bi mi Jan van Doefborch / int iaer ons ‖ heren M . CCCCC . xxx . in Junio. ‖ (Gravure sur bois).

[Anvers; musée Plantin; — Bruxelles, bibliothèque royale; — Gand, bibliothèque de l'Université; — La Haye, bibliothèque royale ; — Londres, British Museum; — Oxford, bibliothèque Bodléienne(titre, colophon et gravures découpées et collées en album)].

ÉDITIONS DOUTEUSES.

30. The valuation of gold and silver.

¶ The valuatijon of golde and fyluer ‖ made ō y^e^ yere . M . CCCC . / xxxxiv. ‖ holde ī the marke vnce englice quar ‖ t' troye. dewes and aes The maner ‖ for to weight wyth pēnes and gray‖nes and herein is fett y^e^ fygures of y^e^ ‖ fpaynyfh and Poortyngalyffh doca‖tes whiche is now ‖ ¶ The golde fleys ‖ (Gravure sur bois). ‖ The phūs gyldon ‖ (Gravure sur bois).

In-8°, 24 ff. signés a-c8. Le format du livre et le bois de la dernière page rendent douteuse l'attribution à Jean van Doesborgh de ce volume, qui pourrait avoir été imprimé par R. Vanden Dorpe.

[Londres, British Museum].

31. On the Pestilence.

Un traité sur la peste, qui pourrait être imprimé par Jean van Doesborgh, est signalé dans la bibliothèque feu Maurice Johnsen, de Spalding.

32. The valuation of gold and silver.

The valuacion of golde and siluer. Made in the famous Citie of Antwarpe, and newely Tranflated into Englishe by me Laurens Andrewe /

Emprentyd in the famous Cite of Andwarpe.

[Cité par Herbert dans son édition des *Typographical antiquities* d'Ames, p. 412].

ÉDITION INCONNUE A Mr PROCTOR.

33. Floris ende Blanceflour.

La bibliothèque de l'Université de Gand possède (Acc. 23069) un fragment d'une édition non datée du roman populaire de Floris en Blanceflour, imprimée in-4° par Jean van Doesborgh. Voici la description de ce fragment, découvert dans une reliure, et qui comprend les ff. 1 et 4 du dernier cahier, signé E.

F. E r° : de gheweeft fi aten ende drōcken tfamē datter die || and' iōcfrouwē niet af en wiftē. .... (30 lignes). Au bas du f. E v° : Hoe de amirael Floris eñ blāceflour wil || de dodē. eñ hoe elck voor den anderen || wilde fteruē . eñ hoe fi ten laetften || gracie vercreghen. ||. F. [E4] r° : vrouwe vā Pippijn die aen haer ghewan den gro||ten coñ. karel fo fommige hiftorē fegghen / die een || duychdelijck prince was eñ vcreech namaels dat || eewich leven. A M E N. || bi mi Jan van Doefborch. || (Figure sur bois : Floris et Blanceflor). F.[E4] v° : marque typographique n° III.

Réparons en terminant un oubli de Mr Proctor et dressons la statistique des bibliothèques qui possèdent des éditions certaines de Doesborgh ou des fragments de celles-ci, dans l'état actuel de mes connaissances à cet égard :

1.	Londres, British Museum	11
2.	Oxford, bibliothèque Bodléienne	7
3.	Collections particulières	6
4.	Britwell.	5
5.	Bruxelles, bibliothèque royale	5
6.	Gand, bibliothèque de l'Université	4
7.	Anvers, musée Plantin	3
8.	La Haye, bibliothèque royale.	3
9.	Providence, bibliothèque Carter Brown . . .	2
10.	Cambridge, bibliothèque de l'Université . . .	1
11.	Cambridge, bibliothèque du Trinity College. .	1
12.	Edimbourg, bibliothèque des avocats	1
13.	Oxford, bibliothèque du Corpus Christi College	1
	Total des exemplaires connus . .	50

D'après Mr Proctor, la bibliothèque royale de Bruxelles et la bibliothèque de l'Université de Gand ne possédaient chacune qu'une édition de J. Van Doesborgh; mes recherches m'ont permis de leur en attribuer respectivement cinq et quatre, ce qui, avec les trois impressions conservées au musée Plantin d'Anvers, non signalées par Mr Proctor, porte à douze le nombre des exemplaires d'éditions de Doesborgh connus en Belgique. Pour les Pays-Bas septentrionaux, le bibliographe anglais ne cite que la bibliothèque royale de La Haye avec trois éditions; je suis convaincu que ce nombre pourrait également être augmenté, et sans doute notablement, en étudiant, d'une manière spéciale, les collections des bibliothèques néerlandaises.

Paul Bergmans.

L'ABBAYE D'EENAEME.

Edmond Beaucarne [1], récemment décédé à Eenaeme, a laissé une histoire de l'abbaye d'Eenaeme dont une partie était imprimée au moment de son décès, et qui vient de paraître en un volume in-4° de 520 pages. L'œuvre, composée d'après les archives de l'abbaye et reproduisant le texte des principaux documents, est riche en détails précieux pour l'histoire générale de notre Flandre comme pour la connaissance de la discipline ecclésiastique. Nous la résumons dans les pages qui suivent.

C'est le comte Baudouin de Lille qui fonde l'abbaye et la dote. La communauté doit se composer de douze religieux soumis à la règle de Saint-Benoît. On discute l'authenticité de quelques chartes de ces premiers temps.

« L'abbaye n'avait pas encore un quart de siècle d'existence, dit l'auteur, lorsque déjà un grand relâchement s'était introduit dans la discipline.

[1] Sur E. Beaucarne, ancien rédacteur du *Catholique du Pays-Bas*, voir *Messager des Sciences*, 1895, p. 181.

L'abbé Tancard sentit le besoin d'une réforme; il tenta de ramener la communauté à l'esprit de son institution, mais il s'aperçut bientôt que tous ses efforts seraient impuissants sans l'assistance du Souverain Pontife. Il résolut donc de se rendre à Rome; mais avant qu'il put mettre son projet à exécution, ses sujets rebelles lui firent souffrir toutes espèces de vexations et d'avanies; ils poussèrent l'oubli de leurs devoirs jusqu'à maltraiter leur supérieur et lui couper le bout de l'oreille. Tancard, vivement affecté de cette offense, alla porter ses plaintes aux pieds du Saint-Père, mais il succomba en route : *sed in ipso itinere, vel in eundo vel redeundo, nescitur; scitur enim quia mortuus est.* »

Gilbert, moine d'Affligliem, lui succéda. « Ce fut à sa prière que le comte Robert favorisa l'établissement d'une église à Pamele en engageant l'évêque de Cambrai à donner tous ses soins pour mener cette affaire à bonne fin. »

Un autre moine d'Affligliem, Snellard, son successeur fait abattre l'ancienne église et en construit une nouvelle (1132). La quatrième année de son pontificat, Eugène III, renouvelle et confirme (si sa bulle est authentique) les privilèges et immunités accordées à l'abbaye par Alexandre II et Pascal II.

En 1150, Snellard abdique. « Les annales nous apprennent, dit Beaucarne, que contraint par la pauvreté et gravement offensé par des rivaux envieux, il se retira de l'abbaye. »

Un moine appelé Guillaume fut ensuite revêtu

de la dignité abbatiale, et « trouva le monastère dans l'état le plus déplorable, tant sous le rapport spirituel que sous le rapport temporel. » Il partit pour la Terre-Sainte avec Thierry d'Alsace. Il était convenu que s'il retournait dans l'année, il aurait repris ses fonctions abbatiales, mais que s'il n'était pas de retour, on aurait pourvu à son remplacement.

Ce délai expiré, la communauté choisit pour prélat, Arnout, prieur d'Afflighem « qui parvint à faire renaître le bon ordre et la discipline parmi ses subordonnés. »

En 1160, il rapporta de Renaîx le chef de saint Célestin, pape et martyr. On ne dit pas comment cette relique était passée en Flandre.

« La communauté ne trouva pas dans son sein, à la mort d'Arnout, un homme capable de présider à ses destinées... Ce fut de nouveau un moine d'Afflighem, appelé Gilbert, qui vint remplacer Arnout... Il contribua plus qu'aucun de ses prédécesseurs à accroître les possessions de l'abbaye, tant en terres, qu'en dîmes, autels, édifices et autres biens. »

Mais les richesses présentent des dangers pour la vie monastique. « La discipline, dit Beaucarne, s'étant fortement affaiblie, et ces moines continuant à se relâcher de plus en plus, Gilbert tenta d'introduire à l'abbaye la réforme de Citeaux. Il renvoya les moines qui ne voulurent point quitter la robe noire et les remplaça par des moines blancs de l'ordre de Citeaux ; ces tentatives de réforme excitèrent une vive lutte entre l'abbaye et les moines

récalcitrants, et à la fin Gilbert fut déposé. »

Sous son successeur Lambert IV (de bonne mémoire) le comte Philippe d'Alsace « déclare qu'il résulte d'une enquête légale... que l'abbaye était de temps immémorial en paisible possession de recevoir sur tous les vins passant par l'Escaut, quel que fût le lieu de provenance ou de destination, deux lots et demi de vin de chaque pièce, grande ou petite... » (1162).

Son successeur Gauthier, 12e abbé, « trouva le monastère surchargé de dettes; son premier soin fut d'introduire de l'économie dans les dépenses, et en peu de temps il parvint à libérer la maison, à rebâtir les édifices et à en construire de nouveaux. »

Siger, 13e abbé, et Henri 14e, ont laissé grand nombre de chartes concernant leur administration, qui constatent le zèle et l'activité qu'ils déployèrent pour la prospérité du monastère. Les habitants d'Audenarde sont obligés de payer le tonlieu sur l'Escaut. « Le Pape Innocent IV étend à l'abbaye d'Eenaeme la constitution qu'il a publiée concernant les excommunications (1247). »

En 1249, deux bourgeois d'Audenarde avaient fait transporter par l'Escaut quatre pièces de vin de Moselle, et lorsque le bâteau qui les contenait, était arrivé devant l'abbaye, à l'endroit du tonlieu, ils avaient passé avec tant de rapidité qu'on n'avait pas pu percevoir le droit. Ces bourgeois, reconnaissant qu'ils avaient fait une grande injure à l'abbé, vinrent, accompagnés de quelques échevins et notables d'Audenarde, faire amende hono-

rable à l'abbé et solliciter leur pardon en présence de toute la communauté. Il en fut dressé acte.

Arnould, 15e abbé (1250), « strict observateur de la règle, mit beaucoup de prudence et de modération dans l'acquisition des biens temporels, et toute sa gestion fut des plus régulières. Cette conduite louable ne laissa pas de lui susciter un grand nombre d'adversaires, qui l'accablèrent de persécutions. Dégoûté et affecté de ces injures, il résigna, à l'exemple de son prédécesseur, ses fonctions abbatiales. »

Baudouin, 16e abbé, « se distingua par la généreuse hospitalité qu'il exerçait envers les étrangers, tant séculiers qu'ecclésiastiques. Il traita les moines et les frères avec assez de douceur, mais il fit observer avec négligence la règle monastique... Il agrandit le patrimoine de l'abbaye par de nouvelles acquisitions et des constructions; mais il laissa de grandes dettes. La plupart des moines s'insurgeant contre lui, un grave débat s'éleva entre l'abbé et presque toute la communauté, qui lui fit subir de graves injures; mais il résista vaillamment... (1261). »

Le 17e abbé est Gérard de Strypen. « Il trouva le moyen de faire un grand nombre d'acquisitions tant en prairies qu'en bois, dîmes et rentes... Durant sa prélature, il eut à endurer de grandes et fréquentes persécutions de la part de ses adversaires et de quelques-uns de ses confrères qui lui portaient envie, mais il leur opposa une vigoureuse résistance. Il fit arrêter les plus mutins et finit par les vaincre : quelques-uns furent envoyés par voie

de correction dans d'autres monastères et les plus récalcitrants maintenus dans une prison perpétuelle » (1272).

« Il voulut qu'on donnât tous les ans, à la communauté, le jour anniversaire de son décès, une solennelle pitance, savoir : un lot de vin dit *Clareit,* pour trois moines. Pour que l'institution ne tombât point en désuétude, il y affecta des revenus suffisants et en fit faire un acte public, muni de son sceau et de celui du couvent. Dans les six ou sept dernières années de sa prélature (c'est toujours notre auteur qui parle d'après les archives de l'abbaye), il commença à négliger les devoirs de son état ; il prit en si grande affection quelques-uns de ses parents, que l'abbaye en subit un grand préjudice. »

Jean de Mons, 18e abbé (1290), « était doux et compatissant envers ses subordonnés, mais il mettait trop de mollesse dans ses actes... Il fit observer exactement la discipline de l'ordre et les coutumes de la maison dont il avait une connaissance suffisante ; mais les moines en appelèrent d'abus et le harcelèrent si vivement de leurs querelles, qu'il se vit forcé d'abandonner son troupeau et de *subir la mort temporelle* (sic). » A la fin de sa prélature, il « s'était laissé circonvenir par un beau-frère, à son grand détriment et à celui du monastère... »

« A cette époque (1300) nous voyons, dit Beaucarne, l'autorité morale et la puissance de l'abbé s'énerver en passant à des mains débiles et incapables de maintenir l'ordre et la discipline. » A la

mort de Jean de Mons, le choix du couvent tomba sur Egide de Schendelbeke. Le nouveau prélat était d'une telle insuffisance qu'il dut prendre des coadjuteurs.... Une telle administration fut désastreuse, comme on le voit par les ventes importantes faites du patrimoine de l'abbaye. « Les annales ajoutent que, quant à la conduite de l'abbé avec les laïques et ses confrères, il vaut mieux de la passer sous silence que d'en parler. »

Les acquisitions faites sous son administration ne compensent plus les ventes opérées.

Le 20e abbé, Gilbert dit De Jonghe, est pris à l'abbaye de Saint-Pierre. « C'était, dit Beaucarne, un religieux aussi propre au Gouvernement spirituel que temporel; mais la tâche était ardue; il eut de fréquents démêlés avec ses confrères, et, à la fin, la discorde alla si loin, qu'il eut à endurer de leur part le traitement le plus cruel et le plus inouï. Quelques-uns de ces moines dénaturés poussèrent la barbarie jusqu'à suspendre leur chef par les cheveux, à lui cracher à la figure et à faire du feu sous la plante de ses pieds. Quand ils l'eurent ainsi maltraité et couvert d'outrages, ils le menèrent captif chez leur évêque, qui résidait alors à Cambrai. Gilbert ne put supporter tant d'ignominies et mourut de chagrin. »

Sous sa prélature fut réglé un différend avec les chanoines de Tournai, concernant le tonlieu sur l'Escaut, pour le vin qui leur était destiné. L'abbaye ayant perdu tout prestige, ne fit qu'une faible opposition aux prétentions du chapitre, et il fut convenu qu'on restituerait au chapitre, par

acte signé à Gand le dernier de mars 1328, les droits perçus, et qu'à l'avenir celui-ci serait exempt de tout tonlieu. Le prix qu'on attachait à de telles questions n'est pas seulement un renseignement sur l'importance de la consommation, mais aussi sur la voie que suivaient les vins pour l'importation et le transport. Il ne peut s'agir, nous semble-t-il, que de vins introduits par mer et transportés par bateaux remontant l'Escaut.

Jean II, 21e abbé, originaire de Gand, trouva l'abbaye dans l'état le plus déplorable. Son revenu était réduit à 1000 livres parisis. Il le porta à 4500. C'était un homme pieux, doux et affable envers tout le monde. Mais « il trouva parmi les laïcs des adversaires nombreux, avec lesquels il eut de fréquents procès pour le maintien des droits de son église. » « Sanderus rapporte qu'en 1349 les échevins de Gand firent relâcher l'abbé d'Eenaeme qui était détenu dans les prisons de l'évêque de Cambrai : les annales ne font aucune mention de cette circonstance... » Sous son administration les habitants de Douay essaient vainement de se soustraire au tonlieu sur le vin : le Conseil du comte Louis décide qu'ils y sont tenus. Les bourgeois de Grammont veulent se soustraire, lors de la foire d'Eenaeme, à tous droits au profit de l'abbaye. Leur tentative a le même sort (1363). Des Gantois avaient fait transporter du vin à Tournai pendant le siège de cette ville, et ils avaient refusé de payer le tonlieu. Ils sont également poursuivis et condamnés.

Le successeur, Jean Yserman, est le premier

abbé qui reçut la confirmation de la Cour de Rome. Urbain V lui donna la confirmation à Avignon. *Elegans statura, cum duplici mento*, disent les annales. Il entretint convenablement le couvent, fit réparer avec soin les fermes. « Il avait un goût particulier pour les chevaux blancs et les petits chiens. Il avait l'habitude de porter sur lui deux bourses, l'une bien fournie, dont il se servait envers les malheureux ; et une autre, vide, qu'il montrait à ses débiteurs... »

L'évêque de Tournai intervint pour reconcilier les Gantois avec leur comte ; à cette fin des conférences eurent lieu à l'abbaye d'Eenaeme (mars 1383).

Gérard Ghuisse fut son successeur (1390). « Il se laissa, dit l'auteur, gouverner entièrement par deux de ses parents laïques, dissipa à leur profit les biens de son église. Sa table était toujours bien servie, et il se retirait souvent à la ferme de *Te Wale* pour s'y divertir. Il n'avait aucune aptitude pour l'administration, et pendant les quatre années qu'il gouverna l'église, il en diminua considérablement les possessions... »

Jean de Thourout, 24e abbé, « cumula la négligence avec la paresse, de sorte qu'il fit faire peu de réparations à la maison ; il abandonna les chapelles de la Sainte-Vierge et de Saint-Liévin, comme des colombiers déserts et menaçant ruine. Il était incapable de se livrer à un travail suivi parce qu'il souffrait fréquemment de la goutte.. On ne pouvait conserver son amitié qu'en le flattant et en lui donnant des éloges. On le décida à renoncer à ses

fonctions, moyennant une pension annuelle de 200 couronnes. »

« A cette époque, dit encore l'auteur, la vie monastique avait perdu toute sa grandeur; déjà les abbés se livraient aux plaisirs du siècle, sans partager en rien les austérités du cloître. La corruption se fit par en haut et bientôt les moines se laissèrent entraîner par l'exemple de leurs chefs. »

Son successeur Godefroid d'Escornaix « était fort expert dans les affaires temporelles, mais il put difficilement se faire à la vie monastique. Il mena un train de vie comme les barons et les plus puissants du siècle; il avait des chasseurs, des fauconniers, un grand nombre de serviteurs et de domestiques, des chevaux de grand prix, tenant peu compte des réductions qu'avaient subies les revenus de l'abbaye, et ne voulant modérer en rien les prodigalités de sa maison...

Guillaume Fabri, 26e abbé, « gouverna la communauté avec tant de zèle et de succès qu'il put à bon droit être considéré comme le restaurateur et le second fondateur de l'abbaye. »

Sur le rapport de commissaires envoyés par Sixte IV pour examiner la situation déplorable de l'abbaye, il obtint l'autorisation de vendre quelques biens pour payer les dettes qui la grevaient.

« Les annales ne disent rien de l'administration de Gérard, 27e abbé, mais il paraît que cet abbé... n'avait aucune aptitude pour le gouvernement d'un monastère, comme nous l'apprend Henri de Bergue, évêque de Cambrai, dans un protocole de visite de 1493. »

Sous le 28e abbé, Godefroid van Brakele, « l'acte le plus important fut la réforme introduite dans le couvent. « L'abbé Godefroid voyant la grande dépravation de ses moines, résolut d'introduire dans son abbaye de pieux religieux du monastère d'Egmond en Hollande, de l'union de Bursfeld, afin de ramener par leur exemple ses confrères à une vie plus régulière. »

Il obtint donc l'autorisation d'incorporer son abbaye dans la province Allemande : « *Tanquam*, dit la charte de Charles-Quint, *bonus pastor, vigilans super gregem sibi commissum, monasterium suum Eenhamense in vita regulari et bonis moribus omnino destitutum, ad normam regularis vitæ, reducere volens...* » La réforme ne fut pas du goût de tous les moines; treize d'entre eux refusèrent de s'y soumettre et quittèrent le couvent (1522). Sur les revenus du couvent, il leur fut attribué à chacun une rente de cent livres, avec autorisation de l'Empereur.

Les abbés suivants Vander Beke, Cannaert, Bighe, Bacqué nous mènent jusqu'au temps où se prêchent les nouvelles doctrines religieuses et où le pays est gravement troublé. Des actes de brigandage sont commis dans l'abbaye, et les religieux mettent trois ans à réparer les dégâts causés : *sed quæ deinceps dicturus sum,* dit l'abbé Gabriel, *multo sunt majora.*

Le 27 août 1578 Charles Cabilliau, porte-enseigne, accompagné d'un détachement de la garnison d'Audenaerde, descendit l'Escaut avec deux bateaux qu'il fit arrêter en face de l'abbaye. Il

s'empara du portier et des chefs, plaça six hommes à l'entrée, et alla présenter à l'abbé la lettre suivante :

Mynheere. Anghesien dat ick zekerlic weet datter volck gheordonneert is om Ul. clooster te doen ruymen, soo hebbe ic Ul. een scip ghesonden met Mr Cabilleau, cap. enseigne van myn compagnie, om Ul. goed metter haeste al in te packen ende heerwaerts te comen. In Audenaerde desen 27 augusti 1578.

Ul. Dienstwilligen
Ch. Rockelfinger.

L'abbé dut se résigner. Tous les meubles, literies, linges, ornements d'église, grains, provisions de cuisine furent portés à bord des deux bateaux et transportés à Audenarde, dans le refuge de l'abbaye dit *de Rame*. Rockelfinger fit encore enlever quatre chevaux de prix, quelques bœufs et une cinquantaine de moutons. Le mobilier qu'on n'avait pu mettre sur les deux bateaux, fut plus tard, avec celui du refuge, transporté, dit-on, à Gand et dirigé vers la Zélande. L'abbé dépouillé se retira dans le Hainaut; les religieux vécurent dispersés.

« Le 10 du mois de septembre 1578, le conseil des échevins et notables de Gand donna commission à Messire Charles Uutenhove, de se transporter à Audenarde et de se concerter avec Messire François Cabilleau, seigneur de Mullem, afin de faire raser le cloître d'Eenaeme, et d'employer les matériaux qui en proviendraient aux fortifications d'Audenarde. »

Les commissaires arrivèrent à Audenarde deux

jours après, pour l'exécution de ces ordres. Sollicité par l'abbé d'intervenir pour l'empêcher, Jacques de Boussu, gouverneur du pays d'Alost, répondit qu'il n'était pas assez puissant. Il envoya cependant sur les lieux son lieutenant avec quatre cavaliers, pour empêcher la démolition, mais ses défenses ne furent pas respectés.

L'abbé obtint, en octobre, de l'archiduc Matthias, l'ordre de surseoir à toute exécution ultérieure et le maintien de l'abbaye dans ses droits, et cet ordre fut notifié aux marchands de vin de Tournai pour les avertir que la perception des droits de tonlieu sur l'Escaut n'en continuerait pas moins, malgré la destruction du couvent.

Mais, peu de temps après, le Grand Bailli et receveur de l'abbaye fut arrêté et emprisonné au château d'Audenarde, pour avoir de vive force, à la tête d'une bande, voulu disperser les ouvriers démolisseurs.

Le 17 décembre 1578, Jean Beydens écrit à l'abbé d'Eenaeme :

« Monseigneur, après longues disputes et arguments, a esté si avant arresté, conclu et résolu entre les trois membres de nostre ville, représentant le commun corps d'icelle, que finalement ils ont consenty et accordé le libre exercice de la religion catholique et romaine. »

L'abbé espéra donc que les travaux de démolition seraient arrêtés, et les biens de l'abbaye restitués. Il envoya à ces fins requêtes sur requêtes à toutes les autorités, à tous les chefs qui se disputaient le pouvoir en ces temps de si profond

trouble. Guillaume de Nassau écrit au Gouverneur d'Audenarde, transmettant une de ces pièces :

« ...Je vous prie de la lire et, si est comme disent les suppliants, que ledict cloistre soit à demye lieu d'Audenarde et par conséquent ne peut nuire à la ville, de supercéder et faire cesser les démoliments, et en somme contenter lesdicts suppliants... »

Mais ceux de Gand, se ressouvenant des droits de tonlieu perçus par les abbés d'Eenaeme, considéraient la question de démolition d'un autre point de vue. « Nous espérons, écrivent-ils à l'archiduc Matthias, qu'ainsi qu'il a plu à V. A. de prester les oreilles aux susdicts moines, il plaira aussy à icelle entendre les justes remonstrances, non pas d'une seule ville, de laquelle toutefois les requêtes fondées en raison devraient être préférées à la demande mal fondée de plusieurs moines, mais de plusieurs villes et provinces, lesquelles, par la rivière, l'Escaut, envoient et reçoivent respectivement leurs marchandises et autres choses nécessaires... » Ils exposent que les ennemis de la patrie, surprenant ledit lieu d'Eenaeme, « y pourraient facilement interrompre et empêcher le commerce, et incommoder aussi les pays de Flandre, Alost, Tournesis, Hainaut et autres, comme tous ingénieurs et gens s'entendant en matière de fortifications le jugent et démontrent bien clairement. Et comme tant de maisons de pauvres bourgeois ont été et sont encore démolies pour la fortification et conservation des bonnes villes, d'autant qu'on a plus estimé l'utilité publique que l'intérêt

des particuliers, ils espèrent que Son Altesse ne trouvera pas mauvais que, pour prévenir toutes mauvaises entreprises, on passe outre à la complète démolition... » Il ne s'agissait plus d'une question de libre exercice de la religion, mais de liberté commerciale, de la destination du fleuve, de l'intérêt du pays.

L'abbé répond : « ...Si pour estre le dit cloistre assis sur la rivière de l'Escaut, l'on voudrait inférer la démolition d'iceluy importer au bien public, aussy par semblable raison on devrait en faire autant de plusieurs autres cloistres et maisons aussy assis au long des rivières... » Sur quoi Guillaume de Nassau lui délivre des lettres de sauvegarde et le renvoie à l'archiduc Matthias, qui enfin arrête la démolition.

Vers ce même temps on avait enlevé les plus beaux chênes et autres arbres de l'abbaye, pour les employer aux fortifications d'Audenarde et « à étancher la rivière. »

La capitulation d'Audenarde fut signée le 5 juillet 1582. L'abbé Gabriel Baqué, après quatre ans d'absence, s'étant mis en route pour se rendre au refuge d'Audenarde, mourut subitement à Etichove, en apprenant la désolation de son abbaye.

Son successeur, Warlusel, se fait autoriser à vendre des biens pour le payement des dettes et la reconstruction de l'abbaye. Mais, par une pièce du 24 septembre 1584, ses religieux se plaignent amèrement de ce que les fonds provenant de la vente des immeubles n'étaient pas employés confor-

mément aux conditions des lettres d'octroi ; que les fréquents voyages de l'abbé causaient de grandes dépenses à la maison, privée de ressources ; que la situation financière ne devait pas lui permettre de tenir table à part avec sa famille et ses amis, et que les dépenses de ce chef dépassaient ce que coûtait l'entretien de toute la communauté, etc.

La même année, le capitaine Rockelfinger est condamné à payer une rente annuelle à l'abbaye en réparation du dommage qu'il lui avait causé, rente qui ne fût jamais acquittée.

Jacques de Lannoy fut le 35e abbé (1588-1593). Il était un des plus jeunes membres de la communauté.

« Depuis la dispersion des moines de 1578, la règle cénobétique n'avait plus été observée. Sous la sage administration du nouvel abbé, l'ordre fut ramené, et la communauté rétablie dans le refuge la *Rame* d'Audenarde. »

La nomination de son successeur, Rodoan, ancien chanoine de Saint-Bavon, souleva d'interminables contestations. Il gouverna la communauté jusqu'en 1616, et lui rendit en partie sa prospérité.

A la mort de Rodoan, les archiducs Albert et Isabelle écrivent :

« ...Scavoir faisons que nous consentons et requérons que, procédans à l'élection de votre futur abbé, vous élisiez et acceptiez et receviez en icelle dignité Messire Hughes d'Enghien comme personne acceptable et à nous agréable, et permettons de pouvoir sur ce obtenir de notre Saint-Père le Pape, de l'Evesque diocesain ou autre supérieur

qu'il appartiendra, les bulles apostoliques et provisoire de confirmation à ce requises, etc. »

Le droit d'élection directe était supprimé. On se livra à un simulacre d'élection le 14 octobre 1616. Hughes d'Enghien eut toutes les voix.

En 1637, le 38e abbé, Pierre-Ernest Garnier, fut désigné en la même forme, par le roi Philippe. « A cette époque, dit Beaucarne, commença à se déclarer la jalousie des évêques contre les immunités spirituelles obtenues par l'orde de Saint-Benoît, au moyen desquelles les moines de cet ordre échappaient à leur juridiction pour ne reconnaître que celle du Pape. L'archevêché de Malines, qui n'avait pas réussi, à l'avènement de Ch. de Rodoan, à incorporer l'abbaye d'Eenaeme, convoitait toujours le riche patrimoine de cet établissement... »

« L'abbé Garnier établit pour règle qu'à l'avenir les novices paieraient une somme de 1750 florins de Brabant, pour frais de la prise d'habit et de la profession, dont 695 florins pour le costume et l'ameublement, et 1055 florins pour le dîner de 26 couverts à donner aux parents et amis. Pour justifier ce dernier chiffre, l'abbé allègue que le Magistrat d'Audenarde avait offert à F. Warnier, hôtelier, *Au Singe,* une somme de 800 florins pour le banquet à donner aux commissaires chargés de renouveler la loi, et que Warnier avait trouvé cette somme insuffisante. »

Des désordres éclatent au sujet de l'installation du prieur de Loose; on en vient aux violences et aux menaces. « Quelques heures après cette scène

de désordre, dit Beaucarne, on aperçut le feu dans la demeure du prieur et en peu d'instants l'édifice fut consumé par les flammes, qui faillirent embraser l'église et le cloitre. »

Le Conseil de Flandre commit son Procureur général pour se rendre sur les lieux, et celui-ci installe, par les ordres du roi, le nouveau prieur (novembre 1656).

« Quelques temps après, l'abbé Garnier ayant demandé au roi l'autorisation de faire un emprunt pour payer des dettes urgentes, François Van Wervicke parvint à intercepter les lettres d'octroi et refusa de les rendre. Il avait, avec quelques-uns de ses collègues, organisé une conspiration contre son chef spirituel. Celui-ci se vit forcé de recourir au Roi et de demander l'autorisation de mettre Dom Wervicke et ses complices en arrêts dans la prison claustrale, et de requérir l'intervention du Président du Conseil de Flandre pour faire rendre les lettres interceptées. »

Le successeur, Antoine de Loose, originaire de Bruxelles, était d'une intelligence supérieure et d'une rare ténacité au travail. « C'est de son administration, dit l'auteur, que date la réorganisation complète de l'abbaye; il rétablit la discipline intérieure et publia de nouveaux règlements. Rien n'échappait à sa vigilance; il rédigea en même temps des instructions pour l'administration temporelle de la maison, pour l'exploitation des bois, des terres et des prairies. Il avait constamment à son service des géomètres, des peintres et des sculpteurs... »

Un jour le religieux Fr. Van Wervicke lança à l'abbé de Loose, du haut d'une tribune, une grosse pierre qui faillit le tuer : il fut condamné de ce chef à faire confession générale dans le couvent des Alexiens à Gand, où il avait été transporté, à s'y livrer pendant quatre semaines à des exercices spirituels, selon les instructions de son confesseur, à jeuner au pain et à l'eau les mercredis et vendredis, et à y rester détenu jusqu'à ce qu'il plairait à son abbé de lui désigner une autre demeure (1657).

Les sucesseurs De Smet (1682), Van Busleyden (1703), Reyngodt (1707) ont fréquemment à s'occuper, dans des réunions synodales ou autrement, des désordres qui éclatent dans d'autres abbayes bénédictines, entre autres à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand (1682) [1], ou de questions de compétence, de privilèges, et d'exemption. Et il en est de même sous Cassina de Boulers (1734).

L'abbé Charles de Collins (1745-1780) favorisa la fondation d'une société pour la recherche et l'exploitation de la houille dans la forêt d'Eenaeme. L'emplacement de la bure fut choisi à l'aide de la baguette divinatoire ; les travaux de forage commencés en mars 1767 furent continués jusqu'à la fin de 1768 et, après une forte dépense, furent abandonnés.

L'abbé de Collins avait tenu « une maison princière qui était renommée dans la Belgique entière

[1] Voir dans l'*Abbaye de Saint-Pierre*, par Ed. De Busscher, p. 150 le décret du 6 février 1683.

pour la splendide hospitalité qu'on y exerçait; il occupa un haut rang à la Cour et siéga dans les conseils de l'Impératrice Marie-Thérèse. »

Son successeur Philippe de Locquenghien fut le dernier abbé.

En 1784 le procureur général des Flandres l'avertit de l'intention de supprimer les tonlieux et autres droits privés pesant sur le commerce et le transit, ce, en indemnisant les propriétaires pour autant qu'ils seraient fondés en titre valable et légitime; et il le requit de produire endéans les quinze jours les titres en vertu desquels il percevait des tonlieux au village d'Eenaeme, et de fournir des relevés du produit de ces droits par année commune.

Néanmoins rien ne fut innové. Les droits se percevaient encore en 1793 et 1794. Des bâteliers d'Ostende, transportant de l'eau de vie, payèrent à l'abbaye, de ce chef, après contestation, en 1794, la somme de 551 florins de Brabant.

Les religieux du monastère d'Eenaeme avaient été expulsés en 1792, lors de la première invasion française. Ils rentrèrent au mois de mars de l'année suivante, après la bataille de Neerwinde. Toutefois, l'abbé de Locquenghien, ne se croyant plus en sûreté, était parti pour Cologne. Il revint en août 1795 à Eenaeme, et y mourut quelques jours après son retour.

Peu de temps après la communauté fut dispersée définitivement.

Les biens immeubles de l'abbaye furent mis en vente comme domaines nationaux, le 10 Pluviose

an V; l'enclos de l'abbaye, avec les terres et prairies qui avaient été exploitées par le couvent, ensemble une trentaine d'hectares, furent adjugés à M. Paulée-Dervaux à Douay, au prix de 150,000 fr. payables en assignats. L'acquéreur chargea un architecte d'Audenarde, Vanden Hende, de démolir tous les bâtiments du couvent et l'église; il ne laissa subsister que la maison prévotale. Il y eut par suite de cette démolition un tel encombrement de pierres bleues, qu'on construisit des fours pour les convertir en chaux, qui fut vendue aux agriculteurs des environs.

D.

LES

ARTISTES DU WURTEMBERG,

LEUR VIE ET LEURS ŒUVRES[1].

M. Wintterlin, l'auteur du charmant volume que nous annonçons est conservateur de la Bibliothèque royale de Stuttgart. La plupart des études qu'il réunit aujourd'hui ont paru, en leur forme première, les unes dans l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, les autres dans le *Schwäbische Merkur*; complétées et enrichies, augmentées d'aperçus et de renseignements nouveaux, elles composent actuellement un recueil où se retrouve le mouvement artistique du Wurtemberg depuis plus de deux siècles.

Ce qui constitue le principal intérêt de l'œuvre et en forme pour ainsi dire le centre, c'est le spectacle auquel nous fait assister l'auteur à l'époque de la rénovation de l'art, qui s'accomplit dans le Wurtemberg comme dans toute l'Europe occidentale, vers la fin du dix-huitième siècle.

[1] Dr A. Wintterlin, *Württembergische Kunstler in Lebensbildern* (Stuttgart, 1895).

Le Wurtemberg formait alors un duché que gouvernait un prince éclairé, le duc Charles-Eugène, en même temps comte de Montbéliard. Le duc Charles fonda successivement une Académie des Beaux-Arts, qui fut absorbée par l'Académie militaire, et finalement l'institution qui, sous le nom de *Karlschule,* prit la direction de l'enseignement artistique dans le pays. Des artistes distingués furent appelés de l'étranger : *Harper,* un berlinois, *Guibal,* un lorrain, qui fut l'élève de *Raphaël Mengs, Le Jeune,* un Belge, né à Bruxelles en 1721. L'intelligente initiative du duc fut récompensée : l'enseignement porta ses fruits, une école se forma et bientôt l'on compta à Stuttgart un groupe d'artistes de réelle valeur, que domine la figure d'un maître, le sculpteur *Dannecker.*

L'époque et les hommes, Dannecker surtout, sont faits pour inspirer un historien de l'art, et l'on conçoit sans peine que M. Wintterlin leur ait appliqué la finesse de son esprit et sa curiosité d'érudit et d'artiste.

« A tout seigneur, tout honneur : » parcourons immédiatement les pages consacrées à Dannecker. Son Ariane notamment a une renommée universelle; plus peut-être qu'aucune autre œuvre moderne, elle donne l'idée de la statuaire antique; elle est impersonnelle à ce point et si fort en dehors de notre temps, qu'on la croirait inspirée par une âme toute pénétrée encore des dieux de l'Olympe. Les qualités natives de l'artiste ne suffisent point à rendre compte du phénomène; incontestablement ici, le milieu et le moment ont

concouru à dégager entièrement cette puissante individualité. Grâce à M. Wintterlin, on voit agir successivement toutes les influences sous l'empire desquelles s'est épanoui le génie propre de Dannecker : ses premières leçons à Stuttgart, qui l'engagent dans les voies ouvertes par Winckelman et Lessing; son séjour à Paris et à Rome, à Rome surtout, où par *Canova* il reçoit une initiation nouvelle ; ses relations avec *Gœthe,* avec *Herder,* avec *Schiller,* qui précisent dans son esprit les conditions de son art.

Ce que furent ses relations et l'action qu'elles exercèrent, un incident caractéristique rapporté par M. Wintterlin permet d'en juger. Gœthe vint à Stuttgart en 1797 ; il ne quitta point Dannecker; ce séjour fut une fête pour les deux grands esprits. Une lettre de Dannecker écrite immédiatement après le départ de Gœthe témoigne de l'impression que cette visite a laissée en lui : « Gœthe m'a exprimé des pensées qui demeurent en moi comme des lois de l'art; que je suis heureux de les avoir entendues dans sa bouche ; j'en avais vaguement conscience, mais je n'en étais point en état de les traduire. » C'est ainsi que par son commerce avec le grand païen, Dannecker affinait sa conception de la beauté. Il faut ajouter que Gœthe ne se félicita pas moins de son séjour à Stuttgart et qu'il adressa à Dannecker un compliment dont celui-ci fut touché au dernier degré : « J'ai vécu auprès de vous des jours pareils à ceux que j'ai vécus à Rome. »

Le volume contient des détails non moins atta-

chants au sujet des rapports de Dannecker avec Schiller ; mais nous devons nous borner et nous y renvoyons le lecteur.

Chose bien digne de remarque, l'idée élevée que Dannecker se faisait de son art éclate à chaque page ; il faut lire celle où l'auteur conte l'arrivée de Canova à Stuttgart en 1815 pour se figurer l'exaltation dont une âme d'artiste peut se trouver possédée devant les chefs-d'œuvres de la statuaire grecque. Lord Elgin avait rapporté d'Athènes les statues et les bas-reliefs du Parthénon et du temple d'Egine ; Canova court à Londres, il est transporté ; il faut qu'avant de reprendre le chemin de Rome, il communique son enthousiasme à son ami ; le voici auprès de Dannecker : « l'idée que je me faisais de l'art grec s'est absolument confirmée ; quiconque ne connaît point ces chefs-d'œuvre ne sait point ce qu'est l'art grec véritable. Dans ces admirables statues qu'Athènes a perdues et que maintenant possède l'Angleterre, tout est la nature même, tout est vérité ; c'est de la chair ; c'est de la vraie, vraie vérité. » On croit assister à la scène, on entend à son tour Dannecker : une biographie formée de pareils traits acquiert un singulier relief.

Nous ne ferons point ici l'énumération des diverses œuvres de Dannecker ; M. Wintterlin les passe en revue l'une après l'autre, les appréciant avec une admiration qui n'exclut pas la mesure, exprimant souvent l'impression directe que la vue même de l'œuvre suscite en lui, pour communiquer plus vivement sa pensée ; ainsi nous montre-

t-il Ariane arrachée à la douleur que lui cause l'abandon de Thésée et déjà émue du sentiment qui éclate en son divin fiancé, mollement transportée par la panthère consciente et fière de son précieux fardeau.

Ne l'oublions point cependant : à côté du Dannecker tout pénétré de l'art antique, il y a un Dannecker qui s'est inspiré d'un autre idéal, mais avec un moindre succès, son biographe n'hésite pas à le reconnaître : c'est sous cette inspiration notamment qu'il exécuta la statue colossale du Christ, qui se trouve à Saint-Pétersbourg, à laquelle il s'appliqua avec l'ardeur qui est sa caractéristique, travaillant, le Nouveau Testament ouvert devant lui, et mettant huit années à achever son œuvre. A cette phase particulière se rattachent quelques pages où M. Wintterlin signale incidemment l'influence qu'exercèrent pendant une certaine période sur Dannecker les frères *Boisserée*, qui vinrent résider à Stuttgart vers 1829. Ces Boisserée possédaient une remarquable collection de maîtres anciens, allemands et flamands, aujourd'hui, si nous ne nous trompons, à la pinacothèque de Munich ; bientôt liés avec Dannecker, ils le poussèrent dans le sens de leurs préférences, attaquant avec intelligence et entrain les théories classiques du maître ; mais, comme l'observe M. Wintterlin, les yeux de Dannecker avaient été fixés trop longtemps sur la Grèce pour qu'il put la déserter jamais ; c'est avant tout aux inspirations qu'il y a puisées que Dannecker doit la renommée qu'il a conquise : sa Psyché, son Ariane, sa nymphe

demeureront toujours ses productions les plus pures.

Nous disions tantôt qu'en vue d'imprimer une direction nouvelle à l'enseignement dans son école des Beaux-Arts, le duc Charles-Eugène avait fait appel à des artistes étrangers et que parmi ceux-ci se trouvait un Belge, Le Jeune. M. Alphonse Wauters, notre savant historien, a consacré à Le Jeune, dans la biographie nationale, une notice que M. Wintterlin, dont les informations sont si complètes, n'a pas manqué d'utiliser. Le Jeune s'était fait connaître à Rome : il avait attiré sur lui l'attention par plusieurs œuvres de mérite, notamment par l'exécution du mausolée du cardinal de la Trémouille dans l'église de Saint-Louis. Recommandé au duc Charles, il devint son sculpteur en titre en 1753 et fut chargé du cours de sculpture dès la fondation de l'école des Beaux-Arts en 1761. La destinée de cet artiste présente un côté assez mystérieux : fort en renom, jouissant de la faveur du prince, ayant multiplié dans les résidences ducales, les œuvres de son ciseau, on le voit, après un séjour de vingt-cinq ans à Stuttgart, s'en retourner sans raison apparente dans son pays et s'y éteindre presque dans le dénûment: « Le premier janvier 1791 a été enterré dans notre cimetière sous forme de petit convoi sans messe Pierre-François Le Jeune, mort le 30 décembre 1790, à minuit, célibataire. » Ce sont les termes de son acte de décès, dressé à Saint-Gilles, que M. Wauters a retrouvé. M. Wintterlin cite ses œuvres principales que l'on voit

encore au château de Stuttgart et au palais de Louisbourg, entre autres les statues colossales d'Hercule et de Minerve, la statue d'Apollon, sans compter la statue en pied du duc Charles et le buste de Voltaire. M. Wintterlin le considère comme l'un des plus remarquables précurseurs de la renaissance classique et il ajoute justement que ce qui démontre suffisamment son mérite, ce sont les élèves qu'il a formés, au premier rang desquels figurent Scheffauer et Dannecker.

Nous ne savons si le fait a déjà été mis en lumière, mais il est acquis aujourd'hui : c'est un Belge qui a été le premier maitre de Dannecker.

Circonstance importante, ce fut précisément alors que Dannecker suivait les leçons de Le Jeune que, pour la première fois, il fit pressentir en lui le grand artiste. Le concours de sculpture de 1777 est demeuré célèbre ; le sujet proposé était celui-ci : Milon de Crotone attaqué par un lion, alors qu'il a les mains retenues déjà entre les deux parties de l'arbre qu'il a voulu séparer. L'œuvre de Dannecker fut couronnée. Les juges du concours étaient Guibal, alors directeur de l'école, et Le Jeune ; un des concurrents, qui s'illustra également, *Scheffauer*, protesta contre la décision ; les juges maintinrent énergiquement leur appréciation ; Guibal entendit même la défendre par écrit et il en consigna la justification dans un exposé que M. Wintterlin reproduit, sinon dans l'original français qui parait perdu, du moins dans la traduction qu'en a donné la Répertoire de littérature du Wurtemberg publié par Schiller. Il est inté-

ressant d'y constater avec quelle sureté de coup d'œil, Guibal et Le Jeune ont discerné chez Dannecker, alors âgé de 19 ans, une supériorité que l'avenir devait consacrer avec éclat.

Les indications que nous empruntons à M. Wintterlin au sujet de la vie et des œuvres de Dannecker permettront au lecteur, nous l'espérons, de se former une idée du volume lui-même. Les autres parties du recueil sont écrites dans le même esprit et abondent, comme la biographie de Dannecker, en aperçus ingénieux et en détails faits pour captiver. L'auteur a fouillé *con amore* dans le précieux dépôt dont il a la garde. Son ouvrage contient quarante études dont vingt-deux concernent des peintres, sept, des sculpteurs, six, des architectes, cinq, des graveurs; le groupe est nombreux et témoigne de la vitalité de l'art dans le Wurtemberg; les noms que nous avons cités suffiraient à la démontrer, on peut y ajouter ceux de *Wächter* et de *Schick*, de *Louise Simanowitz*, dont le souvenir est associé à celui de Schiller, ceux de *Wagner*, le sculpteur, et de *Leins*, l'architecte, dont la notoriété à pris également un large essor.

Ces études, on l'a compris ne s'adressent point exclusivement aux artistes; tout esprit cultivé, sensible aux choses de l'art, y trouvera de quoi faire sa moisson; l'auteur ne se borne point d'ailleurs à placer les physionomies qu'il dessine dans le milieu où elles ont pris leur caractère définitif, il suit ses modèles partout où leur éducation ou leurs voyages les mènent : sa fantaisie d'érudit a pu ainsi se donner pleine carrière et offrir du

même coup des aspects variés à ses lecteurs. Nous voici par exemple en Italie en 1599 avec le duc règnant de Wurtemberg et sa suite, où l'on distingue son organiste et son architecte ; celui-ci, *Henri Schickhardt*, a le relief des hommes du seizième siècle ; on le voit chevaucher en notant ses impressions et en les illustrant : les monuments, les travaux d'art, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les mœurs, les incidents de la route, le paysage, tout l'intéresse et il consigne tout au crayon et à la plume dans son album, si bien que le voyage accompli, impressions et dessins sont publiés et parraissent l'an 1602 à Montbéliard et l'an 1603 à Tubingue. Plus de deux siècles après, nous suivons à son tour en Italie le peintre *Gegenbauer*, l'auteur des remarquables fresques qui décorent la résidence royale à Stuttgart. Rome apparaît dans sa physionomie mouvementée et sa vie cosmopolite : les anglais opulents coudoient les artistes de tous pays ; lord Talbot s'y rencontre avec Thorwaldsen ; le cardinal Wealth court les ateliers et achète les œuvres ; Grégoire XVI fait à Gegenbauer l'honneur de prendre l'une de ses madones pour un Raphaël ; les esquisses de M. Wintterlin sont en vérité des sujets tout prêts pour plus d'un joli tableau.

L'exécution matérielle du volume est excellente ; vingt-et-une gravures sur bois l'illustrent très élégamment, sans compter que, sur la couverture, la nymphe de Dannecker, en ses lignes pures, révèle la pensée qui domine le livre et annonce l'hommage qu'y reçoit le maître.

L.

RENÉE DE FRANCE,

DUCHESSE DE FERRARE[1].

L'étude de l'histoire est pleine de charmes pour les hommes qui aiment à suivre dans un vaste horizon la marche et les évolutions de certains événements. Il en est qui présentent un intérêt tout particulier, offrant à l'érudition une mine inépuisable, où en poursuivant le filon des fouilles historiques, on découvre sans cesse de nouvelles et précieuses veines. L'histoire de la Réforme est de ce nombre et le remarquable ouvrage que M. Rodocanachi vient de consacrer à Renée de France est encore une preuve de ce que nous avançons ici.

Renée de France, fille de Louis XII, roi de France, et d'Anne de Bretagne, naquit à Blois le 25 octobre 1510. « Cette petite princesse était née avec un esprit tout de feu, et parut sage et spirituelle à un âge où les enfants ont peine à écrire. » Notre but n'est pas de suivre pas à pas son savant historien, de résumer toutes les péri-

[1] *Une protectrice de la réforme en Italie et en France. Renée de France, duchesse de Ferrare*, par E. Rodocanachi. Paris, Paul Ollendorff, in-8°, 1896, 573 pages.

péties de cette existence si orageuse et si tourmentée, nous nous bornerons à mettre en relief quelques épisodes de nature à faire connaître et apprécier son caractère et le rôle qu'elle a joué dans les luttes religieuses du XVI^e^ siècle.

Devenue la femme d'Hercule II, duc de Ferrare, — alliance précieuse aux yeux de François I^er^, qui croyait trouver en ce prince un auxiliaire important pour la réalisation de ses convoitises sur le duché de Milan, — Renée ne tarda pas à se montrer favorable aux Huguenots plutôt par diplomatie d'abord que par sympathie, convaincue qu'elle servait ainsi les intérêts de la France, dont les réfugiés répandaient au loin les idées et minaient l'autorité du Saint-Siége, hostile alors à sa patrie.

De toutes les cours italiennes, celle de Renée offrait aux réfugiés français l'asile le plus sûr, c'est ce que comprit Clément Marot, lorsque obligé de se retirer de Nérac, où l'avait accueilli Marguerite de Valois, il se rendit en Italie, emmenant avec lui son fils, alors âgé de quinze ans, et plusieurs autres Français bannis également pour cause d'hérésie. Renée lui donna l'hospitalité et ne tarda pas à subir son influence. Elle le prit même à son service en qualité de secrétaire. Marot annonça aussitôt à ses amis, dans un gracieux badinage sur le nom de la princesse, qu'il avait changé de dame :

Mes amis, j'ai changé ma dame,
Une autre a dessus moi puissance,
Née deux fois de nom et d'âme,
Enfant de roi par sa naissance,
Enfant du ciel par connaissance.

Selon son habitude il devint amoureux de toutes les demoiselles d'honneur de Renée et le leur dit à toutes. Mais il n'en resta pas là : son esprit de critique, son zèle de néophite, son ardeur de sectaire le poussèrent à transformer la Cour de Ferrare en un foyer de protestantisme. Elle fut bientôt le rendez-vous de ceux qui fuyaient la France, pour cause de religion et qu'unissait la haine de l'ancien ordre des choses. Le Saint-Siège s'en alarma et fit des représentations énergiques au duc.

Sur le bruit de l'accueil bienveillant réservé par Renée à ses partisans, Calvin résolut de se rendre à Ferrare. Il eut avec cette princesse plusieurs entretiens sur des points de religion. Avait-il l'intention d'y fonder par un coup de main hardi le gouvernement qu'il établit quelques années plus tard à Genève et d'entraîner ensuite le reste du pays? Il est impossible de rien préciser à cet égard.

Des tiraillements continuels, de graves dissensions existaient entre le duc et Renée. Ils provenaient en partie de la divergence de leur manière d'agir en politique, en partie aussi en matière de religion. Le duc était resté catholique. La visite que fit à Ferrare en 1543, le Pape Paul III fut un événement considérable qui eut beaucoup de retentissement en Italie et plus encore en France, car on crut y voir la confirmation de l'alliance du duc avec les ennemis du roi et la fin des querelles qui avaient divisé le Saint-Siège et la famille d'Este.

Cependant Calvin, qui avait fixé le siège de son gouvernement à Genève, n'avait perdu de vue ni Ferrare, ni sa duchesse. D'ailleurs il était urgent d'après lui d'agir pour contre-carrer les entreprises d'un fort habile homme, qu'Hercule avait imposé, disait-on, comme aumônier à Renée. C'était Richardot[1], qui plus tard devint évêque d'Arras et devait jouer un rôle important dans les affaires des Pays-Bas. Mais les craintes de Calvin n'étaient pas fondées. La duchesse semblait plus que jamais, peut-être il est vrai à son insu, entraînée dans la voie du calvinisme. Le parti de la réforme prenait corps à Ferrare et l'activité littéraire qui y régnait depuis le commencement du siècle en favorisait singulièrement le développement. Il se répandit à Modène et à la Mirandole.

Chaque jour était allée en s'aggravant la divergence entre les idées, les sentiments, les aspirations d'Hercule et de Renée. Le duc devenait toujours davantage l'instrument du Saint-Siège; sa femme ne cachait plus maintenant ses sympathies pour les hérétiques, et ce qui était plus grave, pour l'hérésie. C'est alors qu'on se décida à user de moyens extrêmes. Renée fut traduite devant le tribunal de l'Inquisition et condamnée à être enfermée au *Vieux château*. Un lugubre souvenir

[1] Le jugement si sévère que M. Rodocanachi porte sur ce prélat, nous semble empreint d'une certaine exagération. Le prévot Morillon affirme « qu'il était, quoiqu'on en ait voulu dire, un grand et excellent personnage en doctrine et en conseil. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'il était un peu mondain et pusillanime, mais il était de bon cœur et entier. »

planait sur ce palais. C'est dans une de ses cours qu'un ancêtre du duc, Nicolas III, avait fait décapiter sa femme, la belle Parisina, une Phèdre italienne dont Byron a chanté l'infortune. Mais cette détention ne dura guère. Renée fut bientôt rendue à la liberté et rétablie dans ses honneurs. Elle n'en conserva pas moins un vif ressentiment de l'affront qu'elle avait subi.

Les relations de la duchesse avec M. de Pons, son confident, avec la *poétesse* Vittoria Colonna, avec Olympia Morata, l'institutrice de ses enfants, sont autant d'épisodes du plus vif intérêt, qui nous initient aux intrigues ourdies dans les petites cours d'Italie au XVI^e^ siècle et dont le dénouement fut si souvent tragique.

A cette époque, l'Église catholique, sous la main énergique de Paul IV, devint militante. L'Italie fut la première à ressentir les effets de cette modification dans la conduite du Saint-Siège. Les exécutions se multiplièrent au Sud comme au Nord. Il y en eut de terribles. Aussi advint-il que, privée de ses chefs, la Réforme en Italie ne tarda pas à disparaître sans laisser de traces.

Aux Pays-Bas, en France, sectaires et catholiques ne reculaient devant aucun excès.

Cependant l'esprit se repose de tant d'horreurs en rencontrant, au milieu des déchirements des factions, de ces natures d'élite qui par leurs grandes qualités relèvent et honorent l'humanité. La duchesse Renée conserva toujours la même ligne de conduite envers les catholiques et les

protestants, leur témoignant en apparence une égale sympathie. Elle allait même jusqu'à donner des aumônes aux religieux et aux moines qui passaient par Ferrare ; elle faisait des largesses aux prédicateurs catholiques et pourvoyait aux dépenses du culte ; son fils Alphonse ayant échappé à la mort dans un tournoi, elle écrivit au cardinal de Mantoue, lui demandant de faire célébrer des actions de grâces dans toutes les églises du duché.

Après la mort de son mari, Renée prit les rênes du gouvernement et l'exerça avec « un esprit tout viril » jusqu'au retour de son fils Alphonse que ses charges à la cour de France retenaient à Paris. Dès lors elle n'était plus que duchesse-douairière. Fatiguée des avanies qu'elle avait dû subir et dont elle pouvait encore être la victime, elle résolut de retourner dans sa patrie, bien que le nouveau Pape Pie IV, dont la mansuétude était extrême, la comblât de marques de bienveillance [1] et l'engageât à rester. Calvin était du même avis, sa présence en Italie pouvant profiter au parti dont elle était le seul soutien dans ce pays. Mais Renée qui avait compris que sa présence serait un embarras à la cour de Ferrare, mit son projet à exécution, et après un voyage, pendant lequel les témoignages de sympathie lui furent prodigués, elle entra le 10 novembre 1560 dans Orléans. On la logea au palais, on la traita vraiment en fille de roi. Souveraine dans sa seigneurie de Montargis, une nouvelle existence s'ouvrait devant elle.

[1] Nous nous souvenons, lui disait-il, dans un bref, de ta dévotion envers Nous et envers le Siège apostolique.

La France allait être livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Le pape Pie IV et Calvin avaient donc eu grandement raison de dissuader Renée de rentrer dans sa patrie. « Le gouvernement, lui avait dit le réformateur, auquel on prétend vous mêler est aujourd'hui si confus que tout le monde en crie alarme et vous allez vous fourrez en telle confusion, c'est manifestement tenter Dieu. » Renée aurait voulu s'interposer entre les partis, jouer le rôle de médiatrice, qui convenait si bien à son caractère et à son tempérament, mais cette illusion fut de courte durée, que pouvait-elle en effet au milieu de tant de passions? Elle quitta la cour.

Dès son arrivée à Montargis, elle se déclara protestante et fit de sa seigneurie un lieu de refuge et la terre de prédilection de tous ceux qui suivaient la doctrine de Calvin. Encore enfant, Agrippa d'Aubigné — qui devint plus tard à la fois le poète, le soldat et le diplomate de l'âge héroïque du protestantisme — se sauva auprès d'elle. Pris dans une embuscade de reîtres catholiques, condamné à mort par un inquisiteur, délivré de prison par la pitié d'un de ses géoliers, il courut jusqu'à Montargis où il vint tomber poudreux, hors d'haleine aux pieds de la duchesse de Ferrare [1].

Catherine de Médicis gouvernait alors la France[2].

[1] Paul de Saint-Victor, *Hommes et Dieux*, p. 424.

[2] Complètement éclipsée par la faveur de Diane de Poitiers, elle n'avait eu pendant le règne de Henri II aucune influence sur la politique. A l'avènement de Charles IX, les choses changèrent de face et Catherine devint de fait la Souveraine de la France.

C'était la duplicité au pouvoir[1], c'était le contre-pied de la politique, que voulaient faire prévaloir le chancelier de L'hôpital et Renée. Cette princesse, conformément à son système, ménageait le parti catholique et ne se montrait pas exclusive dans ses faveurs. Plusieurs communautés religieuses du Gatinais virent leurs privilèges confirmés et accrus par elle. Cette manière d'agir exaspérait les sectaires de la Réforme et les exaltés ne se faisaient pas faute d'attaquer violemment la duchesse. Quant à elle, elle ne se souciait que de faire régner la paix en France et d'y établir la liberté de conscience, voire même la liberté du culte. Le chancelier était imbu des mêmes idées.

La tolérance de la duchesse de Ferrare était extrême : distribuant à la fois des aumônes aux moines de la France et aux pasteurs de la Suisse. Aussi sa situation était si supérieure aux partis, qu'il lui était possible de faire ce que d'autres n'auraient pas osé tenter. En pleine réaction contre les Huguenots, elle établit à Montargis un collège destiné à instruire les enfants des réfugiés. Elle y appella des professeurs renommés. Agrippa d'Aubigné fut au nombre des élèves et à en juger

[1] Pour la réalisation de ses projets, Catherine trouvait dans ses demoiselles d'honneur des auxiliaires d'une incomparable habileté. Milice galante et aguerrie, ces diplomates en jupon triomphaient de toutes les résistances. « En se servant de M^lle^ de Rouet, dit M. Hector de la Ferrière (*Trois amoureuses au XVI^e^ siècle*, p. 71) elle avait gouverné à son gré le faible roi de Navarre; pour dominer Condé elle avait en réserve une auxiliaire non moins belle et d'une trempe encore plus forte, Isabelle de Limeuil. »

par les livres dont ils se servaient, les études devaient y être très fortes.

Les fluctuations de la politique, si ondoyante, de Catherine de Médicis produisaient leurs désastreux effets jusque dans la seigneurie de Montargis :

« Néanmoins, dit M. Rodocanachi, au milieu de cette agitation et de ce déchaînement de haines, Renée réussissait à maintenir la paix à Montargis, et ce n'est pas une médiocre preuve de son habileté comme aussi du prestige dont l'entourait le souvenir du bon roi Louis XII que de la voir se tirer de difficultés telles que les plus profonds et les plus énergiques politiques de la cour se reconnaissaient impuissants à en triompher. »

La situation de la France s'empirait de jour en jour et devenait de plus en plus tendue.

Dès le début de la guerre civile protestants et catholiques, avaient rivalisé d'excès. Montluc en Guienne, le baron des Adrets en Dauphiné, ces sanglantes personnifications du parti de l'orthodoxie et du calvinisme, avaient prouvé que les passions religieuses sont aussi fécondes en trahisons qu'en cruautés. C'étaient là les sinistres avant-coureurs de l'horrible massacre de la saint Barthélemy. La duchesse se trouvait en ce moment à Paris où elle était venue avec ses demoiselles d'honneur pour assister aux noces du roi de Navarre et de Marguerite de Valois. Quand on se mit à la recherche des Huguenots par toute la ville et jusque dans les faubourgs, la Cour avait eu le temps de faire protéger sa demeure, c'est

à cette intervention qu'elle dut son salut (1572).

Dans ses *Tragiques*, Agrippa d'Aubigné, auquel comme nous l'avons vu plus haut, Renée avait donné asile, stigmatise et peint en traits de sang cet affreux et exécrable attentat. « Son tableau de la saint Barthélemy, dit Paul de Saint-Victor, a l'horreur de la tuerie qu'il retrace. Le glas du tocsin, les cris des meurtriers, le râle des victimes, le pétillement des arquebusades, se répercutent dans des vers haletants, et comme essoufflés de colère. Le meurtre est partout dans l'alcôve comme dans la rue, il vient surprendre la volupté en flagrant délit [1]. »

Aussitôt que les portes de Paris, qui avaient été tenues fermées pendant huit jours sous divers prétextes, furent rouvertes, Renée se hâta de fuir les lamentables scènes, qui se renouvelaient sans cesse sous ses yeux. Elle arriva à Montargis le 31 août. La maladie, les continuels soucis, les chagrins avaient profondément miné sa santé. Elle ne fit plus que languir, et mourut le 15 juin 1575. La duchesse à peine expirée, la possession de la Seigneurie de Montargis donna lieu à un conflit entre Alphonse II, duc de Ferrare, son fils, et sa fille la duchesse Anne de Nemours, qui en obtint l'usufruit, sa vie durant. Le fief devait faire retour ensuite à la Couronne.

Renée de France a-t-elle été, ainsi que la représentent certains écrivains, la protectrice des arts et des sciences? Il est permis d'en douter « les

[1] *Hommes et Dieux*, p. 432.

artistes, dit M. Rodocanachi, dont elle se plaisait le plus à rémunérer le talent, étaient les musiciens. Quant à ses nains, ils semblent avoir été sa grande préoccupation en ces années de vie triste et retirée, elle les costume avec soin et magnificence. Mais tandis qu'elle prodigue ses faveurs à des bouffons et à des saltimbanques, il n'est presque jamais fait mention dans ses registres soit d'un peintre, soit d'un sculpteur, soit d'un graveur de talent. »

Le duc Hercule, son mari, sans se montrer un Mécène, favorisait davantage les artistes. Il fit venir à sa Cour, entre autres, et y traita généreusement Guillaume Boides, de Malines, et Lucas Cornelis, un autre Belge. Il encouragea aussi les peintres et les sculpteurs ferrarais assez nombreux à cette époque; sa bienveillance était la même à l'égard des écrivains et des poètes. C'est ce prince qui fit l'acquisition de la statue colossale d'Hercule, modelée par Giovanni Sansovino, qui ornait une des places de Ferrare.

J. Proost.

VARIÉTÉS.

Démêlés entre le Gouvernement et la Collace de Gand. — Charles-Quint, en modifiant complètement les attributions et la composition de la Collace de Gand, crut avoir empêché pour toujours l'opposition que cette assemblée aurait pu faire dans la suite aux propositions du gouvernement. Il n'en fut rien cependant, ainsi que nous allons le voir à l'instant.

L'ancienne Collace, qui était la chambre populaire par excellence, « *representerende tgansche ghemeente ende tgheheele lichame van de stede,* » se composait, avant 1540, de trois catégories de citoyens : les notables ou rentiers (*poorters*), les petits métiers, et les tisserands avec les métiers qui en dépendaient. Charles-Quint supprima cette Collace qu'il remplaça par une assemblée dont les membres, d'après l'article 67 de la concession caroline du 30 avril 1540, étaient nommés par le grand-bailli et les vingt-six échevins de la ville de Gand.

Cette nouvelle assemblée qui, comme l'ancienne, avait principalement dans ses attributions tout ce qui concernait les finances, telles que les questions d'impôts, de contributions et de subsides, comprenait les échevins sortants des deux dernières années et quarante-deux notables, *notabele poorters,* pris dans les sept paroisses de la ville :

« *...de twee laetste wetten, mitsgaeders sesse notabele poorters van elcke van de seven parochie onser voorseyde*

stede te wetene Sint-Jans, Sint-Jacobs, Sint-Nicolaes, Sint-Michiels, Onze Vrouwe, Eckerghem ende t'Heylich Cryst... »

Soit donc cinquante-deux anciens échevins et quarante-deux notables, faisant ensemble nonante-six membres. Les membres de la Collace qui, dûment convoqués, négligeaient d'assister aux séances, étaient, d'après le même article 67, condamnés à une amende de trente carolus d'or et au bannissement du territoire de la Flandre.

Ces bourgeois, auxquels certes on ne pouvait reprocher de professer des idées subversives ou contraires à l'ordre de choses établi, n'entendaient pas cependant se soumettre aveuglément aux ordres du gouvernement et voter, sans discussion ni examen, les propositions soumises aux délibérations de la Collace.

Il arrivait fréquemment qu'en dehors des propositions, mises à l'ordre du jour par le gouvernement, ils s'occupaient dans les séances d'autres questions qui leur paraissaient également être d'ordre public. Parfois aussi la Collace émettait des vœux ou envoyait au gouvernement des observations concernant tel ou tel objet intéressant la ville de Gand.

Pour mettre fin à cette « praticque très irrégulière, préjudiciable et scandaleuse, » la gouvernante générale des Pays-Bas publia, le 27 juillet 1727, un décret ordonnant aux membres de la Collace de se renfermer strictement, lors des réunions de cette assemblée, dans la discussion des objets mis à l'ordre du jour, et leur défendant en outre de « faire des réprésentations à sa Majesté » :

« Marie-Elisabeth, par la grâce de Dieu, princesse royale de Hongrie, etc., gouvernante générale des Pays-Bas.

« Estant informée que depuis quelques années il s'est introduit dans l'assemblée de la Collace de la ville de Gand une praticque non seulement très irrégulière, mais aussi très préjudiciable et scandaleuse, en ce que, lorsque la-

dicte assemblée est convoquée selon qu'il est statué par le soixante septiesme article de la loy Caroline édictée pour ladicte ville, quelqu'uns des notables bourgeois qui en font partie se sont avancés et s'avancent encore fréquemment d'édicter des propositions et des raisonnements longs et vagues, nullement concernant la matière proposée, ce qui ne peut tendre qu'à troubler et détourner les impressions que pourraient faire les sentimens des biens intentionnés et à en inspirer d'autres, contraires au service de sa Majesté, au bien de ladicte ville, ou de la province, et à la tranquillité publicque.

« Nous, pour rémédier à cet abus et en prévenir les pernitieuses suittes, avons ordonné et ordonnons que ladicte assemblée estant convocquée sur le pied et en la manière réglée par ledict soixante septiesme article de la Caroline, ceux qui la composent se tiennent dans l'attention requise et que suivant la lettre et l'esprit du prédict soixante septiesme article, ils résoudent précisément sur la proposition qui aura esté faite, sans que doresennavant aucune dictature puisse estre admise ni soufferte pour, après, la conclusion estre prise à la pluralité des voix.

« Mais si quelqu'uns croient avoir des représentations à faire concernant le service de sa Majesté, l'avantage de ladicte ville ou de la province, ils pourront nous les addresser et nous y disposerons selon qu'il appartiendra.

« Et afin que notre présente ordonnance sorte son plein et entier effet, nous ordonnons qu'elle soit lue à haute voix à la prochaine assemblée de ladicte Collace, ensuite enregistrée; ordonnons, en outre, au grand-bailly, eschevins et conseils de la ville de Gand de l'observer et faire pountuellement observer, sans qu'aucuns y contreviennent, sous peine de punition selon l'exigence des cas.

« Fait à Bruxelles, le 27 juillet 1727.

« Marie-Elisabeth.

« Gaston Cuvelier. »

Ce décret est transcrit au folio 276, Registre AAA, des archives communales.

Malgré la sévérité des prescriptions du décret du 27 juillet 1727, des difficultés surgissaient encore à tous moments entre les membres de la Collace et le gouvernement. Celui-ci rendit le 26 février 1759 un nouveau décret déclarant que dorénavant les échevins sortants des deux dernières années ne feraient plus partie de cette assemblée qui se composerait uniquement des quarante-deux notables à choisir dans les sept paroisses de la ville.

Prosper Claeys.

Souscriptions militaires pour la construction de l'église des Jésuites a Gand. — Dans la première livraison de son *Inventaire des Archives de la ville de Gand*, consacrée aux « Établissements religieux, » M. Victor Vander Haeghen, notre savant archiviste communal, analyse toute une série de documents relatifs aux subsides et aux faveurs de toutes sortes accordés par les échevins de la *Keure* aux Jésuites qui, en 1584, étaient venus s'établir définitivement à Gand et y avaient fondé un couvent.

Les premiers subsides, tant ceux octroyés par la ville que ceux donnés libéralement par le gouvernement, servirent en grande partie à acquérir les vastes propriétés comprises entre la rue des Foulons, la rue longue du Marais, la rue courte du Marais et la rue de la Crapaudière. C'est sur leur emplacement que les Jésuites construisirent leur couvent, leur collège, leur église et leur sodalité.

Indépendamment de ces subsides, les échevins avaient créé en faveur de l'ordre des Jésuites plusieurs impositions communales spéciales qui étaient devenues permanentes et figuraient par conséquent tous les ans au chapitre des dépenses de la ville. C'est ainsi que par délibération du

5 décembre 1605 une somme de 6000 livres tournois, une fois payée, est accordée aux Jésuites pour la construction de leur église, et que par délibération du 17 mai 1607 les échevins décident de payer pour le même monument une somme de 50 florins par semaine. Le 16 novembre 1610, les archiducs Albert et Isabelle créent un impôt sur le grain et sur le vin, et plus tard sur la bière, en faveur des Jésuites, aux fins de leur permettre d'achever la construction et l'ameublement de leur église.

Toutes ces faveurs officielles ne suffisant pas encore, ces religieux s'adressèrent également à la bonne volonté et à la générosité des particuliers. La bourse même des simples soldats, ordinairement fort peu garnie, fut mise à contribution par les révérends pères. Aux archives de l'État à Gand se trouvent deux listes de souscription qui furent mises en circulation dans des compagnies tenant garnison en Flandre, au profit des Jésuites « pour ayder au bastiment de leur église. »

Voici le texte de ces deux pièces que nous transcrivons littéralement :

« Nous soubsignés soldats de la Compagnie de Monsieur le maître de camp de Aranda, confessons et reconnaissons avoir librement et de notre france volonté donné aux pères Jésuites de la ville de Gant un demi mois de nos gages à rabatre sur nostre décompte total qui nous est deu par le Roy, sans que toutefoys on ne nous le doibt rabatre des mois de gage que nous donnerait, si non le prendre sur nostre dernier décompte lequel demi mois de gage donnons pour ayder au bastiment de leur église. »

« Fait à Damme, tesmoing François Vander Straeten et Jaspard Brac, le 11 de juing 1607. »

Suivent les signatures et les marques de ceux qui ne savent pas écrire.

« Nous soubsignez officiers et soldats en la compagnie du

capitaine Josse de Maldeghem, gia(?) du terce[1] de mons. Varanda, Item aucuns de la gia(?) compagnie du capitaine Hadrien Blomme au mesme terce, certifions avoir donné comme (soubs le congé de leurs Altesses sérénissimes) donnons par ceste, à l'avancement et fondation du temple des Pères Jésuites en Gandt, chascun un demi-mois de gaiges à prendre sur le ramat et contes finaulx de tous ce que nous est deu de sa Majesté sur leurs Altesses sérénissimes, à condition toutes fois qu'on ne le rabate sinon au bout de la totale satisfaction de nos gaiges. »

« Fait à S[t]-Donas ce 29 juin 1607. »

Suivent également les signatures et les marques.

Presque tous les noms qui se trouvent au bas de ces deux pièces sont des noms français ou wallons. Quant aux marques, ce n'étaient pas, ainsi qu'on a coutume de le faire aujourd'hui, de simples croix placées à côté des noms des illettrés. Chaque marque, tracée évidemment par une main exercée, avait un aspect différent et représentait soit un rond, soit un losange, soit un carré ou tout autre signe.

La première de ces deux listes de souscription portait un plus grand nombre de signatures et de marques. Cette différence provenait, à n'en pas douter, de ce que les officiers de l'une des deux compagnies mettaient une plus grande insistance à engager les hommes sous leurs ordres à abandonner un demi-mois de leur solde.

Pour ce qui est du plaisir qu'éprouvaient les soldats à renoncer ainsi « volontairement et de france volonté, » à une partie de leurs maigres gages, nous croyons qu'il était aussi grand et aussi sincère que celui des échevins de la *Keure* lorsque, malgré leurs réclamations [2], ils devaient sur

[1] Espagnol *Tercio*, bataillon.

[2] Victor Vander Haeghen, *Inventaire*, XL; LIX; LXI; CXVIII et s. CXXVIII etc. — *Pages d'Histoire locale gantoise.* Deuxième série, chapitre VII.

l'ordre du gouvernement puiser dans la caisse communale pour y prendre les fonds à remettre, sous forme de subsides ou sous forme d'impositons locales, à la communauté des Jésuites.

Quant à l'église des Jésuites, elle fut loin de répondre à l'attente des autorités et des particuliers qui avaient fourni les fonds nécessaires à sa construction. Dans un rapport présenté, le 19 février 1631, par les délégués des échevins de la *Keure* sur l'emploi que les Jésuites avaient fait des fonds mis à leur disposition, on lit la phrase suivante au sujet de l'église :

« Plusieurs regrettent que la structure et architecture d'icelle n'est si belle qui conviendrait pour l'ornement d'une ville tant principale de Flandres. »

L'église des Jésuites, qu'on commença à bâtir en 1606, occupait l'emplacement de l'ancienne habitation de Hembyze, rue des Foulons. Elle fut vendue comme bien national, le 1 novembre 1798, à un certain Charles Manilius qui la fit démolir. La tour de l'église resta debout jusqu'au mois d'octobre 1801.

Prosper Claeys.

Relation d'un voyage a Gand en 1799. — En 1799, un fonctionnaire français, du nom de Barbault-Royer, fut chargé par son gouvernement de faire une tournée d'inspection dans les départements du Nord de la république. Il publia la relation de son voyage en un volume qui parut l'an VIII à Paris, sous le titre de *Voyage dans les Départemens du Nord, de la Lys, de l'Escaut etc. pendant les années VII et VIII, par le citoyen Barbault-Royer, ex-Haut-Juré de Saint Domingue* [1].

[1] Bibliothèque de la ville de Gand. Accr. N° 9302.

A la différence d'un grand nombre de ses compatriotes, l'auteur parle en général de notre pays d'une façon fort élogieuse. En ce qui concerne spécialement la ville de Gand, la description qu'il donne de nos monuments et de nos places publiques, les progrès qu'il constate dans le développement du commerce et de l'industrie, tout dans ce volume revêt un tel caractère de bienveillance que le lecteur nous saura gré, croyons-nous, d'avoir tiré de l'oubli les notes de ce voyageur qui visita notre ville il y a près d'un siècle.

Barbault arriva à Gand, dont il nomme les habitants *les Gantais,* le 20 thermidor an VIII (7 août 1799). Il se rendit le même soir au grand théâtre où l'on donnait *les Prétendus,* opéra de Lemoyne ; l'exécution lui parut remarquable. Voici ce qu'il dit de la salle de spectacle dont quelques très vieux Gantois — ils deviennent rares — ont conservé le souvenir :

« La salle de spectacle n'a aucune apparence au dehors, elle est située dans un coin obscur de cette place du *kauter,* et son entrée ressemble assez à celle d'une écurie. Les billets se paient en monnaie Empire. Cette salle est petite; les loges étroites; la décoration générale est très simple, mais agréable; la couleur qui y domine est celle d'un jaune de lumière, sur laquelle sont tracées des guirlandes de fleurs. »

Cette salle de spectacle, bâtie en 1737 par la confrérie des archers de Saint-Sébastien, eut un siècle d'existence. Elle fut démolie en 1837 et sur son emplacement on éleva le grand théâtre actuel qui fut inauguré le 30 août 1840 [1].

En parcourant les rues et les places publiques de Gand, Barbault est frappé de l'architecture toute spéciale des

[1] *Histoire du Théâtre à Gand.* Tome I et tome III.

maisons particulières qui lui rappellent les habitations de Madrid, de Burgos et des autres villes de l'Espagne. Il leur trouve « la même forme, le même extérieur et la même distribution. » Ce qui a également frappé notre voyageur, c'est l'aspect extérieur des maisons dont toutes les façades, à l'en croire, se distinguent par la variété des couleurs employées pour les peindre.

« Toutes les maisons sont peintes de diverses couleurs, ce qui présente l'aspect flatteur d'une ville tout en décoration, et préparée pour une grande fête. »

Il est probable que ce sont les diverses nuances de blanc telles que le jaune, le gris, le rose, le bleu pâle qui couvraient les façades des maisons, et les couleurs diverses employées à peindre les portes et les fenêtres, qui auront frappé le fonctionnaire français et l'auront engagé à écrire les lignes ci-dessus.

Il décrit le mouvement que présentent les rues et les quais de la ville de Gand, dont le commerce ne peut que s'étendre grâce aux nombreux cours d'eau qui la mettent en communication avec l'intérieur, avec les pays voisins et avec la mer :

« Le coup d'œil de cette activité est admirable et c'est le long de ces superbes quais qu'il faut surtout la considérer.

« Que de sujets d'orgueil et de splendeur ; que de moyens de grandeur et de prospérité!

« Gand, par son heureuse situation, le disputera un jour à toute la prospérité commerciale que se promet Anvers. »

Il s'occupe d'une façon toute spéciale de la rue des Champs, qu'il appelle la rue *S^e Weld,* probablement du mot *Veld,* dont il fait le nom d'une sainte, de *Veldstraat*.

« La rue S^e^ Weld est la plus riche de celles de Gand par l'exposition de tous les produits précieux de ses fabriques ; elle n'est composée que de boutiques qui étalent tout ce que le goût et le luxe ont pu inventer de plus somptueux et de plus élégant. »

Après avoir écrit que « Gand est superbement bâtie, que toutes les rues y sont propres, larges et bien pavées et que l'aspect des maisons y est magnifique, » Barbault rend compte des visites qu'il a faites à nos principaux monuments tels que la cathédrale de Saint-Bavon, le Beffroi, l'Hôtel de Ville, le Château des Comtes, le Jardin botanique, l'École centrale, etc.

Son appréciation de la distribution intérieure de l'Hôtel de Ville est encore exacte, en grande partie, malgré les changements qu'on y a apportés depuis lors :

« Différents passages assez étroits conduisent aux diverses parties de ce double monument, et un étranger s'égarerait dans ce labyrinthe si l'on n'avait un guide ou si l'on ne faisait attention aux inscriptions multipliées qui sont fixées sur le haut de ces corridors sans nombre. »

Pour lui l'extérieur du Château des Comtes, est :

« Un massif de pierres posées péniblement les unes sur les autres sans goût et sans symétrie, et d'un aspect sauvage et repoussant. »

Et plus loin, en parlant du même monument :

« Ce palais des Comtes était autrefois un fort avec un temple dédié à Mercure que César avait fait construire. L'on dit que ce château contient près de trois cents chambres. Charles-Quint passa une partie de sa jeunesse dans ce château. »

Barbault confond ici le Château des Comtes avec la Cour du Prince, *het Prinsenhof*, presqu'entièrement démolie ou

transformée à cette époque. L'auteur n'est pas plus heureux dans ses appréciations historiques quand il écrit :

« Dans les tems que les villes de France n'étaient qu'un amas de boue et de terre, Gand était déjà en 1007 assez vaste, fort et bien bâti; et sa population, dès lors, si respectable que sous le comte Louis de Male, en 1380, l'on trouve à enroler dans l'intérieur seul de ses murailles 80,000 combattants. »

Quelque flatteuses que ces lignes soient pour notre amour-propre national, il nous faut en rabattre cependant quelque peu et ramener notamment à 8,000 le nombre de 80,000 combattants que la ville de Gand pouvait mettre en ligne au quatorzième siècle.

Pendant son séjour à Gand, Barbault a rencontré un des nombreux cortèges patriotiques qui, à cette époque, circulaient dans les rues sous tout prétexte [1]. Celui dont il parle se dirigeait vers l'église de Saint-Michel convertie en temple de la loi :

« Je rencontrai le cortège considérable de tous les fonctionnaires du Département de l'Escaut qui, précédé de fanfares, de banderolles et suivi d'un corps de cavalerie, s'avançait avec pompe vers le temple de la loi pour célébrer les victoires remportées sur les Anglais par les Républicains aux ordres de Brune. »

Il décrit le désordre qui pendant la cérémonie régnait dans le temple de la loi, où tous les citoyens se tenaient, le chapeau sur la tête, criant et faisant du tapage à ne pas s'entendre :

« La musique entonna quelques airs civiques. L'on fit, suivant l'usage, de ces discours qui ne sont entendus de

[1] *Pages d'Histoire locale gantoise.* Tome I, chapitre VI.

personne; et l'on revint à la maison communale dans le même ordre et au bruit de tous les carillons. »

Barbault ne se lasse pas de faire l'éloge des nombreux établissements industriels qui font la richesse de la ville de Gand : filatures de coton, blanchisseries, moulins à papier, savonneries, fabrique de cartes, corroyeries, faïenceries, fabriques de rubans, de casimir, de serge, etc.

Par contre il critique fortement l'absence de goûts littéraires qu'il semble avoir rencontré chez les Gantois, trop absorbés, dit-il, par les multiples besoins de leur commerce et de leur industrie.

Après avoir visité Gand, l'auteur des « *Voyages dans les Départements du Nord* » se rendit à Bruges par le canal qui relie ces deux villes. Il s'occupe longuement de la barque, traînée par des chevaux, qui transporte les voyageurs d'une ville à l'autre :

« Cette barque, d'une construction aussi élégante qu'elle présente d'aisance et d'étendue, peut contenir dans l'entrepont seul près de cent personnes. Il se trouve aux extrémités de cette barque deux petits sallons décorés avec une sorte de magnificence. »

Il se montre enchanté de la cuisine qui, de tous temps, a joui d'une excellente réputation près des gourmets de Gand et de Bruges.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, nous avons été frappé des phrases élogieuses qui se rencontrent à tous moments sous la plume de l'auteur. Mais quand il parle du mouvement extraordinaire qui règne dans les rues et sur les quais de la ville de Gand, du grand nombre de navires qui sillonnent ses cours d'eau, des fabriques et des usines qui font la richesse industrielle de la cité, du luxe et de l'élégance de ses magasins, ne faut-il pas voir dans

cette description, évidemment exagérée, l'opinion d'un fonctionnaire, désireux de prouver que la Belgique, loin d'avoir à se plaindre d'être annexée à la France, doit au contraire à cette union forcée une ère nouvelle de bien-être et de prospérité?

L'ouvrage de Barbault est un livre de propagande politique plutôt qu'une simple relation de voyage rédigée par un touriste.

—

La Biographie nouvelle des Contemporains, qui parut à Paris en 1821, consacre un article à Barbault-Royer, « homme de couleur qui figura dans l'insurrection de Saint-Domingue. » Il écrivit dans plusieurs journaux, mais fut plus particulièrement attaché au *Rédacteur*, journal officiel du Directoire. Il occupa un emploi au ministère des relations étrangères.

C'est en cette dernière qualité qu'il fit son voyage dans les provinces du Nord et notamment dans les Flandres et dans une partie du Hainaut.

Prosper Claeys.

Deux autographes. — Rubens exécuta pour les Pères Augustins à Malines un tableau représentant la sainte Vierge, avec sainte Appolline et autres Vierges.

Voici la quittance qu'il donna à cette occasion :

« Den onderscreven bekent ontfangen te hebben uyt de handen van den Eerw. Paeter der Augustynen binnen Mechelen de somme van sesse hondert guldens eens in betaelinghe van syn schilderye verbeeldende de H: Maeget Maria, S: Apolonia en andere Maegden.

« Actum 3 aprilis a° 1629.

« Pieter Pauolo Rubens. »

Où ce tableau se trouve-t-il aujourd'hui?

Voici un second autographe, il est de Martin Joseph Geeraerts :

« Reçeu de Monsieur Henry Geelhand de Mercxem pour compte de Monsieur Du Bois à Gand, l'import de deux tableaux peint en bas-relief par le soussigné à quatorze Ducats de la piece ordres susdit monte ensemble avec l'emballage cent cinquante deux florins et douze sols argent de change ci-dessous spécifié.

1755.

17 juin.	Pour deux Bas reliefs a 14 ducats piece . . .	Fl. 141.8
Ditto.	Pour l'emballage	» 1.4
	Total . .	Fl. 142.12
	£ 23:15:4 de change.	

« Cel ci est double un seul pour acquit.

« Anvers le 4 avril 1755.

« Martin Jos: Geeraerts. [1] »

D'après feu Siret dans la *Biographie Nationale*, Geeraerts naquit à Anvers en 1707 et y mourut en 1791. Il était élève d'Abraham Godyn, et acquit une très grande notoriété dans la peinture des bas-reliefs en camaïeu. Sa réputation fut telle que plusieurs souverains lui firent dans ce genre, des commandes spéciales. Le prince Charles de Lorraine et sa sœur Anne visitèrent son atelier le 22 août 1750. En 1742, il fut un des six artistes qui s'engagèrent à remplir gratuitement les fonctions de directeur professeur de l'Académie qui se trouvait dans une situation précaire. Lors de sa mort, ses obsèques qui eurent lieu le soir, se firent avec beaucoup de solennité; plusieurs de ses grisailles se trouvent aux musées d'Anvers, de Vienne et de La Haye. Geeraerts ne paraît pas avoir eu de rival dans le genre qu'il avait adopté. Émile V.

[1] Ces deux autographes se trouvent parmi nos papiers personnels.

La Reddition d'Anvers (1832). — Nous détachons la page qui suit, d'un récit du siège d'Anvers donné par la *Revue de Paris* d'après le *Journal du maréchal de Castellane*. Il y a peu d'années, l'attention était ramenée sur ce siège par la publication de lettres intéressantes du duc d'Orléans. Toutes ces pages sont flatteuses pour le général Chassé, et il y a quelque chose de touchant aussi dans celle que nous reprenons, et dans le plaisir qu'avaient à se revoir, après la reddition de la place, d'anciens compagnons d'armes qui la veille se combattaient :

« J'ai vu, dit Castellane, le général Chassé dans sa petite casemate où, malgré les blindages qui remplissaient l'ouverture de la fenêtre, il est tombé des éclats de bombe. C'est un vénérable vieillard de soixante-cinq ans qui a l'air d'en avoir bien davantage; il a cinq pieds huit pouces, est impotent de corps, mais fort sain d'esprit. Il m'a donné sa parole d'honneur que, depuis deux ans (époque de sa prise de commandement de la citadelle), son projet était de se faire sauter avec les assiégeants si on y entrait. Une lettre de son roi, auquel il n'en avait rien dit mais qui l'avait su, l'en a empêché. Je lui ai exprimé mes regrets que la capitulation m'eût privé de l'honneur de monter à l'assaut; il m'a répondu : « Ni vous ni moi ne serions ici : nous aurions fait l'un et l'autre un voyage vers l'Être suprême; si l'on avait pénétré dans la place par la brèche, le feu aurait été mis dans le magasin à poudre. » Il m'a demandé si nous étions contents de ses carabiniers; je lui ai répondu que ses fusils de rempart nous avaient fait du mal. Il m'a répliqué : « Vous êtes dans l'erreur; les fusils de rempart ne valent rien. Je n'en avais pas ; on a tiré avec des carabines. » Il m'a parlé de sa reconnaissance pour la manière dont le maréchal Gérard le traite après la capitulation.

« Le général Chassé était à table avec plusieurs de ses officiers; il m'a offert du vin de Champagne, et j'ai bu à sa

santé. Ce brave homme m'a raconté le coup hardi par lequel, étant dans l'armée de Pichegru, en 1795, il s'est emparé de la ville hollandaise de Bommel.

« Un capitaine du 25e de ligne, de garde à la citadelle, nommé Lefoy, qui a été capitaine des grenadiers au 28e de ligne dans la brigade du général Chassé, de la division Sébastiani, en Espagne, m'avait prié de le lui dire : il désirait revoir cet homme de cœur. Le général Chassé l'a fait venir et l'a embrassé ; son aide-de-camp, le major Dehouty, qui l'était également à cette époque, lui a donné la main. Le général Chassé s'est plu à causer avec ce capitaine de sa brigade d'alors, de son titre de « général Baïonnette, » dont il est très fier, et de ce qu'un jour, dans un bivouac, en sommeillant, il entendit dire aux soldats : « Le général va brûler ses bottes, il faut éloigner le feu. » D'autres, trouvant sa tête trop basse, mirent leur sac dessous. Il ne couchait jamais dans un château quand sa troupe était au bivouac, mais près de ses soldats. Le capitaine Lefoy m'a dit : « C'était un brave, toujours à notre tête. » Je les ai laissés ensemble ; le général Chassé est enchanté de cette rencontre. Cet officier général m'a traité avec la plus grande politesse, et a paru satisfait de mes compliments sur son héroïque défense. J'avais fait demander au général Chassé, par un capitaine de sa nation, l'agrément de me présenter à lui.

« Il a été piquant pour moi, en sortant de trinquer avec Chassé, de dîner chez le roi Léopold. Ce souverain aime à causer et écoute bien. Je l'ai connu beaucoup autrefois à Paris. Après le festin, le roi des Belges s'est entretenu, une heure durant, avec moi de choses et d'autres ; cela m'a donné une considération singulière vis-à-vis des courtisans, qui attendaient, en cercle, avec impatience, l'instant de parler à leur maître pour en solliciter quelques grâces.

« A ce dîner, j'étais placé entre le général Chasteler,

grand écuyer, et le colonel Buisen, commandant d'Anvers, qui m'a dit : « La plaie de la France, comme celle de la Bel- « gique, ce sont les avocats, avec cette différence que dans « ce dernier pays, ils sont plus bêtes. » Le roi Léopold a fait écrire au général Rapatel la lettre la plus flatteuse, afin de l'engager à entrer à son service comme général de division; ce qu'il a refusé.... »

Le Gras de Bercagny. — Le *Messager des sciences,* publiait en 1884 (p. 117) une lettre de l'an XII de Beyts, alors commissaire du Gouvernement près le Tribunal d'appel de Bruxelles dont il devait plus tard devenir le président, lettre où il était question de sacrifices à faire pour l'obtention de concessions d'endiguement dans les polders du département de l'Escaut. Il est question dans ce curieux document, de L. G. stipulant pour R. de S. J. d'A., et une autre lettre citée en note fait connaître que les premières initiales désignaient un Le Gras, tandis que les autres ne pouvaient s'appliquer qu'à Regnaud de Saint-Jean d'Angely, alors président de section au Conseil d'État, par le canal duquel la concession devait être obtenue. « J'ai fait écrire « confidentiellement par L. G. d'ici, à son ami pour savoir « bien authentiquement, bien directement son intention. « *Ce qu'il faut? pour qui il faut? combien il faut? — Ou* « *même s'il faut quelque chose.* » Et plus tard, lorsqu'il s'agit de l'expédition des titres aux actionnaires, « chacun selon son droit, » Beyts écrit encore : « Le Gras pour R. de S. J. d'A. et pour lui-même insistent (*sic*) et reviennent toujours là-dessus. Je vous dirai en son temps sous quel nom ils désirent se déguiser. »

Qu'était ce Le Gras? L'auteur de patientes recherches dans les archives, nous communique ce renseignement.

« Le Gras de Bercagny était un prêtre défroqué qui avait épousé la femme divorcée de d'Eprémesnil de Maréfosse, cousin du célèbre parlementaire. Après son passage à Bruxelles, la protection de Regnaud de Saint-Jean d'Angely le fit nommer directeur de la police du royaume de Westphalie. Il fut préfet de la Côte d'or pendant les Cent Jours. »

D.

Mémoire de Hovinnes sur le Gouvernement du Pays-Bas. — Nous avons parlé dans ce recueil, 1895, p. 340, du « Brieve mémoire de la forme des ressorts du Gouverne- « ment des provinces du Pays-Bas soubz l'obéissance de « Sa Majesté, dressé par le chef Président Hovyne en 1662, « envoyé au Roy » dont le texte se trouvait compris dans un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque de de l'Université de Gand : *Acten en decreten*. Et nous avons fait quelques rapprochements entre ce texte et une édition sans nom d'auteur publiée à Leyde, et qui avait été signalée déjà comme moins complète que l'œuvre primitive du Président Hovinnes telle que nous la donnent les manuscrits.

La bibliothèque de Gand possède un autre manuscrit du même écrit, avec remarques ou annotations du conseiller Wynants (Ms. n° 540; au *Catalogue imprimé*, n° 40). Nous y avons retrouvé le même texte que celui-ci du tome IV, des *Acten en decreten*. Et spécialement, sur le passage que nous avons transcrit à la p. 341 comme supprimé à l'impression et relatif aux conditions que mettaient les États de Brabant au vote des aides et subsides, nous avons lu cette note intéressante de Wynants :

« ...J'ignore comment les choses allaient du temps du chef Président Hovinnes, mais je sçai bien qu'on ne rencontre pas tant de difficultés quand les ministres sont habiles et sçavent par leurs conduite et manière engager

les cœurs et les esprits des sujets. D'ordinaire ils voudraient bien haut à la main et sans peine obtenir les consentements. Cela est aisé et l'on se fait un mérite auprès du Prince à bon marché. J'ay vu le Marquis de Grana, assurément le Gouverneur Général le plus capable que j'ay connu, échouer de cette manière et s'attirer une émotion populaire en chacun des trois chefs villes de Brabant. J'ay vu au contraire le Marquis de Gastanaga qui n'avait que moitié de la capacité de Marquis de Grana, gouverner près de six ans en paix sans émotion, et obtenir tous les consentements demandés par ses manières douces et gracieuses, sans la moindre atteinte à l'authorité et à la décence de sa représentation » (p. 6).

Un autre passage omis dans le texte imprimé est peu flatteur pour les Brabançons et se trouve assez durement réfuté par Wynants. Hovinnes y disait :

« Les naturels de cette province de Brabant sont hautains et altiers, et sous prétexte de privilèges ont une inclination de caviller et de primer en toutes occasions les autorités Roïales, veillant continuellement à les empiéter, usurper ou diminuer, et pour ce ils affectent de traiter immédiatement avec le Prince, post-posant et enjambant le ministère ; ils sont mieux gouvernés par crainte que par amour, car ils ne sont tenus en crainte eux mêmes, abusent facilement de la bonté du Prince, et plus ils le voient faible et abaissé par le mauvais succès, plus ils s'élèvent. Pour obéir auxquels inconvénients, il est conseillable que le Prince évite de traiter immédiatement, les renvoiant toujours aux ministres et Conseils à qui l'affaire peut toucher, afin que par l'interposition d'iceux, S. M. demeure à couvert de mépris et de toute surprise » (p. 39).

Wynants écrit à la suite de ces lignes :

« Le génie du chef-Président Hovinnes étant hautain et altier, il a taxé les Brabançons de son défaut et veut leur

faire un crime de ce qu'ils défendent et soutiennent les lois fondamentales et les privilèges légitimes accordés et jurés par le Prince. Et on dit hardiment que, de toutes les provinces de S. M., il n'y en a aucune où le génie de la nation est plus traitable que dans celle de Brabant. Mais Hovinnes en était étranger[1], de manière que c'est une calomnie de dire qu'ils sont mieux gouvernés par la crainte que par l'amour. Comme ce ministre s'étoit peu fait aimer, il préféroit la voye de la crainte, parce qu'il n'auroit pas réussi par celle de l'amour, plutôt successeur d'Auguste en ce point, que successeur de Jules Cæsar. »

Le même *Mémoire touchant la forme du gouvernement du Pays-Bas* existe en plusieurs exemplaires à la Bibliothèque royale (voir Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belgique,* p. 257 et 302). D.

Au sujet d'une chaire a prêcher de Poperinghe. — La collection de vues photographiques qu'un éditeur de Paris, L. Boulanger, a publiée sous le titre de *Album universel*, donne une place importante et méritée aux villes de Belgique. Poperinghe même y a deux planches, l'une représentant son église Saint-Jean et l'autre une chaire de vérité que, par une singulière erreur, on y a intitulée : *Chaire de Saint-Jean,* et qui n'appartient point à cette église. Cette chaire, sculptée en bois de chêne, est soutenue par quatre anges. Sous la chaire figurent, au milieu, saint Charles Borromée tenant dans la main gauche le saint Sacrement; à droite, est saint Dominique incliné et tenant à la main un flambeau, à gauche saint Hyacinthe, agenouillé et portant dans le bras gauche une statuette de

[1] Il était né à Ypres.

sainte Marie avec l'Enfant Jésus. Cette belle pièce de sculpture se trouve, non dans l'église de Saint-Jean, mais dans celle de Saint-Bertin. Elle provient d'une église des Dominicains de Bruges, et avait été vendue comme bien domanial lors de la Révolution Française (voir *Inventaire des objets d'art qui ornent les églises et les établissements publics de la Flandre Occidentale.* Bruges, 1852). D.

Noms estropiés. — Un magistrat français, M. Berlet, vient de publier une étude : *De la réparation des erreurs judiciaires* (Paris, Rousseau, édit.). Dans un chapitre consacré à la législation étrangère, nous lisons les noms de : M. *Massus,* conseiller à Liège, pour Masius, Louis *Huymans* pour L. Hymans, et P. *Holvart* pour Holvoet. C'est beaucoup d'erreurs en peu de lignes.

En voici autant portant sur des noms géographiques. Dans trois lignes de l'*Histoire d'Angleterre,* par Hume, continuée par Smolett, réimprimée à Bruxelles en 1845 (Edit. du *Trésor Historique*), on trouve (XXIV, p. 111) : *Dael* pour Doel, le pays d'*Hulat* pour d'Hulst, et *Cadsan* pour Cadsand.

Une erreur également curieuse mais d'un autre ordre, est celle de M. E. Picard dans le *Journal des Tribunaux* du 15 mars 1896, où il parle de l'Autrichien Ihering, le jurisconsulte dont M. de Meulenaere a traduit les principales œuvres. Il eût mieux fait de dire *Aurichien,* von Ihering étant né non en Autriche, mais à Aurich, à proximité de la mer du Nord et de la frontière des Pays-Bas.

D.

Maître G., peintre tournaisien au XIII[e] siècle. — Ce peintre est mentionné dans une lettre adressée par Etienne, évêque de Tournai, à Evorède, abbé de Saint-Bavon [1]. L'évêque dans cette lettre prie l'abbé de recevoir dans son monastère le fils d'un peintre de Tournai qui désirait y prendre l'habit monastique et de faire bon accueil à son père Maître G., qu'il avait chargé de remettre sa missive à l'abbé. Ce Maître G. qu'il qualifie son ami et son familier était un peintre renommé d'après l'éloge que l'évêque en fait; « *Magister G.*, dit l'évêque, *cujus preter honestatem et mansuetudinem quibus preeminet, non solum apud nos, sed in locis pluribus et in ecclesiis ex magnificis operibus et insignibus artificiis merita vigent, et in perpetuum sui memoriam derelinquunt.* »

C'est de cette époque que datent, croit-on, les fresques découvertes dans le réfectoire de l'abbaye de Saint-Bavon; il y a là une coïncidence qui mérite d'attirer l'attention des iconographes. En tous cas, il ne serait pas impossible que ce maître eut décoré la chapelle bâtie sur le cimetière de l'abbaye en l'honneur de la Vierge, de l'apôtre saint Thomas, de saint Étienne et des saintes Agnès, Catherine et Marguerite, qui fut consacrée en 1195 par l'évêque Étienne. Cette chapelle était située à la droite du chœur de l'église conventuelle; elle fut démolie lors de la sécularisation de l'abbaye; à l'époque de la construction de la chapelle l'habitude de décorer de fresques les édifices religieux, était fort en usage, comme le prouvent les nombreux restes de peinture murale découverts à la cathédrale de Tournai [2].

L. St.

[1] Cet abbé est connu sous le nom d'Everdée, d'après Van Lokeren, il gouverna l'abbaye de 1189 à 1206.

[2] Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 85. — V. la lettre de l'évêque de Tournai, dans la nouvelle édition de ses Lettres, publiée par l'abbé De Silve, p. 351.

CHRONIQUE.

La peinture a Chantilly. Écoles étrangères. — Tel est le titre d'une œuvre importante publiée par M. Gruyer, membre de l'Institut, et où quelques artistes flamands occupent une place qui nous la fait mentionner ici. M. le duc d'Aumale a, on le sait, réuni à Chantilly une collection de tableaux des plus précieux. La description en est donnée dans l'ordre chronologique par M. Gruyer et enrichie, pour les quarante œuvres les plus importantes, d'héliogravures excellentes. Pour quelques tableaux de la plus ancienne école flamande, les attributions sont parfois sujettes à quelque contestation malgré leur haut mérite. Tel un admirable portrait du Grand bâtard de Bourgogne, attribué à Roger Vanderweyden. La collection du château de Chantilly possède aussi des portraits en pied par Van Dyck de tout premier ordre : Gaston de France, duc d'Orléans, le comte Henri de Berghe, la princesse Marie de Barbançon, un portrait du Grand Condé par David Teniers le Jeune, d'autres par Juste d'Egmont, etc.; outre quelques toiles de G. Vandevelde, de Ruysdael, de Hondecoeter, etc., et des vues de Chantilly peintes au siècle dernier par De Cort. Parmi les artistes de ce siècle, Leys se trouve représenté par une toile donnée au duc d'Aumale par la première reine des Belges. D.

Au sujet de la mort de Bayle. — M. le professeur Nys, de l'Université de Bruxelles, qui consacre ses vacances à fouiller les collections du British Museum, y a trouvé le texte, que nous donnons ci-dessous, d'une lettre de Basnage au marquis de Prié, annonçant la mort du célèbre auteur du *Dictionnaire Historique :*

« Il est mort en philosophe, écrit-il, ayant une parfaite indifférence pour la vie et nulle crainte apparente de la mort. Pendant quatre mois de phtisie, on n'a pu l'obliger à faire aucun remède, soutenant

que la vie ne valait pas la peine de les avaler; il a travaillé jusqu'au dernier moment, et écrivait contre M. Jacquelot, son adversaire, sur la nature du mal. Il composa jusqu'à minuit, et prétendait reprendre son travail le matin en se levant. On me vint pourtant avertir qu'il s'affaiblissait; mais avant que je pusse y arriver et que son feu fût allumé (ce qu'il attendait pour se lever), il mourut sans qu'on s'en aperçut. Il m'a laissé la moitié de sa bibliothèque et l'exécution de ses dernières volontés. »

Le British Museum possède également de nombreuses lettres de Barbeyrac, le traducteur de Puffendorf, à Desmaiseaux, qui a été l'ami de P. Bayle, dont il y est fréquemment question. Barbeyrac y déplore assez vivement son pyrrhonisme. M. Nys donne des extraits de ces lettres dans la *Revue de droit international* (1895, p. 474).

D.

La peinture en Europe. — La Belgique [1], par Georges Lafenestre, membre de l'Institut et Eug. Rechtenberger. — Tel est le titre d'un beau volume consacré aux chefs-d'œuvre de la peinture en notre pays, qu'ils soient conservés dans nos musées, dans les églises, ou dans des collections de particuliers. Les descriptions et jugements sont extraits des meilleurs auteurs. Des épreuves photographiques excellentes font connaître de la manière plus précise une centaine des meilleures de ces œuvres. Si ces illustrations sont d'un format moindre que celles de la récente description des musées de Bruxelles et d'Anvers dont il a été parlé dans le *Messager des Sciences*, 1895, p. 118, elles sont la plupart d'une exécution plus soignée et mieux réussie. Les clichés ont été choisis parmi les meilleurs de MM. Levy de Paris, Hermans d'Anvers, Hanfstœngl de Munich, pour les musées de Bruxelles et d'Anvers. Pour les autres villes, les auteurs ont puisé dans une importante collection de photographies de M. Chabrier, parmi lesquelles on doit citer comme morceaux inédits les volets de Memling à l'hôpital Saint-Jean, ceux des triptyques de Gérard-David au musée de Bruges, le martyr de Saint-Liévin, le Memling nouvellement acquis par le musée d'Anvers, etc. « Si nous n'avons pas donné telle œuvre intéressante, disent les auteurs, comme par exemple le Vander Meire de Gand (de la cathédrale de Saint-Bavon), c'est que les autorisations nécessaires nous ont été refusées; si d'autres planches comme celles du *Cambyse* de Bruges sont un peu défec-

[1] Ouvrage orné de cent reproductions photographiques.

tueuses, c'est qu'il n'a pas été permis de déplacer la peinture; enfin pour des raisons matérielles, bien des tableaux ne peuvent être reproduits en typogravure malgré l'habileté des artistes... » Dans les pages consacrées à Gand, les auteurs n'ont pas négligé les peintures de l'ancien réfectoire de l'hôpital de la Byloke, les plus anciennes peintures murales connues en Belgique (voir *Messager des Sciences*, 1834, p. 20; 1840, p. 224; 1893, p. 498). L'utile et intéressante publication de MM. Lafenestre et Rechtenberger contribuera à faire mieux connaître nos richesses artistiques des touristes et étrangers, et des belges eux-mêmes. D.

Musées. — Un amateur tout récemment décédé à Paris, M. Leroux, a légué au musée du Louvre une grande tapisserie flamande, du quinzième siècle, reproduisant presque trait pour trait le Vander Weyden de Munich : *Saint-Luc peignant le portrait de la Vierge.* « On avait, dit le *Journal des Débats*, offert 80,000 francs de cette tapisserie à M. Leroux, qui n'avait pas voulu s'en défaire dans la généreuse pensée de la réserver au Louvre. »

Académie Royale de Belgique. — Classe des Lettres. — (Modification au programme.) — *Prix Joseph Gantrelle.* — 1° « Préparer une édition critique des « Vies des douze Césars, » par Suétonne. »

2° « Étude sur l'art oratoire, la langue et le style d'Hypéride. »

3° « Étude sur l'organisation de l'industrie privée et des travaux publics dans la Grèce ancienne, au point de vue juridique, économique et social. »

Un prix de *trois mille francs* est attribué à la solution de cette question.

Divers. — L'on vient de placer dans la salle des bijoux, au musée du Louvre, à Paris, une merveille de l'orfèvrerie grecque.

C'est un ornement de tête, en or ciselé et repoussé, mesurant vingt-deux centimètres en hauteur, sur quinze à dix-huit centimètres de diamètre. Il a la forme d'un pain de sucre et est divisé, à la base, en sept compartiments, dont le principal possède une série de sculptures empruntées au poème épique : *Colère d'Achille.* Cette œuvre est d'une finesse et d'une pureté artistique incroyables, et dans un parfait état de conservation.

— *Valeur des tableaux.* — On vient de vendre, au mois de mars dernier, à l'Hôtel Drouot, à Paris, deux tableaux de Daubigny. L'un, Salon de 1861, payé au peintre 2,000 fr., fut adjugé 41,000 francs.

L'autre, Salon de 1869, pour lequel Daubigny reçut 3,000 francs, fut vendu 16,000 francs.

— *Précieux autographe.* — Une lettre de Charles Dickens, à son gendre Wilkie Collins, a été vendue à Sotheby, à Londres, pour la somme de cinquante livres sterling.

— Le Sultan Abdul vient de remettre, à l'ambassadeur de France, à Constantinople, un don précieux destiné au Musée du Louvre. C'est un vase en argent, de Tello, pièce d'origine chaldéenne et un des premiers spécimen de métal gravé.

— Lors d'une vente d'autographes, à Vienne, un exemplaire du poème épique *Titurel,* a été adjugé 5,805 florins. M. Posony, qui possède une belle collection d'autographes, s'en rendit acquéreur, pour conserver cet exemplaire unique à la ville de Vienne. Un livre d'heures du XV^e^ siècle fut vendu 1520 florins, le manuscrit culinaire de Charlotte Buff (la Lotte du Werther de Gœthe) 100 florins et un manuscrit de Mélanchton 310 florins.

— *Un livre précieux.* — On a vendu, à Londres, le *Livre des Psaumes,* imprimé en 1459 par les Bénédictins de Saint-James. Ce livre est coté 5,250 livres sterl. (131,250 francs). Il est considéré comme le troisième sorti des presses, depuis l'invention de l'imprimerie, par Gutenberg.

Il l'emporte de beaucoup, en valeur, sur la *Bible de Mazarin,* imprimée en 1466. En 1884, ce *Livre des Psaumes* fut vendu, à un amateur, pour la somme de 123,750 francs.

— Une importante découverte archéologique vient d'être faite dans la ville de Kertch, en Russie.

Un terrassier travaillant au pied d'un tumulus, monuments fort nombreux en Crimée, mit à découvert un lion de proportions colossales, sculpté en marbre blanc et du plus pur style grec.

La statue qui a sept pieds, plus de deux mètres de longueur, pèse environ sept mille kilogrammes. Ce qui est remarquable dans la découverte, c'est que le lion est superbement conservé et n'a subi aucun dommage. L'œuvre d'art semble dater du VIII^e^ ou IX^e^ siècle avant Jésus-Christ.

On espère que cette belle statue sera placée à l'Emitage, à Saint Pétersbourg, dans la section des antiquités de la ville de Kertch.

MANUSCRITS FLAMANDS EN ESPAGNE.

Il est peut-être un peu tard pour venir parler du quatrième centenaire de Christophe Colomb. Mais comme le *Messager* n'en a pas fait mention, et qu'à cette solennité se rattache un intérêt tout spécial pour notre pays, nous croyons qu'on ne nous en voudra pas de fournir les quelques pages qui vont suivre.

La *Bibliothèque de l'École des Chartes,* 1893, renferme un article de valeur de M. P. Durrieux, intitulé : *Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures* [1].

L'auteur y dit qu'entr'autres manifestations, cet anniversaire a été l'occasion pour l'Espagne de réunir à Madrid, dans le palais destiné à la Bibliothèque nationale, une exposition historique dont une moitié était consacrée à l'art rétrospectif européen. Parmi tous ces trésors une grande place a été réservée aux manuscrits. La bibliothèque particulière du roi, l'Escurial, la biblio-

[1] *Manuscrits d'Espagne remarquables principalement par leurs peintures et par la beauté de leur exécution,* d'après des notes prises à Madrid à l'Exposition historique pour le quatrième centenaire de Colomb, etc.

thèque nationale de Madrid, diverses académies, les bibliothèques provinciales et universitaires et de nombreux particuliers s'étaient momentanément dépouillés en faveur de cette solennité.

Il y avait des manuscrits d'origine française, d'origine flamande, d'origine espagnole, d'origine italienne, d'origine allemande, d'origine anglaise et anglo-normande, tous actuellement conservés en Espagne.

Nous ne nous occuperons pas de toutes ces catégories, mais nous croyons intéressant de reproduire la partie du travail de M. Durrieux qui concerne les manuscrits flamands :

MANUSCRITS D'ORIGINE FLAMANDE.

Une observation générale que nous avons faite pour les manuscrits venus de France peut être répétée d'une manière plus accentuée encore pour ceux d'origine flamande. Cette catégorie ne comprend presque exclusivement que des livres de prières. Je n'ai qu'une unique exception à signaler. Encore s'agit-il d'un volume appartenant à la Bibliotheca nacional qui n'a pas été envoyé à l'exposition, quoique cependant digne à tous égards d'un pareil honneur.

Le volume en question est un in-folio à longues lignes, d'une grosse et belle écriture gothique flamande, renfermant trois traités de morale religieuse : Saint Augustin, « Des deulz parlers de l'ame à nostre sire Dieu. » — « Douloureuse complainte de l'homme en l'article de la mort. » — « Le Miroir de vraie humilité » [XXII]. Son aspect matériel est identique à celui de ces livres de luxe, exécutés, principalement à Bruges, pour les ducs de Bourgogne Philippe-

le-Bon et Charles-le-Téméraire, que se partagent aujourd'hui la Bibliothèque royale de Bruxelles et, à Paris, la Bibliothèque nationale de l'Arsenal. Le travail de copie est d'ailleurs de la main du calligraphe le plus employé de la cour de Bourgogne, le fameux David Aubert. Et c'est pour un chambellan de Philippe-le-Bon, Philippe de Croy, seigneur de Quiévrain, plus tard comte de Chimay, que le volume a été ainsi transcrit en 1462. Le manuscrit a passé ensuite au fils du premier possesseur, Charles de Croy, comte et prince de Chimay, puis à d'autres seigneurs flamands, connus en général, comme les Croy eux-mêmes, pour leurs goûts de bibliophiles : Philippe de Bourgogne, seigneur de Fallais, Antoine de Lannoy et Maximilien de Hornes, seigneur de Gaësbeck. Cette filiation pendant près de cent ans découle d'une intéressante série de notes, d'écritures et d'âges divers, qui se succèdent en ces termes à la fin du volume :

[*A la suite du texte, et de la même main :*] Cy fine le miroir d'humilité, escript et ordonné comme il appert par le commandement de noble et très preu en armes Monseigneur Phelippe de Croy, seigneur de Kievraing, conseiller et chambellan de Monseigneur le duc Phelippe de Bourgoingne et de Brabant, cappitaine general et grant bailly de son pays de Haynnau. L'an de l'incarnation Nostre Segneur mil CCCC soixante-deux.

[*Signé :*] Aubert, manu propria.

[*Au-dessous :*] C'est le livre appellé le Mereor d'humilité où il y a chincq histores, lequel est à Monseigneur Charles de Croy, comte de Chimay[1].

[*Signé :*] Charles.

[1] Philippe de Croy, seigneur de Quiévrain, ne prit le titre de comte de Chimay qu'à la mort de son père en 1472. Chevalier de la Toison

[*Plus bas :*] En l'an 1542 [1], le 4e de janvier, moy, Anthoine de Lannoy, l'ay achaté à la maison mortuaire de feu Mons. de Falais [2] à la vente publique.

[*Signé :*] Antoine de Lannoy.

[*Plus bas encore* :] Ce livre appartient au sr de Gasbeque par le don dudit sr Anthoine de Lannoy, dernier acheteur, audit sr de Gasbeque, en l'an 1565.

[*Signé :*] M. de Hornes [3].

L'origine du volume est également rappelée par la présence, dans la décoration, du chiffre et de la devise : Moy seul, du premier propriétaire, accompagnés du grelot, emblème de la famille de Croy.

Quant à l'illustration, elle se compose, ainsi que le constatait Charles de Croy, de cinq « histoires » ou miniatures. Celle-ci sont des grisailles, relevées d'or et de gouache, avec les carnations peintes. Par le système d'exécution comme par le caractère de la composition elles rappellent beaucoup de peintures d'un des plus beaux manuscrits à grisailles qui soit au monde, l'exemplaire de la Bibliothèque nationale du tome II des *Miracles de la Vierge,* composés par Miélot pour Philippe-le-Bon [4]. Mais la valeur

d'or en 1473, il mourut en 1482. Son fils Charles, comte puis prince de Chimay, également chevalier de la Toison d'or, fut le parrain du futur empereur Charles-Quint, à qui il donna son nom. A sa mort, en 1527, il ne laissa comme enfants vivants que des filles.

[1] C'est-à-dire 1543 (n. st.).

[2] Philippe de Bourgogne, seigneur de Falais et de Sommerdick, conseiller et chambellan de Charles-Quint, était fils de Baudouin de Bourgogne, bâtard de Philippe-le-Bon. Il mourut en 1542 sans avoir été marié. Comment le manuscrit, aujourd'hui à Madrid, avait-il passé des héritiers de Charles de Croy au seigneur de Falais? C'est le seul point que les notes n'indiquent pas.

[3] Antoine de Lannoy. C'est probablement le seigneur de la Moterie. — Maxillien de Hornes, seigneur de Gaesbeek, vicomte de Berg-Saint-Winox, chevalier de la Toison d'or.

[4] Ms. franç. 9199.

d'art n'y atteint pas un aussi haut degré, et les grisailles de Madrid, tout en étant d'ailleurs encore fort belles, ne pourraient soutenir que de loin le parallèle avec les délicieux chefs-d'œuvre du manuscrit de Paris. Il est vrai que ceux-ci sont d'une classe tout à fait exceptionnelle et défiant presque la comparaison.

La série des livres de prières, à laquelle nous arrivons maintenant, comprend deux ou trois pièces de tout premier ordre. Je commencerai par la plus importante, le *Livre d'heures*, dit improprement *de Jeanne la Folle*, ou même parfois d'Isabelle la Catholique, en réalité *de la reine d'Aragon Jeanne Henriquez* appartenant à la bibliothèque particulière de Sa Majesté [XXIII] (Expos., sala XVI, n° 147).

Ce volume, de format in-8°, est recouvert d'une magnifique reliure, ornée d'orfèvrerie ciselée et émaillée du XVI^e^ siècle, qui a été attribuée jadis sans aucune preuve à Benvenuto Cellini[1]. A l'intérieur, il offre l'exemple de la décoration la plus riche, restée généralement dans toute sa fraîcheur, toute éclatante d'or et de couleurs vives. Indépendamment de vingt-quatre petites miniatures au calendrier, l'illustration comprend soixante-douze très belles peintures à pleine page, se succédant à certains endroits sans interruption de feuillet en feuillet. Dans trois d'entre

[1] Cette reliure est reproduite dans l'ouvrage du baron Davillier, *Recherches sur l'orfèvrerie en Espagne* (Paris, 1879), p. 73. Suivant une tradition en cours au XVII^e^ siècle, rapporté par le baron Davillier d'après une note inscrite sur le volume même, la reliure aurait été exécutée pour Ferdinand et Isabelle la Catholique, et dorée avec le premier or venu d'Amérique. Comment les auteurs qui en ont parlé n'ont-ils pas prêté plus d'attention au grand écusson royal qui orne le milieu des plats? Le blason émaillé sur cet écusson est conforme à celui dont nous allons mentionner la présence à l'intérieur sur les pages du volume, c'est-à-dire mi-parti d'Aragon et d'Henriquez. Il ne peut donc se rapporter ni à Isabelle la Catholique ni à sa fille Jeanne la Folle.

elles, on voit le portrait de la reine pour qui le manuscrit a été exécuté. Celle-ci est représentée couronne en tête, à genoux en prière, implorant la Vierge[1]. Les oraisons du texte nous apprennent que cette souveraine portait le prénom de Jeanne. Les autres miniatures embrassent la série des sujets habituels. On peut y admirer surtout des fonds de paysage ravissants.

Ces miniatures, de même que toute la partie décorative des bordures, sont du plus pur style flamand, du temps de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Téméraire. Leur exécution doit se placer vers le milieu ou dans le troisième quart du XV^e^ siècle. En tout cas, on ne saurait la faire descendre plus bas que 1480, dernière limite. Cette date suffit pour exclure le nom traditionnel d'*Heures de Jeanne la Folle,* donné au manuscrit. En 1480, celle qui devait être appelée Jeanne la Folle avait tout juste un an ! Que le volume lui ait appartenu ultérieurement, la chose est possible et même très probable. Mais la reine Jeanne, qui a été la première à posséder le livre, est sa grand'mère, Jeanne Henriquez, reine d'Aragon, seconde femme du roi Jean II, et mère de Ferdinand le Catholique. Cette origine, en dehors de la question de date, qui serait déjà décisive, est prouvée par des armoiries très fréquemment répétées dans les bordures. Ces armoiries, en effet, ne sont pas celles des rois Catholiques et de leurs descendants, avec Castille et Léon, mais le seul blason royal d'Aragon, parti du blason d'Henriquez.

Les miniatures en elles-mêmes ont aussi donné lieu à la discussion. Le baron Davillier les croyait « exécutées en Espagne, — probablement en Catalogne[2]. » Mieux avisés ont été ceux qui ont songé à un artiste flamand. On peut,

[1] Deux des miniatures en question ont été photographiées par Laurent.

[2] *Recherches sur l'orfèvrerie en Espagne,* p. 72, en note.

suivant nous, serrer les choses de bien plus près. Quelques pages du milieu du volume ont été, comme il arrive souvent, confiées simplement à des élèves. Sauf cette exception, toutes les peintures révèlent sûrement la même main que les illustrations d'un des plus beaux manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, le tome II des *Chroniques du Hainaut*[1]. Or, l'auteur de ces dernières est connu. Un texte d'archives nomme, comme les ayant exécutées vers 1467-1468, Guillaume Vrelant, Wrelant ou Weylant. C'est donc également à Guillaume Vrelant qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir décoré les *Heures de la reine de Jeanne Henriquez*.

Guillaume Vrelant est un des grands noms de l'histoire de la miniature flamande au XV^e^ siècle. Il faisait déjà partie de la gilde des enlumineurs de Bruges au moment de sa réorganisation, en 1454-1455. Il cessa d'y payer sa cotisation en 1481, ce qui nous donne la date approximative de sa mort. On peut mentionner, comme un des traits intéressants de sa vie, qu'en 1478 il servit d'intermédiaire entre la gilde et Memling pour la commande d'un tableau votif. A cette occasion, il eut la bonne fortune d'avoir son portrait exécuté par le grand peintre.

Vrelant fut à plusieurs reprises employé par la Cour de Bourgogne. Les documents nous apprennent que, en dehors du tome II des *Chroniques du Hainaut*, mentionné plus haut, il illustra pour Philippe le Bon, vers 1469, une *Vita Christi*. Nous avons pu arriver en outre, par la méthode de l'étude comparative, à le reconnaître aussi avec certitude pour l'auteur de plusieurs autres travaux importants d'enluminure, que certains historiens de l'art ont voulu à tort donner à des maîtres différents. Ainsi c'est de lui que sont les célèbres grisailles de la *Vie de sainte Catherine*, de

[1] Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 9243.

Miélot, attribuées à Rogier van der Weyden par Waagen[1]. De lui encore l'enluminure du missel de Ferry de Clugny, cardinal, évêque de Tournai, ce manuscrit de la bibliothèque de Sienne, révélé par notre regretté confrère M. Castan, devant lequel on a prononcé au hasard tant de noms divers, sauf précisément le seul bon[2].

Le fait de l'existence d'un manuscrit enluminé par Guillaume Vrelant pour une reine d'Aragon laisse à penser. D'autre part, en parlant des manuscrits d'origine espagnole, nous aurons occasion de dire que, si parmi les miniaturistes flamands du XV^e^ siècle il en est un qui paraisse avoir exercé une influence plus particulière sur les enlumineurs de la péninsule ibérique, c'est précisément ce même Vrelant.

Le maître brugeois ne serait-il pas venu en personne travailler en Espagne? On sait combien les artistes à cette époque voyagaient volontiers. Ceci expliquerait tout. Les archives de la couronne d'Aragon donneront peut-être un jour le dernier mot sur la question. Si jamais on y rencontre un document attestant la présence, au sud des Pyrénées, sous le roi Jean II, d'un enlumineur nommé maître Guillaume, ce maître Guillaume ne sera autre très vraisemblablement, que notre Vrelant.

Pour en revenir aux *Heures de la reine Jeanne Henriquez,* ce superbe volume constitue, du moins dans l'état ac-

[1] Bibl. nat., ms. franc. 6449. Nous sommes heureux de nous être rencontré pour l'attribution de ces grisailles à Guillaume Vrelant avec le savant et regretté conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, M. Ruelens.

[2] Le marquis de Laborde s'est véritablement montré sévère jusqu'à l'injustice dans sa critique des œuvres de Vrelant (*les Ducs de Bourgogne,* t. I, introduction, p. LXXXV-LXXXVIII, en note). Assurément Vrelant n'est pas un de ces grands artistes comme notre Jean Foucquet. Mais, en somme, parmi les enlumineurs de profession, travaillant en Flandre au milieu du XV^e^ siècle, bien peu eussent été capables de lui disputer la palme.

tuel dans nos connaissances, le chef-d'œuvre de Guillaume Vrelant.

Il a cependant presque son rival, à l'exposition même de Madrid, dans un autre *Livre d'heures* à peu près de même format, également peint par Vrelant, également très riche en grandes et belles images. Le livre d'heures appartient à la Bibliotheca nacional [XXIV] (Expos., sala XVIII, nº 110).

Les possesseurs d'origine, un seigneur et une dame, sont représentés dans une miniature, au verso du folio 25 du volume, adressant leurs prières à la Trinité. Malheureusement, il ne se trouve aucune marque distinctive permettant d'essayer de nommer ces personnages. Ce qu'on sait, c'est que le volume, avant d'être apporté en Espagne, était conservé en Flandre et qu'il a passé par les mains de Doña Leonor de la Vega.

Indépendamment de sa luxueuse ornementation intérieure, ce second livre d'heures de Vrelant est encore intéressant par son ancienne reliure, très bien conservée. Celle-ci, en peau, est munie de deux fermoirs de métal doré. Au milieu de chaque fermoir fait saillie une sorte de chaton, dont le centre est rempli par une minuscule peinture de forme ronde, de la main de Vrelant. Au revers des chatons, sur la face intérieure des fermoirs, on voit, gravé dans un cartouche circulaire, un monogramme enlacé de rinceaux d'ornement. La lettre principale qui se détache bien nettement dans ce monogramme est un W. On pourrait être tenté d'y voir l'initiale du nom de l'artiste lui-même, écrit aussi souvent au moins Wrelant que Vrelant. L'hypothèse a son côté séduisant. Mais je crois qu'il est plus prudent de songer d'abord au premier possesseur, qui aura fait exécuter et relier pour lui le manuscrit.

Il existe une catégorie de délicieux volumes dont les miniatures sont très près de celles de Vrelant, si même

elles ne doivent être considérées comme des œuvres d'une première manière du maître brugeois. Ces manuscrits sont caractérisés par l'emploi, comme note dominante dans le coloris, d'un vermillon clair et gai, d'une harmonie charmante. Le plus beau type peut-être de cette série nous est fourni par un livre d'heures conservé à Paris à la bibliothèque de l'arsenal [1]. Un *Livre d'heures* tout à fait voisin de celui-ci, sous un format un peu plus petit, figure à l'exposition de Madrid, dans la collection de D. Juan José Escanciano (Expos., sala XIX, n° 33) [XXV].

Après ces volumes de grand prix, il serait oiseux de s'arrêter à d'autres livres de prières d'origine flamande qui n'offrent véritablement rien que de très ordinaire. Je citerai seulement un *Bréviaire*, passé de l'ancienne bibliothèque d'Osuna à la Bibliotheca nacional [XXVI], à cause de cette souscription du copiste, qui accompagne la date de 1455 : « per manum Johannis, magistri ordinis fratum heremetarum Sancti Augustini, de Gandavo in Flandria, completum Brugis. » Cette note apporte une nouvelle preuve des rapports constants qui ont existé, au point de vue de l'industrie du livre à la main, entre Bruges et Gand, copistes et enlumineurs nés dans l'une de ces villes allant, comme on le voit ici, travailler dans l'autre, et réciproquement.

Bien plus digne de notre attention serait un *Livre d'heures* des bibliothèques de l'Université centrale de Madrid, Faculté des sciences [XXVII] (Expos., sala X, n° 21). De format petit in-8°, ce livre d'heures est orné de trente-sept peintures en grisaille annoncées comme très belles. Des circonstances particulières indépendantes de l'extrême bonne volonté de mes hôtes, ne m'ont pas permis malheureusement de le feuilleter. La page à laquelle le

[1] N° 652 (ancien 271, T. L.).

manuscrit se trouvait ouvert sous vitrine rappelait sensiblement les camaïeux d'Alexandre Bening dans le livre de la *Vita Christi*, qui vient de Louis de Bruges [1]. Mais il aurait fallu un examen plus complet pour se prononcer. Ce que nous pouvons dire, c'est que le volume a une excellente provenance. Il porte, dans sa décoration, les armes de la famille Rollin. Or, on sait combien l'amour des arts était vif et éclairé chez les membres de cette famille bourguignonne, à commencer par le chancelier de Philippe-le-Bon, qui a la gloire d'avoir commandé à Van Eyck la Vierge au donateur du Louvre, et à Rogier van der Weyden le Triptyque de Beaune.

Ce manuscrit, en nous amenant à prononcer le nom d'Alexandre Bening, nous conduit à un nouveau groupe de manuscrits flamands à miniatures. Ils s'agit des productions de cette grande école ganto-brugeoise, qui naît dans les dernières années du XV^e^ siècle et jette un si vif éclat avec les Bening et leurs rivaux, les Horebout, en produisant, entre autres œuvres capitales, le *Bréviaire Grimani*.

De maître Alexandre Bening lui-même, en laissant de côté la question relative aux *Heures de Rollin*, l'exposition de Madrid ne nous a rien offert, pas plus que l'Escurial ou la Biblioteca nacional. Mais je puis signaler, comme existant à Madrid, une belle miniature isolée du maître, sans doute enlevée à quelque grand livre de dévotion, qui fait partie des si précieuses collections de M. le comte de Valencia [XXVIII]. Cette miniature figure le triomphe de l'Agneau. Le choix seul de ce sujet trahit chez l'habile miniaturiste ganto-brugeois l'influence de l'immortelle création des Van Eyck à Saint-Bavon.

[1] Ms. franc. 181 de la Bibl. nat. — On trouvera la reproduction d'une des belles grisailles de ce manuscrit dans notre travail sur *Alexandre Bening et les peintres du bréviaire Grimani*. Paris, 1891, gr. in-8° (extrait de la *Gazette des beaux-arts*, n^os^ de mai et juillet 1891).

Le fils d'Alexandre, Simon Bening, est au contraire, à notre avis [1], représenté à l'exposition, dans les vitrines de la Biblioteca nacional (sala XVIII, nº 113), par un délicieux bijou, un petit *Livre d'heures* rempli de miniatures de la plus exquise finesse [XXIX]. Tantôt ces peintures forment tableau principal au milieu de la page, tantôt elles se développent en bordures couvrant les marges. Toujours elles se distinguent par des qualités de charme et de délicatesse hors ligne. Rarement Simon Bening a été mieux inspiré et mieux servi par son remarquable talent d'exécution. On voudrait pouvoir connaître le premier possesseur de ce ravissant volume. Son chiffre, que l'on trouve sur les feuilles, consistait en deux I gothiques; il avait pour devise : Vostre demeure. C'était vraisemblablement quelque seigneur flamand. Toutes les rubriques du texte sont en langue française, de même au calendrier la liste des saints; parmi ceux-ci, on doit noter comme trait local la mention de sainte Aldegonde. Ces diverses indications mettront peut-être un jour sur la voie de la solution cherchée. En dernier lieu, le livre d'heures peint par Simon Bening est venu de la Bibliothèque du chapitre de Tolède.

Du chef de la famille rivale des Bening, de Gérard Horebout, l'exposition de Madrid montre, suivant nous [2],

[1] Le rapprochement de ce livre d'heures avec la grande miniature du missel de Dixmude, laquelle est authentiquée par un texte d'archives, nous paraît ne laisser aucun doute sur la légitimité de notre attribution à Simon Bening.

[2] L'attribution découle de la comparaison avec les miniatures de plusieurs manuscrits, dont les documents permettent de restituer la paternité à Gérard Horebout, tels que l'*Hortulus animæ* de Marguerite d'Autriche, de la Bibliothèque impériale de Vienne. La provenance du triptyque de l'Escurial n'est malheureusement pas connue. On suppose qu'il a dû venir à Philippe II, comme le manuscrit de l'*Apocalypse figurée*, en dernier lieu de la reine Marie de Hongrie, la nièce de Marguerite d'Autriche.

une œuvre incontestable et d'une importance rare. Elle consiste en trois miniatures, ou, si l'on veut, en une triple miniature, de très grandes dimensions et de l'exécution la plus fine. Ce morceau est peint sur parchemin, avec la même technique et le même caractère que les miniatures placées dans les manuscrits. Mais l'artiste ne l'a pas exécuté en vue d'illustrer un volume. Il s'est proposé de faire un véritable tableau analogue aux peintures sur panneau ou sur toile. Son œuvre se présente en conséquence montée dans un cadre et formant triptyque à charnières (Expos., sala XVI, nº 173) [XXX]. Ce triptyque est en temps ordinaire conservé à l'Escurial, dans la chambre aux reliques. La partie centrale, la plus grande, montre Saint-Jérôme en prières, dans un paysage d'une profondeur et d'une variété de détails inouïes. Sur le volet de gauche est le départ de la Sainte-Famille pour l'Égypte; sur celui de droite, Saint-Antoine de Padoue debout, portant sur un livre l'enfant de Jésus [1]. On peut admirer également, dans ces deux volets, des fonds de paysage analogues à celui de la composition centrale.

L'inspiration, l'originalité de création et surtout l'émotion communicative manquent à parler franc dans cette œuvre de Horebout. Mais, comme habileté de main, comme fini et prodigieuse patience du pinceau, on ne peut rien voir de plus achevé en son genre.

Cette manière de constituer de vrais tableaux indépendants, avec des miniatures sur parchemin, fut plus d'une fois appliquée en Flandre. Et généralement c'est aux enlumineurs les plus habiles qu'on s'est adressé. A l'exposition même de Madrid, on en trouve un exemple remarquable dans un envoi de D. Luis du Ezpeleta. Il s'agit

[1] Le triptique, mesure ouvert, 0m39 de haut sur 0m70 de large. Il a été photographié par Laurent, nº 1540.

d'une grande miniature en hauteur, cintrée du haut, exécutée avec une science consommée de métier, dans une tonalité très douce et harmonieuse. Elle représente l'*Annonciation* (Expos., sala XX, n° 158) [XXXI].

Ce qui est tout à fait intéressant, c'est que cette *Annonciation* isolée est, pour la composition, exactement la même que l'on trouve, avec une échelle différente, dans le *Bréviaire Grimani* [1]. Ce sont deux épreuves d'un même modèle. En les comparant entre elles, l'avantage reste à la miniature de D. Luis de Ezpeleta. C'est à elle, si on voulait à toute force prononcer les mots relatifs d'original et de copie, que reviendrait le droit à la première désignation. Mais à vrai dire, la miniature de l'exposition ne me paraît être, elle aussi, tout comme l'image du *Bréviaire,* qu'une répétition d'un type primordial restant encore à retrouver. Dans tous les cas, l'existence de cette composition de l'*Annonciation* sous forme de tableau séparé apporte un élément précieux pour la discussion critique des peintures du *Bréviaire Grimani* au point de vue de leur réelle valeur esthétique. On trouve là un argument nouveau à ajouter à bien d'autres pour avancer que, dans plusieurs de ses parties, le fameux *Bréviaire* n'est pas une création originale, mais une sorte d'album de copies, une collection d'imitations d'après des œuvres alors en vogue, prises un peu de côté et d'autre. Ainsi s'expliquent ces ressemblances que l'on a constatées entre certaines pages du *Bréviaire Grimani* et certains panneaux de l'école flamande. De ces ressemblances, il ne faut nullement conclure à l'identité de main. Telle image du *Bréviaire* peut dériver, par exemple, de tel tableau de Gérard David sans que pour cela ce soit Gérard David lui-même qui l'ait tracée dans le volume.

[1] Planche LXVI de la repoduction photographique du *Bréviaire Grimani,* par Perini.

L'auteur d'une copie n'est pas forcément l'auteur de l'orginal. C'est même généralement bien plutôt le contraire. Mais revenons à notre sujet en reprenant la série des manuscrits proprements dits.

Parmi les maîtres de l'école ganto-brugeoise autres que les Bening et les Horebout dont la personalité s'est dérobée jusqu'ici à toutes nos tentatives de détermination, un des plus anciens et plus dignes d'estime est un miniaturiste auquel on doit de charmants illustrations dans un *Bréviaire* de notre Bibliothèque nationale (ms. latin 1314), et aussi, ce me semble, quelques-unes des images de très beau manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, appelé par M. de Chmelarz le « cousin du bréviaire Grimani [1]. » L'Escurial possède de ce maître une excellente série de miniatures dans un *Livre d'heures* de petit format, avec calendrier à l'usage de Bruxelles, passant pour avoir appartenu à Isabelle la Catholique (Escurial, iii, E, 2) [XXXIII]. Nous avons si peu d'indications sur l'enlumineur en question que toute particularité pouvant le concerner devient intéressante. Il n'est donc pas indifférent de noter dans le *Livre d'heures* de l'Escurial la présence d'une date. Dans la bordure qui accompagne la Résurrection de Lazare, on lit, écrit sur une banderole : « Respice finem. 1486. »

Dans le même groupe toujours, un *Livre d'heures* envoyé à l'exposition par la Bibliothèque de l'Université centrale de Madrid (sala X, nº 18) [XXXIII] n'est qu'une production ordinaire dans le goût de l'atelier des Bening. Mais trois volumes de la bibliothèque de l'Escurial [XXXIV] doivent être tirés à part pour la beauté de leurs miniatures : un

[1] Voir, sur ce manuscrit de Vienne, Eduard von Chmelarz, *Ein Verwandter des Brevarium Grimani* dans le *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, t. IX, p. 429 (Annuaire des collections impériales d'Autriche).

recueil de *Prières spéciales pour les navigateurs* (iii, E, 6), manuscrit composé et dédié à Charles-Quint, à qui il a été offert, par un certain « Robertus Gandensis » ; — un *Bréviaire* (iiii, H, 1) avec calendrier à l'usage d'Espagne, mais certainement fait en Flandre, de format petit in-8°, singulier par son extraordinaire épaisseur [1] ; — enfin un *Livre d'heures* ayant été à l'usage du roi Philippe III [2]. Dans ces deux derniers manuscrits, les miniatures se distinguent à la fois par la douceur et l'harmonie de leur coloris et par le caractère très réaliste et souvent vulgaire donné aux têtes des personnages. La réunion de ce double caractère marque en général les œuvres des artistes qui ont plutôt vécu et travaillé à Gand même.

D'une date plus récente que tous les manuscrits précédents, mais toujours antérieure à la seconde moitié du XVI[e] sicle, est un *Livre de prières de l'empereur Charles-Quint*, exposé par D. Martial Lopez de Aragon (sala XX) [XXXV]. L'admirable exécution de ce manuscrit et surtout la beauté de dessin et la finesse de touche de ses miniatures en font encore une pièce du plus grand prix, sans parler de l'intérêt de sa provenance certaine. Dans une des peintures, Charles-Quint est représenté en grand costume impérial, priant à genoux sous la protection de son bon ange. Par la qualité d'art de toute la décoration, aussi bien que par son caractère où perce, sous la fidélité aux vieilles traditions, la tendance vers le style dit de la Renaissance, ce livre d'heures est une sorte de pendant des admirables *Heures de l'empereur Ferdinand,* dans l'ancienne collection d'Ambras, aujourd'hui au Musée impérial de Vienne.

[1] Ce bréviaire est trois fois plus épais qu'il n'est haut. Ses feuillets sont au nombre, relativement énorme pour un seule tome, de 1645, soit près de 3,300 pages.

[2] L'une des miniatures des Heures de Philippe III a été photographiée par Laurent, n° 643.

Les *Heures de Charles-Quint* sont dignes de clore la série qui s'ouvre par les *Heures de la reine Jeanne Henriquez.* Nous nous arrêterons, nous bornant à mentionner pour mémoire un petit *Recueil de prières,* dans le goût des manuscrits de Jarry, copié à Bruxelles en 1667 (coll. de M. Villa-amil, Expos., sala XXII, n° 239) [XXXVI].

L'INVENTAIRE

DES

MEUBLES DÉLAISSÉS,

LORS DE SON ENTRÉE EN RELIGION,

PAR

Antoine d'Arenberg, Comte de Seneghem [1].

(F° 92 r°) — **Seize Emprintes des Villes que les Hollandois ont prins en diverses annees Asscauoir**

La ville de Rimbergh
Le fort St-Andrieu
La ville de Steenwick
La ville de Hulst
La ville de Nimmeghe
La ville de Geertruydenberghe
La ville de Deuenter
La ville de Zutslande
La ville de Couuorde
La ville de Meurs
La ville de Grol
La ville de Breuort

[1] Suite. — Voir *Messager des Sciences*, 3e livraison 1895, p. 237.

La ville D'Enschede
La ville de Linghen
Et plus vne du siege de Bommel.

(F° 92 v°) — **Instrumens de Geometrie de Cuiure.**

Premierement vne bossola auecq son encasse verins et appertenances olometralles

Vn instrument a mesurer le pas ou itineraire

Vn gadran solaire vniuersel ad omnes eleuationes poli

Vne horologe ad dignoscendum horas ad stellas et lunam auecq sa boitte particuliere auecq l'aiguille aimantine

Vne aulne ou mesure qui se diuise en plusieurs pieces auecq ses punnacides pour seruir de compas

Vn lineal vertical et horisontal

Deux grandes compas d'vne mesme facon l'vn ad diuidendum circulum in quasuis partes l'autre ad diuidendum lineas auecq leurs petis compas duquel l'on prend lesdites partitions sur iceulx

Vn Compas auecq ses dimensions arrestées en resort

Vn compas auecq les trois poinctes a escrire a plomb et encre

Cincq compas contenans chacun vne dimention ligneale assauoir vne simple, depuis vn double triple quintuplicque sextuplicque

Vn compas en ciseau auecq son Arrest a verin

Vn compas contenant les dimensions d'vne ligne depuis 1 jusques a noeuf.

(F° 93 r°) — Vn Compas à mesurer des figures spheriqques.

Deux grands compas l'vn auecq ses dimensions regles et espicilles seruant pour fortification

Vn compas qui se peult ouurir et serer a vne main

Deux compas pour escrire auecq encre

Vn compas pour escrire auecq plomb de mine

Vn autre compas simple

Linea fortificatoria

Deux lignes auecq leurs dimensions

Vne ligne auecq son esquarre de la mesme facon

Sept plumes ou stiles de diuerses facons a escrire a encre plomb de mine et lignes sourdes

Deux ligne a esguiser le crion

Des ciseaux lancettes canniuet

Vn instrument de cuiure nommé lesquarre Geometricque auecq la piece pour mectre au baston pour le soustenir

Item vne longue platte piece de bois qui se plie en deux aiant a chasque boult vn pincel

Deux autres pieces de bois je ne scay a quel vsage

Vne longue piece qui se deffaict en deux aiant a l'vn debout trois poinctes de fer et a l'aultre vn verin de cuiure

Vne autre piece de cuiure pour mectre sur vn baston

Vne lampe de cuiure au boult d'vn baston pour porter contre le vent et contre la pluye

Treize fers pour presser du satin

(F° 93 v°) — **Les Instrumens Mathematicques.**

Premierement en vne casse y est vne escriptoire complete scauoir, la boitte a l'encre et sablon d'argent, les coutiaux ciseaux et percelers d'acier la manche dairain

Item il y at vne aultre casse ou il y a deux instrumens scauoir

Dioptra Holometrica

L'instrument de Cranendoncq.

Item en la mesme casse dessus lesdicts instrumens y at huict pieces

Deux Compas pour l'art de nauiger

Quattre Compas a partir quelque chose en 2. 3. 5. 7. parties

Instrument familiair

Vn compas en forme d'vne efforche
Deux poincons l'vn d'airain et l'aultre d'acier
Trois traciers d'encre
Vn marcq plomb
Vne lime
Item vne autre casse aiant embas dix pieces
Vne fausse esquaire
Vn niueau
Vn instrument pour l'artillerie
Vne ligne
Vne esquarre commune
Vn compas a partir des lignes.
(F° 94 r°) — Vn demy cercle quy serue au dioptra holometrica
Vne regle a partir les cercles
Vne regle a partir les lignes
Vne regle pour faire des gadrans a soleil
Item en la mesme casse au dessus y a dix pieces
Vn grand compas a escrire
Vn grand compas
Vn autre grand compas a marcquer auecq encre
Vn grand compas a marcquer auecq du plomb
Vn grand compas auquel serue vng demy cercle
Vn grand compas à 3. poinctes
Vn grand compas pour prendre le diametre des boullets
Vn petit compas
Vn petit compas a escripre
Vne ligne contenante trois pieces quy seruent de Baridus Jacobi, auecq 4. diuerses pointes
Item une aultre casse ou il y a des fiolles de cristal.
Item deux autres casses pour y mettre ce qu'on veult

(F° 94 v°) — **Aultres Instrumens mathematiques**

Dioptra henrica
L'Instrument de Cranendoncq
Vn grand niueau qui seruira desquarre
Vne platinne pour des horologes
Vn grand compas a trois poinctes
Vn aultre compas en forme d'efforche
Vne petite règle de bois de rose
Vn Ciseau
Vn marcq plomb
Vn autre instrument pour marcquer auecq de l'encre
L'escriptoire
Vn instrument rond ou il y at ensemble des traces plumes de plomb, et un canniuet.

(F° 95 r°) — **Les Quadrans de mer et aultres Instruments mathemathiques.**

Premierement vn guadran de mer en quarrure aiant la casse paincte et dorrée
Vn autre guadran de mer en rondeur aiant la casse de cuiure
Vn aultre instrument de fer aiant vne grande ronde platine de cuiure et 14 aultres pieces de dependantes
Vn autre instrument de cuiure en quarrure aiant une esguille daimant au millieu
Vn autre guadran de mer en quart de cercles de cuiure aiant vne longue verge de cuiure auecq des puneles.
Vn casse de bois s'ouurant de deux costez en forme d'astraballe
Vne Sphere marcquée sur vne boulle
Vne aultre espece de guadran marqué sur du carton painct et dorré

Vn aultre instrument contenant cinecq longues pieces de bois dont a l'vne y at une piece de cuiure au milieu et a chasque bout une punelle de cuiure

Trois longz et larges lignales l'un plus grand que l'aultre

Vne aultre longue piece de fer en forme de marteau

Trois autres bastons qui sont defont auecq vn verin par le milieu

(F° 95 v°) — **De toutes sortes de Drogues medecinales.**

Premierement vne petite fiolle auecq du baulme de S. A.

De la pierre bizart de S. A. S.

Vn petit pot d'eau de Canelle

Vn papier auecq de la pierre bizart

De la terra sigillata

De la corne D'Elan

Trois pieces de licorne

Du pain benit de Saint Nicolas pour la peste

Vn potequin de metridat

Du rebarbari.

Aagarici

Mirchoacum.

Triacle de Venize

Vnguent verd pour la foulure

Diaphamconis

Diacutholicomo

Electuarium vite contre la peste

Electuarium contre la mesme

Electuarium vite pour le mesme aiant vn papier pour scauoir euiter

Vn pot de syrop pour la grauelle

Syrop de nigibus en fiolle

Syrop de roses laxatiue en fiolle

Syrop de roses laxatiue en vn pot

De la graisse de chat sauuage

Vne petite boitte auecq de la graise de mouton
De l'eau distillé de Monsieur D'Assonuille
Vne boitte de traganta
Deux boittes de manna

(F° 96 r°) — **Les Armes et Pistolles**

Premierement trois rondaces besoignez d'ouurage des indes
Trois autres de fer bien trauaillez et dorrez.
2. corseletz auecq leur equipage
Un Casque semblable a la grande rondace
Deux aultres Corseletz noirs simples auecq les advenances.
Deux espees pour escrimer et 3. poignardz
Deux lances pour courre la bague
Trois couples de pistolles
Dix grandes harquebuses
Cincq Casquettes

(Même page) — **Les Selles de Cheuaulx**

Premierement vne selle de velour rouge brodée de cordon dor avecq des frange or et soye incarnate auecq sa couuerte
Vne de velour noir passementee de grand passement dor auecq sa couuerte
Vne de velour noir brodée de soye noir auec sa couuerte
Vne selle D'Armes jaulne auecq des franges et couuerte
Vne selle de marocquin noir d'armes bordée de velour noir a franges noires.
(F° 96 v°) — Vn Coussinet de Poste
Vne aultre selle de velour bleu avecq vne piccure dor et bleu et les franges de mesme
Vne selle de velour noir avecq vn passement d'argent
Vne aultre de marocquin brodee de velour auecq des franges noires tout allentour

Vne housse de velour noir auecq cinq passementz d'argent auecq vne frange d'argent et soye noire

Vne housse de drap noir.

(Même page) — **Les Harnassures**

Vne harnassure de velour noir auecq du passement d'argent

Diuerses sortes de harnassures la genette de soye et autres choses

Diuerses harnassures de cuir et de velour pendant au Cabinet de deuant la Garderobe

(F° 97 r°) — **L'Estain**

Premierement 2. douzaines et demy de platz de diuerses grandeurs.

Item 3. douzaines et 1. assiettes

Vne caune de trois potz

Vn pot de lot

2. D'vn lot

2. D'vne pinte

2. Sallieres

2. Gobletz

1. petit bassin

2. potz de Chambre

5. cuillieres

B^on^ François Bethune.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS.

Frais de l'installation de Joseph II en qualité de comte de Flandre. — Quand nos anciens souverains étaient installés solennellement en qualité de comtes de Flandre, cette cérémonie se faisait avec une pompe extraordinaire. Les frais de l'inauguration, qui étaient considérables, étaient supportés par les États de Flandre. La bibliothèque de la ville de Gand possède le compte détaillé de ce qu'a coûté l'inauguration de Joseph II. Cette cérémonie eut lieu le 31 juillet 1781 et les États de Flandre dépensèrent de ce chef la somme de 113,728 florins soit au-delà de 200,000 francs de notre monnaie [1].

L'empereur Joseph II était représenté par son beau-frère, le duc de Saxe-Teschen, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. Le duc et sa femme, l'archiduchesse Marie-Christine, arrivèrent la veille à Gand et descendirent, selon l'usage, à l'abbaye de Saint-Pierre. Le lendemain, 31 juillet 1781, le duc, accompagné d'un nombreux cortège, se rendit au marché du Vendredi où un théâtre, richement décoré et de proportions énormes, était dressé à l'extrémité de la place du côté de l'église de Saint-Jacques.

C'est sur ce théâtre que le mandataire de Joseph II

[1] Le florin vaut 1,80 fr. Il se divisait en 20 sous, et le sou en 12 deniers.

devait, au nom de son souverain, jurer fidélité aux lois et aux privilèges du peuple flamand, et recevoir à son tour le serment des membres des États de Flandre.

Le cortège était d'une richesse et d'une magnificence dont il est difficile de se faire une idée aujourd'hui.

En tête marchait un détachement de dragons, suivi du timbalier et des trompettes de la ville à cheval. Après eux venaient les quatre chefs-confréries d'armes de Saint-Georges, Saint-Sébastien, Saint-Antoine et Saint-Michel, précédant les bouchers et les poissonniers tous à cheval et revêtus, les premiers d'un uniforme vert avec brandebourgs en or, et les seconds d'un uniforme bleu avec galons en argent.

Les autorités, en carrosses à deux chevaux, venaient ensuite. Parmi elles figuraient : les députés des villes et des chatellenies de Flandre, les nobles titrés, les délégués du clergé, les abbés, les évêques. A côté des voitures marchaient des laquais la tête découverte. Le marquis de Becelaere, portant le grand étendard de Flandre, était à cheval entouré de hérauts d'armes.

Devant le carrosse du duc de Saxe-Teschen, traîné par six chevaux, marchaient la livrée, les coureurs et les pages de la cour. La voiture était entourée et suivie par les hallebardiers et par la garde noble des archers.

Les hauts dignitaires de la cour à cheval et un détachement de dragons fermaient le cortège.

A leur arrivée au marché du Vendredi, toutes les autorités, qui avaient figuré dans le cortège, prirent place sur le théâtre, au milieu duquel se trouvait le portrait en pied de l'empereur. Après la cérémonie de l'installation et de la prestation du serment, on se rendit à la cathédrale de Saint-Bavon pour assister au Te Deum, et de là à l'hôtel de ville où un banquet de 180 couverts était préparé dans la *Cavalcadekamer*. Le soir représentation de gala

suivie de bal au grand théâtre, illumination générale, feu d'artifice au marché du Vendredi, concerts à la place d'Armes, etc., etc.

Le compte, dont nous parlions plus haut, est intitulé : « *Rekeninge Generael der Inauguratie van Keyser Joseph als Graeve van Vlaenderen op 31 July 1781* ». Il est divisé en 19 chapitres et transcrit dans un cahier de vingt pages in-folio. Nous allons le parcourir rapidement en relevant les articles qui, par leur importance ou leur originalité, méritent de fixer l'attention.

Un article de dépenses, qui revient plusieurs fois, est celui relatif à certains meubles intimes qu'on plaçait dans tous les endroits où leur usage pourrait être réclamé. Voici, par exemple, ce que nous trouvons pour la *Cavalcadekamer* de l'hôtel de ville :

« *Betaelt aen S^r Cante over leveringe van vier chaisen-percées* *243-9-10*

« *Betaelt aen de W^e Guersouille voor het bekleeden van chaisen-percées* *66-11-00*

Ces meubles indispensables faisaient partie intégrante des bagages des grands seigneurs et des personnages de distinction. C'est ainsi qu'au chapitre des dépenses occasionnées par le voyage à Oordeghem des députés des États de Flandre qui allaient à la rencontre du duc et de l'archiduchesse, nous trouvons un article libellé comme suit :

« *Betaelt aen S^rs Blaere en Knockaert meesters behangers over emballage van eenige goederen naer Oordeghem en leveringe van eenige waterpotten, chaisen-percées, etc.* *39-3-6*

Nous demandons pardon au lecteur de nous être arrêtés un moment à ces détails, quelque peu réalistes. Nous avons cru devoir le faire, parce qu'ils nous ont semblé se rattacher d'une façon étroite à la vie intime et aux mœurs des gens du grand monde de cette époque.

Le théâtre du marché du Vendredi, sur lequel se fit la cérémonie de l'inauguration, coûta 37544 florins, soit au-delà de 67,500 francs de notre monnaie. La charpente seule coûta 5200 florins. Les étoffes et les draperies, qui garnissaient le théâtre, figurent dans le compte pour la somme de 17,163 florins :

« *Item aen Sieur Cante over leveringe van stoffen en galonnen voor den theater de somme van . . 17163-11-6*

La peinture du théâtre, exécutée par des artistes de Gand, de Bruges et de Bruxelles, coûta 4223 florins. Le peintre gantois, Pierre van Reysschoot, auteur des grisailles qui ornent le chœur de la cathédrale de Saint-Bavon, reçut 630 florins pour un tableau placé sur le théâtre et représentant la cérémonie de l'inauguration :

« *Item aen P^r^ van Reysschoot over het stuck op den theater verbeeldende de huldinge 630-18-00*

On consacra 6311 florins à l'illumination de la place d'Armes. Dans cette somme nous trouvons 2500 florins pour la charpente, *houtwerk*, probablement les pyramides, les arcades, les mâts, etc., et 2800 florins pour les lampions. Il y avait un orchestre à chaque extrémité de la place.

Le banquet, qui se donna à l'hôtel de ville dans la salle de la cavalcade, coûta, tous frais compris, la somme respectable de 13,894 florins, soit au-delà de 25,000 francs de notre monnaie. C'est un joli denier !

Sur la table parurent dix-sept espèces de vins, désignés dans le compte sous les dénominations suivantes que nous copions textuellement : « Tokai, Cap rouge, Cap blanc, Champagne blanc mouseux, Champagne roussat mouseux, Malvoisi de Madère, Peccaret, Cote rotie de Dauphiné, Medoc fine, Volenai 1^e^ qualité, Hochemer du Rhin, Moselle, Moselle commune, Sileri vieux, Ingrande ». Quant aux

liqueurs, on en but de neuf sortes : « Anisette, marasquin, Rosolie (probablement huile de rose (Rosoglie), en flamand *roosolie*), eaux de noyaux, quatre fruits, huile S^t^ Louis, Cedra, Marasquin de Nancy, Eau d'or de Nancy ».

La représentation de gala et le bal au théâtre de la confrérie de Saint-Sébastien coûtèrent au-delà de 3000 florins. On paya 6100 florins pour le feu d'artifice tiré le même soir au marché du Vendredi.

Sous le titre de *gratificatien, honorairen, etc.*, est émargée la somme de 18,642 florins, gracieusement remise à différents hauts personnages et fonctionnaires qui prirent part aux cérémonies de l'inauguration : prélats, grands-baillis, bourgmestres, conseillers pensionnaires, prévôts ecclésiastiques, etc.

Un chapitre de dépenses intitulé : *Portretten van Z. M. den Keyzer* nous apprend que neuf portraits de l'empereur Joseph II furent peints à cette occasion et offerts à titre de souvenir. Le compte ne nous donne pas les noms des personnes qui furent l'objet de cette haute faveur, il se borne à dire : « *Om te distribueren aen d'heeren van de vergaderinge* ». Ce travail fut confié aux peintres Bailly et de Maere.

Dans notre *Essai historique sur les Expositions d'art à Gand* (1792-1892) nous avons fait mention de deux peintres établis à Gand et portant le nom de Bailly, Joseph et Simon, qui prirent part au concours de peinture organisé par l'Académie, à l'occasion de la première exposition d'œuvres d'art ouverte à Gand aux mois de mai et juin 1792. Joseph Bailly fut proclamé lauréat et obtint le prix consistant en une médaille en or de la valeur de 6 livres de gros, soit environ 65 francs de notre monnaie. Dans le catalogue de l'exposition de 1792, *Beschryving der Pronkzael geopent op het stadhuys van Gend den 30 Mey 1792,* nous voyons figurer un peintre de Saint-Nicolas, P. B. de Maere, qui

exposa trois tableaux parmi lesquels un portrait de l'Empereur Léopold II, successeur de Joseph II.

Il est plus que probable que les deux Bailly et de Maere sont les auteurs des portraits de l'empereur Joseph II offerts *aen d'heeren van de vergaederinge*. Ces portraits existent-ils encore? Et dans l'affirmative où se trouvent-ils en ce moment?

Ainsi qu'on avait coutume de le faire en de pareilles circonstances, des médailles commémoratives furent frappées à l'effigie de l'empereur. Le revers représentait la porte d'entrée du château des comtes. Le chapitre intitulé *Zaei-penningen* mentionne qu'on frappa à Bruxelles 259 médailles en or et 518 médailles en argent, qui coûtèrent la somme totale de 4831 florins. On rencontre des exemplaires de ces médailles dans les dépôts publics et dans beaucoup de collections particulières.

On a souvent fait ressortir les fastueuses habitudes de nos ancêtres. Les détails que nous venons de donner sont une nouvelle preuve des sacrifices pécuniaires qu'ils savaient s'imposer pour satisfaire leurs goûts luxueux.

Prosper Claeys.

Conflits relatifs aux enterrements. — Bien souvent des conflits, suivis de procès, éclataient autrefois entre les curés des différentes paroisses de la ville, ou entre les curés et les supérieurs des congrégations religieuses, sur le point de savoir à quelle église ou à quel couvent appartenait le droit de déposer dans son cimetière la dépouille mortelle d'une personne décédée à Gand.

Faute de s'entendre, les parties introduisaient une action en justice et c'était finalement le Conseil de Flandre qui, par arrêt, décidait dans quel cimetière le corps litigeux,

s'il nous est permis d'employer cette expression, devait être enterré. Pendant la durée du procès, le cadavre était provisoirement déposé dans un cimetière neutre, désigné par le Conseil de Flandre.

Le *Memorieboek* de 1510 nous a conservé le récit d'un conflit de ce genre qui s'éleva entre le curé de la paroisse de Saint-Sauveur et le supérieur des Dominicains ou *Jacopynen*, ainsi qu'on désignait également ces religieux.

Au mois de janvier 1510, le curé de Saint-Sauveur fit enterrer dans le cimetière de son église un habitant de la rue des Remouleurs, nommé Jacob de Pape. Le supérieur des Dominicains protesta contre cette inhumation, sous prétexte que le défunt faisait partie de la confrérie de Notre Dame « *vander Hoeykene* », et que ses ancêtres avaient toujours été inhumés dans le cimetière du couvent.

L'affaire fut portée devant le Conseil de Flandre qui, avant de faire droit, ordonna de déterrer le cadavre de Jacob de Pape et de le déposer provisoirement dans le cimetière du couvent des sœurs Colettines de Bethléem ou de Sainte-Claire.

« *Item was gheordonneert*, dit le *Memorieboek, den zelven te ontgravene in eene nieuwer plaetse t'sente Claren, achter de maert te Coletten in Bethelhem totten sententie definityve ende lach daer begraven zeven weken* ».

Le 18 février 1510, le Conseil de Flandre rendit un arrêt interlocutoire longuement motivé, par lequel il donnait gain de cause au supérieur des Dominicains et ordonnait que le cadavre de Jacob de Pape serait enterré dans le cimetière attenant au couvent de ces religieux. Ce ne fut que le 10 mars suivant, probablement après la signification de l'arrêt, que l'inhumation eut lieu.

Cette macabre cérémonie se fit avec beaucoup de solennité. Le *Memorieboek* nous apprend que les Dominicains

vinrent chercher le cadavre, et le transportèrent en procession à leur couvent dans le cimetière duquel il fut inhumé :

« *Item, daernaer wardt weder ontgraven, midtsden vonnesse van den heeren van den rade, den x^en maerte op eenen Maendach naer de noene ten een ueren ende de helighe Jacopynen quaemen omme 't doode lichaem metter processie ende drouchden also in haerlieder clooster, ghemerct dat by hemlieden haer versouck anne ghewijst was* ».

L'arrêt, statuant sur une autre réclamation des Dominicains, décide que tous les profits et bénéfices à provenir de cet enterrement, *de vruchten, baten, prouffycten ende emolumenten daeraf commende,* seront attribués à leur couvent.

Au chapitre IV du troisième livre de son *Historie van Belgis*, le chroniqueur gantois Marcus van Vaernewyck s'occupe également de ce procès et des incidents auxquels il donna lieu. Son récit qu'il intitule : « *Man dry werf begraven* », se termine comme suit :

« *....wiert hy by vonnesse ontgraven ende ghehaeldt met processien by den Predicheeren ende wiert begraven int zelve Convent : aldus was hy tweemael ontgraven ende drye reysen begraven* ».

Nous devons faire observer que la décision du Conseil de Flandre ne tranchait pas le fond du débat. L'action intentée par les Dominicains était ce qu'en termes juridiques on nommait une action possessoire. Aussi l'arrêt rendu par le Conseil de Flandre n'était-il qu'un arrêt interlocutoire maintenant les Dominicains dans la paisible possession du droit de faire enterrer le défunt dans le cimetière de leur couvent.

Le curé de Saint-Sauveur pouvait faire trancher la ques-

tion au fond, en agissant au pétitoire, ainsi que l'arrêt lui en réservait expressément la faculté :

« *....over tfaict ende troubel ghedaen inde possessie ende saisine vanden voorseiden prioor, religieusen ende convent van de predicaren, reserverende niet min de voorseiden meester Symoen zyn recht ende acte ten petitoire ....* [1] »

Si le curé, usant du droit que lui reconnaissait l'arrêt, avait reporté l'affaire devant le Conseil de Flandre et si celui-ci, jugeant au fond, lui avait donné gain de cause, les habitants de Gand auraient assisté à cet édifiant spectacle de voir ce cadavre, après des mois et peut-être des années de procès, être déterré une troisième fois et transporté, avec le même cérémonial, du cimetière des Dominicains à celui de l'église de Saint-Sauveur. Il n'en fut heureusement pas ainsi, car Marcus van Vaernewijck, dans la première édition de son *Historie van Belgis* parue en 1568, considère l'affaire comme complètement terminée après la troisième inhumation, *dry reyse begraven.*

Le couvent des sœurs Colettines ou de Sainte-Claire, où fut enterré provisoirement le corps de Jacop de Pape, était situé dans la rue d'Or. Il fut supprimé en 1783.

Quant au couvent et à l'église des Dominicains, ils occupaient dans la rue de la Vallée toute la série d'immeubles touchant à la Lys et allant depuis l'église de Saint-Michel jusqu'à la rue appelée encore aujourd'hui rue des Dominicains. L'église, dont l'entrée était dans la rue de la Vallée et qui s'étendait jusqu'à la Lys sur toute la longueur de la rue des Dominicains, fut démolie en 1860 par l'entrepreneur van Mellaert, un spécialiste en son genre. Ce travail, commencé le 10 avril 1860, était complètement terminé à

[1] Registre des sentences interlocutoires du Conseil de Flandre. B, 1510-1513; folio 52. Archives de l'État à Gand.

la fin du mois de septembre. La tour de l'église, qui donnait sur la rivière, avait déjà été démolie dès l'année 1855.

Prosper Claeys.

La Fête du 1er vendémiaire. — La Déesse de la Liberté. — Pendant l'annexion de notre pays à la France, on célébrait tous les ans le 1er vendémiaire la fête anniversaire de la fondation de la république. On sait que le 1er vendémiaire était le premier jour de l'année d'après le nouveau calendrier républicain. Celui-ci commença à entrer en vigueur le 22 septembre 1792 (1er vendémiaire an Ier).

A chacune de ces fêtes, une citoyenne, choisie par le conseil municipal, représentait la déesse de la Liberté. Il en était de même pour les autres solennités de ce genre, dans lesquelles figuraient des citoyennes personnifiant la Raison, la Victoire, le Patriotisme, etc.

Lors de la fête du 1er vendémiaire an VIII (23 septembre 1799), la jeune personne, chargée de représenter la Liberté, s'acquitta si bien de ses fonctions que la municipalité décida de lui faire hommage d'un bijou, dont le choix fut laissé au bon goût du conseiller de Brabander. Cette décision est rapportée de la manière suivante dans le procès-verbal de la séance du 5 vendémiaire :

« La question est agitée s'il ne conviendrait pas de faire hommage d'un don civique à la citoyenne qui a représenté la Déesse de la Liberté à la dernière fête commémorative de la fondation de la République.

« L'assemblée résout l'affirmative. Le principe étant établi, la discussion s'engage sur le point de savoir s'il fallait faire consister ce don dans une certaine somme d'argent ou dans un bijou quelconque. L'assemblée, croiant

que ce serait blesser la délicatesse de la citoyenne prémentionnée que de recourir au premier genre de don, arrête qu'il lui sera fait présent d'un bijou de la valeur de 240 francs, et charge le citoyen de Brabander de son acceptation, du choix et de l'achat de ce bijou ».

La déesse de la Liberté fut très sensible à l'aimable attention du conseil municipal, et accepta, au lieu d'une somme d'argent, le bijou que le citoyen de Brabander fut chargé de lui remettre. Cela résulte du mandat de paiement de la somme de 240 francs, délivré au municipal de Brabandere pour payer l'orfèvre qui avait fourni « le don civique ».

Le costume de la déesse coûta 270 francs. A cette époque existaient déjà, même à Gand, des couturiers pour dames, car, dans les pièces comptables de l'an VIII, nous avons trouvé le mandat de paiement de cette somme au profit du citoyen Everaert, tailleur en cette commune, « en acquittement de ce qui lui est dû pour la livraison du costume de la déesse de la Liberté ».

Nous ignorons si la déesse de la Liberté eut la délicatesse de restituer spontanément le costume emblématique qu'elle avait mis le 1er vendémiaire. Nous faisons cette observation, parce que, dans une autre solennité du même genre, il fallut recourir à l'intervention du commissaire de police pour obliger la citoyenne Marie van Passche, qui avait représenté la déesse de la Victoire, à restituer « l'habillement dont elle a été ornée » lors de la fête de la Renaissance et de la Victoire célébrée le 10 prairial an IV (29 mai 1796)[1]. Les conseillers municipaux de l'an IV, moins galants que leurs successeurs de l'an VIII, avaient peut-être négligé de remettre « un don civique » à la citoyenne Marie van Passche.

[1] *Messager des sciences historiques,* année 1894, page 470.

Le président du Conseil municipal, le citoyen Jean-Louis van Melle, profita de l'occasion pour se faire octroyer un nouveau chapeau à plumes qu'il étrenna à la fête du premier vendémiaire an VIII. Dont coût pour la ville de Gand, la somme de fr. 98,65, ainsi qu'il résulte du mandat de paiement délivré le 5 vendémiaire au chapelier P.-J. vande Velde « en acquittement de ce qui lui est du pour la fourniture d'un chapeau avec le panache destiné pour le président de cette administration ».

La fête du premier vendémiaire consistait, comme toutes les solennités officielles de cette époque, d'abord dans le cortège obligé conduisant les autorités de l'hôtel de ville au temple de la Loi (église de Saint-Michel) où l'on chantait des hymnes patriotiques et où des orateurs prononçaient des discours « analogues à la circonstance ».

Dans le registre des délibérations du conseil municipal de l'an VIII se trouve, au folio 1, la description détaillée des festivités qui eurent lieu le 1er vendémiaire de cette année. On y donne la liste complète de toutes les autorités — et elles étaient nombreuses — qui figurèrent dans le cortège. Parmi les chars il nous faut citer : « un char à l'antique figurant la réunion des neuf départements à la République; autour du char, des grouppes d'enfants portant des inscriptions analogues à la fête ». Jeux populaires dans différents quartiers de la ville, entre autres à la place d'Armes « où de jeunes citoyens célébrèrent le jeu de la course à pied », banquet civique à l'hôtel de ville, exercices militaires par les troupes de la garnison, représentation de gala au grand théâtre, illumination générale de la ville, etc. »

L'obligation de participer à toutes ces fêtes et d'illuminer les façades des maisons était chaque fois rappelée

aux citoyens par les deux articles suivants inscrits dans tous les programmes de fêtes :

« Il est enjoint, sous les peines de simple police, à tout citoyen d'éclairer la façade de sa maison pendant l'illumination.

« Tous les citoyens s'abstiendront, sous la même peine, d'étaler des marchandises et de travailler pendant la journée. »

La musique des hymnes et des chants de circonstance, qu'on exécutait dans le temple de la Loi, étaient ordinairement de la composition de trois artistes gantois : Pierre Verheyen, Ch. Ots et Ch. Hanssens. Le 1er vendémiaire an VIII on exécuta un chant patriotique intitulé : *Présent des Dieux, Liberté chérie*, musique du citoyen Verheyen.

Le nombre des fêtes dites nationales qu'on célébrait chaque année à Gand, sous la république, était considérable. Il faut y ajouter les fêtes décadaires, qui avaient lieu tous les dix jours et auxquelles l'autorité donnait également un certain cachet de solennité. Toutes ces festivités, imposées par le gouvernement français, coûtaient gros à la caisse communale, et constituaient une véritable corvée pour ceux qui devaient y participer; aussi leur suppression sous l'Empire, ne souleva-t-elle aucune protestation.

Prosper Claeys.

Quelques pièces relatives a l'époque de Joseph II. — Le règne de Joseph II en Belgique a été surtout marqué par le mécontentement que provoquèrent les mesures impopulaires de l'empereur. On était mécontent de tout, des gouverneurs, des ministres, des fonctionnaires, de tous ceux qui de près ou de loin tenaient à l'admininistration

et étaient suspects de favoriser l'exécution de la volonté impériale.

Ce mécontentement alla sans cesse grandissant jusqu'à ce qu'il fit explosion dans la malheureuse campagne qui s'appela la Révolution brabançonne, et n'hésitait pas à se manifester de grand jour. Les brochures, libelles, publications de toute espèce qui en sont l'expression, sont extrêmement nombreux. Nous avons trouvé les pièces suivantes dans nos archives personnelles et nous n'hésitons pas à les publier, non que nous les considérions comme des modèles de littérature, mais parce que nous y voyons la tournure d'esprit de l'époque.

Avis aux États de Flandres.

Protecteurs de nos droits nobles Etats de Flandres
prenez garde il est tems l'on cherche à vous surprendre
un ministre intriguant avec d'autres mechans
trame pendant la nuit des projets allarmans
mefiez vous aussi des decrets de Christine
La princesse nous fait une assez bonne mine
et tache avec douceur d'amener le sommeil
mais garde chers etats et craignez le réveil,
Le decret douceureux qui donne surchéance
est un decret trompeur et farci de vengeance
en voulez-vous l'epreuve ecoutez la voici
le noble regiment du seigneur Clairfayt
en garnison à Gand depuis nombre d'années
a fait hier dans la nuit par secrettes menées
transporter ses drapeaux de la garde au quartier
pour au premier signal être prêt à marcher
de plus ce qui est sur doit augmenter l'alarme
cette nuit la même il faut dessous les armes
les aversacs au dos et le fusicq chargé
ou pour se retirer ou pour nous écraser

ce qui se fait à Gand se fait à d'autres places
et le gouvernement gatant ses propres graces
nous prépare la guerre au millieu de la paix
en berçant les états par de jolis decrets
sachez que ces decrets extorqué par la crainte
ne sont que faux fians et que d'insigne feinte
oui peut être dans peu nous seront très surpris
de voir toute une armée inonder le païs
car pendant que Christine au dehors vous caresse
en son cœur elle atend de troupes vengeresses
qui avides du vol, du meurtre et du sang
viendrons pour se vautrer dans celui des flamands
courage donc messieurs redoublé de prudence
ecartez du païs cette etrange engeance
ayez des epions au milieu de la cour
tachez de pénétrer dans ces obscurs détours
observé constamment ce que fait notre Sire
s'il ne fait point marcher de bourreaux par l'empire
ayez des yeux ouverts sur monsieur l'électeur
qui peut de son côté causer de grands malheurs
sachez si ce seigneur préparant sa vengeance
ne forme par chez lui des magasins immenses
et si par coup fouré les troupes de Fribourg
ne peuvent s'emparer des murs de Luxembourg
prenez donc garde à vous chers états de Flandres
songez à vous unir, songez à vous défendre
et pour mieux résister aux efforts du tiran
unissez vous bien vite aux états de brabant
aux états du hainaut et des autres provinces
pour soutenir nos droits contre un parjure prince
car si pour nos malheurs il peut nous désunir
comme il sera charmé de pouvoir nous punir
alors adieu nos loix, adieu nos chéres têtes
ces bourreaux de tuer ne feront qu'une fête

Ainsi pour éviter la perte du païs
observez de bien près Christine et son mari
et tous ces mouvements de nos troupes internes
pour qu'il ne leur arrive aucun renfort externe
et l'empereur forcé de garder son serment
reviendra bon prince en place d'un tiran
alors vos noms chéris étincelans de gloire
brillerons pour jamais au temple de mémoire
et vos portraits gravés au fond de tous nos cœurs
seront pour le païs l'emblème du bonheur.

—

Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.

1.

Groot waert gy, *Macedo,* om in de kloeke daden,
groot waert gy, *Fabius,* om in de wyse raeden,
groot noemt m'u, *Constantin,* als gy Godts kerk herstelt,
groot men u *Carel* noemt, groot noemt men menig held.

2.

Waerom is *Joseph* groot? ist om de Batavieren
voor wie m'op waegens sag d'onwindbaer vlote stieren?
waerom is *Joseph* groot? ist voor zyn ryksche pand
die hy verruijlen wilt, ist voor syn nederland?

3.

Waerom is *Joseph* groot? is het om de *Vestalen*
die hy met zoet gewelt deed uit hun cloosters halen?
waerom is *Joseph* groot? ist om *Balthasards* roof,
wiens stappen hy volgt naer, tot smaed van ons geloof?

4.

Waerom is *Joseph* groot? ist voor syn nieuwe wetten,
waer aen sig met syn bloed sal kragtig tegen setten
den ouden *belgen leeuw* die voor syn vryheyd vecht,
en noyt verliesen can syn megeboren regt?

5.

Neen, neen, maer hy is *groot*, hy loopt naar de *Tauriden*,
hy loopt *Catharina* naer, om dat s'hem hulp sou bieden,
jae daerom is hy *groot*, siet eens syn *groote daed*,
als hy voor groote *Trin* met synen scepter staet!

—

Le vrai Patriotte.

Pourquoi chers Brabançons, pourquoi ces alégresses
je vois couller partout, des larmes de tendresse
c'est une signée donné, par notre gouvernante
à telle donc le pouvoir, d'être si dominante
d'assurer que *Joseph* malgré ses deux diplômes
consentira en tout, il n'est donc plus cet homme
qui brise nos remparts, renversoit tous nos loix
supprimoit les couvents, de l'église ses droits
Christine passez huit jours, vous avoit fait connoitre
que ces diplômes enfin, permi de votre maître
nous doutions sur ce point, nos esprits en suspends
troublait tout le Brabant par ce subtil encens
Le masque est donc levé, *Joseph* il n'est plus tems
Le lion ne dort plus, il attaque son tiran
il ne connoit en toi, qu'un trompeur, un faussaire
ou sont donc les leçons de ton illustre mère
ne croit pas de calmer, par des faux superfuges
tous l'univers entier est aujourd'hui ton juge
reçoit donc la sentence le coup est décidé
qui manque à son serment est indigne de regner
ton plan est découvert, donne à ton ministre
de subjuger partout même par des vers sinistres
si le Brabant s'oppose, soit russe, italien
que Luxembourg me reste, tu suivra mes desseins
sous un dehors flateur tu les auroit trompé
n'importe par quel fait pour vous subjuger

les projets sont manqués grâce à la providence
les traitres sont connus, il s'agit de prudence
chaque noble brabançon est un héros pour nous
s'il faut le secourir nous le suivrons partout
renonce donc Joseph, renonce à ce pays
les nobles, les bourgeois, tous sont vos ennemis
c'est votre plan Joseph, jadis à vous fidelle
si vous vous obstinez, nous vous seront rebelles
Deux cent mille homme, ce sont autant des mouches
nous le feront parler sans canon ni cartouches
nos alliez sont surs, nos cœurs sont nos remparts
nos droits, notre union, tous nous sert de boulevard
prenez un bon conseil avant que d'entreprendre
laisse nous la *Christine,* Brabant et Hainaut
Luxembourg, Gand, Namur, c'est tout ce qu'il nous faut,
c'est à toi Christine que les peuples s'adressent
il vous consacre tout n'ayez point de faiblesse
vous êtes brabançonne et Casimir aussi
défendez le Brabant et tous des beaux pays
nos cœurs sont tous soumis tous le peuple et soldat
ne craigner rien *Christine* vous approchez du tems
vous serez couronné duchesse de Brabant.

—

Bruxelles, 9 mai 1785.

Nous *capons du rivage* assemblés dans notre Conseil de première instance, nouvellement établi par l'extravaguant *Martini,* ayant examiné les infractions faites à la *joieuse entrée* et autres droits et privilèges des Pays-Bas, ayant de plus examiné les informations prises par notre conseiller fiscal : Item la requête par lui présentée et autres pièces produites, le tout bien, et duement considéré avons résolu de pardonner à *Marie Christine,* en faveur des bonnes qualités dont étoit doué sa respectable mère l'impératrice

de heureuse mémoire ; à *Albert Casimir*, pour ses bonnes qualités personnelles et parce que s'il pouvoit régner seul, il seroit un second *Prince Charles*.

Nous avons condamné comme nous condamnons par cette le *Ministre Belgiojoso*, à être conduit tout nus par le maître des hautes œuvres par les principales rues de Bruxelles : telles que la rue aux Chevaux, celle aux fleurs et d'Argent, pour être à chaque coin des dites rues foueté, et arrosé de l'urine de toutes ses coquines.

Le *chancelier Crumpipen* sera pendu à une potence, et le boureau lui tirera sa mauvaise crombe jambe tant qu'elle sera droite.

Le *conseiller De Reus*, le *secrétaire d'État* et son *adjoint* seront traités avec douceur, on les pendra à une potence sous les aisselles, mais on les enduira entièrement de miel, et on placera quatre ruches sous leurs pieds.

Leclerc, *Dufour* et *Feltz*, nous les abandonnons aux religieux et religieuses supprimés, pour être traités selon leur volonté.

Robiano et *Vanvelde* seront placés sur un autel, pour y être honorés des faux saints.

On pardonnera à *Bartenstein* en faveur de sa grande jeunesse, et a condition que, quand il aura assez d'expérience pour se juger lui-même, il pourra se présenter pour juger les autres.

Vous l'ingénieur De Brou, grand bavard et petit génie, ainsi que son frère l'avocat qui fait aussi tout par la langue et rien sur le papier, qui n'étoit pas consulté même pour un chat; l'on vous a jugé par grâce spéciale à la galère pour dix ans, après avoir été fouetés et marqués de la potence sur le dos par les mains du bourreau ; le terme fini vous recommencerez les études pour essaier s'il est possible de vous donner tous deux une autre éducation et en cas de non réussite, et que vous tombiez dans les mêmes défauts, vous tirerez les batteaux jusqu'à mort s'ensuit.

L'excommis Delplancq sera pendue à la porte de la maison des commis de la porte de Louvain, et le *bossu de Limpens* foueté et marqué.

Quant à *Martini,* nous le condamnons à avoir le sens commun, c'est-à-dire à connoitre le génie, les mœurs, loix et coutumes d'une nation, avant que d'aviser de vouloir y porter la réforme.

Le gros bœuf de Locquenghien lâche par caractère et traître par intérêt, pour lui rafraîchir le corps et la mémoire, qu'un de ces ancêtres eu part à la constitution fondamentale du païs, qui s'étend jusqu'à l'Écluse près de l'Escaut, et sera attaché (la tête à fleur d'eau) à la poupe d'un batteau d'excremens qui depuis le bassin de Boue cottoyera jusques aux confins de *notre juridiction* où on l'abandonnera aux flux de l'Escaut, lui interdisant d'en atteindre les rives d'où nous le bannissons à perpétuité.

Nous condamnons tous les susdits personnages dans les frais de *notre justice.*

Nous ne confisquons pas leurs biens, parce que tous ensemble ils ne possèdent pas un pouce de terre.

Ainsi fait et donné *en notre plein conseil ordinaire le 9 mai 1787* de notre règne 138e étoit paraphé *Swarten Adam v°* (signé) Lammen *igno,* contresigné : *Thone Vlugge* et muni du cachet ordinaire du conseil, *doré de sucre.*

—

Passion, Mort, et Résurrection du Souverain Conseil de Brabant.

Le ministre Belgiojoso à S. M. l'Empereur.

Quid vultis mihi dare et ego vobis illum tradam?

Le chancelier Crumpipen lorsqu'il fit son serment en sa dite qualité.

Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo.

Le Souverain Conseil de

Tristis est anima mea

Brabant implorant le secours des 3 états.

Le peuple de Brabant à l'amman de Berg, les deux Crumpipen, les deux Aguillards, de Reus, et le ministre.

Les devits répondent à ces derniers qui demandent s'ils protestent ensemble avec les trois états dont ils sont membres.

L. A. R. voulant satisfaire à la demande des trois États disent au Ministre.

Le ministre de Reus, les Crumpipen, les Aiguillards, de Berg, s'écrient à cette proposition.

Le Ministre croiant déjà évanouis ses projets, dit à son conseil, les capitaines de Cercle la nuit du 27 au 28 avril 1787.

Monsieur de Martini se lavant les mains dit.

Le procureur général du conseil du Brabant Lannoy s'écriant avec joie ainsi que le peuple.

usque ad mortem, sustinete hic et vigilate mecum.

Vœ autem homini illi perqueum filius tradetur, bonum erat illi si non natus fuisset homo ille.

Neque scio, neque novi quæ dicas.

Quid enim malefecit ille? nullan causam mortis invenio in eo, corripiam illum et dimittam.

Si hunc dimittis non ersi amicus Cæsaris, tolle crucifige eum non habemus regem nisi Cæsarem.

Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte, scriptum est enim percutiam pastorem et dispergentur oves gregis.

Innocem ego sum a sanguine justi hujus vos videritis.

Ressurexit sicut dixit alleluia.

—

Courage brabançons, courage peuple belgique
bannissez loin de vous tout pouvoir tyrannique

bannissez-en l'auteur, l'exécrable Leclerc
et Lepaillard cruel : agissez de concert
puis vous ferez partir Le Grand traitre boiteux
et l'hypocrite de Robe (v. d. Velde) avec son confrère gueux
[(Robiano).
N'oubliez pas surtout de bannir un Debroux
qui a toujours agi comme le plus grand des foux
sous l'apui du paillard voulant parler des loix
remplis d'injustice, contraires à nos droits.

—

Je vous plains pauvre conseil de Brabant
Vous avez eu un mauvais père et de bons enfans
ne craignez rien
un bon tuteur vous soutient.

—

Pauvre Belgiojoso, l'Etat de Brabant vous chassera avec
[vos grisettes
et l'Empereur ton maître t'enverra bientot à la brouette.

—

PAR PERMISSION DU CAPITAINE DU CERCLE DE BRUXELLES.

—

Les 30 $^{3}/_{4}$ $^{1}/_{2}$ de toujours braves fantocchini a cheval commandés par le général Jaco, comte d'Arberg cuisinier et patissier de la Cour de L. A. R. donneront pour l'ouverture de leur théâtre le 1^er^ du mois de may

LA BRILLANTE CAMPAGNE DE LOUVAIN

SUIVIE DE

LA CHUTE D'UN ARDENNOIS ET CONSORS

Cette pièce sera terminée par un grand Ballet

INTITULÉ :

LE DÉLOGEMENT DU BOITEUX DÉGRADÉ.

La livrée entrera sans payer
C'est au grand théâtre du Parc.

—

Où est ce monarque avec ses vastes dessins
qui n'a pu faire raser la barbe aux capucins?

—

La pipe [1] réduite en cendres [2]
L'éclair [3] a perdu son éclat!
il ne reste plus qu'une planche [4] à fendre
un sot médecin [5] à suspendre
Le païs refleurira.

—

Réponce a l'orate fratres des employés de la jointe ecclésiastique.

Suscipiat imperator ecclesiastica spolia de manibus nostris ad augmentum thesauri sui, ad utilitatem quoque nostram totiusque familiæ indigentis.

—

Dans la ville de Gand, trois monstres trop connus
des ordres d'un barbare eslaves assidus,
Maroux est le premier ministre des grands crimes
intendant d'un tyran, qui nous fait ses victimes
D'Hoop en est le second sous sa mine en repos
cache sous un air modeste un cœur double et faux
sourd aux maux du pays et soumis à son maître
D'Hoop trahit la province et c'est sans le paraître
Marloop dans ses vieux jours de la froide saison
en est le troisième monstre armé de trahison.
Gantois armez vos bras et sans plus vous résoudre
il est tems d'enterrer ces monstres sous la foudre
quiconque assome un d'eux est sur d'être héros
le vengeur du publicq et l'auteur du repos.

[1] Crumpipen.
[2] Van Assche.
[3] Leclaire.
[4] Delplancq.
[5] Burtin.

LES COMÉDIENS IMPÉRIAUX

auront l'honneur de donner le 23 may 1787

L'EMPEREUR PARJURE

tragédie allemande en plusieurs actes dans laquelle les principaux rolles seront joués par le célèbre *Belgiojoso,* le subtil *Crumpipen,* le rusé *Reusse,* le faux *Marloop,* le contrefaiseur *Dhoop* et le joli *Maroux :* ce dernier remplira le role de l'enfant innocent et téméraire.

Cette pièce sera suivie par la *Bataille du peuple,* opéra tragicomique de l'immortel d'Arembergh.

Dans cette pièce les acteurs prudents seront immolés comme les victimes pour le bien de la patrie, excepté l'enfant innocent qui, à cause de sa jeunesse, assis dans une chaise percée, le bourlet sur la tête et le joujou à la main, sera exposé aux yeux du peuple pour l'exciter à la pitié.

—

Nederlandsche Vader-Ons geadresseert aan de K. door de supp. R. R. van de Nederlanden.

Joseph gij waert onsen heere maer het schijnt, en gij sijt [meer	Onsen vader
maekt dat gij den heere vreest heijlig schepper heijlig geest	die in de hemelen sijt
dat het cristelijk verbond uijtgesproken uijt den mond	geheijligt zij
onderhoud het krachtelijk soo maekt gij onsterffelijk	uwen naeme
toont ons uwe bermhertig- [heijt en dat uwe gerechtigheijt. .	ons toekome
dat wij bidden vroech en laet op dat niet ten onder gaet. .	uw Rijk
is er dan geen gratie meer dat als nu van desen Heer. .	uwen wille geschieden

d'onderdaenen groot en kleijn
moeten uw gehoorsaem sijn op de aerde
maert en gaet op d'aerde niet
gelijk eenieder wel siet . . . als in den hemel
het gonne wij hebben ge-
[spaert
en met sorgvuldigheyt be-
[waert geeft ons heden
door uw toedoen nu ontblood
vraegen wij in dezen nood. . ons dagelijks brood
wilt ons in uw genade ontfaen
hebben wij ergens misdaen vergeeft ons
waerom brengt gij ons in pijn
gij weet wel dat het niet sijn onse schulden
voor den heelen Keijsersraed
wordt er niemand meer ver-
[smaed gelijk wij
hierbij sijn wij nog meer
[verstroyt
k'vrees den heere sal u nooyt vergeeven
wij en hebben schoon ont-
[blood
nog gelaeten in den nood. . onse schuldenaeren
daerom in de slaevernij
nog in Satans heerschappij en leijd ons niet
want de werelt altijd malt
waerdoor men gedurig valt in bekorijnge
van den onrust en verdriet
waer in gij, ons heden siet. . verlost ons
schoon den philosoph uw
[vleijd
siet dat gij niet wordt verleijt van den quaden.
opdat gij door uwe deugd
het hemelrijk genieten meugt Amen.

Horum omnium fortissimi sunt Belgæ.

Ellendig Vaderland! wat tijd sien wij erleven!
Philip is op den troon, hij wilt de wetten geven
door heel sijn rijk gemeijn : al op de aard verdeelt
al op verscheijde land de selve vruchten teelt!

Ellendig Vaderland! duc d'Alb sien wij erleven
die door sijn dwinglandij ons Nederland deed beven
en uwe vrijheid nam waer in gij waert gegrond
door wedersijdsche trauw, door t'heijligste verbond.
Ellendig Vaderland! sult gij nog langer swijgen?
beweegt u niet den druck, de rampen die u drijgen?
geen voorrecht helpt u meer, men breekt den grooten band
die onverbreeklijk was, des vaders van het land.

Manaftig Vaderland! waer sijn uw vrome daden?
waer is uw helden hert? waer sijn uw wijse raden?
schept moet, neemt wapens op, schept moet het is nu tijd,
trekt aen den ouden schilt, toont dat gij Belgen sijt!

Manaftig Vaderland! ten is nog niet verloren
wij hebben d'asschen nog, den fœnix is erboren
daer sijn nog edellien, die voor u vrijheijd staen
daer sijn nog brederoôs, die bij Margreta gaen.

Manaftig Vaderland! het bloed komt weer geschoten
in onse adren, dat eertijds is vergoten
voor u ô Nederland! tis weer voor u bereijd
de aerde te besproen, met d'oude dapperheijd [1].

E. V.

Première lithographie a Gand. — Tout récemment M. Henri Bouchot a donné l'histoire de la lithographie.

[1] Extrait d'archives personnelles.

Nous avons parlé, *supra* 1895, p. 273, de ce volume intéressant de la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*, et avons exprimé un regret au sujet de son insuffisance pour la Belgique. Voici pour Gand un renseignement bien précis et curieux : « Les vrais incunables de la lithographie, dit M. Bouchot, s'arrêtent au moment précis où cet art, reconnu et lancé, devient courant, c'est à dire au commencement de l'année 1817... » A la même date précisément nous trouvons parmi la correspondance reçue par la Société des Beaux-Arts de Gand, la lettre suivante :

« Messieurs, j'ai l'honneur de déposer à la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand un exemplaire lithographié, qui est aussi un de mes premiers essais dans ce genre et le premier qui se soit publié dans cette ville. Je vous prie, Messieurs, vouloir accueillir avec bonté ce faible gage de ma grande reconnaissance, et de mon admiration pour tant de vertus que vous exercez si généreusement envers les Artistes étrangers, les accueillant parmi vous, leur offrant une hospitalité consolante.

« Messieurs, j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect votre très humble et très obéissant serviteur

« Candido d'Almeida.

« Gand, 30 août 1817. »

La pièce jointe n'est qu'un fac-simile d'une page in-8°, d'un document du XVI^e^ siècle, avec la mention : *d'Almeida Lithog., Gand 1 aug. 1817.*

A la même date paraissait la première partie du tome I^er^ des *Annales belgiques des Sciences, Arts et Littérature,* dont le fondateur était le même d'Almeida, et qui contenait deux planches lithographiées par lui. M. Vander Haeghen donne sur l'auteur les renseignements suivants dans sa *Bibliographie gantoise,* V. p. 20 :

« Candido d'Almeida y Sandoval, comte portugais, écuyer de Charles VI, roi d'Espagne... devint rédacteur

du *Journal de la Flandre occidentale,* à Bruges. Il quitta Bruges au commencement de mars 1820, à la suite d'une condamnation à 500 florins d'amende pour avoir outragé le roi d'Espagne dans un article publié dans son journal. »

Les premiers essais de lithographie d'Almeida ont du reste peu de mérite ; mais les progrès de cet art devaient être rapides, comme le prouvent les lithographies de Kierdorff, dont on a un bon spécimen dans le portrait équestre de Kiekepoost en tête du livre : « *Den ontwerpmaeker van Oost-Vlaenderen, ofte kasteelen in Spagnien* » (Gand, 1824). D.

Bourse des pauvres a Bruges au XVI^e^ siècle. — Dans des *Notes et documents pour servir à la biographie de Josse de Damhouder*, qu'il vient de publier dans les *Annales de la Société d'Emulation*, M. L. Gilliodts-Van Severen parle de cette réforme de la charité publique qui fut, au XVI^e^ siècle, la préoccupation des administrateurs de toutes nos grandes villes, et dont l'initiative appartint selon les uns à Lille (*Messager des Sciences,* 1895, p. 348) et selon d'autres à Ypres.

Le compte de la ville de Bruges de 1525-1526 apprend que le Magistrat fit don d'une coupe en argent à l'espagnol Louis Vivès, qui avait longtemps résidé dans cette ville, pour son ouvrage *de Subventione pauperum,* et qu'il paya une somme de deux livres, douze escalins, quatre deniers de gros, pour le faire traduire et imprimer. Le jurisconsulte brugeois J. Curtius, dans la préface de son livre sur les *Conjectures de droit civil* (inséré dans le *Thesaurus Juris romani* d'Otton), nous dit la grande admiration que L. Vivès inspirait, et l'influence qu'il eut sur ceux qui jouirent de son intimité : *Memini Lud. Vivem, Hispani generis, sed uxore hic ducta, sapientiae et ceterarum bonarum artium*

clarissimum, cum illum jam seniorem adolescentulus sectarer, facundia viri et sermonis dulcedine adductus, qua ille non minore auctoritate quam fama quicquid hic erat doctorum, admiratione sui circumagebat... Et il rappelle les promenades qu'il faisait en compagnie du grand homme, encore supérieur, dit-il, dans les entretiens à ce qu'il était dans ses écrits.

Tandis qu'Ypres mit en vigueur, en 1531, un règlement qui fut publié sous le titre de : *Forma subventionis Pauperum*, et réalisait les idées de Vivès, et qu'à Gand la Chambre des Pauvres fut instituée en 1534, à Bruges une ordonnance du Magistrat, insérée dans le registre des *Hallegeboden* du 18 juillet de la même année 1534, dispose qu'en conformité des Placards de Sa Majesté il est défendu de demander l'aumône dans les rues, places publiques, églises ou cimetières, sans avoir un permis des échevins ou commis des pauvres (*commisen van den aermen*) de la paroisse, et en dehors de midi à deux heures, sous peine de fustigation, pilori, ou autrement, à la discrétion des échevins, à l'exception des pélerins et voyageurs étrangers (*wandelaers*) et sauf encore les lépreux de la Madelaine, les fous, les enfants trouvés, et ceux de l'école pauvre...

« De cette époque date sans doute, dit M. Gilliodts, la création de la bourse des pauvres, et nous avons lieu de soupçonner que notre conseiller pensionnaire (de Damhouder) ne fut pas étranger à cette installation. Un texte nous apprend que le 18 août 1538 son traitement de six livres de gros fut porté au double en considération des bons services qu'il avait rendus comme chargé de l'administration de la généralité des pauvres : *concernerende den ghemeenen aermen deser stede.* » Lorsqu'en 1552, la reine Marie, Gouvernante des Pays-Bas, l'appela au Conseil des Finances, il recommanda chaudement, pour lui succéder dans la place de Pensionnaire de la ville, Gilles

Wyts, qui fut nommé et qui, à la suite du règlement de Bruges de 1562 sur la suppression de la mendicité, prit la défense de cette réforme dans son écrit : *De continendis et alendis domi pauperibus et in ordinem redigendis validis mendicantibus.* D.

Encore la correspondance de Napoléon Ier. — Le *Messager des Sciences* en signalait quelques lacunes en 1895 (p. 160 et 266). Nous y faisons aujourd'hui un emprunt.

M. Aulard a publié dans la *Revue de Paris*, un article des plus curieux sur le 18 Brumaire. Il paraît que Beyts, alors député de la Lys, le même qui dans sa vieillesse siégea au Congrès national de Belgique, exprima dans une lettre qui n'a pas été conservée, quelque désapprobation de la violence faite à l'assemblée nationale.

Voici en quels termes Napoléon lui répondit (*Corr.*, VI, p. 14) :

« Je reçois, citoyen, votre lettre du 27 brumaire. Pourquoi vous êtes-vous trouvé froissé dans une journée dont les résultats sont tous à l'avantage de l'ordre, de la liberté et des lumières?

« Mais enfin les premiers moments sont passés et je ne doute pas que vous ne vous empressiez de reprendre le rôle qui convient à un savant distingué, qui doit être étranger à tout esprit de coterie, car la raison publique n'en admet aucun...

« Je me souviens d'avoir lu un fort bon rapport pour la ratification du traité de Campo Formio qui fixa à jamais les destinées de la Belgique votre patrie...

« Ralliez-vous tous à la masse du peuple. Le simple titre du citoyen français vaut bien, sans doute, celui de royaliste, de clichyen, de jacobin, de feuillant, et ces mille

et une dénominations qu'enfante l'esprit de faction et qui, depuis dix ans, tendent à précipiter la nation dans un abîme d'où il est temps enfin qu'elle soit tirée pour toujours. »

Beyts devint, peu de temps après, préfet de Loir et Cher, et sous l'Empire premier président de la Cour impériale de Bruxelles.

Voici une autre lettre non moins intéressante.

La *Philobiblon Society,* qui eut comme secrétaire M. Octave Delepierre, consul de Belgique à Londres, publiait tous les ans un recueil de *Miscellanées.*

Dans le tome VII, paru en 1862, figure une lettre de Napoléon Ier qui vaut la peine d'être reproduite. Elle date de 1805. Bonaparte venait de prendre le titre d'empereur. Il écrit à sa mère, Madame Letitia :

« Madame, M. Jérôme Bonaparte est arrivé à Lisbonne avec la femme avec laquelle il vit. J'ai fait donner l'ordre à cet enfant prodigue de se rendre à Milan, en passant par Perpignan, Toulouse, Grenoble et Turin. Je lui ait fait connaître que s'il s'éloignait de cette route, il serait arrêté. Mlle Paterson, qui vit avec lui, a pris la précaution de se faire accompagner par son frère. J'ai donné l'ordre qu'elle soit renvoyée en Amérique. Si elle se soustrayait aux ordres que j'ai donnés et qu'elle vînt à Bordeaux ou à Paris, elle sera reconduite à Amsterdam pour y être embarquée par le premier vaisseau américain. Je traiterai ce jeune homme sévèrement, si dans la seule entrevue que je lui accorderai, il ne se montre pas digne du nom qu'il porte, s'il persiste à vouloir continuer sa liaison, s'il n'est point disposé à laver le déshonneur qu'il a imprimé à mon nom en abandonnant ses drapeaux et son pavillon pour une misérable femme, je l'abandonnerai à jamais, et peut-être ferai-je un exemple qui apprenne aux jeunes militaires à quel point leurs devoirs sont sacrés, et l'énormité du crime qu'ils com-

mettent lorsqu'ils abandonnent leurs drapeaux pour une femme. Dans la supposition qu'il se rende à Milan, écrivez-lui, dites-lui que j'ai été pour lui un père, que ses devoirs envers moi sont sacrés et qu'il ne lui reste plus d'autre salut, que de suivre mon instruction. Parlez à ses sœurs, pour qu'elles lui écrivent aussi, car quand j'aurai prononcé sa sentence, je serai inflexible et sa vie sera flétrie à jamais.

« Votre bien affectionné fils

« Napoléon.

« Au château de Stupenis, le 2 floréal au 13. »

Hugo Grotius. — Au sujet de l'*Inleidinge tot de Hollandsche rechtsgeleerdheid* de H. Grotius, dont il a été question dans le *Messager des sciences,* 1895, p. 351, un savant professeur nous écrit : « ....Avez-vous songé à ceci : l'une des causes de la réimpression doit être le fait que l'*Inleidinge* a véritablement force de loi : 1° dans le Transvaal et 2° dans la colonie anglaise du Cap, et que, par ce dernier fait, elle est invoquée en appel à Londres ? » — Le *Regtsgeleerd Practicaal en Koopmans handboek...* de J. Van der Linden (Amsterdam, 1806) a longtemps joui du même honneur dans partie des Indes néerlandaises.

Nous avons parlé de l'effort infructueux de Grotius pour purger la langue juridique de ses termes bâtards, et l'emploi qu'il fait d'anciens mots : *ongebruikelyke, doch goede oude Duitsche woorden, die in de oude keuren en handvesten bevonden worden...* A ce sujet il n'est pas sans intérêt de rappeler que déjà au siècle précédent, le Brugeois Simon Stevin, refugié en Hollande, disait, en tête de son petit traité *Het Burgherlick Leven* imprimé à Leyde en 1590 : « Qu'il eût été à désirer que les mots de pur flamand

n'eussent pas besoin d'explication latine ou grecque, mais que le flamand servît plutôt à faire comprendre le latin, mais qu'il n'en était pas ainsi. Une langue usitée et comprise faisant défaut, disait-il, nous mettons en marge de bonnes expressions flamandes, des traductions latines ou grecques moins bonnes... » Pour monarchie, il écrivait donc *Eenigvorstheyt*, mais mettait en marge le mot grec *Monarchia,* pour *bepalinge* il mettait le mot latin *definitio,* pour *versoeckbrieven* de son texte, il mettait en marge *requesten,* etc. Et généralement, malgré ces louables efforts de S. Stevin, de H. Grotius, et d'autres, ce sont les mots bâtards qui, dans la pratique, ont prévalu. D.

Une bibliothèque américaine. — Le dernier rapport annuel des conservateurs de la bibliothèque publique de la ville de Boston [1] donne des renseignements très complets et des plus intéressants sur l'état actuel de ce dépôt, qui vient d'être installé dans un local grandiose.

Le nombre des lecteurs ayant une carte d'admission s'élève à 34842. Pendant le dernier trimestre de 1895, il a été consulté 190780 volumes. La moyenne quotidienne des lecteurs est de plus de 700; on a constaté, en un jour, la présence de 550 lecteurs de livres et de 178 lecteurs de périodiques. Il est à noter qu'il existe un cabinet de lecture spécial pour les enfants, *Children's room.*

La bibliothèque s'est enrichie de 30611 volumes, dont 15582 sont entrés par voie de don. 52744 volumes ont été inventoriés et le *card catalogue* a reçu 92993 nouvelles fiches. 9898 volumes ont été reliés dans l'atelier particulier de la bibliothèque, et 7198 au dehors.

[1] *Annual report of the trustees of the public library of the city of Boston. 1895.* Boston, Rockwell & Churchill, 1896. In-8°, II-158 pp.

Pour l'acquisition des livres, il a été dépensé 24918 dollars, subside de la ville, et 6632 dollars provenant des ressources de la fondation, soit, en tout, environ cent cinquante-huit mille francs. En 1894, le total des dépenses de toute nature relatives à la bibliothèque, était de 175477 dollars, soit plus de huit cent soixante-quinze mille francs. Le budget prévu pour les années prochaines est de 230000 dollars, soit plus d'un million.

Le nombre actuel des livres est de 628297, dont 158423 sont déposés dans des succursales. Comme le dit un rapport précédent, la bibliothèque n'est pas spéciale au droit, à la médecine, ou à la littérature nationale. Elle est devenue universelle, tant dans son but que dans son état réel. Aussi doit-elle être considérée comme un des plus importants dépôts du monde, non seulement au point de vue de la quantité, mais encore à celui de l'utilité comme instrument d'instruction. Les conservateurs estiment sa valeur pécuniaire, terrain, bâtiments, livres et fonds de fondation, à trente millions de francs.

Le bibliothécaire en chef est M^r^ Herbert Putnam. La *central library* est ouverte de neuf heures du matin à dix heures du soir. Elle possède neuf succursales et treize bureaux de prêt. Le service journalier occupe 197 employés en semaine; il faut y ajouter 51 auxiliaires pour les séances du soir et des dimanches, sans compter environ vingt-cinq concierges.

Depuis quelques années, la bibliothèque publie un *Bulletin* trimestriel, contenant la liste des récentes acquisitions, par ordre de matières, ainsi que des catalogues méthodiques spéciaux, tels qu'un inventaire des romans historiques, classés par pays et par période. Dans ses publications, la bibliothèque de Boston ne fait pas usage de la classification décimale de Dewey.

A la fin du rapport, se trouvent quelques documents relatifs aux dons faits à la bibliothèque.

Voici une lettre, notamment, d'un des donateurs :

« 4 novembre 1895.

« *Aux conservateurs de la bibliothèque publique de la ville de Boston.*

« Messieurs : Dans ma jeunesse, j'étais amateur de livres; un de mes plaisirs préférés était d'assister à une vente de livres, et d'acquérir, avec mes économies, quelque humble volume qui pût enrichir ma petite bibliothèque. Plus tard, mes acquisitions devinrent plus importantes.

« A la joie de collectionner et de posséder, j'ajoutais celle de montrer mes trésors à d'autres bibliophiles et d'entendre leur appréciations. Il y a quelques jours j'eus ce plaisir avec votre distingué bibliothécaire, Mr Putnam. Il exprima sa satisfaction de voir quelques-uns de mes livres les plus précieux et de mes manuscrits, dont vous n'avez pas d'exemplaires dans votre bibliothèque publique. Comme j'avais déjà pensé à vous faire don un jour de ces volumes, je priai Mr Putnam de les emporter et de les déposer immédiatement dans leur nouvelle demeure.

« Je n'ai besoin de vous dire le plaisir que j'ai éprouvé pendant plusieurs années à rassembler et à posséder une bibliothèque instructive et intéressante dans ma maison de West-End.

« Mais je vous assure que je me suis réjoui plus que jamais à la pensée que ces perles de ma collection sont placées dans une plus riche demeure, et qu'elles pourront servir aux générations à venir dans votre nouvel et magnifique bâtiment, qui est lui-même une perle de l'architecture américaine.

« Elles y seront bien plus utiles à tous mes concitoyens, jeunes ou vieux, qu'elles ne pourraient l'être chez moi.

« C'est pour ce motif que je vous prie, en qualité de conservateurs de la bibliothèque publique, de bien vouloir accepter ce don.

« Thomas Gaffield. »

Outre la générosité bien connue des Américains à l'égard des établissements publics, cette lettre nous montre avec quelle délicatesse ils savent faire leurs dons. Je n'ai pu résister à l'envie de la traduire ici, en souhaitant que Mr Thomas Gaffield fasse école dans notre vieille Europe.

Paul Bergmans.

CHRONIQUE.

Congrès d'Archéologie. — Le 2 août s'ouvrira à Gand le XI[e] Congrès organisé par les Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. Les adhésions sont plus nombreuses qu'en aucun des Congrès précédents; environ 750. Le Comité organisateur est composé de MM. le baron de Maere, président; Claeys et Varenbergh, vice-présidents; chanoine Van den Gheyn, secrétaire général; Bergmans, secrétaire; Lacquet, trésorier; et comme membres : MM. le comte de Limbourg-Stirum, H. Van Duyse, De Ceuleneer, Clocquet, Paul Frederieq, Pyfferoen.

Parmi les notabilités qui participeront aux travaux du Congrès, il y a tout spécialement lieu de citer :

Pour la France : MM. Normand, de l'Institut; de Nadaillac, de Villenoisy, le baron de Baye, de Paris; de Hautecloque, d'Arras; de Marsy, président de la Société française d'archéologie à Compiègne; le docteur Faidherbe, de Roubaix; Guerlin, président de la Société des antiquaires de Picardie; Lucas, de la Société des architectes de France; Quarré-Reybourbon, de Lille; Sorel, de Compiègne, etc., etc.

Le gouvernement de la République française a délégué M. Cons pour le représenter au Congrès; c'est la troisième fois que cet honneur échoit à M. Cons.

Pour la Hollande : MM. Jan Ten Brink, Schöffer, conservateur du musée d'Amsterdam, van Ryckevorsel, de Bois-le-Duc, etc.

La Russie et le Portugal seront également représentés.

Les congressistes seront reçus par le collège communal à l'hôtel-de-ville où aura lieu la séance d'ouverture. Les autres séances se tiendront en la salle de la rotonde à l'Université.

Afin que les travaux des congressistes soient plus pratiques, on a introduit certaines innovations à l'organisation.

C'est ainsi que tout membre du Congrès qui voudra traiter une question est invité à envoyer au secrétaire un exposé du sujet qu'il traitera, ou tout au moins à déposer les conclusions que comporte son travail. On a réuni ainsi en un fascicule toutes les questions avec développement qui seront traitées au Congrès et ce questionnaire a été envoyé à tous les membres du Congrès de telle façon que ceux qui voudront prendre part aux discussions trouveront leur tâche considérablement facilitée.

Autre innovation. Il sera remis à chaque congressiste, à titre de souvenir, nous allions presque dire à titre de prime car, les présents seuls le recevront, un petit guide de Gand dont le texte est de M. Émile Varenbergh et dont les clichés des 19 phototypies dont il est illustré ont été fournies par la Section gantoise de l'Association belge de Photographie. Ce petit vade-mecum sera très utile aux congressistes qui voudront visiter isolément nos monuments.

Mais le Congrès ne va pas que tenir des séances, il ira comme on dit, sur le terrain. C'est ainsi que d'ores et déjà certaines excursions sont arrêtées : on visitera Audenaerde, et le tramway vicinal transportera par train spécial, les congressistes à Laerne où ils visiteront l'antique château que la plupart de nos Gantois connaissent et que connaissaient si bien leurs aïeux qui ont tenté, eux, de l'incendier.

Quelques délassements seront en outre offerts aux savants visiteurs. L'administration communale organisera en l'honneur des congressistes une fête de nuit à la place d'Armes; et la Société royale d'horticulture et de botanique, autrement dit Casino, donnera également une fête à leur intention. Le banquet traditionnel aura lieu le dimanche 2 août, jour de l'ouverture du Congrès, dans les salons du grand Théâtre.

De plus, le Comité organise un concert de musique ancienne qui sera fort intéressant. Il se composera de quatre parties. La première consacrée exclusivement à des Noëls des XV^{e}, XVI^{e} et XVII^{e} siècles, pour voix d'enfants. Une autre partie comprendra des chansons françaises d'auteurs belges des XV^{e} et XVI^{e} siècles; la 3^{me} partie aura pour interprètes l'antique clavecin et un orchestre composé comme jadis l'étaient les orchestres, c'est-à-dire d'instruments à sonorités sourdes à l'exclusion des flûtes, trompettes, etc. Cet orchestre comprendra vingt-trois exécutants violons, haut-bois, bassons et cors. Le clavecin, à double clavier, fait partie de la remarquable collection de M. César Snoeck. Enfin, la quatrième partie du

programme comporte l'exécution de chansons flamandes. Les chœurs se composeront de 12 voix d'hommes et de 12 voix de femmes. A certains moments les chœurs d'hommes seront renforcés ; ils comprendront alors 24 exécutants.

Déjà antérieurement, nous avions pu assister à une exécution de musique ancienne, au dernier Congrès flamand ; pareille musique fut exécutée au grand Théâtre ; lors du dernier cortège historique on fit encore de la musique ancienne ; mais ici on fera non seulement de la musique ancienne, mais la musique ancienne savante.

Bibliographie historique. — Nous sommes heureux de signaler aux lecteurs du *Messager des sciences historiques*, le premier volume du *Manuel de Bibliographie historique* que Mr Ch.-V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, vient de publier chez Hachette. Consacré aux « instruments bibliographiques », ce volume énumère les principaux répertoires généraux et spéciaux qui intéressent les historiens. Grâce à l'ordre que l'auteur a su y mettre, aux excellentes classifications qu'il a créées, le manuel est très aisé à consulter. D'autre part, il indique parfaitement les terrains encore inexplorés et donne ainsi une utile orientation à ceux qui veulent se consacrer à la bibliographie historique. En tête se trouvent des éléments de bibliographie générale, où Mr Langlois passe en revue et critique sommairement les bibliographies des bibliographies, les répertoires de bibliographie universelle et les répertoires de bibliographie nationale. Au courant des travaux les plus récents et conçu avec méthode, le manuel de Mr Langlois sera accueilli avec faveur par les historiens comme par les bibliographes. Il fait vivement désirer la publication de la seconde partie, qui formera une histoire et un tableau de l'organisation comparée du travail historique dans les divers pays. Paul Bergmans.

Memling. — M. A. J. Wauters vient de donner dans la *Biographie nationale* une notice sur Memling qui rejette toutes les légendes qu'on a mises en circulation sur le célèbre auteur de la Châsse de sainte Ursule, et résume tout ce que de longues et patientes recherches ont réuni de renseignements à son égard. Le nom sous lequel Memling est connu dans l'histoire, n'est point son nom de famille. On demeure d'accord aujourd'hui que c'est celui d'un petit village du pays de Mayence, d'où il était originaire. Dans le livre de la Gilde de Bruges on trouve inscrit *Jan van Memmelynghe*. En 1604 van Mander écrit

encore *Memmelinck*. M. Wauters pense que Memling fut élève de Stephan Lochner à Cologne d'où il serait passé à l'atelier de R. Van der Weyden à Bruxelles. En 1479 il exécute pour l'hôpital Saint-Jean à Bruges le *Mariage mystique de sainte Catherine*. De 1480 date le panneau *Les sept joies de la Vierge* qui a longtemps orné l'église Notre-Dame à Bruges et qui est aujourd'hui conservé à la Pinacothèque de Munich. Des découvertes de M. J. Weale dans les archives de Bruges ont fait connaître qu'en cette même année 1480, Memling achetait trois immeubles situés à Bruges. En même temps avec deux cent quarante-six citoyens notables de Bruges l'artiste prêtait de l'argent à la ville pour aider aux frais de la guerre entreprise par Maximilien d'Autriche, contre le roi de France. A cette époque la légende montre Memling à l'hôpital, blessé, malade et misérable.

Le chanoine de Doppere inscrit dans son journal : « Le 11 août « (1424) est mort à Bruges Hans Memmelinck, réputé à cette époque « le plus habile et le meilleur peintre de la chrétienté. Il était originaire de Mayence, et est inhumé dans l'église Saint-Gilles à Bruges.»

Après l'énumération des principales œuvres de Memling M. Wauters termine sa belle notice par ces lignes judicieuses qui la résument : « Au pauvre hère dépeint comme chétif et mendiant, se substitue un citoyen indépendant et fort, un artiste fier et honoré, un producteur infatigable, un des plus nobles artistes de l'école. Car, bien que d'origine allemande et ayant vraisemblablement commencé à former son talent sous l'influence des maîtres rhénans, il n'en est pas moins flamand par au moins trente années de séjour et de production incessante en Flandre, ainsi que par une œuvre marquée de tous les caractères de l'école nationale. » D.

Découvertes archéologiques. — La petite commune de Mariemont, jadis Mont-de-Marie, attire, en ce moment, une foule considérable de visiteurs, parmi lesquels nous signalons les archéologues carolorégiens, à cause de la découverte des restes de l'abbaye de l'Olive, un vieux monastère de femmes de l'ordre des Cîteaux, construit par l'ermite Jean Guillaume, vers 1218.

Constraste frappant, les charbonnages de Mariemont s'étendent tout autour de l'ancien couvent et un puits d'extraction (fosse Saint-Abel), un traînage mécanique, l'ancien chemin de fer de l'Olive à l'Étoile, le tir communal de Morlanwelz, sont situés dans le bois qui cachait naguère le cloître, l'église et les tombeaux de l'abbaye de l'Olive. Ce coin de l'antique forêt de Mariemont, qui depuis le

XIII[e] siècle, lorsque les aboiements des meutes et les fanfares du cor le laissaient en repos, n'avait pour ainsi dire entendu que les tintements des cloches et les hymnes religieuses des nonnes, ne résonne plus d'ordinaire que des gémissements des machines et des ronflements d'usines en activité.

Avant les découvertes actuelles, il ne restait de l'abbaye de l'Olive, désignée dans le principe sous le nom de l'Hermitage, que quelques petits bâtiments convertis en maisons ouvrières enclavées au milieu de la concession des mines des charbonnages de Mariemont.

Comment a-t-on été amené découvrir ces ruines ?

Un des locataires des maisons citées plus haut s'étant plaint à différentes reprises à la direction des charbonnages qu'il ne pouvait jamais rien récolter dans son jardin, où il découvrait constamment des pierres, M. Peny, ingénieur en chef, ordonna des fouilles, qui mirent à nu les murs de l'église de l'abbaye.

En procédant méthodiquement on a exhumé le chœur, le grand autel, des fûts de colonnes magnifiques, etc.

Dans le chœur, on a trouvé des caveaux de sépultures très bien conservés dont quelques-uns, construits en moellons bruts, peuvent dater du treizième siècle.

Les squelettes sont des mieux conservés : l'un d'eux ne mesure pas moins de $1^{m}97$ de longueur sur $0^{m}54$ entre épaules; un autre mesure $1^{m}86$, il a les bras croisés et porte un collier; ce dernier pourrait être, selon toutes probabilités, celui de S. E. Mgr. Corbinian, premier ministre de S. A. Maximilien-Emmanuel de Bavière, ancien gouverneur-général des Pays-Bas et résidant au palais royal de Mariemont, inhumé à l'Olive en 1707, ainsi que les registres de l'état civil de Morlanwelz en font mention.

Le squelette se trouvant au milieu du chœur serait celui de Jean Guillaume, fondateur de l'abbaye de l'Olive.

A l'intérieur de l'église, plusieurs nouveaux squelettes ont été retrouvés dans les bas-fonds des caveaux primitivement fouillés et dans les nouveaux caveaux récemment découverts. Ce sont des squelettes de femme, notamment celui d'une abbesse de petite taille, qui portait sur la poitrine une croix de Lorraine avec une inscription espagnole. Il faut noter que l'abbaye incendiée en 1554 fut reconstruite en 1566 et incendiée de nouveau en 1794. Ces squelettes datent vraisemblablement de la domination espagnole.

Une médaille appendue à la croix représente un ermite et une

chapelle au-dessus de laquelle des anges adorent la Vierge et l'Enfant Jésus. On a trouvé dans le même tombeau un dé à coudre et une paire de ciseaux à ressorts d'ancien modèle. L'on suppose que ces objets auront été laissés par oubli dans la poche de l'abbesse défunte.

Tout à côté, on a mis au jour une dalle d'une longueur de 3 mètres sur 1 mètre de largeur. Une abbesse y est très bien dessinée en grandeur naturelle avec sa crosse abbatiale, coiffure du quinzième siècle, robe avec rabat blanc et cordelière avec grelots serrant la ceinture; une croix en marbre blanc est incrustée sur sa poitrine.

Cette dalle recouvrait la tombe d'une abbesse inhumée antérieurement à 1554, probablement celle de la dix-huitième abbesse de l'Olive, du nom de Jeanne II de Walusielle (Warlusel?) ou de la dix-neuvième, Eléonore Bourghoise, décédée le 8 avril 1526.

Les trouvailles faites jusqu'ici à la surface consistent en débris de moulures, colonettes, bouts de corniches, chapiteaux de colonnes, culs-de-lampes, bénitiers, fragments de pierres avec inscriptions, morceaux de verre, poteries de dimensions et formes diverses, etc.

On a découvert également, d'une façon tout à fait accidentelle, en creusant un trou de piquet de clôture, un paquet de pièces de monnaies en argent collées pour ainsi dire ensemble par la chaleur de l'incendie, notamment deux gros patacons dont l'un d'un duc de Brabant, l'autre d'un seigneur du Tournaisis; une autre pièce du règne de Philippe II, 1560, etc.

Dans le cloître de l'église qu'on fouille en ce moment, plusieurs pierres de dimensions colossales ont été mises au jour. Sur l'une d'elles, on lit une inscription latine : « Ci-git le Seigneur Jean, chapelain au château de Morlanwelz, qui fut adjoint au frère Guillaume dans la fondation de l'église de la bienheureuse Marie de l'Olive. Priez Dieu. Année 1259, 3 mai, décédé, Jean Chapelain... »

De ce qui précède, on peut conclure qu'en 1213, du temps de la veuve d'Eustache du Rœulx, qui habitait le château de Morlanwelz et qui a donné le terrain nécessaire pour bâtir l'abbaye de l'Olive, ce fut le seigneur Jean, chapelain du château, que la donatrice adjoignit à l'ermite Jean-Guillaume pour fonder l'abbaye, ce dernier n'étant pas encore prêtre.

Les principaux objets retrouvés ont été déposés provisoirement dans une salle d'une maison ouvrière voisine, transformée en musée.

Les fouilles sont gardées nuit et jour par les gardes-chasse de Mariemont.

Les dimanches et jours de fête, c'est par milliers que les étrangers arrivent. Le service d'ordre est des plus difficiles, les visiteurs ne pouvant être admis que par dix à la fois, à cause de l'exiguïté des chantiers.

Divers. — Les squelettes trouvés près de la barrière de Péronnes et Binche, sont au nombre de 17. M. le bourgmestre de Binche a interdit les fouilles jusqu'à nouvel ordre. Le terrain appartient au bureau de bienfaisance, qui le loue à un cultivateur de Péronnes. Les squelettes découverts ont été transportés au cimetière, par ordre du bourgmestre qui a également réclamé les pièces de monnaie retrouvées.

Il est presque certain que ces squelettes sont des victimes des guerres religieuses qui désolèrent notre pays sous le règne de Philippe II, pendant le gouvernement de Marguerite de Parme. Cette hypothèse semble se confirmer par la découverte qu'on a faite dans les fouilles d'une pièce de monnaie de 1563.

Dans les fondations du vélodrome qu'on construit actuellement on vient de mettre au jour plusieurs pièces romaines. On sait que Binche occupe l'emplacement d'un camp retranché de la période belgo-romane. D'autres monnaies, d'époques plus récentes, sont également découvertes, parmi lesquelles des Louis XIV, XV, XVI, des Albert et Isabelle, des hollandaises, etc.

— *Une médaille commémorative.* — Lors de fouilles faites en Hollande, on a trouvé une pièce en cuivre, frappée en souvenir de l'attentat manqué contre la vie de Guillaume-le-Taciturne. On sait que le coup fut porté le 18 mars 1528, par Jean Jaureguy.

L'une des faces de la pièce donne une représentation du fait, l'autre offre le portrait du roi d'Espagne entre deux de ses conseillers.

D'après Van Loon, Philippe II trépigne parce que le coup fut manqué; car le prince ne reçut qu'une légère blessure à la tête, dont il guérit.

Les inscriptions sont en latin et se traduisent ainsi : « L'on agit par trahison, non par les armes. » — « Le traître expira. »

— Pendant plusieurs mois, les fouilles entreprises à Delphes n'avaient guère mis au jour que des substructions d'édifices plus intéressantes pour les savants que pour les artistes. Depuis quelques semaines, au contraire, les travaux ont amené la découverte d'un certain nombre de sculptures remarquables et d'inscriptions pré-

cieuses. Nous avons déjà parlé de l'importante statue d'homme conduisant un char; on a trouvé, il y a quelques jours, une nouvelle statue de bronze de petites dimensions mais d'une extrême beauté, représentant Apollon; enfin, on a découvert une inscription très curieuse du quatrième siècle. Cette inscription qui porte sur le règlement de la faillite commerciale donne plusieurs détails inconnus sur le taux de la capitalisation des intérêts dans l'antiquité.

— Un curieux ensemble de sépultures, remontant à la seconde période de l'âge de la pierre, vient d'être mis au jour en Allemagne, dans les environs de Worms, par le docteur Kœhl, conservateur du Paulus-Museum.

On n'a encore ouvert jusqu'ici qu'une partie des tombes retrouvées, mais des fouilles, dans les soixante-dix tombes explorées, ont donné des résultats d'un haut intérêt. On a recueilli plus de cent vases, ornés pour la plupart d'une décoration pleine de goût, et quantité d'armes et de bijoux; — on n'a point trouvé trace de métal. Plusieurs squelettes féminins portaient à l'avant-bras ou au bras des bracelets en ardoise bleu ou grise. Près du squelette d'un homme, à la hauteur du cou, gisait un petit cône de pierre polie, non percé, mais pourvu d'une entaille qui devait servir à tenir l'objet suspendu au moyen d'un cordon.

Les autres ornements consistent en perles, en coquilles de moules, en défenses de sangliers percées d'un trou et en petits coquillages fossiles. Ces ornements étaient portés indistinctement par l'un et l'autre sexe. Les tombes contenaient aussi des fragments d'ocre rouge et jaune. On les employait pour se tatouer ou se teindre le corps.

Les tombes de femmes, presque toutes, contenaient des moulins à écraser le grain, formes de petites meules de pierre. Les tombes d'hommes renfermaient, en même temps que des armes, des outils, le tout en silex. On y a trouvé des marteaux percés d'un trou pour le manche, des hâches et des congnées parfaitement affilées, des ciseaux à froid, des couteaux, des grattoirs et des pierres à aiguiser.

La région devait être riche en gibier, à en juger par la quantité d'os d'animaux, de toutes les espèces, entassés dans les tombes près des huit ou dix vases que chaque sépulture contenait en moyenne.

A l'ouverture des tombes, on a photographié à plusieurs reprises leur contenu, afin de déterminer d'une façon précise l'emplacement que les armes, les ornements et les vases occupaient autour des

squelettes. La précaution n'était pas inutile. Pour que des découvertes de ce genre conservent au point de vue archéologique leur valeur, il importe en effet que rien ne soit changé à la disposition primitive.

— En ce moment sont exposés, dans la grande salle carrée du Musée ancien (Palais des Beaux-Arts) à Bruxelles, quelques tableaux nouvellement acquis et qui, en attendant leur placement définitif, sont provisoirement offerts sur des chevalets à la curiosité du public. La plus importante de ces acquisitions est un portrait de famille (de la famille de Hemptine) par Navez. C'est une œuvre qui étonnera bien du monde, une œuvre ayant des qualités d'un ordre vraiment supérieur, et près de laquelle les grands tableaux du même artiste que possède le Musée pâlissent singulièrement. Ce portrait de famille comprend trois personnages : le père debout, la mère assise et tenant sur ses genoux une petite fille. L'œuvre date de 1816, elle est antérieure au voyage de Navez en Italie. L'homme est superbe; on ne citerait peut-être pas un portrait du siècle qui lui fût supérieur. La femme, bien que souriante, est d'une simplicité charmante. Chose étrange, l'enfant seul manque de naturel, et c'est lui surtout qui devrait avoir cette qualité; il regarde son père avec une affectation de tendresse conforme non pas certes à la vérité, mais aux idées de sensiblerie de l'époque. Si les tableaux d'histoire de Navez valaient ce portrait de famille, leur auteur tiendrait une grande place dans l'histoire de la peinture contemporaine.

De Snyders, un superbe tableau de nature morte : des poissons entiers ou découpés, un homard non cuit, bien plus pittoresque avec ses colorations naturelles et variées que sous la livrée rouge qu'ont ses semblables métamorphosés par l'apprêt culinaire, des tranches de saumon, un plat d'huîtres ouvertes, un chat maraudeur aux aguets, épisode souvent reproduit dans les sujets de ce genre; sans compter les gouttes d'eau éparses sur les planches luisantes de la tables, qui sont la vérité même. Une page de peinture à mettre au premier rang dans tous les musées du monde.

De Bles, le paysagiste wallon (de Bouvignes, sur la Meuse) fin du XV^e^ siècle, une vue d'un pays imaginaire : des entassements de rochers aux premiers plans, et au fond des plaines accidentées où l'artiste a placé, suivant l'usage du temps, quantité de petites choses : maisons, arbres, bêtes et gens, à voir à la loupe; sur le devant, non comme sujet, mais comme prétexte, une prédication de saint Jean,

n'ayant pas d'autre raison d'être que cette convention d'alors qu'un peintre ne pouvait guère se mettre à l'ouvrage sans que ce fût pour représenter un épisode biblique ou évangélique. La signature s'y trouve sous la forme adoptée par l'artiste d'une petite chouette placée dans un endroit peu apparent, pour donner aux amateurs le plaisir de la chercher et de la trouver, en établissant des paris, comme le dit Van Mander, à qui la découvrirait.

Un autre joli paysage introduit dans le catalogue du Musée un nom nouveau, celui de Lucas Van Valckenborcht, peintre malinois de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, qui s'est expatrié comme tant d'autres artistes de cette époque, qui a constamment résidé en Allemagne, à Linz et à Nuremberg particulièrement, et dont les œuvres sont très rares ailleurs que dans son pays d'adoption où l'on en voit de fort distinguées dans les galeries de Vienne, de Francfort et de Brunswick. Le paysage que vient d'acquérir le Musée de Bruxelles est une production très caractéristique de son pinceau fin et délicat.

Un tableau d'*Adam et Eve* sous l'arbre du péché dont ils ont cueilli des fruits qu'ils tiennent à la main, œuvre anonyme, attribuée à un peintre flamand influencé par Albert Durer, morceau d'un grand caractère, qui n'a ni la naïveté des primitifs, ni la technique habile des maîtres dont la manière plus libre a trouvé des effets nouveaux. Adam et Eve sont, en somme, des figures assez insignifiantes.

Une excellente acquisition pour notre galerie dites des gothiques : *les Noces de Cana*, œuvre anonyme de l'école allemande du XV^e^ siècle, curieuse par l'originalité des types, par le charme de cette exécution où le fini ne dégénérait pas en préciosité, et par une conservation parfaite.

Un tableau de nature morte de David de Heem, un des maîtres hollandais de ce nom qui ont traité ce genre de peinture et celui dont les œuvres se rencontrent le plus rarement.

(*Indépendance.*)

— Le cabinet de numismatique de la Bibliothèque royale de Bruxelles vient de s'enrichir de cent cinquante-cinq monnaies en argent, mérovingiennes, carolingiennes, ou féodales françaises, et de quelques pièces de l'Orient latin, dues à la générosité d'un de nos compatriotes, établi depuis quinze ans à Paris, M. Raymond Serrure, l'expert numismate bien connu.

Ce don vient compléter certaines séries jusqu'à ce jour peu représentées dans notre collection nationale. Parmi les pièces les plus

curieuses, sinon les plus rares qui la composent, nous citerons quelques monnaies frappées dans l'île de Rhodes par les grands-maîtres de l'Ordre de Jérusalem.

— Les travaux en cours d'exécution à Bourges, pour l'agrandissement de la Préfecture du Cher et la nouvelle installation des archives départementales, ont mis tout récemment à découvert, dans l'ancien palais du duc Jean de Berry, deux portes gothiques de la fin du XIV^e^ siècle ou commencement du XV^e^ siècle. La conservation de ces deux portes fort gracieuses est parfaite : l'une est d'un style plus simple et un peu plus archaïque que l'autre ; leurs tympans sont ornés d'un superbe écusson mi-partie aux armes de France et d'Auvergne (un gonfanon). Ce sont, avec les deux immenses cheminées, à la décoration si riche, mais maintenant si délabrée, les seuls vestiges artistiques de la célèbre demeure du troisième fils du roi Jean le Bon, « très excellent et puissant prince monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poicton, d'Estampes, de Boulogne et d'Auvergne. » A l'exception de ces portes et de ces cheminées, il ne reste plus guère du palais que les énormes murailles, soutenues par d'épais contre-forts, et qui offrent actuellement encore, vues du S.-O., un aspect féodal saisissant. Avant la construction de la résidence ducale, il existait, au même emplacement, dès la monarchie carolingienne, une résidence royale (*palatium*), où séjournèrent de temps en temps les premiers Capétiens. Les travaux qui viennent d'être effectués établissent une fois de plus que dans les fondations de cet édifice sont entrés, comme d'ailleurs dans la primitive enceinte de Bourges, des matériaux de toute espèce ; on peut même voir dans l'un des caveaux du palais, et encastré dans le mur, un petit monument gallo-romain de la fin de l'empire ; c'est une sculpture provenant sans doute d'un tombeau, et représentant une tête humaine en assez mauvais état.

— *La nouvelle flèche de Saint-Bénigne de la Cathédrale de Dijon.* — Jeudi 28 mai a été solennellement inaugurée et bénie la nouvelle flèche de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon ; cette flèche est le travail le plus considérable en ce genre qui ait été exécuté en France depuis le renouvellement de l'architecture ogivale.

Saint-Bénigne est un beau vaisseau ogival de soixante-seize mètres de longueur commencé à la fin du treizième siècle, sur les bases d'un édifice écroulé du onzième, achevé dans les premières années du quatorzième ; la façade occidentale est accompagnée de deux tours

d'une belle masse, et une flèche en charpente revêtue de plomb, petite et simple, comme il était d'usage pour les flèches de transept, s'élevait à l'origine au dessus de la croisée.

Le 22 juin 1506, elle fut frappée de la foudre et aussitôt rétablie, mais plus haute, par l'abbé Claude de Charmes.

Au siècle suivant, le dimanche 23 février 1625, le tonnerre l'embrasa tout entière et elle flamba jusqu'au lendemain comme une torche colossale d'où ruisselait le plomb fondu. On rétablit, en l'exhaussant un peu et dans le goût du temps, cette reine des nombreuses flèches en charpente qui faisaient l'orgueil des Dijonnais. Nouveau coup de foudre le 24 juin 1679; enfin, le dimanche 17 août 1738, un cyclone la déracina entièrement; mais les entrepreneurs Sauvestre et Linassier firent si bien, qu'en 1742, une troisième flèche se dressait au-dessus du comble; pour plaire au goût populaire, on lui avait donné une hauteur supérieure à celle de la précédente.

Les Dijonnais croyaient que la flèche démolie il y a dix ans était celle de 1742; c'est une erreur, l'aiguille avait été renversée dans les premières années de ce siècle, puis refaite en mauvais bois qui jouèrent et donnèrent à cette haute et grêle pyramide ces formes penchantes et tordues, que l'on en était venu à prendre pour des grâces de plus. La structure en était d'ailleurs détestable; ainsi les charpentiers de 1742 et de 1808 avaient posé leurs bois à même le bahut de pierre formant coffre au-dessus de la croisée. Qu'arriva-t-il? C'est qu'il y a quarante-cinq ans il fallut d'urgence consolider la lanterne et employer quatre-vingt-dix metres cubes de bois pour éviter un effondrement. Sous ses charges et surcharges les arcs et piles éclatèrent. Il a fallu reprendre ces maçonneries du haut en bas.

La flèche de 1808 avait 100 mètres de hauteur, dix, par conséquent, de plus que celle de 1742; dans ces dernières années, elle penchait d'une façon de plus en plus inquiétante, et pendant les orages on la voyait osciller comme un balancier gigantesque. Il fallut donc se résoudre à un démontage, et l'œuvre, conduite par M. Ch. Suisse, architecte du gouvernement à Dijon et architecte diocésain, fut achevée sans accident de personne. M. Charles Suisse fit les plans d'une nouvelle flèche.

C'est, moins ses dorures, celle de Claude de Charmes, que nous a rendue M. Suisse; les travaux commencés à la fin de 1894 étaient terminés dans les derniers jours de 1895, et Dijon possède maintenant la plus haute flèche en charpente qui soit en France. Avec ses

93 mètres 50, elle a 15 mètres de plus que celle du XVIII[e] siècle, 6 mètres 50 de moins que celle de 1808, différence peu ou point appréciable pour l'œil; elle dépasse donc les flèches du transept de Notre-Dame de Paris et de Notre-Dame d'Amiens; je ne parle pas de l'aiguille en fer de Rouen.

Elle pèse en tout 380,000 kilogrammes, et il y entre 115 mètres cubes de bois de moins que dans celle de 1808. Suivant la formule bourguignonne, M. Suisse l'a composée d'une lanterne, formant un tronc de pyramide, sur laquelle vient se placer une autre pyramide qui est l'aiguille même; dans l'Ile-de-France, au contraire, les flèches filent d'une seule venue à partir de leur base, mais nous sommes en Bourgogne et il fallait faire du bourguignon, bien qu'il y ait une grande difficulté technique à solidariser l'une avec l'autre ces deux pyramides superposées. C'est pour y parvenir que l'architecte a établi ces contreforts inclinés, qui partent du pied même de la souche et viennent, bien au-dessus du point de jonction, embrasser et moiser l'aiguille pyramide.

Ces figures dessinées par M. Suisse, exécutées par M. Camille Lefèvre, un hors concours aux Salons de Paris, représentent sainte Paschasie, une martyre bourguignonne; sainte Grégoire, évêque de Langres; le pape Eugène III, qui dédia la première basilique; l'abbé Hugues d'Arc, le constructeur de l'église actuelle; la duchesse Alix de Vergy, mère du duc Hugues IV; le duc Philippe-le-Bon; Etienne Barbisey, vicomte-maïeur de Dijon au quinzaine siècle; sainte Chaptal. Au rang supérieur, les fausses gargouilles figurées en animaux fantastiques, mais construits selon toutes les règles de l'animalité, et les oiseaux perchés sur les pinacles des seconds contreforts ont été exécutés sur les modèles de M. Vassal, un des plus habiles sculpteurs formés à la solide école de la Commission des Monuments historiques.

Toutes ces statues et figures ornementales, les moulures, les fenestrages, les revêtements des bois, etc., ont été martelés en cuivre épais de 9 dixièmes de millimètre dans les ateliers de la maison Monduit.

La flèche proprement dite jaillit fine et droite de cette double couronne de contreforts ornementés; elle donne en plan un polygone étoilé à seize faces, dont les creux et les arêtes modèlent vivement en clair et ombre cette haute aiguille où joue le soleil sur l'ardoise. Les douze derniers mètres ont reçu une enveloppe de cuivre hérissée

de crochets, qui accentuent ce qu'il y aurait de trop sec dans cet amincissement extrême; enfin, au point où toutes les lignes se réunissent, l'architecte a placé une couronne en cuivre largement découpé qui fait la transition entre le cône et la croix en fer forgé, exécutée en perfection par M. Chaussenot, de Dijon. Le paratonnerre traverse le coq mobile qui remonte au XIII[e] siècle; étincelant de sa dorure nouvelle, il a recouvré sa queue déployée, qu'emporta un projectile allemand le 30 octobre 1870.

Toute cette masse repose sur les quatre solides corbeaux d'angle, que le moyen-âge avait ménagés dans le bahut de pierre assis sur les quatre grands arcs de la croisée. Un double et puissant chaînage enserre la maçonnerie à deux hauteurs différentes et des vis de pression permettraient, au besoin, d'arrêter les mouvements s'il s'en produisait.

(Tiré par extraits du *Journal des Arts.*)

— *Une tiare en or.* — Plusieurs journaux nous ont raconté que les collections du Louvre se sont récemment enrichies d'un des plus beaux bijoux que nous ait légués l'antiquité; c'est une tiare en or qu'offrirent, dit une belle inscription grecque, le Sénat et le peuple d'Olbios au roi Saïtapharnès. Le roi Saïtapharnès était Scythe; le Sénat et le peuple d'Olbios étaient une colonie grecque établie dans la Dacie tout près des frontières du royaume du Bosphore.

On sait par une autre inscription qu'un citoyen d'Olbios, Protogène, avait déjà payé au roi Saïtapharnès un tribut de sept cents talents : il est probable que, non content de ce premier cadeau, le barbare en avait exigé un second; c'est la tiare que M. Héron de Villefosse a eu le bonheur et l'honneur de faire entrer au Louvre, en même temps qu'une parure d'or, de la plus grande beauté, trouvée dans le même tumulus criméen. Les deux objets datent du III[e] siècle et nous ne pensons pas qu'aucun musée puisse, dans les séries de cet ordre, offrir aucune pièce de cette valeur et de cette importance.

La tiare d'or, merveilleusement conservée, se termine à sa partie supérieure par un serpent enroulé dont la tête se redresse. Au-dessous, un bandeau ajouré de beau style que surmonte un bas-relief circulaire où l'artiste a représenté, en suivant le texte avec une exactitude littérale, deux épisodes de l'*Iliade;* Briséis conduite à Achille par Ulysse, et le bûcher de Patrocle. La tiare se termine par une frise plus étroite, où sont représentées quelques scènes de chasse d'un réalisme ingénieux.

L'inscription — qui ajoute à la valeur d'art de ce monument un intérêt historique et documentaire de premier ordre — est tracée avec infiniment de goût sur les remparts d'une ville dont la silhouette rappelle ce que des textes anciens nous apprennent des remparts d'Olbios. La parure est, pour l'élégance et la pureté du goût, d'une valeur au moins égale. Elle se compose d'un collier et de pendeloques, avec pierreries, verroteries et or filigrané. Ces belles acquisitions seront exposées dans la salle des bijoux, à côté du Trésor de Bosco-Reale.

Voici maintenant ce qu'on lit à ce sujet dans le *Journal des Débats :*

La fameuse tiare du roi Saïtapharnès, récemment acquise à grand prix par le musée du Louvre, serait-elle un simple pastiche? Des journaux ont reproduit, à ce sujet, une lettre adressée au *Nouveau Temps* par M. Vesselovsky, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, dont voici la teneur :

« Il est temps de dire que cette tiare est incontestablement une falsification de la fabrication d'Otchakof de nos jours. La falsification d'antiquités se produit à Otchakof depuis déjà quelques années et se perfectionne tous les jours davantage, à tel point qu'elle trompe les archéologues. La fameuse tiare de Saïtapharnès n'est pas le seul objet de cette espèce. A Kherson existe, dans des mains particulières, une couronne de *même travail,* mais d'une autre forme.

« Veuillez agréer, etc. »

Par un heureux hasard, la couronne de Kerson est actuellement à Paris, promenée par des marchands qui cherchent à la placer et qui l'ont même proposée au Louvre, où elle a été immédiatement refusée. La comparaison qui en a été faite avec la tiare de Saïtapharnès prouve, avec la dernière évidence, qu'il n'y a entre les deux objets aucune similitude de travail et de style, aucun lien de parenté et, par conséquent d'origine. M. Héron de Villefosse, conservateur des Antiques, fait d'ailleurs remarquer que l'affirmation du professeur russe ne repose sur rien et qu'il résulte des termes même de sa lettre qu'il n'a pas vu la tiare du Louvre : « M. Vesselovsky, ajoute-t-il, se contente de dire qu'on fabrique à Otchakoff des antiquités : nous ne le savions depuis longtemps. On en fabrique aussi à Rome et à Naples ; mais il n'est jamais venu à l'idée de personne qu'il suffisait qu'un objet provînt des environs de l'une de ces deux villes pour être déclaré moderne. »

LES

IMPRIMEURS BELGES

A L'ÉTRANGER.

Comme je l'ai dit dans mes *Analectes belgiques* (p. 187), « c'est un fait remarquable que de toutes les nations de l'Europe, la Belgique et la Hollande soient peut-être celles qui ont contribué le plus, eu égard à leur étendue et à leur population, à la diffusion de l'art typographique. A peine l'imprimerie est-elle connue et commence-t-elle à se répandre que les Néerlandais s'emparent de la merveilleuse découverte, la propagent dans leur patrie, la portent à l'étranger... ».

Dans les pages qui vont suivre, je ne m'occuperai que des artistes originaires des provinces méridionales des Pays-Bas, ou plus exactement du territoire formant la Belgique actuelle.

Parmi les Belges, donc, qui ont ainsi contribué à la régénération littéraire de l'Europe, mentionnons d'abord Gérard de Lisa, de Flandre, qui se rend en Italie et introduit l'art de Gutenberg à Trévise, en 1471, à Vicence, en 1476 ; il quitte

cette ville pour aller à Venise, où brillait alors Nicolas Jenson, puis il revient terminer sa carrière à Trévise, après avoir encore porté l'imprimerie à Cividale, en 1480, et à Udine, en 1484.

D'autres également s'expatrient avant que l'imprimerie soit connue dans leur pays. Arnold de Bruxelles, un des premiers imprimeurs de Naples, y arrive vers 1472 et y forme plusieurs élèves. A Gênes et à Mondovi, l'imprimerie fut introduite, en 1472, par Antonius Mathias d'Anvers, ville qui ne vit s'ouvrir un atelier typographique que dix ans plus tard.

Citons encore, en Italie, le liégeois Paul Leenen, que l'on trouve établi à Rome, en 1474; Jean de Tournai, qui se fixa à Ferrare, en 1475; Daniel van Bomberghen, qui monta à Venise, en 1515, une vaste officine pour la publication d'ouvrages hébraïques; le poète gantois Nicolas de Stoop qui aurait, paraît-il, installé une imprimerie dans la même ville, où il mourut en 1568.

En Espagne, nous rencontrons un Mathæus Flander florissant à Saragosse, de 1475 à 1478, ainsi qu'un *Teodorico aleman,* auquel Ferdinand et Isabelle accordent à Séville, en 1477, des privilèges, et qu'un savant américain, W.-J. Knapp, a identifié, non sans vraisemblance, avec Thierry Martens; en Angleterre, Guillaume de Machlinia, ou de Malines, qui imprima à Londres, de 1482 à 1490.

La France surtout reçut beaucoup de nos compatriotes, depuis que Pierre de Keysere eut imprimé à Paris, de 1471 à 1509, succédant à

Ulric Gering. C'est d'abord Guillaume Regis ou Le Roy, de Liège, qui est à la tête d'un des plus importants ateliers lyonnais, de 1473 à 1493. Le célèbre Josse Badius Ascensius, que je suis porté à considérer comme un Van Assche de Gand, après avoir étudié à Ferrare et à Lyon, vint exercer à Paris, de 1499 à 1535, et ne jouit pas d'une réputation moins grande de savant philologue que d'habile typographe. Josse Horenweghe, Jean Meganc, Jean Waterloes, Georges Biermant de Bruges, Louis Cyaneus ou Blaublomme de Gand, Chrétien Wechel de Lierre, Jean Louis ou Loys de Thielt, furent également imprimeurs ou libraires à Paris dans les premières années du XVI^e^ siècle.

Comme on le voit, le premier courant d'émigration, aux débuts de l'art typographique, conduit principalement nos compatriotes dans le midi de l'Europe, en France, en Italie et en Espagne.

Un second mouvement se produit un siècle plus tard, à la suite des édits de religion. Cette fois nous voyons ceux de nos compatriotes qui ont embrassé les idées nouvelles, chercher un refuge dans les pays protestants qui entourent leur patrie : les Pays-Bas septentrionaux, l'Allemagne et l'Angleterre.

Étienne Mierdman s'enfuit à Londres, en 1551, d'où il gagne Emden, vers 1554, de même que Gillen Vanden Erven ou Gellius Ctematius, qui imprima dans les mêmes villes sous le nom de Collinus Volckwinner. Le maître d'école gantois Pierre-Anastase de Zuttere possédait une petite imprimerie particulière à Emden, et Nicolas

Biestkens, de Diest, y imprima, en 1562, la première version néerlandaise téléobaptiste du Nouveau Testament. Biestkens alla se fixer plus tard à Amsterdam où exerça Zacharie Heyns, qui finit sa carrière à Zwolle. Le liégeois Augustin van Hasselt fut l'imprimeur des illuminés qui s'intitulaient la *Famille de charité* à Kampen, puis à Vianen et à Cologne. N'oublions point que c'est à Louvain qu'était né, en 1540, Louis Elzevier qui alla fonder à Leiden, un établissement que ses descendants devaient rendre si célèbre. L'anversois Félix van Sambix va à Rotterdam. C'est là que se rend également Jean van Waesberghe, souche d'une importante famille d'imprimeurs qui existe encore actuellement. Gilles Vanden Rade, imprimeur anversois né à Gand, fut de 1586 à 1611, imprimeur de l'université de Franeker et des États de Frise.

Jean de Berg ou Montanus, de Gand, s'associe vers 1540, avec Ulrich Neuber à Nuremberg et fonde, dans cette ville, un établissement considérable pour l'impression de la musique. De 1557 à 1587, Materne Cholinus, d'Arlon, fait rouler ses presses à Cologne; il devient membre du Sénat de la ville et acquiert une grande fortune. En 1570, le graveur liégeois Théodore de Bry ouvre à Francfort une librairie que rendit célèbre sa collection des *Grands et petits voyages*. Liévin Hulsius ou Hulse, de Gand, entreprit une collection analogue à Nuremberg, ville qu'il quitta dans la suite pour se fixer à Francfort.

En Suisse, un typographe appelé Pierre-Stepha-

nus van Gendt, et dont le nom indique assez l'origine gantoise, réimprime à Genève, au XVI^e^ siècle, les Psaumes de David d'après l'édition de Bâle, 1526. Nous trouvons, de 1561 à 1582, dans cette dernière ville, Thomas Guarin, de Tournai, qui imprima notamment la bible espagnole, dite *de l'Ours*.

A côté de ces deux courants nettement caractérisés, s'effectuent encore, à des époques diverses, de nombreuses migrations individuelles qui se poursuivent jusqu'à nos jours.

Bornons-nous à en citer quelques exemples : Jean Flamenco, est directeur, en 1610, de l'imprimerie royale à Madrid; Pierre Craesbeeck, d'Anvers, fonde à Lisbonne une officine qui, continuée par ses descendants, fut pendant tout le XVII^e^ siècle la plus considérable du Portugal. En Autriche, Jean van Ghelen, d'Anvers, institue à Vienne, en 1670, après avoir travaillé dans l'atelier de son concitoyen, J.-B. Hacque, une imprimerie qui devint la plus importante de la capitale autrichienne. Rappelons la singulière physionomie de cet aventurier, bouquiniste et homme de lettres, Jean-François de Los-Rios, qui vécut longtemps à Lyon, au XVIII^e^ siècle, et se distingua, entre autres bizarreries, par la dédicace de ses *Œuvres* à son cheval!

Si je ne m'assignais volontairement pour limite les dernières années du XVIII^e^ siècle, je pourrais indiquer de nombreuses et importantes officines contemporaines créées par des Belges, telles que la librairie Plon à Paris.

Ces quelques détails montrent, je pense, quelle part nos compatriotes ont prise à la diffusion de l'art typographique en Europe.

On trouvera, dans le présent travail, une liste de toutes les localités où des Belges ont exercé, avec une notice, volontairement très brève, sur chacun d'eux.

Malgré toutes mes recherches, cette liste, je le sais, est encore fort loin d'être complète, et certaines attributions pourront être discutées. Je crois cependant qu'elle a son utilité : elle peut être considérée comme un guide pour les chercheurs, à qui elle permettra de s'attacher à traiter, isolément, et cette fois à fond, l'histoire de tel ou tel atelier belge à l'étranger.

Paul Bergmans.

1er août 1896.

LISTE GÉOGRAPHIQUE

DES

Imprimeurs et Libraires belges établis à l'Etranger.

ALCALA DE HÉNARÈS.

1552-1553. JEAN MEY, ou DE MEY, Flandro [1].

Il eut d'abord une officine à Valence, où il publia un recueil de *Fueros*. A Alcala, il imprima divers ouvrages importants, tels que le *Tractatus sacerdotalis de ecclesiasticis sacramentis* de Nicolas de Ploue, divers traités de saint Thomas d'Aquin, et de Christophe de Vega, etc. Jean de Mey, qui se distingua surtout par la pureté de ses caractères et la correction de ses impressions, fit usage de trois marques typographiques, dont deux sont reproduites dans la bibliographie complutienne de J.-C. Garcia. Il se peut qu'il soit retourné en 1515 à Valence (voir ce nom). Il laissait deux fils, Philippe et Pierre-Patrice, qui furent à leur tour des imprimeurs notables à Tarragona et à Valence (voir ces noms); un troisième fils, Aurèle, aurait également exercé l'art typographique.

ALTONA.

1673. CORNEILLE VANDER MEULEN.

Dans son *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire*, P. Deschamps dit qu'il ignore le titre du volume sur lequel se base le docteur Cotton pour fixer à l'année 1673 l'introduction de l'imprimerie dans cette ville

[1] J.-C. Garcia, *Ensayo de una tipografia complutense* (Madrid, 1889), nos 243, 256, 264, 266-269, 271, 272 et pp. 615-616.

du Holstein. Il s'agit sans doute de l'opuscule suivant de la célèbre femme philologue Anne-Marie à Schurman :

A. M. à SCHURMAN || *Ευκληρια* || SEU || Melioris Partis || ELECTIO. || Tractatus || Brevem Vitæ ejus Delineationem exhibens. || ...

ALTONÆ *ad Albim.* || Ex Officina || CORNELII VAN DER MEULEN. || ANNO clo Ioc LXXIII. ||

Pet. in-8°, 207 pp. chiffr. et 1 p. *d'errata.*

[Bibl. univ. Gand, Hist. 1435].

Le nom de l'imprimeur semble bien indiquer une origine flamande. Les biographies belges mentionnent plusieurs peintres et poètes du nom de Vander Meulen, depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours.

AMSTERDAM.

1578-1588. NICOLAS BIESTKENS, de Diest, venant de Emden (voir ce nom).

La *Bibliotheca belgica* cite des impressions de Biestkens à Amsterdam en 1578, notamment une édition de l'*Offer des Heeren*, et en 1579. En 1582-1583, il imprime les deux parties du chansonnier : *Veelderhande liedekens*, et donne, sur le titre, son adresse : dans l'étroite rue de l'Église (*in de enge Kercksteege*), à l'enseigne du lys entouré d'épines, emblème que reproduit sa marque typographique.

Des impressions de NICOLAS BIESTKENS, *le jeune*, apparemment fils du précédent, sont citées en 1590 et 1595, également avec l'adresse de la maison au lys entre les épines.

En 1616-1626, Nicolas Biestkens imprime des œuvres dramatiques de Th. Rodenburgh, S. Coster et sa propre pièce : *Claas Kloet* (1619). Il s'agit, je pense, de Nicolas

Biestkens, *le jeune,* qui aura pu supprimer cette qualification par suite de la mort de son père.

1595-1605. ZACHARIE HEYNS [1], d'Anvers.

Né à Anvers, en 1570, et fils du poète et maître d'école Pierre Heyns, Zacharie dut quitter la Belgique avec ses parents pour fuir la persécution religieuse. Il s'établit

comme imprimeur à Amsterdam, où il fit rouler ses presses, de 1595 à 1605, dans la rue aux Herbes potagères (*Warmoesstrate*) à l'enseigne des trois vertus cardinales, tout en se livrant à la poésie et à la gravure. C'est ainsi qu'il publia lui-même sa géographie rimée des Pays-Bas : *Den nederlandtschen Landtspiegel in ryme gestelt* (1599) et ses deux pièces de théâtre en cinq actes et en vers : *Vriendtsspieghel* et *Pest-spieghel* (1602). En 1605, il alla s'établir à Zwolle (voir ce nom). La marque typographique de Zacharie Heyns représente l'humanité guidée par les trois vertus cardinales, avec la devise : *Sic itur ad astra;* il en existe plusieurs variétés.

[1] *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique,* t. IX (Bruxelles, 1886-1887), col. 360-362. — *Bibl. belgica,* v° Heyns.

1606-1622. PIERRE KEERIUS, KÆRIUS ou VANDEN KEERE[1], de Gand.

Fils de l'imprimeur-auteur gantois, Henri Vanden Keere, Pierre s'établit à Amsterdam comme graveur et éditeur. Il publia, notamment, en 1617, un bel atlas des Pays-Bas, qu'il fit reparaître en 1622. Il employa la même marque que son père, c'est-à-dire un cadran dont l'axe est une tête de mort, et la même enseigne : au temps incertain (*de onseecker tyt*).

XVIII[e] siècle. PIERRE VAN DAMME[2], de Gand.

Né à Gand, le 20 juin 1727, Pierre-Bernard van Damme se rendit, jeune encore, à Amsterdam, pour se consacrer à la librairie et fut bientôt à la tête d'un établissement des plus prospères et des plus importants. Passionné bibliophile, il se forma une collection particulière des plus riches; mais l'étude de la numismatique, à laquelle il s'appliqua spécialement, l'absorba au point de lui faire quitter son commerce dont il vendit le fonds en 1767, après s'être défait, en 1764, de sa propre bibliothèque [3]. Il écrivit plusieurs mémoires sur la numismatique et légua, en mourant (13 janvier 1806), la bibliothèque spéciale qu'il avait rassemblée sur ce sujet, ainsi que sa collection de médailles, à la Société *Tot Nut voor 't Algemeen*, qui en fit publier un inventaire raisonné [4], orné de son portrait.

Parmi les ouvrages qui portent l'adresse de Pierre van Damme, citons la traduction du traité de Gérard Meerman

[1] P. Bergmans, *Analectes belgiques* (Gand, 1896), p. 60.

[2] *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. IV (Bruxelles, 1873), col. 659-661, et les sources indiquées dans cette notice.

[3] *Catalogus van eene uytmuntende bibliotheek... Catalogue d'une bibliothèque incomparable.* La Haye, 1764; in-8°, 3 vol.

[4] W. Van Westreenen, *Catalogue de la bibliothèque et du cabinet de médailles de Pierre van Damme.* La Haye, 1807; in-8°, 2 vol.

sur l'invention de l'imprimerie, par Henri Gockinga, avec une liste des incunables néerlandais par Jacques Visser (1767).

ARRAS.

1591-1634. GUILLAUME RIVIÈRE ou DE LA RIVIÈRE [1].

Né à Caen, Guillaume de La Rivière n'appartiendrait pas à cette étude s'il n'avait fait son apprentissage chez Plantin, qui épousa sa cousine, Jeanne Rivière. Guillaume de La Rivière entra à l'imprimerie plantinienne, comme compagnon, en 1569; le 6 avril 1576, il se fit recevoir bourgeois d'Anvers et maître imprimeur; il travailla chez Plantin jusqu'au mois de février 1591. Au mois d'avril de la même année, nous le trouvons établi à Arras [2], dont il devint un des principaux typographes [3]. Son fils imprima quelque temps à Cambrai (1610-1616), puis revint à Arras où il travailla comme associé de son père, à l'enseigne du bon pasteur, de 1629 à 1634; cette dernière date est probablement celle de la mort de Guillaume de La Rivière.

La vignette de ce dernier est accompagnée de sa devise : *Madent a flumine valles,* où l'on reconnaîtra aisément un jeu de mot sur son nom patronymique. Il en existe deux dessins différents, qui se rencontrent chacun en plusieurs variétés. Parmi les principaux travaux de Guillaume de La Rivière, il faut citer la Somme de saint Thomas avec les notes de Paul Boudot (1610), les lettres d'Étienne Pasquier (1598), les œuvres de Jean Cassien avec le commentaire d'Allart Gazet (1628), etc.

[1] A. De Decker, *Eenige antwerpsche drukkers in den vreemde* (Anvers, 1881), pp. 64-65.

[2] M. Rooses, *Christophe Plantin* (Anvers, 1882), p. 13.

[3] A. Dinaux, *Bibliographie cambrésienne* (Douai, 1822), p. 29. — D'Héricourt et Caron, *Recherches sur les livres imprimés à Arras,* 1re partie (Arras, 1851), pp. 18-19 et *passim.*

BÂLE.

1516-1521(?). LAMBERT HOLONIUS ou DE HOLOGNE [1], de Liége.

Holonius travailla à Bâle, comme prote, dans l'imprimerie de Jean Froben. S'étant procuré, on ne sait comment, la copie des Colloques d'Érasme, il la vendit, pour un prix très élevé, à son maître qui publia ainsi, en 1518, la première édition des *Colloquia*. Holonius publia également des extraits de Laurent Valla, faits par Érasme, sous le titre de *Paraphrases elegantiarum*. Le grand humaniste fut loin d'être satisfait, et sa correspondance contient plusieurs passages des moins flatteurs pour le *Typographus leodiensis* [2].

1561-1582. THOMAS GUARIN [3], de Tournai.

Après avoir peut-être imprimé à Lyon (voir ce nom), Thomas Guarin, originaire de Tournai, fit rouler ses presses de 1561 à 1582, à Bâle, qui était alors encore un centre typographique important. Il épousa la fille de son collègue Michel Isengrin dont il continua vraisemblablement l'officine, et dont il employa la marque typographique jusqu'en 1567; à partir de cette année, il eut sa marque propre [4], d'un dessin fort original et représentant un ours debout contre un arbre, dans le tronc duquel des abeilles

[1] *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1843, pp. 26-29. — *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. IX (Bruxelles, 1886-1887), col. 436.

[2] Trompé par cette appellation, De Villenfagne a cru qu'Holonius était le premier imprimeur liégeois (*Mélanges sur l'histoire de Liége*, t. II, p. 84).

[3] F.-F.-J. Lecouvet-Garin, *Thomas Guarin, tournaisien, imprimeur à Bâle au XVI^e siècle* (Gand, 1858); extr. du *Messager des sciences historiques de Belgique*.

[4] Elle est reproduite dans Imm. Stokmeyer et Balth. Reber, *Beiträge zur Basler Buchdruckergeschichte* (Bâle, 1840), p. 157.

ont fixé leur essaim. Thomas Guarin était fort instruit, *doctissimus*, dit Sanderus, et plusieurs de ses éditions sont accompagnées d'épîtres écrites par lui ; il connaissait le grec, et donna, notamment, des éditions d'Aristote, de Moschus et de Xénophon. C'est Guarin qui imprima, en 1569, la bible espagnole que sa marque fit surnommer la *Bible de l'Ours*[1]. Il mourut le 6 mai 1592, âgé de 63 ans[2].

BEVERLEY.

15... HUGUES GOES. Voir *York*.

BOIS-LE-DUC.

1549-1610. JEAN DE TURNHOUT.

Deux imprimeurs de ce nom ont travaillé à Bois-le-Duc dans la seconde moitié du XVI[e] et au commencement du XVII[e] siècle.

BORDEAUX.

1618. ÉGIDE ou GILLES BEYS[3], d'Anvers.

Fils d'Égide Beys, qui imprima à Paris, et de Madeleine Plantin, la fille du grand imprimeur anversois, Égide II ou Gilles Beys fut baptisé dans la cathédrale d'Anvers le 19 janvier 1574. Il suivit la carrière paternelle et, après avoir fait son apprentissage chez ses oncles Jean Moretus, à Anvers, et François van Raphelinghen, à Leyde, il s'établit comme libraire à Bordeaux, en 1618.

[1] Aux 24 impressions de Guarin citées par Lecouvet, je puis ajouter une bible latine de 1578 (in-8°, 2 vol.) et le *De re nautica* de E.-Er.-M. Laetus (1573 ; in-8°).

[2] V. son épitaphe dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1878, pp. 222-223.

[3] M. Rooses, *Christophe Plantin*, p. 381. — A. De Decker, ouvr. cité, p. 36.

CAMBRIDGE.

1525. NICOLAS SPERYNG et GERARD-GODFROY VAN GRATEN.

Signalés par Mr E. Gordon Duff.

CIVIDALE DEL FRIULI.

1480-1481. GÉRARD DE LISA DE FLANDRE. Voir *Trévise*.

C'est à Cividale del Friuli que l'on retrouve Gérard de Lisa après son départ de Venise; il n'y fit qu'un court séjour, et se rendit ensuite à Udine, qui est situé à dix-sept kilomètres de Cividale.

COLOGNE.

On ignore le lieu de naissance exact d'ARNOLD THER-HOERNEN ou TER HOERNEN [1], qui fut le second imprimeur de Cologne (1469-1483); il était originaire des Pays-Bas, mais la forme de son nom patronymique ainsi que les caractères qu'il a employés me le font considérer comme un Hollandais plutôt qu'un Belge, et je dois donc l'écarter de ces recherches. Il en est de même pour Jean de Ruremonde [2] qui imprima à Cologne, vers 1540, avec le matériel de Martin de Keyser, d'Anvers.

[1] P.-C. Vander Meersch, *Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais établis à l'étranger* (Gand, 1856), t. I [seul paru], pp. 189-272. — *Beschreibender Catalog des bibliographischen Museums von H. Klemm* (Dresde, 1884), pp. 164-167.

Le *Catalogue des incunables* de Versailles, rédigé par Mlle M. Pellechet (Paris, 1889) mentionne erronément (p. 2, n° 3 et à la table des imprimeurs) *Adrianus* Ter Hoernen; c'est *Arnoldus* qu'il faut lire, comme le montre, d'ailleurs, le colophon de l'ouvrage décrit dans cet inventaire.

[2] *Bulletin du bibliophile*, 3e série, n° I (Paris, 1838), pp. 5-6.

1511. ANTON KEYSER [1].

1518. NICOLAUS CAESAR [2].

1519-1523. CONRADUS CAESAR [3].

Ces typographes appartiennent-ils à la famille belge des De Keyser dont plusieurs membres sont célèbres, tels qu'Arnaud, le premier imprimeur d'Audenarde et de Gand? C'est à cette famille que se rattachent Pierre de Keysere, fixé à Paris, Daniel de Keysere, à Rome, et peut-être Bartholomeo l'Imperadore, à Venise.

1557. JACQUES BATHEN. Voir *Maestricht*.

1557-1584. MATERNE CHOLINUS [4] ou COLIN, d'Arlon.

Natif d'Arlon, Materne Cholinus s'établit à Cologne, vers le milieu du XVI[e] siècle. Ses talents et son industrie lui firent acquérir une grande fortune, et il fut membre du Sénat de cette ville. Sa marque représente une main sortant d'un nuage et portant une couronne, avec la devise : *Benedices coronae anni benignitatis tuae.* Psal. 64. Il se consacra surtout à la publication d'ouvrages de théologie, mais imprima aussi d'autres volumes d'un certain intérêt scientifique, tels qu'une édition grecque, avec traduction latine, des éléments d'Euclide (1584).

Son fils, GOSWIN CHOLINUS, fut également imprimeur et libraire à Cologne de 1583 à 1604 [5]. A cette dernière date, sa marque porte la devise : *Ex literarum studiis immortalitas acquiritur.*

[1] *Beschreibender Catalog des bibliographischen Museums von H. Klemm* (Dresden, 1884), p. 194.

[2] Id., ibid.

[3] Id., p. 186.

[4] A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise* (Luxembourg, 1860), pp. 119-120. — *Annales* de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. XXX (Arlon, 1895), pp. 3-7.

[5] V. la table de la *Bibliotheca belgica,* où sont décrites sept de ses publications.

(v. 1570)-1591. AUGUSTIN VAN HASSELT. Voir *Kampen*.

1620. MICHEL DALIUS ou VAN DALEN, d'Anvers. Voir *Münster*.

v. 1675. JEAN-CHRYSOSTOME MALTE. Voir *Lille*.

DELFT.

1615-1634. FÉLIX VAN SAMBIX. Voir *Rotterdam*.

DOUAI.

1563-1578. JACQUES BOSCARD [1], de Louvain.

Né au commencement du XVI[e] siècle, à Louvain, Jacques Boscard était imprimeur dans cette ville quand fut fondée, en 1562, l'université de Douai. Il accepta les offres favorables que lui firent les magistrats douaisiens pour le décider à se mettre au service de la nouvelle institution, et ses presses furent établies dans une maison située rue des Écoles. L'année suivante, un promoteur de l'université, Loys de Winde, dont le nom a une tournure bien flamande, monta une autre imprimerie qui fut installée dans le local même de l'université.

Jean Boscard, dont les impressions sont correctement exécutées, avait pour enseigne l'*Écu de Bourgogne* et pour marque un bûcheron abattant un chêne, avec la devise : *Ardet, non combur* [*it*]. Sa veuve continua ses affaires de 1588 à 1605. Son fils Charles imprima, de 1592 à 1610, à l'enseigne du *Missel d'or*, puis il se rendit à Saint-Omer (voir ce nom).

[1] H.-R. Duthillœul, *Bibliographie douaisienne* (Douai, 1842-1854), t. I, pp. xx, 1-10, 401-402 et t. II, pp. xiii, 1-2. — *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. II (Bruxelles, 1868), col. 733-734.

1564-1576. LOYS ou LOUIS DE WINDE.

Comme je viens de le dire, il se pourrait que ce typographe fût d'origine flamande. C'est un point que je n'ai pu éclaircir jusqu'à présent. Loys de Winde imprima les premières publications douaisiennes de Jacques Bogard (voir plus loin).

1575-1579. LOUIS ELZEVIER, de Louvain, libraire. Voir *Leyde*.

1590-1694. BALTHAZAR BELLÈRE [1], d'Anvers.

Balthazar Bellère, fils de l'imprimeur anversois Jean Beelaert, Bellerus ou Bellère, naquit en 1564, et se rendit à l'âge de vingt-six ans à Douai. Son établissement, situé rue des Écoles, à l'enseigne du *Compas d'or*, devint rapidement florissant, et ses impressions se chiffrent par centaines. Parmi les plus importantes, on cite sa Bible, en six volumes in-folio (1617), la dernière édition du *Speculum quadruplex* de Vincent de Beauvais (1624), et l'*Historia universa, sacra et profana* d'André Hoius (1629).

On présume que Balthazar est mort vers le milieu du XVII[e] siècle et que son établissement a été continué jusqu'à 1691 par un fils qui portait le même prénom. La veuve de ce dernier imprima de 1691 à 1713, et ses successeurs jusqu'en 1722.

Balthazar Bellère employa plusieurs vignettes; celle qui se rencontre le plus fréquemment représente une licorne plongeant sa corne dans un fleuve, avec la devise : *Veneno pello*.

[1] H.-R. Duthillœul, ouvr. cité, t. I, p. xxxvi, 69-143, 405-406, 459, et t. II, p. 12-18. — *Biographie nationale*, t. II, col. 136-138. — A. De Decker, ouvr. cité, pp. 69-72. — Fr. Olthoff, *De boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Antwerpen* (Anvers, 1891), p. 6.

1600-1634. JEAN BOGARD [1], BOGAERT, BOOGAERTS ou VANDEN BOOGAERDE, de Louvain.

Né à Louvain vers le milieu du XVI[e] siècle, Jean Bogard imprima dans sa ville natale, à partir de 1564. En 1574, il ouvrit une librairie à Douai, où il débita les livres sortis des presses de Loys de Winde. Enfin en 1600, il transféra à Douai son propre atelier typographique, dans la rue des Écoles. Ses productions sont remarquables tant par leur nombre que par le soin qu'il apporta à leur impression. Sa marque représente une bible placée au-dessus d'un cœur ailé et entouré d'arabesques, avec cette devise : *Cor rectum inquirit scientiam.* Jean Bogard mourut vers 1634 ; son établissement fut continué par ses fils Pierre et Martin.

1604-1606. PIERRE BORREMANS [2].

H.-R. Duthillœul le dit natif du Hainaut; je le crois plutôt Bruxellois d'origine, son nom ayant été porté par divers personnages connus, nés à Bruxelles au XVI[e] et au XVII[e] siècles. Il fut d'abord libraire, puis imprima de nombreux ouvrages, parmi lesquels le curieux recueil de poésies de Jean Franeau (1616). Il publia en 1614 son catalogue de librairie sous le titre : *Hortulus bibliothecarius* [3]. Son enseigne et sa marque étaient les apôtres saints Pierre et Paul. Sa veuve continua son officine jusqu'en 1622.

1640. DENIS HUDSEBAUT [4].

Encore un nom bien flamand, mais dont l'origine exacte

[1] H.-R. Duthillœul, ouvr. cité, t. I, p. xx, 16-69, 403-404, 457-458, t. II, pp. 3-11. — *Biographie nationale*, t. II, col. 615-616. — P. Bergmans, *Notes bibliographiques sur le dictionnaire de géographie de Deschamps* (Paris, 1894; extr. de la *Revue des bibliothèques*), p. 7.

[2] H.-R. Duthillœul, ouvr. cité, t. I, pp. 186-188, 203, 408 et t. II, pp. 20-21.

[3] *Bulletin du bibliophile belge*, t. VII (Bruxelles, 1850), pp. 438-437.

[4] H.-R. Duthillœul, ouvr. cité, t. I, pp. 237-238 et 412.

reste à établir. Denis Hudsebaut, qui imprima à l'enseigne des Parisiens, paraît avoir succédé à la veuve de Martin Bogard.

EMDEN.

1554-1558. ÉTIENNE MIERDMAN [1].

Étienne Mierdman ou Myerdmann, imprimeur à Anvers, dans le deuxième quart du XVI[e] siècle, publia des Bibles en langue néerlandaise qui inquiétèrent l'autorité ecclésiastique et lui valurent des poursuites. Il se réfugia à Londres où il publia notamment, en 1551, le *New herball* de William Turner. Après l'avènement de Marie Tudor, Mierdman quitta l'Angleterre et se rendit à Emden, où il acquit droit de bourgeoisie en 1554. Il y imprima, en 1558, la première bible néerlandaise vraiment luthérienne ; cette version avait été faite par Mierdman et Jean Gheillyaert sur l'édition allemande de Magdebourg (1554).

1556-1562. GILLES VANDER ERVEN [2].

En 1556, Gilles Vander Erven, Gellius Ctematius ou Collinus Volckwinner imprima à Emden des œuvres de Martin Microen ou De Kleyne, qui était ministre calviniste à Norden, non loin d'Emden. En 1562, il édita, sous la surveillance de Godefroid van Winghen, la confession de foi des églises réformées des Pays-Bas et une nouvelle traduction néerlandaise de la Bible.

1562-1570. NICOLAS BIESTKENS [3], de Diest.

Nicolas Biestkens [4], originaire de Diest en Brabant, imprima à Emden, en 1562, la première version néerlandaise

1 De Decker, pp. 75-77.

2 *Bibliotheca belgica*, v° Microen.

3 *Bibliotheca belgica*, v° Offer.

4 Un imprimeur de ce nom travaillait à Anvers, en 1577. Fr. Olthoff, ouvr. cité, p. 9.

téléobaptiste du Nouveau Testament : *Dat nieuwe Testament* [1]. Les trois premières éditions du célèbre martyrologe téléobaptiste néerlandais : *Het offer des Heeren*, datées de 1562-1563, 1567 et 1570, seraient également dues aux presses de Nicolas Biestkens, d'après J. Koning, dont l'attribution est admise par les auteurs de la *Bibliotheca belgica*. Biestkens alla ensuite se fixer à Amsterdam (voir ce nom).

1570-1574. PIERRE-ANATASE DE ZUTTERE [2], de Gand.

Le ministre réformé, Pierre-Anastase de Zuttere, Overdhaye, en latin Huperphragmus, originaire de Gand, se trouvait, en 1570-1574, à Emden ; il y possédait une

petite imprimerie particulière qui lui servit à publier divers traités de théologie protestante, tant de lui même, que de Séb. Franck, H. Rol, etc. D'Emden, il se rendit à Rotterdam, puis à Gand, où nous le retrouvons en 1551.

[1] J.-I. Doedes, *Collectie van rariora* (2e éd., Utrecht [1892]), p. 25.

[2] Chr. Sepp, *Drie evangeliedienaren uit den tijd der herrorming* (Leiden, 1879), pp. 81-122. — W. Moll et J. G. de Hoop Scheffer, *Studiën en bijdragen op 't gebied der historische theologie*, t. IV, (Amsterdam, 1880), pp. 329-369. — *Bibliotheca belgica, passim.*

Il desservit ensuite différentes chaires en Hollande, où il est mort vraisemblablement à la fin du XVI[e] siècle.

1605. FRANS DE VLAMINGH.

Een wonderlicke nieuwe prophecye van de Nederlanden... door... Jerassemus van Eydenborch, de 1605 (in-4°, 8 ff.), porte l'adresse d'Emden, Frans de Vlamingh (littéralement *François le Flamand*), peut-être imaginaire.

ESTELLA.

1564. ADRIEN D'ANVERS [1].

Deux rarissimes romans de chevalerie : *El septimo libro de Amadis en el qual se trata de los grandes hechos en armas de Lisvarte de Grecia* et *Cronica de los muys notables cavalleros Tablante de Recamonte y de Jofre, hijo del conde Donason* furent imprimés en 1564, par Adrien d'Anvers, dans la petite ville espagnole d'Estella sur l'Ega, dans la province de Pampelune.

FERRARE.

1475. JEAN DE TOURNAI [2].

En 1475, Pierre de Avanceyo et Jean de Tournai imprimèrent à Ferrare les *Quotidiana et aurea consilia seu allegationes* de Nicolas de Tudeschis. Cette édition est très remarquable, tant par la pureté des caractères que par la beauté du papier.

L'abbé Baruffaldi suppose, dans son *Della tipografia ferrarese dell'anno* 1471-1500 (Ferrare, 1777), que l'imprimeur Augustin Carnerius, qui publia en 1474 dans cette ville une édition d'Horace, est originaire de la Flandre;

1 Alph. De Decker, ouvr. cité, pp. 10-12.

2 P.-C. Vander Meersch, *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger*, V-VII (Gand, 1847), pp. 188-191.

mais cette hypothèse est dénuée de tout fondement, comme l'a fait remarquer P.-C. Vander Meersch[1].

FRANCFORT-SUR-MEIN.

1571-1598. THÉODORE DE BRY[2], de Liége.

Né à Liége, en 1528, Théodore de Bry fut un graveur distingué; s'étant rallié aux idées luthériennes, il fut livré en 1570 aux bras de la justice qui le bannit de sa ville natale et confisqua ses biens. De Bry se rendit à Francfort, où il établit une libraire à laquelle était annexé un atelier de gravure. Pour faire prospérer son commerce, il entreprit de nombreux voyages, notamment en Angleterre, et il réussit, grâce à son activité, à se créer une grande fortune. La principale publication de Théodore de Bry est sa collection dite des *Grands et petits voyages,* qui comprend treize parties et qui parut simultanément en français, en latin et en allemand. Les six premières parties parurent de 1590 à 1596; les sept autres furent achevées par ses fils, Jean-Théodore (voir plus loin) et Jean-Israël, et le gendre de Jean-Théodore, Mathieu Mérian. Théodore de Bry mourut à Francfort le 27 mars 1598. Son portrait, fait en 1597, orne le catalogue officinal que ses fils publièrent en 1609 et qui est reproduit par Lempertz; sa devise était : *Nul sans soucy, de Bry.*

Son fils, JEAN-THÉODORE DE BRY[3], né à Liége, en 1561, mort à Francfort, en 1623, résida à Francfort et à Oppenheim et prit successivement sur ses publications le titre de citoyen de chacune de ces villes.

1 P.-C. Vander Meersch, ouvr. cité, pp. 187-188.

2 H. Lempertz, *Bilder-Hefte zur Geschichte des Bücherhandels* (Cologne, 1853-1865), 1855, pl. III et 1862, pl. IV et V. — *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique,* t. III (Bruxelles, 1872), col. 125-128.

3 *Biographie nationale,* t. III, col. 128-129.

1603-1606. LIÉVIN HULSIUS, ou HULSE, de Gand.

A la suite de son voyage en Hollande et en Angleterre (1600), Liévin Hulsius se décida à quitter Nuremberg (voir ce nom) pour venir s'établir à Francfort. Le désir de se rapprocher des de Bry, avec lesquels il était en relations d'affaires et d'amitié, ne fut sans doute pas étranger à cette résolution. Il réimprima à Francfort, où il arriva au commencement de 1603, celles de ses publications qui étaient épuisées, et continua sa collection de voyages et de traités de mathématiques. Après sa mort, survenue en 1606, sa veuve et ses fils continuèrent son officine.

FRANEKER.

1586-1611. GILLES VANDEN RADE [1], ou RADÆUS, de Gand.

Né à Gand, Gilles Vanden Rade obtint, le 1er juin 1571, droit de bourgeoisie à Anvers, et fut reçu, l'année suivante, franc-maître dans la confrérie de Saint-Luc. Il s'établit comme imprimeur *op 't vleminexvelt*, et publia divers ouvrages, tels que les œuvres poétiques françaises de Jean Vander Noot, qui sont actuellement fort recherchés. Gilles Vanden Rade quitta Anvers en même temps que Christophe Plantin, à l'époque du siège de cette ville par le prince de Parme, et alla s'établir à Franeker, où il devint l'imprimeur de l'Université qui venait d'être établie dans cette ville, et des États de Frise. Il avait deux fils qui embrassèrent sa carrière : Abraham, à Leeuwarden, et Jean, à Groningue. Sa devise était : *Consilio numinis;* sa marque est reproduite dans A. De Decker.

1 A.-M. Ledeboer, *Alphabetische lijst der boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Noord-Nederland* (Utrecht, 1876), pp. 138-139. — Alph. De Decker, ouvr. cité, pp. 79-81. — Fr. Olthoff, ouvr. cité, pp. 83-84.

GÊNES.

1471-1474. ANTOINE MATHIAS [1], d'Anvers.

Au commencement de l'année 1471, Antoine Mathias, d'Anvers, accompagné de Lambert Laurenszoon [2], de Delft, arriva à Gênes pour y établir l'imprimerie. Les deux étrangers y formèrent, dans ce but, une association avec trois bailleurs de fonds, les jurisconsultes Francesco Marchese, Luca Grimaldi et Francesco Pammoleo (20 février 1471); le 20 juin 1472, Laurenszoon vendit sa part à Balthazar Cordero, de Mondovi. Des textes [3] établissent que les presses de Matthias fonctionnaient en 1471-1472, mais je n'ai pu retrouver aucun des livres qui en sont sortis. Une épidémie força les deux nouveaux associés de se transporter à Mondovi, où ils publièrent le *De institutione confessorum sive summa confessionum* de l'archevêque de Florence, saint Antonin, et les satires de Juvénal, suivies des héroïdes d'Ovide. Des difficultés s'élevèrent entre Cordero et Mathias; ce dernier fut emprisonné, puis relâché; nous ne connaissons, d'ailleurs, qu'incomplètement cette affaire. Quoiqu'il en soit, Cordero se rend à Turin, où il imprime en 1474, tandis que Mathias, revenu à Gênes, s'y associe avec Henri d'Anvers; le 25 mai 1474, il vend ses presses et tout son matériel à Michel Scopus d'Ulm. On perd alors ses traces à moins qu'on ne puisse l'identifier avec le *Matthæus Flander* établi à Saragosse (voir ce nom), de 1475 à 1478.

[1] P. Bergmans, *Analectes belgiques*, pp. 187-205.

[2] Dans ses *Monumenta Germaniæ et Italiæ typographica*, K. Burger reproduit (1re liv., pl. 10) une page du Dante imprimé à Florence en 1481, par Nicholo de Lorenzo ou Nicolaus Laurentii, c'est à dire Laurenszoon. Faut-il rapprocher ce dernier de notre Lambert Laurenszoon?

[3] ... *reddetur bona, vera et legalis ratio ... tam de libris transmissis in Lombardiam ac alio, quam Napolim, ex libris* **per eos impressis.**

1473-1474. HENRI D'ANVERS [1].

Associé d'Antoine Mathias (voir ci-dessus), il se reconnaît, le 30 octobre 1473, solidairement débiteur avec lui, pour une somme de vingt ducats, de Martin dal Pozzo, de Milan, que les deux imprimeurs ont eu à leur service. L'acte officiel donne à Henri d'Anvers le titre de *magister impressure litterarum.*

GENÈVE.

15... PIERRE STEPHANUS [Stevens?], de Gand.

Une version flamande des Psaumes de David, faite d'après la traduction allemande du réformateur Martin Bucerus, fut imprimée à Genève, au XVI[e] siècle, par *Petrus Stephanus vanGendt*, c'est-à-dire Pierre Stephanus [= Stevens?] de Gand.

GRONINGUE.

1606-1613. JEAN VANDEN RADE, d'Anvers.

Il était le second fils de Gilles Vanden Rade, imprimeur à Franeker (voir ce nom).

KAMPEN.

1562-1564. AUGUSTIN VAN HASSELT [2].

Né dans le pays de Liége, probablement dans la ville dont il porte le nom, Augustin van Hasselt embrassa d'abord les idées des anabaptistes de Münster, puis s'affilia à la secte d'illuminés créée par Henri Niclaes sous le nom de *Famille de la charité*, dont il devint l'imprimeur en titre, à Kampen, dans l'Overyssel, vers 1562. Il resta dans cette

[1] P. Bergmans, *Analectes belgiques*, p. 203.

[2] Max Rooses, *Christophe Plantin, passim.* — *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. VIII (Bruxelles, 1884-1885), col. 751-753.

localité jusqu'en 1564. De 1564 à 1566, il travailla dans les ateliers de Christophe Plantin à Anvers. En 1566, il se fixa à Vianen[1], sur les domaines d'Henri de Brederode; le matériel et les fonds nécessaires à l'impression des ouvrages hétérodoxes avaient été fournis par Plantin. Après un court séjour à Wesel, Augustin van Hasselt revint à Vianen, pour s'établir ensuite à Cologne où résidait Henri Niclaes. Un des disciples de ce dernier, Henri Janssen de Barrefelt, plus connu sous son pseudonyme de Hiel, ayant fondé une secte dissidente, Van Hasselt quitta Niclaes et devint le typographe de Barrefelt, pour lequel il imprima de nombreux ouvrages de propagande sur une presse clandestine. En 1591, il était encore à Cologne.

LA HAYE.

1599-1625. LOUIS ELZEVIER[2], deuxième du nom.

Né à Anvers, vers 1566, il suivit son père à Leyde (voir ce nom) puis s'établit comme libraire à La Haye, en 1590; il mourut dans cette ville vers 1620. Les publications qu'il a fait paraître pour son compte personnel sont peu nombreuses et peu importantes.

LEEUWARDEN.

1603-1621. ABRAHAM VANDEN RADE, d'Anvers.

Il était le fils aîné de Gilles Vanden Rade (voir *Franeker*).

Ses propres fils, Jean et Pierre, continuèrent son officine de 1621 à 1642.

1 *Bulletin du bibliophile belge*, t. VII (Bruxelles, 1850), pp. 287-293.

2 *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. VI (Bruxelles, 1878), col. 569. — A. Willems, *Les Elzevier* (Bruxelles, 1880), pp. CLI-CLII. — Cf. sur les Elzevier, Éd. Rahir, *Catalogue d'une collection unique de volumes imprimés par les Elzevier* (Paris, 1896).

LEYDE.

1578-1580. GUILLAUME SILVIUS[1], ou SYLVIUS.

Né à Bois-le-Duc, Guillaume Silvius vint se fixer à Anvers où il fit reçu dans la gilde de Saint-Luc en 1651 ; son habileté lui valut le titre d'imprimeur royal. Zélé partisan du prince d'Orange, il fut nommé, le 8 juin 1578, imprimeur de l'Université de Leyde, ville où il se fixa en 1579 ; il y mourut vers le mois d'août 1580.

Guillaume Silvius a employé une marque typographique[2] dont il existe une dizaine de variétés, et avait pour devise : *Scrutamini.*

1580-1582. VEUVE DE GUILL. SIVIUS et CHARLES SILVIUS.

La veuve de Guillaume Silvius et son fils Charles[3] continèrent ses affaires qu'ils cédèrent, en 1582, à Christophe Plantin.

1580-1617. LOUIS ELZEVIER[4], de Louvain.

Né à Louvain, vers 1540, Louis Elzevier, le premier dont il soit fait mention, fut successivement relieur et libraire à Anvers[5], où il fut au service de Plantin, à Wesel et à Douai.

En 1580, il alla se fixer à Leyde où il fonda une imprimerie que ses descendants devaient rendre si célèbre. Il mourut à Leyde au commencement de l'année 1617.

1 Alph. De Decker, ouvr. cité, pp. 82-84. — Fr. Olthoff, ouvr. cité, pp. 97-98. — Max Rooses, *Christophe Plantin*, pp. 351-352.

2 G. Van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et littéraires anversois* (Anvers, 1883-1884), t. II.

3 Charles Silvius prêta serment, le 28 octobre 1580, comme imprimeur de l'Université.

4 A. Willems, *Les Elzevier*, pp. cxxvii-cxlvii.

5 Fr. Olthoff ne le mentionne pas.

1583-1585. CHRISTOPHE PLANTIN [1].

Le célèbre typographe anversois, — car il mérite bien ce nom quoiqu'il soit né aux environs de Tours, — reprit comme on vient de voir l'établissement de Silvius; il se fixa à Leyde au commencement de 1583; sa nomination, comme imprimeur de l'Université, ne date que du 14 mai 1584. Les sollicitations de Juste Lipse ne furent certes pas étrangères à ce déplacement que Plantin expliquait par les pertes pécuniaires qu'il avait faites et le délabrement de sa santé. Les magistrats de Leyde promirent à Plantin de lui payer une pension et de ne l'obliger à rien imprimer qui fût contraire à la religion catholique. Les livres qu'il imprima à Leyde, sont des traités de Juste Lipse, de Simon Stevin et de Pierre Ramus, des auteurs classiques, l'histoire des comtes de Hollande d'Adrien Barlandus, l'atlas marin de L.-J. Waghenaer. Son officine anversoise, qu'il avait laissée sous la direction de ses gendres, François Raphelengien et Jean Moretus, ne chôma d'ailleurs pas pendant le séjour de Plantin à Leyde. Après un voyage accidenté à Hambourg, à Francfort et à Cologne, où il eut un moment le dessein de se fixer, Christophe Plantin revint à Anvers en novembre 1585; il céda à François Raphelengien son officine de Leyde.

1585-1589. FRANÇOIS RAPHELENGIEN [2].

François Raphelenghien ou Van Ravelinghen, né à Lannoy aux environs de Lille, dans la Flandre française, le 27 février 1539, étudia à Gand, puis à Paris; après avoir été professeur de grec à Cambridge, il devint correcteur à Anvers en 1564, chez Plantin dont il épousa la fille aînée,

[1] Max Rooses, *Christophe Plantin*, pp. 351-360.

[2] Ibid., pp. 214-218, 360, 378-379. — Alph. De Decker, ouvr. cité, pp. 56-63.

Marguerite, en 1565. Raphelengien prit une grande part à la rédaction et à la correction de la Bible royale. En 1585, il reprit l'officine de son beau-père à Leyde. Il fut nommé professeur d'hébreu à l'Université en 1586, et mourut le 20 juillet 1597, à l'âge de 58 ans, après avoir imprimé une série d'ouvrages scientifiques ou littéraires de valeur. Deux de ses fils : Christophe, calviniste, et François, catholique, suivirent la carrière paternelle.

1597-1601. CHRISTOPHE RAPHELENGIEN, d'Anvers († 10 février 1601).

1597-1601. FRANÇOIS RAPHELENGIEN, fils, d'Anvers.

Il avait fait son apprentissage chez Plantin, mais il ne soigna guère ses affaires et dut fermer ses ateliers en 1619. Il mourut à Leyde, le 22 mars 1643.

1617-1622. MATTHIAS ELZEVIER [1], d'Anvers.

L'aîné des neufs enfants de Louis Elzevier, il était né à Anvers et suivit ses parents dans leurs pérégrinations. Après la mort de son père, il s'associa avec le cadet de ses frères, Bonaventure, qui était né à Leyde, pour continuer la boutique de cette ville. En 1622, il céda sa part dans l'association à son fils aîné, Abraham. Il mourut à Leyde le 6 décembre 1640.

Les autres Elzevier étant nés en Hollande n'appartiennent plus au domaine que j'explore.

LILLE.

1595. ANTOINE TACK [2].

Belge de naissance, Antoine Tack fut le premier imprimeur de Lille; son privilège est daté de Bruxelles, le 19 juillet 1594. Les trois impressions de Tack qui nous sont

[1] A. Willems, *Les Elzevier*, pp. CXLVIII-CL.
[2] J. Houdoy, *Les imprimeurs lillois* (Paris, 1879), pp. 39-47.

connues portent la date de 1595. Il avait pour marque un lys couronné environné d'épines, qu'expliquait sa devise : *Sicut lilium inter spinas*.

1596-1598. GUILLAUME STROOBANT [1].

Il fut d'abord libraire et imprimeur à Anvers, où il fut reçu dans la gilde de Saint-Luc en 1593. En 1595, il céda son officine à son frère Paul et alla s'établir à Lille [2].

1623-1625. SIMON DE NEUFVILLE [3], de Tournai.

Nous ne connaissons aucune production de cet imprimeur qui sollicita, en 1625, l'autorisation d'ouvrir une école.

1677-1710. JEAN-CHRYSOSTOME MALTE [4].

Né à Mons, il fit son apprentissage dans cette ville chez Gilles Ursmer; après avoir travaillé à Bruxelles, à Anvers et à Cologne, il se fixa à Lille, où il remplaça Balthazar Le Franc comme imprimeur de la ville, en 1691. Sa maison avait pour enseigne *le Bon Pasteur*, que figurait sa marque. Il mourut vers 1710, et son fils François continua, jusque vers 1720, son établissement.

LISBONNE.

1597-1632. PIERRE CRAESBEECK [5], ou PIERRE DE CRAESBEECK.

Suivant les généalogistes [6], le premier membre connu de la famille anversoise des Craesbeeck serait Guillaume

1 J. Houdoy, ouvr. cité, pp. 47-49. — Fr. Olthoff, ouvr. cité, p. 97. — A. De Decker, ouvr. cité, pp. 72-74.

2 Le petit-fils de Christophe Plantin, Christophe Beys, qui imprima à Lille de 1610 à 1645, est né à Paris.

3 J. Houdoy, ouvr. cité, pp. 165-167.

4 J. Houdoy, ouvr. cité, pp. 111-113.

5 A. De Decker, ouvr. cité, p. 13.

6 *O Panorama, jornal litterario e instructivo da Sociedade propagadora dos conhecimentos uteis* (Lisbonne), 1839. Résumé communiqué par Mr Abraham Bensaude, à Lisbonne.

Craesbeeck, soldat valeureux, qui, pour la bravoure dont il avait fait preuve à la bataille de Pavie, aurait été anobli par Charles-Quint, à Anvers, le 4 avril 1545.

Son petit-fils Pierre vint s'établir au Portugal en 1580, et fonda à Lisbonne une imprimerie qui devint rapidement des plus importantes, et d'où sortirent les œuvres des principaux auteurs portugais et espagnols de son temps [1]. En récompense de ses services, le roi Philippe lui accorda le privilège de chevalier de sa maison, par décret du 25 octobre 1617.

Pierre Craesbeeck épousa à Lisbonne Suzanne Domingues de Beja qui lui donna deux fils, Laurent et Paul.

Laurent, né à Lisbonne en 1599, alla faire ses études dans la ville natale de son père. Revenu à Lisbonne, il y succéda à celui-ci, et continua l'officine craesbeeckienne, tout en cultivant les lettres. On lui doit, notamment: *Silvia de Lysardo, recopilada por Lourenço Craesbeeck.* Il signa parfois ses impressions du nom de *Lourenço de Anveres.* La *Silvia de Lysardo* fut imprimée en 1651 par son frère Paul. Ce dernier, qui se qualifie d'*impressor dos ordens militares,* fut le père de Pierre (II) Craesbeeck; celui-ci embrassa la carrière militaire, servit dans la guerre de l'*Acclamacâo*, fut à la bataille de Montijo et devint successivement lieutenant et capitaine sous les ordres du général François de Brito Freire (1655). Pierre (II) Craesbeeck avait deux demi-frères : Antoine Craesbeeck de Mello et Diego Soares Craesbeeck, qui habita Porto; le premier publia, en 1672, les *Dialogos de varia historia de Mariz, acrecentados por Ant. Craesbeeck.* Un autre frère, Jean, fut abbé des bénédictins de Santarem.

1 Notons, à la date de 1626, une très rare édition musicale : Ant. Fernandez. *Arte de musica de canto dorgans et canto chans, e proporcoes de musica dividades harmonicamente.* Lisboa, Pedro Craesbeeck, 1626; in-4°.

LONDRES.

1482-1490. WILLIAM DE MECHLINIA, DE MACHLINIA ou MACKLYN, ou GUILLAUME DE MALINES[1]. Il s'associa, vers 1482, avec John Lettou, le premier imprimeur de Londres; un des cinq ouvrages sortis de cette association, les *Tenores novelli*, porte l'adresse : *juxta ecclesiam omnium sanctorum*. Vers 1483-1484, John Lettou disparaît et Guillaume, resté seul, imprime une vingtaine de volumes, dont aucun n'est daté, et dont quatre seulement portent son nom. Son édition de l'*Albertus magnus de secretis* donne son adresse : *juxta pontem qui vulgariter dicitur Flete brigge*. Il indique parfois aussi l'adresse d'Holborn. Guillaume de Malines paraît avoir imprimé jusque vers 1490; le premier livre daté de Richard Pynson, qui semble avoir été son successeur, est de 1493. Il employa onze types de caractères, de provenance diverse. On trouvera, dans l'ouvrage cité de E. Gordon Duff, le fac-simile d'une page du *Sarum horæ* de Guillaume de Malines, avec encadrement gravé sur bois composé de motifs floraux.

1550-1553. ÉTIENNE MIERDMAN[2], d'Anvers. Voir *Emden*.

Sa première impression à Londres est un opuscule de William Harrys sur l'usure : *The market or fayre of usurers*, de 1550.

1554. GILLES VANDER ERVEN.

Avant d'aller à Emden (voir ce nom), Gilles Vander Erven imprima à Londres, où il donna, en 1554, sous le nom de Collinus Volckwinner, un opuscule de M. Microen.

1 J. Ames, *Typographical antiquities*, publié par W. Herbert (Londres, 1785-1790), t. I, p. 112-114 et t. III, p. 1773. — E. Gordon Duff, *Early printed books* (Londres, 1893), pp. 160-165.

2 J. Ames, ouvr. cité, t. II, pp. 770-771.

1566-1584. HENRI BYNNEMAN, ou BINNEMAN [1].

Je ne sais jusqu'à quel point on peut revendiquer pour la Belgique ce typographe fécond, dont l'officine fut un des plus importants ateliers de Londres dans la seconde moitié du XVI[e] siècle ; le nom semble déceler une origine flamande. Il en est de même pour les deux suivants :

1568-1590. HANS STELL ou JOHN STILL [2].

En 1568 il reçoit la permission d'imprimer avec *Arnold van Gulke* « an almanacke in Duche ». Le 5 septembre 1580, il est admis dans la corporation des imprimeurs et libraires de Londres.

1594-1595. CHARLES YETSWEIRT [3] (littéralement : valant quelque chose).

Ce typographe appartenait vraisemblablement à la famille du poète Jacques Yetzweirtius, qui écrivit, notamment, un poème sur la prise d'Audenarde par les Gueux, en 1572 : *Aldenardias,* qui fut imprimé à Anvers, en 1573, par Gilles Vanden Rade (voir *Franeker*) pour le libraire gantois Jean Vanden Steene. Sa veuve, Jeanne, continua son établissement jusqu'en 1597.

15... HUGUES GOES. Voir *York.*

15... NICOLAS VAN BERGHEN.

L'*Edictum de librorum prohibitorum catalogo observando* (Anvers, 1570) mentionne, p. 82 : *Een cort begryp ende slot vander gansser heyliger scriftueren des ouden ende nieuwe testamentz, gedruckt te Londen, by Niclaes van Berghen.*

1 J. Ames, ouvr. cité, t. II, 965-993.
2 Ibid., t. III, p. 1344.
3 Ibid., t. II, pp. 1130-1132.

LYON.

1473-1494. GUILLAUME LE ROY ou REGIS de Liége [1].

Originaire de Liége, d'après les découvertes de Natalis Rondot [2], Guillaume Le Roy s'établit à Lyon où il s'associa avec Barthélemy Buyer. De ses presses sortit, en 1473, le *Compendium Lotarii* qui est la première impression lyonnaise de date connue. Mr Vingtrinier conjecture que les deux associés ont dû commencer à travailler quelques années auparavant. Quoi qu'il en soit, leur activité fut des plus grandes et leur établissement, dans le quartier des Augustins, fut un des plus importants de France. Buyer était plutôt libraire et Le Roy, imprimeur ; le premier alla même se fixer à Toulouse abandonnant à Le Roy la direction de la maison de Lyon : « Pendant que Le Roy, grâce à un personnel nombreux et bien conduit, créait, sur son fameux papier à la *roue dentée,* des éditions avidement recherchées aujourd'hui, Buyer, sérieusement établi à Toulouse, écoulait, par lui-même ou par ses employés, les produits de la maison, et disputait le marché de la France méridionale à Philippe de Rensheim, à Perrin Lathomi, à Maréchal Husz, Reinhart, Dupré, à Trechsel, surtout, dont les beaux produits attiraient tous les érudits, et séduisaient tous les amateurs. Malheureusement, les deux associés

[1] A. Vingtrinier, *Histoire de l'imprimerie à Lyon* (Lyon, 1894), pp. 36-52.

[2] Mlle Pellechet a émis l'hypothèse que Guillelmus Regis serait un allemand : Wilhelm König, en rapprochant ses caractères de ceux de Vindelin de Spire, à Venise, et de Jean Koelhoff, à Cologne. *Revue des bibliothèques,* 3e année (Paris, 1893), pp. 5-7.

Natalis Rondot a retrouvé à Lyon, à la fin du XVe siècle, des peintres flamands, auxquels les imprimeurs auront recouru, tels que Roboam de Masles (1490-1499), Jean, le peintre flamand (1492-1505) ; Pierre le Flamand (1493-1503), et Guillaume Le Roy, peintre flamand (1493-1528), allié à notre imprimeur. *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* 3e série, t. 32 (Bruxelles, 1896), pp. 206-207.

Hoc opus fuit cōpletū ⁊ finitū In ciuitate lugduni supra rhodanū
per magistrū Guillermū regis dicte vile lugduni habitatoris. In
domo honorabilis viri Bartholomei buyrii burgensis dicti lugduni.
die septima mensis Januarii. Anno domini .M.cccc.lxxvii.

Deo gratias.

Edidit hoc lingue clarissima norma latine.
Excelsi ingenii vir rodoricus opus.
Qui rome angelica est custos bene fidus in arce.
Sub Pauli veneti nomine pontificis.
Claret in italici Zamorensis episcopus ausis.
Eloquii. it superos gloria parta viri.

Rodericus, *Speculum de vitæ humanæ*, impr. à Lyon, en 1477, par Guillaume Le Roy.

négligeaient le plus souvent, comme tous leurs rivaux, de mettre leur nom, leur adresse et une date aux produits précieux de leurs presses [1]. » Jusqu'en 1476, Le Roy se servit de caractères gothiques [2]. En 1477, il fit un voyage à Venise, d'où il rapporta les élégants caractères ronds inventés par Jenson ainsi qu'un assortiment de papiers vénitiens. Il profita même de son séjour à Venise pour y imprimer l'*Opusculum de baptismo sancti spiritus,* du prêtre Simon le Dalmate, *impressum Venetiis per magistrum Gulielmum gallum*, du 14 octobre 1477 [3]. Buyer étant mort vers 1492, Le Roy continua ses travaux, qu'il paraît avoir cessés vers 1493-1494. Un ancien chroniqueur rapporte que Louis XI, dans ses promenades avec le vieux roi René, se plaisait à aller visiter Guillaume Le Roy et Barthélemi Buyer [4].

1494-1498. JOSSE BADIUS ASCENSIUS. Voir *Paris.*

1553. THOMAS GUERIN.

Un imprimeur de ce nom publia l'*Epitome du trésor des antiquitez* de Jacques de Strada, traduit par Jean Louveau. C'est peut-être le tournaisien Thomas Guarin, qui imprima à Bâle (voir ce nom) de 1561 à 1582, et dont la première impression dans cette ville porte le nom de *Guerinus.*

1766-1794. JEAN-FRANÇOIS DE LOS-RIOS.

Né à Anvers, en 1727, ce libraire eut une vie des plus accidentées [5]. Je me bornerai à rappeler ici que, de 1766 à 1794, il fut établi à Lyon, où il s'adonna au commerce de vieux livres, dont il publia de nombreux catalogues à prix marqués. En 1789, il en comptait environ cent cinquante

[1] A. Vingtrinier, ouvr. cité, p. 44.

[2] Le cliché ci-contre m'a été obligeamment prêté par M^lle^ M. Pellechet, ainsi que celui de Gérard de Nova Civitate, à Metz.

[3] Un ex. à la bibl. mazarine, à Paris, n° 149 du cat. impr.

[4] A. Vingtrinier, ouvr. cité, p. 52.

[5] P. Bergmans, *Analectes belgiques,* pp. 25-48.

dans une petite note autobiographique qu'il avait rédigée pour le dictionnaire historique imprimé par les frères Bruyset, à Lyon; il ajoute que ces catalogues étaient accompagnés de « quelques notes remarquables sur les « livres rares et souvent de préfaces extravagantes, d'un « style baroque, qui ont amusé quelques moments les « apprentis philosophes, ou les hommes de la petite litté- « rature, etc. » Los-Rios fut également éditeur, si l'on en juge par la souscription de l'ouvrage suivant : *Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette pour servir de suite aux Œuvres du premier,* publiées par Cizeron-Rival. Lyon, François de Los-Rios, 1770; pet. in-12°, 3 vol. Vers la fin de sa vie, Los-Rios se retira à Malines, où il mourut dans la misère, le 24 novembre 1820. Son portrait figure en tête de sa *Bibliographie instructive* parue à Avignon, en 1777.

MADRID.

1600-1610. JUAN FLAMENCO ou JOANNES FLANDER.

Au commencement du XVII^e^ siècle, un typographe de ce nom était à la tête de l'imprimerie royale de Madrid. Juan Flamenco publia, en 1600, une œuvre musicale des plus rares, les *Missæ* de Thomas-Louis de Victoria. L'année suivante, il imprima, notamment, une *Descripcion de las Indias ocidentales*, in-folio, et l'*Historia general de los hechos de los Castellanos* de Antonio de Herrera; en 1610, il édita le *Commentarius rerum in Belgio gestarum* de M.-A. Del Rio. Diego (Jacques) Flamenco, parent de Juan, peut-être son fils, est cité comme imprimeur madrilène, à la fin d'une gazette de Verhoeven d'Anvers, n° 11 de février 1624.

MAESTRICHT.

1552-1554. JACQUES BATHEN [1].

1 *Le Bibliophile belge,* t. I (Bruxelles, 1867), pp. 405-407.

Après avoir imprimé à Louvain, Jacques Bathen, fit rouler, de 1552 à 1554, ses presses à Maestricht. L'*Extraict et recueil des ordonnances, conclusions et recès du sainct Empire touchant la contribution et collecte du commun denier pour la defence de la foy et résistence contre les Turcqz*, in-4°, est le premier ouvrage imprimé dans cette ville ; il porte l'adresse suivante : *Imprimé à Traict-sur-Meuse, au mandement et ordonnance du très-révérend père en Dieu l'évesque de Liége, en la maison de Jacques Bathen, en 1552, au moys de décembre* [1]. Sa marque typographique, reproduite dans le *Bibliophile belge* (1867, p. 496, pl. II, n° 4), représente un portique dont l'entrée est occupée par une couronne au centre de laquelle s'élève, entre des nuages, un caducée surmonté d'un hibou ; elle porte la devise : *Prudenter vigilem laurea serta manent*. En 1577, nous trouvons Bathen établi à Cologne, où il imprime, selon Maittaire [2], les *Ritus ecclesiæ romanæ in eligendo papa*.

1597-1604. JEAN (III) VAN GHELEN [3].

Né à Anvers, où il fut reçu franc-maître de la gilde de Saint-Luc, en 1577, Jean (III) Van Ghelen imprima dans sa ville natale et se rendit, en 1597, à Maestricht, où il fit rouler ses presses. Il dut quitter cette ville, en 1604, à la suite d'un différend avec le maître d'école Hubert Bouille, et s'établit alors à Rotterdam (voir ce nom).

METZ.

1482. GÉRARD DE NOVA CIVITATE.

[1] X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., Bruges, 1885), col. 1312, où l'on trouvera une série d'impressions maestrichtoises de J. Bathen.

[2] T. V, 2e partie, p. 118.

[3] A.-A. VORSTERMAN VAN OYEN, *Les Van Ghelen, imprimeurs* (Gand, 1883 ; extr. du *Messager des sciences*), pp. 17-19.

nē q̄rit Tūc ei de⁹ p̄° pſcē ſapē icip̄ᵗ Tūc eciā bn̄
ɔtēt⁹ de oī cuētu reꝝ erit. nec tūc ꝑ mag̃ letabit̄
nec ꝑ modico ɔtriſtabit̄ ẜ ponit ſe itegre ꝛ fidu-
cialit̄ i deo q̄ ē ei oīa i oīb⁹ cui michil vtiq; perit nᶜ
morit̄ ẜ oia ei viuūt ꝛ ad nutū iacītant̄ deſuiūt
Memto ſp finis ꝛ q̄ pditū n̄ redit tp̄s Sine ſo
licitudīe ꝛ diligēcia nūq̄ acq̄res v̓tutes Si ici-
pis tepeſcē icipies male hr̄ē Si āt dederis te ad
feruorē iueies magnā pacē ꝛ ſencies leuiorē la-
borē ꝓpt̄ dei grāz ꝛ v̓tutꝫ amorē. Hō feruid⁹ et
diligēs ad oia ē parat⁹. Maior labor ē reſiſtere
vicijs ꝛ paſſionib⁹ q̄ corpalib⁹ iſudare labori-
bus Qui paruos nō vitat defect⁹ paulatim la-
bi² ad maiores. Gaudebis ſemper de veſpere ſi
diem expēdas fructuoſe Vigila ſuper teipſum
Excita teipſum. āmone teipſum. et quicquid de
alijs ſit. non negligas teipſum Tantum profici
es quantum tibi ipſi vim intuleris. ꝛc.

Explicīt āmonicōnes ad ſpi-
ritualem vitam vtiles.

Impreſſe in ciuitate Metenſi
per fratrem Iohānē Colini. Or
dinis fratrum Carmelitarum.
Et gerhardum de noua ciuitate.
Anno domini Mille°. CCCC°
lxxxij.

Ammoniciones, impr. à Metz, en 1482, par Jean et Gérard de Nova Civitate, f° 24, r°.

Dans son *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Metz* (Metz, 1876, p. 257) Victor Jacob décrit les *Ammonitiones ad vitam spiritualem* (livre Ier de l'Imitation de J.-C.) imprimées à Metz, en 1482, *per fratrem Johannem Colini, ordinis fratrum carmelitarum et Gerhardum de Nova Civitate.*

Mlle M. Pellechet[1] dit que, suivant Lorrain (*Bulletin de l'académie de Metz,* 1867, p. 101), Novacivitas « doit se rapporter à Laneuveville ou même à Neufchâteau, dont le nom est quelquefois rendu en latin par Nova-civitas. » Si Gérard était réellement de Neufchâteau, dans le Luxembourg belge, Jean Colini n'appartiendrait-il pas à la famille arlonnaise des Colin, dont un des membres, Materne Cholinus, fut imprimeur à Cologne (voir ce nom)?

MONDOVI.

1472-1473. ANTONIUS MATHIAS[2], d'Anvers. Voir *Gênes.*

MÜNSTER, en Westphalie.

1610-1628. MICHEL DALIUS ou VAN DALEN, d'Anvers. Il entra en relations avec le principal imprimeur de Münster, Lambert Rasfeldt, qui mourut en 1618 et dont il épousa, vers 1624, la veuve, après avoir été associé quelque temps avec Jean Volmari. En 1620 il avait été associé dans une librairie de Cologne. La dernière impression de Michel van Dalen paraît être la *Clavis regia sacerdotum ... sumptibus Mich. Dalii et Bernardi Rasfeldt.* Ce dernier, fils de Lambert, continua l'officine.

1 *Revue des bibliothèques,* 6e année (Paris, 1896), p. 130. Je suppose que la graphie constante *Novocivitas* n'est qu'une faute d'impression.

2 J.-B. Nordhoff, *Denkwürdigkeiten aus dem münsterischen Humanismus* (Münster, 1874), pp. 152-153.

NAPLES.

1472-1477. ARNOLD DE BRUXELLES [1].

Arnoldus ou Arnaldus de Bruxelles, aussi appelé Fiamengo, fut le second imprimeur de Naples, le premier étant Sixtus Riessinger. En 1472, il publia dans cette ville la Rhétorique de Cicéron, et il fit paraître, depuis cette année jusqu'en 1477, une série d'éditions remarquables tant au point de vue du texte que de la netteté des caractères. Il faut citer spécialement son Horace (1474) et son *Liber cibalis et medicinalis* de Matthæus Sylvaticus.

1631. MATTEO NUCCI.

Ce typographe musical qui publia en 1631 le *Specchio secondo di musica* de S. Picerli, n'appartiendrait-il pas à la famille des Nutius qui fournit trois générations d'imprimeurs à Anvers ?

NUREMBERG.

1542-1563. JEAN MONTANUS ou VAN BERG [2].

Originaire de Gand, selon Fétis [3], Jean Montanus, dont le nom flamand devait être Van den Berghe (de la Montagne), imprima à Nuremberg, en société avec Ulrich Neuber. Il se livra principalement à l'édition d'œuvres musicales, mais imprima aussi d'autres ouvrages, tels que le *De elementis et orbibus cœlestibus* de Messahala (1549). Après sa mort survenue en 1563, ses héritiers continuèrent pendant quelques années l'officine avec Neuber ; en 1566, ce dernier s'associa avec Théodore Gerlach, qui continua bientôt seul

[1] P.-C. Vander Meersch, ouvr. cité, 2e éd., pp. 367-402. — *Biographie nationale*, t. I, col. 441-442.

[2] *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. I, p. 354.

[3] Ch.-Fr. Gessner et J.-G. Haher, *Die so nüttig als nützliche Buchdruckerkunst* (Leipzig, 1740-1745), t. II, p. 88.

les affaires ; un recueil de *Magnificat* de Roland de Lassus paru en 1567 porte l'adresse : *Noribergæ, apud Theodo-*

ricum Gerlatzenum in officina Joannis Montani piæ memoriæ.

1594-1602. LIÉVIN HULSIUS ou HULSE, de Gand [1].

Né à Gand, vers 1546, Liévin Hulse embrassa les idées de la Réforme, ce qui l'obligea à quitter sa patrie. Il s'établit vers 1590 à Nuremberg, qui était alors un centre typographique important grâce à sa proximité de l'université d'Altdorf. Après avoir été maître d'école, puis notaire

1 *Biographie nationale,* t. IX, col. 690-691. — A. Asher, *Bibliographical essay on the collection of voyages edited by Levinus Hulsius* (Londres, 1839).

public, Liévin Hulse devint libraire, en 1594, et publia divers ouvrages d'histoire et de géographie, ainsi que des dictionnaires allemand-français et allemand-italien. Séduit par le succès des *Voyages* publiés par De Bry à Francfort, il entreprit, en 1598, de publier une collection analogue, qui fut continuée par ses héritiers et dont 26 volumes parurent de 1598 à 1650. Il forma également le projet d'une encyclopédie mathématique, dont quatre parties virent le jour. En vue de rassembler des matériaux pour ces entreprises et de les faire connaître, Hulsius entreprit, en janvier 1600, un voyage dans les Pays-Bas et en Angleterre, à la suite duquel il alla se fixer à Francfort (voir ce nom).

OPPENHEIM.

1614-1617. JEAN-THÉODORE DE BRY, de Liége. Voir *Francfort.*

PARIS.

1473-1509. PIERRE DE KEYSERE [1].

Parent d'Arnaud de Keysere, qui fut le premier imprimeur d'Audenarde (1479) et de Gand (1483), Pierre de Keysere était vraisemblablement originaire d'Audenarde comme ce dernier. Il se rendit à Paris et s'initia à l'art typographique dans l'atelier d'Ulrich Gering, auquel il succéda vers 1473, en s'associant avec Jean Stol, d'origine allemande. Très instruit, comme la plupart de ses collègues, il indique presque toujours sa qualité de maître ès arts. De 1474 à 1509, il produisit une quarantaine d'ouvrages, où les classiques latins sont surtout représentés. Il avait

1 P.-C. Vander Meersch, ouvr. cité, 2e éd., pp. 403-475. — *Biographie nationale*, t. V, col. 239. — J. de La Caille, *Histoire de l'imprimerie* (Paris, 1689), p. 61.

pour marque une vignette représentant l'intérieur de son imprimerie : *prelum Cœsareum.* Un personnage du même nom, mais qui ne paraît pas appartenir à la même famille fut imprimeur et relieur à Gand au commencement du XVI[e] siècle.

1500-1534. JOSSE BADIUS ASCENSIUS ou VAN ASSCHE, de Gand [1].

Égaré par la forme du nom patronymique de ce célèbre imprimeur, on a longtemps cru que Josse Badius Ascensius était originaire de la petite localité brabançonne d'Assche. Pourtant une lettre de Despautère à Georges Haloinus, datée de Bergues-Saint-Winoc, 1515, et publiée dans ses *Versificatoria,* le qualifie de *Flander,* et Conrad Gesner l'appelle *Gandensis* dans son *Epitome bibliothecæ* (1555, f. 112 v°), ainsi que Bulée dans son *Historia universitatis Parisiensis* et Trithème, dans son *De scriptoribus ecclesiastibus* (p. 393). Son origine gantoise est rendue encore plus probable [2] par le fait qu'il s'appelle lui-même *Gandensis* ou *Gandavensis* dans diverses de ses œuvres. C'est ainsi que l'on trouve dans la *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe, imprimée à Lyon, en 1516, par Jean Moylin pour Étienne Gueynard sous la direction d'Ascensius lui-même, un quatrain de ce dernier intitulé : *Jodoci Badii GANDENSIS Tetrastichon de sancta Anna.*

Badius serait un surnom, et la signification — brun ou châtain — de ce vocable, me fait supposer qu'il fait allusion

[1] *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique,* t. I (Bruxelles, 1886), col. 610-616. — J. de La Caille, ouvr. cité, pp. 71-75. — Em. Hoyois, *Notice sur Josse Bade* (extr. du t. III des *Mémoires de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut,* à Mons).

[2] Je n'ose pas dire *certaine,* puisque Sanderus, né à Anvers, s'est parfois qualifié de *Gandavensis,* notamment sur le titre de la *Flandria illustrata.*

PRELVMAS
CESIANVM

à la couleur de cheveux de Van Assche, pour lui restituer son véritable nom patronymique [1].

Il fit ses premières études à l'école des Frères de la vie commune, ou Hiéronymites, de sa ville natale puis se rendit en Italie. Il séjourna à Ferrare, où il eut pour maître Guarini, et se rendit ensuite à Lyon, où il enseigna les belles-lettres. Il s'attacha également à l'imprimeur Jean Trechsel de cette ville, comme correcteur. En 1494, celui-ci lui donna en mariage sa fille Thélife ou Thélèse, et dès ce moment Van Assche publia avec Trechsel de nombreux auteurs classiques. Sur les exhortations de l'historien Robert Gaguin, bibliothécaire du Louvre, il se rendit, en 1499, à Paris, où il établit dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne des Trois Loups, son imprimerie, qui devait devenir si célèbre sous le nom *Prælum Ascensianum*. Il eut le mérite de remplacer les caractères gothiques par les caractères romains, plus lisibles et plus harmonieux d'aspect. Lettré très distingué, il avait publié jusqu'alors divers ouvrages, tels qu'une paraphrase de le Nef des folles de Sébastien Brandt et des *Sylvæ morales*, un traité de l'art épistolaire, etc. Il renonça momentanément à ses goûts littéraires pour se consacrer tout entier aux soins de son imprimerie d'où sortirent de nombreuses et remarquables éditions des principaux classiques ainsi que des humanistes les plus distingués de son temps ; beaucoup de ces ouvrages sont précédés de lettres-préfaces dans lesquelles « l'on trouve sur sa manière de vivre, sur sa famille, sur ses relations littéraires, sur l'exercice de son art, des détails, pleins d'intérêt, qui dépeignent à la fois l'homme et le siècle de rénovation sociale où il vivait [2] ». Son premier

1 Les comptes de la ville de Gand mentionnent plusieurs Van Assche au XV[e] siècle. C'est M[r] Ferd. Vander Haeghen qui a le premier signalé, en 1884, l'origine gantoise probable de Badius, dans son *Rapport* sur la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand.

2 *Biographie nationale*, t. I, col. 613.

ouvrage publié à Paris est le *Philobiblion* de Richard de Bury (1500); les deux derniers sont le traité d'Alphonse de Castro contre les hérétiques (1534) et le commentaire de Pierre Lombard sur les épîtres de Saint-Paul. Parmi ses impressions, on peut citer ses *Rudimenta Ascensiana* (1523-1525)[1]. La marque typographique de Josse Van Assche représentait son imprimerie : *Prælum Ascensianum;* sa devise était :

Aere meret Badius laudem auctorum arte legentium.

En 1507, il avait obtenu le titre d'imprimeur de l'Université; c'est en cette qualité, notamment, qu'il fut chargé en 1521 de publier la censure des hérésies de Luther. Plusieurs de ses éditions portent, accolé à son nom, celui du libraire Jean Petit. Il mourut âgé de plus de soixante-douze ans et fut inhumé dans le cimetière du cloître de Saint-Benoît. Il eut de son mariage avec Thélèse Trechsel deux fils, dont l'aîné mourut prématurément en 1526, comme nous l'apprend la touchante préface d'un traité de saint Jean Chrysostome; l'autre, Conrad, né à Paris en 1510, suivit la carrière paternelle et, ayant embrassé la religion luthérienne, exerça son art à Genève, où il mourut en 1568. Parmi les filles de Badius, Jeanne épousa le libraire Jean de Roigny, et Perrette le célèbre Robert Estienne. Michel Vascosan épousa la fille de Conrad, Catherine.

J. de La Caille[2] mentionne un frère de Josse Badius, Jean, qui exerça la librairie à Paris de 1517 à 1533.

1505. JOSSE HORENWEGHE, Flamand.

Un Juvénal avec le commentaire de Mancinelli imprimé

[1] *Bibliothèque de l'école des chartes,* t. LVII (Paris, 1896), pp. 205-216 (*L'imprimeur parisien Josse Bade et le professeur écossais Jean Vaus,* par L. Delisle). L'éminent bibliographe français fait l'éloge de l'imprimeur, « dont le savoir et l'activité littéraire ne sont pas moins admirables que l'habileté industrielle et commerciale ».

[2] P. 88.

par Josse Badius van Assche à Paris, en 1505, porte la souscription suivante : *Impressum est hoc opus rursus in edibus Ascensianis apud Parrhisios impensis Joannis Meganc, Joannis Waterloose. Et Jodoci Horenweghe flandrorum. Anno salutis christiane. M.CCCCC.V. ad Nonas Martias.*

1505. JEAN MEGANC, Flamand.

Ce libraire, cité dans la souscription qu'on vient de lire, est probablement apparenté au grammairien Pierre Meganck, né à Ninove et qui vécut au XVI[e] siècle.

1505-1519. JEAN WATERLOES[1] ou WATERLOOSE, Flamand.

Ce libraire, mentionné également dans la souscription du Juvénal de 1505, fut associé depuis 1509 jusqu'en 1519 avec l'Allemand Berthold Remboldt, dans l'ancienne imprimerie d'Ulrich Gering, à l'enseigne du Soleil d'or. Les noms des deux associés figurent sur deux éditions du *Parrochiale curatorum* de Michel Lochmaier (1509 et 1511), le *De religione christiana* de Marsilius Ficinus (1510), divers ouvrages de Mapheus Vegius (1511), les œuvres de saint Cyprien (1512), etc.

1511. GEORGES BIERMANT, de Bruges.

Il imprima en 1511, pour Jean Granjou le *De partibus ædium* de Fr. M. Grapoldi[2].

1512. ROBERT DE KEYSERE, de Gand (?).

Pierre de Keysere (voir plus haut) semble avoir eu pour successeur à Paris Robert de Keysere[3] à en juger par une

[1] *Beschreibende Catalog des bibliographischen Museums von Heinrich Klemm*, pp. 396-397.

[2] J. de La Caille, ouvr. cité, p. 82.

[3] Dans une lettre de 1507, le précepteur de Charles-Quint se plaint qu'un certain Robert de Gand veut l'évincer de son emploi. Le Glay, qui a publié ces lettres (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. IV, 1841, pp. 108-112), se demande qui est ce Robert. Serait-ce notre imprimeur ?

édition des Argonautiques de Valerius Flaccus imprimée, en janvier 1512, pour Ascensius et Jean Petit, *in prelo Cesareo.* Dans une épître en tête du volume, Gervais Amoenus Drucencis félicite le typographe, Robert de Keysere, *qui ad græcarum litterarum famam tanquam ad aureum vellus advolans utriusque litteraturæ prelum magnis tuis impensis excitasti.* Si Robert de Keysere a réellement imprimé cet ouvrage à Paris, ce dont je ne suis pas absolument certain, il revint rapidement à Gand; en 1513, son élève Éloi Houckaert lui dédie, en effet, une pièce de vers ainsi conçue :

Roberto Cæsari Gandavo præceptori colendissimo Eligius Houcarius S.

Quod tua Gandavos illustrent præla penates :
Afficis hoc gentem Cæsar honore tuam.
Ipse etenim piliis cum sis dignissimus annis
Das aliis nulla secla abitura die.
Unde accepta fero nostræ rudimenta juventæ
Atque Robertinis nomina clara notis.

Le recueil où figure cette pièce est imprimé à Gand, à l'enseigne du Lynx, sans nom de typographe, mais avec des caractères identiques à ceux du Valerius Flaccus. En 1521, Robert Empereur reçoit de Charles-Quint une gratification de soixante livres pour son ouvrage, intitulé : *Officia Salomonis* [1].

1517-1533. JEAN BADIUS ASCENSIUS, frère de Josse. Voir plus haut à l'article de ce dernier.

1526-1546. LOUIS CYANEUS, BLAUBLOMME ou PEERS (?), de Gand.

Il fit rouler ses presses à Paris de 1526 à 1546. En 1537

1 Al. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique,* t. V, p. 45, note.

il est associé avec J. Toucher pour la publication d'un opuscule d'Érasme : *De formis oratoriarum argumentationum* En 1546, il imprime pour Jacques Kerver le songe de Poliphile[1]. Mais il imprime surtout pour Simon de Colines, et ses productions sont identiques à celles de ce dernier, au point de vue des caractères, des ornements[2], etc. Je ne sais s'il faut l'identifier avec le philologue Louis Blaviflos de Gand, dont on possède une *Threnodia* sur la mort de Jean Dullaert (Gand, 1513) et qui soigna une édition des œuvres de saint Grégoire, imprimée à Paris, en 1523, par B. Remboldt pour A. Chevallon.

En 1559 et 1571 nous trouvons un maître imprimeur parisien du nom de Claude Cyaneus[3]. En 1568, paraît à Paris, chez Gilles Gourbin, une traduction française de l'histoire ecclésiastique dite Histoire tripartite, due à Louis Cyaneus, selon la Croix du Maine[4] qui ne sait si le traducteur est le même personnage que l'imprimeur; De la Monnoye ajoute cette note : « C'est assurément le même qui imprima le Traité de Sénèque *de Clementiâ*, en 1532, à Paris, *in-4°*. avec les *Commentaires* de Calvin, âge seulement alors de vingt-trois ans, & qui gardoit encore l'extérieur de Catholique. Cyaneüs étoit de Gand, & imprimoit pour Simon de Colines. Son nom flamand étoit *Péers*, sorte de bleu, que nous appelons aussi Pers, en grec Κυάνεος ».

1528-1550. CHRÉTIEN WECHEL, de Lierre.

C'est à Mr Henri Stein que nous devons de connaître l'origine belge de ce fécond typographe parisien. Notre

1 J. de La Caille, ouvr. cité, p. 103.

2 Ph. Renouard, *Simon de Colines* (Paris, 1894), p. 445.

3 J. Pichon et G. Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris* (Paris, 1895), pp. 118-119.

4 *Bibliothèque française*, t. II, p. 47.

savant confrère et ami compte lui consacrer prochainement une notice, que nous espérons voir paraître bientôt.

Après la mort de Chrétien Wechel, son fils lui succéda et fit rouler ses presses à Paris, jusqu'en 1573; forcé, pour cause de religion, de quitter la France, il alla établir son officine à Francfort.

1535-1547. JEAN LOYS ou LOUIS, *Tiletanus* ou de Thielt, en Flandre [1].

Imprimeur fécond, Jean Louis travailla pour Jean Roigny, Jean Petit, J. Bouille, Michel Vascosan, Guillaume Richard, les héritiers d'Ascensius, Ch. Guillard, Simon de Colines, etc. Il eut, comme graveur, Conrad Neobarius

1 Lottin prétend qu'il est « de Thielt en Gueldre » (lisez Tiel); l'opinion la plus répandue en fait cependant un Flamand. Notons à ce propos que l'on connaît trois poètes de ce nom nés à Douai, au XVI[e] siècle, et un poète flamand du XVIII[e] siècle, né à Ypres.

et, comme correcteur, Guillaume Morelius. Lors de sa mort, en 1547, Henri Estienne lui composa deux épitaphes; Martial Regerius avait déjà fait l'éloge de Loys en tête de son édition du *Lælius* de Cicéron. L'imprimeur parisien Thomas Brumenius, mort avant 1588, avait épousé Madeleine Louys, fille (?) de Jean.

1541-1548. JACQUES BOGARD.

1567-1616. OFFICINE PLANTINIENNE[1].

Au commencement de 1567, Christophe Plantin ouvrit à Paris, dans la maison de Pierre Porret, rue Saint-Jacques, au Compas d'or, une librairie qui fut gérée jusqu'en 1577 par son gendre, Égide Beys, originaire de Breda. Le 22 août de cette année, Plantin la vendit au libraire parisien, Michel Sonnius. Égide Beys continua toutefois à habiter Paris, où il publia plusieurs ouvrages pour son propre compte; sa marque représentait un plant de lys avec cette devise : *Casta placent superis.* Mais ses affaires périclitèrent et, n'ayant plus de quoi subvenir aux besoins de ses nombreux enfants, il alla, en 1590, à Anvers où il s'établit près de l'officine de son beau-frère, Jean Moretus. Beys retourna à Paris, vers 1594, et y mourut le 19 août 1595. Parmi ses fils, Christophe, qui était né à Paris et qui eut une vie des plus déréglées, imprima à Paris, à Rennes et à Lille, et Égide (II) à Bordeaux.

La veuve d'Égide Beys se remaria en 1596 avec l'imprimeur Adrien Périer, et mourut le 27 décembre 1599. Son mari employa la marque plantinienne jusqu'à sa mort survenue en 1616. Le père de ce dernier, Jérémie Périer, qui fut également imprimeur-libraire à Paris, épousa en 1596 Madeleine Beys, fille d'Égide.

1 Max Rooses, *Christophe Plantin*, pp. 256-257, 379-380.

1625-1643. MICHEL VAN LOCHEM [1], d'Anvers.

Né à Anvers, en 1601, Michel van Lochem se livra à la gravure et alla chercher fortune à Paris, où il devint « graveur du roi et imprimeur pour ses tailles-douces. » Il y épousa en 1625 Marguerite Le Noir et ouvrit, rue Saint-Jacques, à la Rose blanche couronnée, une librairie, qu'il céda en 1643 à sa parente la veuve de Guillaume Le Noir ; il mourut à Paris, le 23 janvier 1647.

1789-1807. PHILIPPE-JOSEPH DE NENY [2].

Grand bailli et président des États de Tournai, il se rendit à Paris; au moment où la Révolution française éclata, il ouvrit une librairie, près du palais de l'Institut, afin d'échapper à la proscription. Il se trouvait encore à Paris en 1807.

POTTENDORFF.

1668. JÉROME VERDUSSEN [3].

Après avoir imprimé avec Jean-Baptiste Hacke à Vienne (voir ce nom), Jérôme Verdussen, qui appartient à la famille anversoise d'imprimeurs de ce nom, alla se fixer dans la petite localité autrichienne de Pottendorff, sur les frontières hongroises, où il imprima en 1668 les deux ouvrages suivants : *Cynosura juristarum, loca decretalia et articulos novissimarum constitutionum inclyti regni Hungariæ, usque ad 1659 repræsantans,* et *Articuli universorum statuum et ordinum inclyti regni Hungariæ.*

[1] *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique,* t. XII (Bruxelles, 1892-1893), col. 300-303.

[2] P. Bergmans, *Analectes belgiques,* pp. 5-24; j'ai publié dans cet ouvrage un mémoire inédit de Ph.-J. de Neny sur les archives de Flandre.

[3] A. Mayer, *Wiens Buchdrucker-Geschichte* (Vienne 1883-1887), t. I, p. 286.

ROME.

1474-1476. PAUL LEENEN [1].

Paul Leenen, qui se qualifie de *clericus diœcesis Leodiensis*, imprima à Rome avec l'allemand Jean Reynhard d'Eyningen, de 1474 à 1476, les trois ouvrages suivants : *Lectura Antonii de Butrio super quarto Decretalium* (26 août 1474), *Bartholomœi Cepollæ de servitutibus* (1er septembre 1475) et *Nicolai Perotti rudimenta grammatices* (1476).

14... DANIEL DE KEYSERE (?).

Victor Gaillard a relevé à Rome, dans l'église de Saint-Julien, l'épitaphe de *Daniel Cæsar de Flandria*, mort le 31 décembre 1484; il émet l'hypothèse assez fondée qu'il pourrait appartenir à la famille des imprimeurs de Keysere, que l'on rencontre à Audenarde, à Gand et à Paris, et ajoute cette conjecture dont nous lui laissons la responsabilité : « nous sommes même tenté de croire que son nom pourrait être ajouté à la liste des imprimeurs belges qui s'établirent à l'étranger [2] ».

ROTTERDAM.

1585-1590. JEAN VAN WAESBERGHE [3].

Né à Breyvelde, dans le pays d'Alost, vers 1528, Jean van Waesberghe vint se fixer à Anvers, en 1555, et fut reçu, en 1557, franc-maître dans la gilde de Saint-Luc. Il épousa la fille de l'imprimeur Jean Roelants, chez lequel il avait peut-être fait son apprentissage et s'établit à l'écu de

[1] P.-C. Vander Meersch, ouvr. cité, 1re édition, p. 176.

[2] *Annales de la Société royale des Beaux Arts et de Littérature de Gand*, t. IV (Gand, 1851-1852), p. 106.

[3] Alph. De Decker, ouvr. cité, pp. 78-79. — Olthoff, ouvr. cité, pp. 113-114.

Flandre, au cimetière Notre-Dame. Arrêté en janvier 1569, avec plusieurs de ses confrères suspects d'hérésie, et emprisonné au Steen, il fut relâché peu de temps après. Lors de la reddition d'Anvers, en 1585, il envoya son fils Jean à Rotterdam, pour y établir une imprimerie et une librairie. Aussitôt celles-ci installées, il s'y rendit lui-même avec sa femme et exerça à Rotterdam, où il eut le titre d'imprimeur de l'amirauté, jusqu'à sa mort, survenue le 9 avril 1590; la femme le suivit dans la tombe le 17 septembre 1595. Jean van Waesberghe fut la souche d'une importante famille d'imprimeurs qui existe encore actuellement [1]. Sa marque représentant un triton est accompagnée de la fière devise : *Litteræ immortalitatem pariunt*. Les familles Van Waesberghe et les Elzevier, toutes deux originaires de la Belgique, sont de celles qui contribuèrent le plus à assurer la gloire typographique des Pays-Bas septentrionaux, ainsi que A.-M. Ledeboer le fait remarquer avec une louable impartialité.

1589-1624. JEAN (II) VAN WAESBERGHE.

Fils du précédent, il naquit à Anvers, en 1556, et fut reçu dans la gilde de Saint-Luc, comme fils de maître, en 1577. Il succéda à son père comme imprimeur de l'université, à Rotterdam, où il mourut le 25 mai 1626. Les autres Van Waesberghe, nés en Hollande, n'appartiennent pas à ces recherches.

1606-1610. JEAN (III) VAN GHELEN [2].

Venant de Maestricht, Jean (III) Van Ghelen, né à Anvers, s'établit en 1606 à Rotterdam, où il exerça son art jusqu'en 1610, époque probable de sa mort. Sa veuve,

1 A.-M. Ledeboer, *Het geslacht van Waesberghe* (2e éd., La Haye, 1869).

2 A.-A. Vorsterman van Oyen, ouvr. cité, pp. 19-21.

née Jeanne van Huckelroy, continua son officine en 1610-1611.

1611-1615. FÉLIX VAN SAMBIX.

Cet imprimeur, né en 1553 à Anvers, vint en Hollande où il fut maître d'école; il s'acquit une grande réputation comme calligraphe. Il épousa, le 6 septembre 1608, Élisabeth van Waesberghe et s'établit à Rotterdam, à l'enseigne de la Bible comme imprimeur-libraire. Il édita diverses œuvres espagnoles, qu'il traduisit lui-même en néerlandais. En 1615, il alla se fixer à Delft, où on le trouve jusqu'en 1634, date de sa mort. Sambix avait choisi pour marque un phénix avec cette devise : *Rara avis in terra phœnix.*

Voici un sonnet de Félix van Sambix qui figure en tête du *Spieghel der schrijfkonste*, de Jean Vande Velde (Rotterdam, 1605) :

A très-excellent escrivain Mr Jean du Champ, mon très-cher compère.

Approchez, amateurs, approchez hardiment,
Admirez les beaux traits, tirez à l'advantage,
Quant & quant l'escriture en maint divers langage,
Formez de par du Champ d'un art nayvement.

Admirez, je vous pri', de quel grand jugement
Les mots sont façonnez, chasque à son vraye usage,
Et vous serez ravis au profond du courage,
Voyant les raritez d'escrits mout nettement.

O Somer, où es-tu, Paret & vous Beau-Chesne ?
Agard ce doux sourgeon, qui abat un gros chesne
Par ses coups merveilleux, tirez à la grandeur.

Couronnons de lauriers l'admirable science
Que Dieu seme en ce Champ par sa grande clemence,
Et concluons qu'il est des escrivains la Fleur.

Si la pièce ne prouve guère en faveur du talent poétique de son auteur, elle montre du moins que Sambix savait rendre justice aux mérites d'un confrère.

SAINT-OMER.

1602-1609. FRANÇOIS BELLET [1].

Neveu de Jean Moerentorf, François Bellet fit son apprentissage à l'officine plantinienne et se rendit à Saint-Omer, en 1602 ; sur les sollicitations du Magistrat d'Ypres, il vint, en 1609, se fixer dans cette ville, où il mourut une quinzaine d'années plus tard.

1610-1619. CHARLES BOSCARD [2].

Fils du premier imprimeur de Douai, Charles Boscard imprima dans cette ville de 1592 à 1610. A la suite du départ de François Bellet de Saint-Omer, Boscard vint le remplacer sur les instances du Magistrat audomarois. Après sa mort, survenu en 1619, sa veuve continua jusqu'en 1652 son établissement.

SALAMANQUE.

1605-1615. ARTUS TABERNIEL, d'Anvers.

Imprimeur de l'Université de Salamanque au commencement du XVII[e] siècle, Artus Taberniel prend soin de se qualifier d'*Antverpianus* dans la souscription de la dissertation du professeur Jean de Solorzano Pereira sur le parricide, qu'il imprima en 1605 [3]. L'année suivante, il publia *Las antiguedades de Salamanca* de Gil Gonzalez de Avila. Sa marque, qui figure sur le titre de cette édition, représente un cartouche d'assez mauvais goût, avec une

[1] A. De Decker, ouvr. cité, pp. 65-68.
[2] Duthillœul, *Bibliographie douaisienne*, t. I, p. 407.
[3] A. De Decker, ouvr. cité, p. 12.

presse et un caducée soutenant un livre; elle porte en exergue la devise : *Arte natus liber,* anagramme du nom

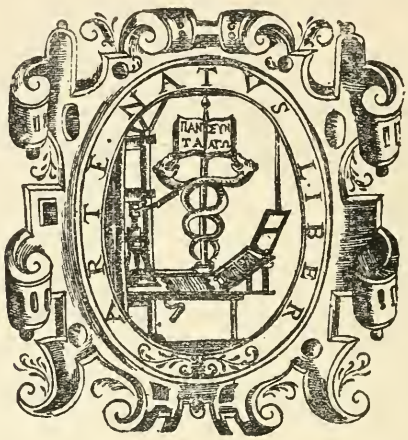

d'Artus Taberniel [1]. On peut vraisemblablement considérer comme fils de ce dernier, Hyacinthe ou Jacinthe Taberniel qui imprima en 1631 les *Scholasticæ et morales disputationes de tribus virtutibus theologicis* de Pierre Hurtado de Mendoza. Le deuxième volume, traitant de la foi, le seul que j'aie rencontré [2], offre une particularité curieuse; le titre est suivi d'un feuillet d'errata, au bas duquel se trouve la signature du correcteur : *His mendis correctis, convenit hic liber cum originali auctoris, pro quorum fide meo nomine subscripsi, Salmanticæ, 2 Decembris, Anno 1630.* Corrector M. Gonzalus Correa.

SARAGOSSE.

1475-1478. MATHÆUS FLANDER.

Ce Flamand imprima à Saragosse le *Manipulus cura-*

1 *Le Livre*, partie moderne, 1883, p. 214, note.
2 Bibl. de l'Université de Gand, Acc. 9576[1].

torum de Guido de Monte Rocherii (1475), et le *Liber de expositione missæ* de Benoît de Pientinis (1478). On n'a aucun autre renseignement sur lui. J'ai émis l'hypothèse qu'il pourrait être identifié avec Antonius Mathias, le premier imprimeur de Gênes (voir ce nom) et de Mondovi.

SÉVILLE.

1477 (?). THIERRY MARTENS, d'Alost [1].

On a cru longtemps que le premier imprimeur belge, Thierry Martens, après avoir imprimé à Alost, alla s'établir à Anvers à la suite du départ de Jean de Westphalie pour Louvain. On citait, à l'appui de cette opinion, un recueil d'opuscules de Rodolphe Agricola, daté d'Anvers, 1476, et la *Summa experimentorum sive thesaurus pauperum* de Pierre Alphonse, datée du 22 mai de la même année; mais on a péremptoirement établi que la première de ces éditions peut être considérée comme inexistante, et que la seconde porte 1476 par suite d'une faute d'impression; sa date véritable est 1497. On a conjecturé aussi que Martens est resté attaché à Jean de Westphalie comme associé, ou peut-être comme fondeur de caractères, jusqu'à ce que, environ dix ans après, il ouvrît pour son propre compte, une officine dans sa ville natale.

Or, un savant américain, W.-J. Knapp, a publié, en 1881, une reproduction littérale d'une ordonnance espagnole de Ferdinand et Isabelle, datée de Séville, le 25 décembre 1477, et dont l'original est conservé aux archives de Murcie. L'ordonnance porte qu'un *Teodorico aleman*, imprimeur, ne sera ni molesté ni inquiété par les receveurs, et ne payera aucun droit pour ses livres. Voici la traduction du passage principal, telle que l'a donnée M^r^ J. Petit : « Sachent

[1] *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. XIII (Bruxelles, 1894-1895), col. 879-893.

« tous que Thierry le Flamand, imprimeur de livres de « moule, se trouvant en nos États, nous a exposé dans « sa requête qu'il avait été l'un des principaux inven- « teurs et artisans de livres de moule de tout genre ; « qu'il avait résolu de s'exposer aux multiples périls de « la mer pour apporter en ce pays de nombreux et remar- « quables ouvrages de toute espèce, dont il a enrichi quan- « tité de nos États, d'où il ne rejaillira pas moins d'honneur « que d'utilité sur notre pays et ses habitants ; qu'il s'est « exposé à tous ces périls dans l'espoir qu'il recevrait « parmi nous un bon accueil, qu'on ne frapperait pas ses « livres d'impôts trop lourds et que ceux qu'il vendrait « seraient exemptés de tous droits d'entrée et autres, ce « que nous lui avons octroyé. Qu'il soit également connu « de tous que nous avons pris sous notre royale protection « ledit Thierry et ses ouvriers ou agents... » Ce Thierry, dit Knapp, est Thierry Martens. Mais si de nombreux exemples contemporains permettent de dire qu'*aleman* correspond à *Flamand*, il est plus difficile de démontrer que ce *Teodorico* est notre Martens. Quelque ingénieuse que soit cette identification, qui explique la lacune existant dans la vie de Martens, ce n'est qu'une conjecture ; pour la transformer en fait acquis, il faudrait des preuves qu'on n'a pu découvrir jusqu'ici.

Je dois ajouter cependant que beaucoup de bibliographes tendent actuellement à admettre la conjecture de Knapp.

TARRAGONE.

1579-1586. PHILIPPE MEY.

Philippe Mey, fils de Jean Mey ou De Mey, imprimeur à Valence et à Alcala (voir ce nom), fit rouler ses presses à Tarragone en Catalogne. En 1586, il imprima sa traduction en vers espagnols des sept premiers livres des métamorphoses d'Ovide, accompagnées d'autres poésies, sonnets et

épîtres amoureuses dans le goût italien [1] : *yo*, dit-il dans sa préface, *porque mi impresion no estuviese ociosa, fuí casi constreñido a sacar esta parte a luz entre tantoque acudia obra de mas importancia, no dándome mi poca posibilidad y occupaciones ordinarias y de obligacias espacio para que tan presto pudiera juntar los demas libros.*

TOURS.

1496. JEHAN DE LIÉGE.

Matthieu Lateron imprime à Tours, le 7 mai 1496, la *Vie et miracles de saint Martin* « pour Jehan du Liege, marchand libraire à Tours ».

TRÉVISE.

1471-1474 et 1490-1498. GÉRARD DE LISA DE FLANDRE [2].

Originaire de la Flandre, des bords de la Lys à en juger par son nom, de Harlebeke près de Courtrai, selon Vander Meersch, Gérard de Lisa semble avoir accompagné, à Venise, Nicolas Jenson. C'est, en tous cas, avec les beaux caractères romains créés par ce dernier, qu'il imprima, en 1471, à Trévise le *De salute sive de aspiratione animæ ad Deum* de saint Augustin ; en 1474, il fait usage de caractères gothiques pour l'impression du *Tesoro* de Brunetto Latini. A la suite de l'arrivée d'un concurrent, Michel Manzoli, de Parme, Gérard de Lisa quitta Trévise. Il n'est pas absolument certain qu'il transporta ses presses à Vicence (1476); mais on le trouve établi à Venise, en 1477. En 1480-1481, nous le voyons travailler à Cividale del Friuli et en 1484-1485, à Udine ; puis nous le perdons de vue jusqu'en 1489. Il

1 B.-J. Gallardo, *Ensayo de una biblioteca espanola de libros raros y curiosos* (Madrid, 1863-1889), t. III, col. 803-804, n° 3065.

2 P.-C. Vander Meersch, ouvr. cité, 2e éd., p. 273.

revient alors à Trévise, où il resta probablement jusqu'à sa mort; parmi les impressions de son second séjour dans cette ville, on cite les *Anterotica* de Pierre Hædus, véritable chef-d'œuvre typographique, et le rarissime *Terminorum musicæ diffinitorium* du célèbre musicien belge, Jean Tinctoris.

UDINE.

1484-1485. GÉRARD DE LISA DE FLANDRE. Voir *Trévise.*

UPSALA.

Fin du XVII[e] siècle. HENRI DE KEYSERE [1].

VALENCE.

1545 et 1555-1565. JEAN MEY ou DE MEY.

Ce typographe qui fit rouler ses presses de 1552 à 1554 à Alcala de Hénarès (voir ce nom) avait imprimé en 1545, à Valence; il semble être revenu dans cette dernière ville après son séjour à Alcala, car il y imprima en 1555, *El verdadero sucesso de la famosa batalla de Roncesvalles* de Francisco Garrido de Villena [2] et, en 1565, le *Honra de escrivanos* de Pedro de Madarjaga Vizcayno. Son fils, Pierre-Patrice, lui succéda dans cette ville; il y imprima notamment, en 1604, la *Coronica general de toda España.*

VALENCIENNES.

(1500). JEHAN DE LIÉGE [3].

Jehan de Liége imprima à Valenciennes vers 1500, peut-

1 Aug. De Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires* (Bruxelles, 1848), p. 78.

2 *Le bibliophile belge,* t. III (Bruxelles, 1846), p. 258.

3 A. Leroy et A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France,* t. III (Valenciennes, 1833), pp. 280-290. — H.-R. Duthillœul, *Bibliographie douaisienne,* t. II, pp. XI-XII.

être même avant, six gothiques français très rares; ce sont des pièces de Jean Molinet, Georges Chastelain et Olivier de La Marche. Il semble avoir été établi d'abord *devant le couvent de sainct-Pol*, puis *entre le pont des Ronneaux et le toucquet du lac devant le soleil*.

1610-1634. JEAN VERVLIET [1].

Fils de l'imprimeur anversois Daniel Vervliet, Jean continue l'officine paternelle jusqu'en 1609. En 1610 il vint s'établir à Valenciennes, à la Bible d'or; ses affaires prospérèrent et son établissement prit une certaine extension. J. Vervliet imprimait encore en 1634.

VENISE.

1477. GUILLAUME LE ROY, de Liége. Voir *Lyon*.

1477-1478. GÉRARD DE LISA, de Flandre. Voir *Trévise*.

1483. JEAN DE LIÉGE [2].

1517-1549. DANIEL BOMBERG ou VAN BOMBERGHEN, d'Anvers [3].

Délaissant le commerce auquel il s'adonnait dans sa ville natale, Daniel van Bomberghen se rendit vers 1515 à Venise et y établit une imprimerie hébraïque. En 1517, il fit paraître la première édition de la *Biblia hebraïca*, qui en eut cinq, de plus en plus correctes (1517, 1521, 1525, 1533, 1544), ainsi que sa grande *Biblia Rabbinorum*, qu'il réimprima en 1526 et en 1547. En 1520, il commença l'impression du *Talmud de Babylone* qui comprend douze volumes in-folio, et qu'il réimprima trois fois.

1 De Decker, ouvr. cité, p. 74.

2 C. Castellani, *La Stampa in Venezia* (Venise, 1889), p. xxxix.

3 *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. II, col. 666-667. — A. De Decker, ouvr. cité, pp. 6-8.

Nicolas Clénard ou Cleynaerds, rapporte que les livres hébreux de Bomberg passaient en Afrique, en Éthiopie, dans l'Inde, partout où les Juifs étaient établis [1].

Ces nombreux et considérables travaux lui coûtèrent beaucoup d'argent, et, d'après Scaliger, Daniel van Bomberghe n'y aurait pas employé moins de trois millions d'écus; le personnel de son imprimerie comprenait deux cents compositeurs et cent correcteurs, tous juifs.

Aussi mourut-il ruiné; ses fils Corneille et Charles retournèrent à Anvers, où ils furent associés avec Christophe Plantin en 1563-1567.

1549. BARTOLOMEO L'IMPERADOR.

D'après De Reume [2], il faudrait identifier avec un De Keysere, le Bartolomeo l'Imperador qui imprime à Venise, en 1549, le poème *la Spagna* de Sostegno di Zanobi.

(c. 1550)-1555. JACQUES DE BUUS ou BUYS [3].

Né dans les Pays-Bas, vers 1510, Jacques de Buus fut organiste de Saint-Marc à Venise, où il fonda, vers 1550, une imprimerie musicale et où il mourut en 1555.

Un certain Jehan Buys obtient, concurremment avec Henri Loys, le 22 août 1540, un privilège de trois ans pour l'impression de certains livres de musique [4].

(15..)-1568. NICOLAS DE STOOP ou STOPIUS [5], de Gand.

Ce poète latin serait allé se fixer à Venise, où il aurait été correcteur, puis imprimeur, d'après un biographe qui

[1] *Mercure belge*, t. IV (Bruxelles, 1818), p. 193.

[2] *Variétés bibliographiques*, p. 78.

[3] Éd. Grégoir, *Histoire de l'orgue* (Bruxelles, 1865), p. 217.

[4] A. Goovaerts, *Histoire et bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas* (Anvers, 1880, p. 16).

[5] *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, t. V (Bruxelles, 1876), col. 809-810.

n'apporte d'ailleurs aucune preuve à l'appui de ses affirmations. Il mourut à Venise, le 8 mai 1568.

VIANEN.

1566-1567. AUGUSTIN VAN HASSELT. Voir *Kampen*.

VICENCE.

1476. GÉRARD DE LISA, de Flandre. Voir *Trévise*.

VIENNE.

1559-1565. IMPRIMERIE PARTICULIÈRE DES JÉSUITES [1].

Le P. Jean de Victoria, qui fut directeur du collège des Jésuites à Vienne en 1559-1562, fonda, en 1559, une imprimerie pour obvier aux dangers que couraient les catholiques par la diffusion des ouvrages protestants et la difficulté de se procurer des livres orthodoxes. Le personnel se composait de deux frères coadjuteurs comme compositeurs et d'un correcteur; ce dernier se nommait Antoine Ghuse. Des deux premiers nous ne connaissons que les prénoms : *Petrus* et *Nicolus*, qui sont tous deux suivis de la qualification de *Flander*.

1663-1678. JEAN-BAPTISTE HACQUE [2].

Né à Anvers, il arriva à Vienne au commencement de l'année 1660; sa première impression connue est un épithalame de Girolamo Branchi imprimé en 1663. En 1667, Hacque s'associa avec son concitoyen, H. Verdussen; mais

[1] A. Mayer, *Wiens Buchdrucker-Geschichte*, t. I, pp. 94-96. — C. Sommervogel, *Les Jésuites de Rome et de Vienne en M.D.LXI* (Bruxelles, 1892), pp. 17-18 et xxi.

[2] A. Meyer, ouvr. cité, t. I, pp. 286-291 et 320.

celui-ci le quitta l'année suivante pour aller s'établir à Potendorff (voir ce nom). Le 15 janvier 1671, J.-B. Hacque reçut le privilège important de faire imprimer les nouvelles étrangères qu'il recevait de Madrid, Paris, Londres, La Haye, Venise et Rome et de les vendre; c'est ainsi qu'il publia le journal, intitulé : *Il coriero ordinario,* ou *Avisi italiani ordinarii e estraordinarii*, dont on n'a pu retrouver les premières années; la collection de la bibliothèque impériale de Vienne, qui comprend vingt-trois volumes, commence en 1677. Il imprima en italien, en latin, en allemand et en hongrois, mais surtout dans les deux premières de ces langues. Ses publications sont remarquables par la beauté des caractères et des ornements; plusieurs sont ornées de gravures sur cuivre, telles que la *Servitus Mariana* d'Augustin Romer (1667) et l'*Historia di Leopoldo* de Gualdo (1670-1674). Il se servait d'une marque typographique reproduite par A. Mayer et représentant un vérin ou cric, que fait manœuvrer une main sortant d'un nuage, avec la devise : *Ingenio et viris*. Après sa mort, survenue au commencement de juillet 1678, sa veuve, Anne Hacque, fille aîné d'un riche orfèvre viennois, de La Fontaine, continua quelques mois l'officine, qu'elle vendit ensuite à son beau-frère Jean van Ghelen.

1678-1721. JEAN VAN GHELEN [1].

Appartenant à la célèbre famille anversoise des imprimeurs Van Ghelen, Jean, quatrième de ce nom, naquit à Anvers, où il fut baptisé dans l'église Notre-Dame le 23 mai 1645. Après de solides études sous la direction des Jésuites et des Augustins, il exerça la carrière paternelle, successivement à Anvers, à Bruxelles et à Lille. Décidé à se fixer à l'étranger, il arriva à Vienne en 1670 et entra

1 A. Mayer, ouvr. cité, t. I, pp. 320-328, avec portrait et armoiries de Jean van Ghelen.

dans l'atelier de J.-B. Hacque, son concitoyen (voir plus haut), dont il épousa, le 28 février 1672, la belle-sœur : Élisabeth de La Fontaine. Ses connaissances linguistiques — il possédait, en effet, le latin, le flamand, l'allemand, le hongrois, le français, l'italien et l'espagnol — furent très utiles à Hacque pour la publication de ses *Avisi italiani,* et valurent à Van Ghelen l'estime des savants viennois. En 1678, à la mort de Hacque, il acheta l'officine de ce dernier, et fut inscrit, le 23 septembre de la même année, comme imprimeur de l'Université ; le 5 novembre suivant, il obtint le privilège de vendre les journaux latins et français. Sous sa direction éclairée, les affaires prirent rapidement un grand essor. Le 17 février 1701, il obtint le titre d'imprimeur italien de la cour, qui lui fut accordé tant en considération de ses publications que du dévoûment dont il avait fait preuve lors d'une épidémie de peste (1679) et du siège de Vienne (1683) ; le 6 novembre 1720, il devint l'imprimeur officiel et effectif de la cour. Dans les dernières années de sa vie, Jean van Ghelen abandonna la direction de son imprimerie, à son fils Jean-Pierre[1] ; après avoir fait un testament, le 2 juin 1720, il mourut le 13 mai 1721, âgé de près de soixante-six ans. Son établissement, le plus important de Vienne avec celui de Cosmerovius, comprenait un matériel considérable composé de cinq presses et d'un fond important de caractères ; une fonderie particulière y était annexée. Ses publications sont remarquables par une impression correcte et claire ainsi que par le choix du papier. Il faut remarquer parmi elles quelques livres français rarissimes tels que le *Portrait d'un véritable héros* d'Adrien-Joseph Willemin (1684), et les ouvrages de l'ingénieur Jacques de La Vergne. En 1703, il fonda, sous le titre de *Wiener Diarium,* le premier

1 Ce dernier fut anobli par Marie-Thérèse.

journal périodique régulier de Vienne, dont la publication se poursuit encore actuellement sous le nom de *Wiener Zeitung*.

WESEL.

1566. AUGUSTIN VAN HASSELT. Voir *Kampen*.

1567-1574. LOUIS ELZEVIER, de Louvain. Voir *Leiden*.

YORK.

1509. HUGUES GOES [1].

Hugues Goes, originaire des Pays-Bas, imprima à York, en 1509, le *Pica sive directorium sacerdotum* de l'église d'York. Il publia à Londres, sans date, une grammaire latine. Enfin, une planche, décrite par Ames, porte son nom avec l'adresse de Beverley, dans le Yorkshire. Il appartient plus probablement aux Pays-Bas septentrionaux.

ZUTPHEN.

1616-1625. ANDRÉ JANSSEN, d'Alost.

Appartenant vraisemblablement à la famille alostoise dont sont issus le graveur Michel Janssen, le poète latin Gabriel Janssen et le dominicain Jean Janssen qui vécurent tous trois au commencement du XVII[e] siècle, André Janssen fut libraire à Zutphen de 1616 à 1625.

ZWOLLE.

1605-1640. ZACHARIE HEYNS, d'Anvers.

Venant d'Amsterdam (voir ce nom), Zacharie Heins s'établit, en 1605, à Zwolle où il imprima jusqu'à sa mort, en 1640. C'est là, notamment, qu'il publia sa traduction en vers néerlandais des œuvres de Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas.

1 J. Ames, ouvr. cité, t. III, pp. 1437-1439.

Table alphabétique des noms d'imprimeurs.

Adrien d'Anvers. Estella.
Aleman (Teodorico). Voir Martens.
Anvers (Adrien d'). Voir Adrien.
— (Henri d'). Voir Henri.
Arnold de Bruxelles. Naples.
Ascensius. Voir Assche (van).
Assche (Jean Badius van). Paris.
Assche (Josse Badius van). Lyon, Paris.
Augustin van Hasselt. Cologne, Kampen, Vianen, Wesel.

Badius (Josse). Voir Assche (van).
Bartolomeo l'Imperador. Voir L'Imperador.
Bathen (Jacques). Cologne, Maestricht.
Bellère (Balthazar). Douai.
Bellet (François). Saint-Omer.
Berg (Jean van), ou Montanus. Nuremberg.
Berghen (Nicolas van). Londres.
Beys (Égide ou Gilles). Bordeaux.
Biermant (Georges). Paris.
Biestkens (Nicolas). Amsterdam, Emden.
Binneman (Henri), ou Bynneman. Londres.
Blaublomme (Louis), Cyaneus ou Peers. Paris.
Bogaerts (Jean). Voir Bogard.
Bogard (Jacques). Paris.
— (Jean), Bogaerts, Boogaerts ou Vanden Boogaerde. Paris.
Bomberg (Daniel), ou Van Bomberghen. Venise.
Boogaerde (Jean vanden), ou Boogaerts. Voir Bogard.
Borremans (Pierre). Douai.
Boscard (Charles). Saint-Omer.
— (Jacques). Douai.
Bruxelles (Arnold de). Voir Arnold.
Bry (Jean-Théodore de). Francfort, Oppenheim.
— (Théodore de). Francfort.
Buus (Jacques de), ou Buys. Venise.
Bynneman (Henri). Voir Binneman.

Cæsar (Conradus). Cologne.
— (Nicolaus). Cologne.
— (Petrus). Voir Keysere (de).
— (Robertus). Voir Keysere (de).
Cholinus (Goswin). Cologne.
— (Materne), ou Colin. Cologne.
Colini (Jean). Metz.
Craesbeeck (Pierre). Lisbonne.
Ctematius (Gellius). Voir Erven (Vander).
Cyaneus (Louis). Voir Blaublomme.

Dalen (Michel van), ou Dalius. Cologne, Münster.
Damme (Pierre van). Amsterdam.

Elzevier (Louis). Douai, Leyde, Wesel.
— (Louis II). La Haye.
— (Matthieu). Leyde.
Erven (Gilles Vander), Gellius Ctematius ou Collinus Volckwinner. Emden, Londres.

Flamenco (Juan). Voir Juan.
Flander(Gerardus). Voir Gérard.
— (Joannes). Voir Juan.
— (Mathæus). Voir Mathæus.
— (Nicolus). Voir Nicolus.
— (Petrus). Voir Petrus.
Flandre(Gérard de). Voir Gérard.
Frans de Vlamingh. Voir Vlamingh.
Gérard de Lisa de Flandre. Cividale, Trévise, Udine, Venise, Vicence.
— de Nova Civitate. Metz.
Ghelen (Jean van). Vienne.
— (Jean III van). Maestricht, Rotterdam.
Ghendt (Pierre Stephanus van). Voir Stephanus.
Ghuse (Antoine). Vienne.
Goes (Hugues). Beverley, Londres, York.
Graten (Gérard-Godfroy van). Cambridge.
Guarin (Thomas). Bâle.
Guerin (Thomas). Lyon.
Guillaume de Malines, ou William de Machlinia, ou de Macklyn. Londres.

Hacque (Jean-Baptiste). Vienne.
Hasselt (Augustin van). Voir Augustin.
Henri d'Anvers. Gênes.
Heyns (Zacharie). Amsterdam, Zwolle.
Hologne (Lambert de), ou Holonius. Bâle.
Horenweghe (Josse). Paris.
Hudsebaut (Denis). Douai.
Hulse (Liévin), ou Hulsius. Francfort, Nuremberg.

Janssen (André). Zutphen.
Jean de Liége, 1483. Venise.
— de Tournai. Ferrare.
— de Turnhout. Bois-le-Duc.
Jehan de Liége, 1496. Tours.
— — v. 1500. Valenciennes.
Jésuites(Imprimerie des). Vienne.
Joannes Flander. Voir Juan.
Juan Flamenco. Madrid.

Keere (Pierre Vanden), Keerius ou Kærius. Amsterdam.
Keyser (Anton). Cologne.
Keysere (Daniel de). Rome.
— (Henri de). Upsala.
— (Pierre de). Paris.
— (Robert de). Paris.

La Rivière (Guillaume de), ou Rivière. Arras.
Leenen (Paul). Rome.
Le Roy (Guillaume), ou Regis. Lyon, Venise.
Liége (Jean de). Voir Jean.
— (Jehan de). Voir Jehan.
L'Imperador(Bartolomeo). Venise
Lisa (Gérard de). Voir Gérard.
Lochem (Michel van). Paris.
Los-Rios(Jean-François de). Lyon.
Louis (Jean), ou Loys. Paris.

Malines (Guillaume de). Voir Guillaume.

Malte (Jean-Chrysostome). Cologne, Lille.
Martens (Thierry). Séville.
Mathæus Flander. Saragosse.
Mathias (Antonius). Gênes, Mondovi.
Mechlinia (Guilelmus ou William de). Voir Guillaume.
Meganc (Jean). Paris.
Meulen (Corneille Vander). Altona.
Mey (Jean), ou de Mey. Alcala, Valence.
— (Philippe). Tarragone.
Mierdman (Étienne). Emden, Londres.
Montanus (Jean). Voir Berg.

Neny (Philippe-Joseph de). Paris.
Neufville (Simon de). Lille.
Nicolus Flander. Vienne.
Nova Civitate (Gérardus de). Voir Gérard.
Nucci (Matteo). Naples.

Peers (Louis). Voir Blaublomme.
Petrus Flander. Vienne.
Plantin (Christophe). Leyde.
Plantinienne (Officine). Paris.

Rade (Abraham Vanden). Leeuwarden.
— (Gilles Vanden), ou Radæus. Franeker.
— (Jean Vanden). Groningue.
Raphelenghien (Christophe). Leyde.
— (François), ou Van Ravelinghen. Leyde.
— (François II). Leyde.
Regis (Guillaume). Voir Le Roy.
Rivière (Guillaume). Voir La Rivière (De).

Sambix (Félix van). Delft, Rotterdam.
Silvius (Charles). Leyde.
— (Guillaume), ou Sylvius. Leyde.
Speryng (Nicolas). Cambridge.
Stell (Hans), ou John Still. Londres.
Stephanus (Pierre). Genève.
Still (John). Voir Stell.
Stoop (Nicolas de), ou Stopius. Venise.
Stroobant (Guillaume). Lille.
Sylvius (Guillaume). Voir Silvius

Taberniel (Artus). Salamanque.
Tack (Antoine). Lille.
Teodorico Aleman. Voir Martens.
Therhoernen (Arnold). Cologne.
Tournai (Jean de). Voir Jean.
Turnhout (Jean de). Voir Jean.

Verdussen (Jérôme). Pottendorff.
Vervliet (Jean). Valenciennes.
Vlamingh (Frans de). Emden.
Volckwinner (Collinus). Voir Erven (Vander).

Waesberghe (Jean van). Rotterdam.
— (Jean II van). Rotterdam.
Waterloes (Jean), ou Waterloose. Paris.
Wechel (Chrétien). Paris.
William de Machlinia. Voir Guillaume.
Winde (Louis de). Douai.

Yetsweirt (Charles). Londres.

Zuttere (Pierre-Anastase de). Emden.

Table chronologique des imprimeurs belges à l'étranger [1].

XV[e] SIÈCLE.

1469. Arnold Therhoernen. Cologne.
1471. Antoine Mathias. Gênes.
1471. Gérard de Lisa de Flandre. Trévise.
1472. Arnold de Bruxelles. Naples.
1473. Henri d'Anvers. Gênes.
— Pierre de Keysere. Paris.
— Guillaume Le Roy. Lyon.
1474. Paul Leenen. Rome.
1475. Jean de Tournai. Ferrare.
— Mathæus Flander. Saragosse.
1477. Thierry Martens. Séville.
1482. Gérard de Nova Civitate et Jean Colini. Metz.
— Guillaume de Malines. Londres.
1483. Jean de Liége. Venise.
1494. Josse Badius van Assche. Lyon.
1496. Jehan de Liége. Tours.
14... Daniel de Keysere. Rome.
1500. Jehan de Liége. Valenciennes.

XVI[e] SIÈCLE.

1505. Josse Horenweghe, Jean Meganc et Jean Waterloes. Paris.
1509. Hugues Goes. York.
1511. Georges Biermant. Paris.
— Anton Keyser. Cologne.
1512. Robert de Keysere. Paris.
1516. Lambert de Hologne. Bâle.
1517. Jean Badius van Assche. Paris.
— Daniel Bomberg. Venise.
1518. Nicolaus Cæsar. Cologne.
1519. Conradus Cæsar. Cologne.
1525. G.-G. van Graten et Nicolas Speryng. Cambridge.
1526. Louis Blaublomme. Paris.
1528. Chrétien Wechel. Paris.
1535. Jean Louis. Paris.
1541. Jacques Bogard. Paris.
1542. Jean van Berg. Nuremberg.
1549. Jean de Turnhout. Bois-le-Duc.
— Bartolomeo L'Imperador. Venise.
1550. Étienne Mierdman. Londres.

[1] Pour les imprimeurs qui ont travaillé dans plusieurs villes, je n'ai tenu compte que de leur premier établissement à l'étranger.

1550. Jacques de Buus. Venise.
— Nicolas de Stoop. Venise.
1552. Jacques Bathen. Maestricht.
— Jean Mey. Alcala.
1553. Thomas Guerin. Lyon.
1554. Gilles Vander Erven. Londres.
1557. Materne Cholinus. Cologne.
1559. Imprimerie des Jésuites. Vienne.
1561. Thomas Guarin. Bâle.
1562. Nicolas Biestkens. Emden.
— Augustin van Hasselt. Kampen.
1563. Jacques Boscard. Douai.
1564. Adrien d'Anvers. Estella.
— Louis de Winde. Douai.
1566. Henri Binneman. Londres.
1567. Louis Elzevier. Wezel.
— Officine plantinienne. Paris.
1568. Hans Stell. Londres.
1570. Pierre-An. de Zuttere. Emden.
1571. Théodore de Bry. Francfort.
1574. Jean Bogard. Douai.
1878. Guillaume Silvius. Leyde.
1579. Philippe Mey. Tarragone.
1580. Charles Silvius. Leyde.
— Jean-Théodore de Bry. Francfort.
1583. Goswin Cholinus. Cologne.
— Christophe Plantin. Leyde.
1585. François Raphelenghien. Leyde.
— Jean van Waesberghe. Rotterdam.
1586. Gilles Vanden Rade. Franeker.
1589. Jean (II) van Waesberghe. Rotterdam.
1590. Balthazar Bellère. Douai.
1590. Louis (II) Elzevier. La Haye.
1591. Guillaume de La Rivière. Arras.
1594. Liévin Hulse. Nuremberg.
— Charles Yetsweirt. Londres.
1595. Zacharie Heyns. Amsterdam.
— Antoine Tack. Lille.
1596. Guillaume Stroobant. Lille.
1597. Pierre Craesbeeck. Lisbonne.
— Jean (III) van Ghelen. Maestricht.
— Christophe et François (II) Raphelenghien. Leyde.
15... Nicolas van Berghen. Londres.
— Pierre Stephanus van Ghendt. Genève.
1600. Juan Flamenco. Madrid.

XVII[e] SIÈCLE.

1602. François Bellet. Saint-Omer.
1603. Abraham Vanden Rade. Leeuwarden.
1604. Pierre Borremans. Douai.
1605. Artus Taberniel. Salamanque.
— Frans de Vlamingh. Emden.
1606. Pierre Vanden Keere. Amsterdam.
— Jean Vanden Rade. Groningue.
1610. Charles Boscard. Saint-Omer.
— Michel van Dalen. Münster.
— Jean Vervliet. Valenciennes.
1611. Félix van Sambix. Rotterdam.
1616. André Janssen. Zutphen.

1617. Matthieu Elzevier. Leyde.
1618. Égide Beys. Bordeaux.
1623. Simon de Neufville. Lille.
1625. Michel van Lochem. Paris.
1631. Matteo Nucci. Naples.
1640. Denis Hudsebaut. Douai.
1663. Jean-Baptiste Hacque. Vienne.
1668. Jérôme Verdussen. Pottendorff.
1673. Corneille Vander Meulen. Altona.
(1675) Jean-Chrysostome Malte, Cologne.
1678. Jean van Ghelen. Vienne.
16... Henri de Keysere. Upsala.

XVIII^e SIÈCLE.

1750. Pierre van Damme. Amsterdam.
1766. Jean-François de Los Rios. Lyon.
1789. Philippe-Joseph de Neny. Paris.

LA PRINCESSE DE CONDÉ

AUX PAYS-BAS.

SON SÉJOUR A GAND. 1653.

Les événements, dont les provinces méridionales de la France furent le théâtre aux mois de juillet et d'août 1653, mirent un terme au mouvement insurrectionnel à la tête duquel se trouvait Louis II de Bourbon, prince de Condé, connu dans l'histoire sous le nom de « le Grand Condé. »

Le drapeau rouge disparut des clochers et des édifices publics pour faire place au drapeau blanc. Ce fut la fin des guerres de la Fronde qui, de 1648 à 1653, avaient ensanglanté la France pendant la minorité du roi Louis XIV.

Le 3 août 1653, le duc de Candale et le duc de Vendôme firent leur entrée à Bordeaux, centre de l'insurrection. Cette ville venait de se soumettre à l'autorité du roi et du cardinal Mazarin. « Ainsi

finit la guerre de Guyenne, dit M. le duc d'Aumale, et s'évanouirent les dernières illusions de M. le prince sur l'assistance ou la diversion qu'il pouvait attendre du Midi [1]. »

La femme du prince de Condé, Claire-Clémence de Maillé, duchesse de Fronsac, marquise de Brézé, nièce par sa mère du cardinal de Richelieu, qu'il avait épousée le 11 février 1641, se trouvait à Bordeaux avec son fils, le jeune duc d'Enghien. Le séjour de cette ville, où elle jouissait cependant d'une certaine popularité, lui était devenu impossible. La princesse quitta Bordeaux et s'embarqua à Lesparre pour aller rejoindre son mari en Flandre. Elle arriva le 26 août à Dunkerque.

Dès que le roi d'Espagne, Philippe IV, apprit que la princesse se proposait de venir dans les Pays-Bas il envoya ses instructions au gouverneur-général, l'archiduc d'Autriche Léopold-Guillaume. Celui-ci reçut l'ordre de traiter la femme du grand Condé avec la plus grande munificence et de lui faire rendre les mêmes honneurs qu'à l'archiduchesse gouvernante.

Il nous faut ajouter qu'il n'en coûta rien ni au gouvernement des Pays-Bas espagnols ni à Philippe IV lui-même, d'user de l'hospitalité la plus large et la plus somptueuse à l'égard de la noble exilée. Toutes les dépenses, en effet, occasionnées

[1] *Histoire des Princes de Condé pendant les XVI^e et XVII^e siècles*, par le duc d'Aumale. Tome VI, page 307.

par son séjour dans les Pays-Pays, furent supportées par les villes où résida la princesse.

Voici en quels termes M. le duc d'Aumale parle, dans l'ouvrage que nous venons de citer (tome VI, page 315), de la réception faite à la princesse pendant son séjour dans les Pays-Bas espagnols :

« Claire-Clémence reçut aux Pays-Bas le traitement d'une reine. Un des principaux personnages de la cour de l'Archiduc, le comte de la Motterie, l'attendait à Dunkerque, où elle débarqua le 26 août.

« Partout l'ordre avait été donné de la loger avec magnificence et de pourvoir sans compter à sa dépense et à celle de son train.

« Accompagnée de son fils, elle s'achemina lentement par Nieuport, Bruges, Gand, Audenarde jusqu'à Valenciennes où elle établit sa résidence (18 septembre), lourde charge pour la ville, bientôt accrue par l'arrivée de Madame de Marsin et d'une suite nombreuse. »

Nous allons voir ce que coûta, notamment à la ville de Bruges et à la ville de Gand, l'honneur d'avoir pu héberger pendant quelques jours la princesse de Condé, son escorte et les personnages de sa suite.

Le 9 septembre 1653 la princesse arriva à Nieuport, venant de Dunkerque. Nieuport, heureusement pour ses finances, en fut quitte à fort bon compte. La princesse ne s'y arrêta pas et ne fit que traverser la ville. Elle se dirigea directement vers Bruges où elle arriva le lendemain 10 septembre.

Nieuport dut uniquement payer le vin consommé par son auguste visiteuse et par les personnes de son entourage. La dépense s'éleva à la somme de 314 livres parisis et 12 escalins, soit environ 285 francs de notre monnaie; ce qui est loin d'être exorbitant.

Cette dépense figure dans le compte communal au chapitre des *present wijnen*. On désigne sous cette expression les pièces ou les mesures de vin que les autorités communales avaient l'habitude d'offrir aux souverains et aux personnages de distinction qui visitaient la ville. Le compte des recettes et des dépenses de la ville de Nieuport pour l'année 1653-1654 porte :

« *Uytghaven ende betalynghen ghedaen van present wijnen an diversche personen die de stadt mogen weerdigh wesen.* »

. . . . . .

« *Ghepresenteert door de wets an de princesse de Condé de wijn ten behoefeyt van haer tafel alhier binnen Nieuport wesende op den xi september 1653 ende is daervoren betaelt an Anth. Moreel die de leverynghe ghedaen heeft de som van iii^c^ xiiii lb. xii sch. p.*

Le compte porte encore en dépense la somme de douze livres parisis pour la bière consommée à la table de la princesse.

C'est par suite d'une erreur de plume, croyons-nous, que l'article du compte cité plus haut porte *xi september 1653*. Il faut plutôt lire *ix september 1653*. puisque le lendemain, 10 septembre, la prin-

cesse de Condé et sa suite faisaient déjà leur entrée dans la ville de Bruges.

Si les finances de la ville de Nieuport n'eurent pas à souffrir du passage de la princesse de Condé, il n'en fut pas de même de celles de Bruges qui ne s'en tira pas à aussi bon marché. Cette visite, qui se prolongea pendant quatre jours, lui coûta la somme de 586 livres 14 escalins et 4 deniers de gros, soit environ 6400 francs de notre monnaie, chiffre considérable si on tient compte de la valeur de l'argent à cette époque.

Ce chiffre est presque identique à celui payé par la ville de Gand, 597 livres et 11 escalins de gros, ainsi que nous le verrons plus loin.

Le compte communal de Bruges du 2 septembre 1653 au 2 septembre 1654 porte à l'article 2 du f° 124 :

« *Betaelt over alle d'oncosten van het traictement ende defroy vande Princesse van Condé met den Prince haren sone binnen deser stede ghecommen synde ende ghelogiert stadts coste ten huuse vanden marquys Strossy, in de maent van September xvi*^{c} *dry en vichtich, by een receul mette verificatien daer toe dienende, de somme van vyf honderd lxxxvi lb. xiiii sc. iii d. grote.* »

On peut encore ajouter à cette somme celle de 17 livres 19 escalins et 10 deniers de gros (même compte, folio 86, n^{os} 3-5), payée par la ville de Bruges pour le séjour à Gand, pendant les journées des 14, 15 et 16 septembre 1653 que la princesse de Condé passa dans cette ville, du bourgmestre Alphonse de Gras de Bouchoutte, de l'échevin

Jacques Wynkelman, du trésorier Jean vander Lepe, du pensionnaire Nicaise van Volden et du messager Jean Stalens.

Tous les détails relatifs à la réception et au séjour de la princesse de Condé à Bruges sont puisés dans les registres des Résolutions secrètes du magistrat de cette ville (1642-1653, folio 337 v°, n° 3) dont le conservateur des archives, M. Gilliodts-Van Severen, a eu l'obligeance de nous donner une analyse et traduction sommaires :

« 6 septembre. — Un courrier annonce au conseil l'arrivée pour le soir d'une partie de l'escorte de la princesse de Condé. Résolu de lui fournir logement au taux d'un florin par tête.

« 7 septembre. — Le greffier de la maison de la princesse remet au conseil la liste de l'escorte arrivée hier soir en ville.

« 8 septembre. — L'adjudant marquis de Strossy annonce que l'abbé de Saint-Marc (?) est venu à Bruges pour « congratuler » la princesse et sollicite que la ville prenne à sa charge le logement de l'abbé et de sa suite. Répondu que cet abbé ne figurant pas sur la liste remise par le comte de Lamotry, on ne peut accéder à la demande.

« 10 septembre. — Arrivée de la princesse et de son fils le duc d'Enghien, qui avait été annoncée par lettre de Lamotry datée de Dunkerque. Envoyée à leur rencontre deux compagnies de mousquetaires, *musquettiers*, de cent hommes chacune, sur la digue du canal d'Ostende au-dela du pont de Schipdale, près du *Tempelhof*, chargés de les saluer par des *salvos* et de les accompagner à l'hôtel de Pitthem ; de plus une salvo de 21 coups de canon devait, du haut des remparts, aux deux côtés de la porte d'Ostende,

saluer leur entrée en ville ; et les deux bourgmestres, le premier échevin et le greffier civil devaient les complimenter. Elle arriva à cinq heures de l'après-midi.

« 13 septembre. — Départ de la princesse pour Gand par le canal. Mêmes cérémonies qu'à son arrivée. »

La princesse était escortée par une espèce de garde d'honneur, fournie par le gouverneur-général des Pays-Bas, dont une partie était déjà arrivée à Bruges dans la soirée du 6 septembre, comme nous l'apprend le *Resolutieboeck* du magistrat :

« *...een deel van den train van het volck by syn Hoocheyt afgezonden omme te ghemoete te commen de Princesse van Condé ....* »

La princesse de Condé quitta Bruges dans la matinée du 13 septembre et s'embarqua avec son fils et sa suite sur des bateaux mis à sa disposition par les autorités provinciales, qui avaient la police et l'entretien du canal à leur charge. Quelques personnes de la suite firent le trajet de Bruges à Gand en voiture ou à cheval, pour surveiller les bagages dont une partie fut transportée à Gand par chariots.

La flotille — car on pouvait donner ce nom à cette longue file d'embarcations — était escortée sur les deux rives du canal par la garde d'honneur envoyée par le gouverneur-général.

Rappelons, en passant, que le canal de Gand à Bruges, fut creusé en 1613 par les soins et aux frais des États de Flandre.

*
* *

Dans les premiers jours du mois de septembre 1653 le collège des échevins de la *Keure* de Gand reçut avis que la femme du grand Condé, en se rendant à Valenciennes, se proposait de passer par leur ville et d'y faire un court séjour.

Vif émoi et non sans raison. Non pas, comme on pourrait le croire, que cette nouvelle, si flatteuse pour la ville de Gand, allait remplir de joie le cœur des magistrats communaux. Bien au contraire! Ce fut avec la plus vive consternation que les échevins prirent connaissance du message leur annonçant l'arrivée prochaine de la princesse de Condé.

L'expérience leur avait malheureusement appris que les séjours des princes et des grands seigneurs ne sont pas sans entraîner avec eux quelques menues dépenses, dont la caisse communale peut finalement solder le montant. Leurs craintes étaient d'autant plus justifiées dans l'occurence qu'ils avaient reçu communication des instructions émanées du gouverneur-général, Léopold d'Autriche, et ordonnant aux autorités locales de traiter la princesse et sa suite avec la plus grande munificence et sans regarder à la dépense.

Dès que le comte de la Motterie, attaché spécialement à la personne de la princesse par le gouvernement des Pays-Bas espagnols, fut arrivé à Bruges, les échevins de la *Keure* lui envoyèrent une députation afin d'obtenir que Son Altesse modifiât son itinéraire et se rendît à Valenciennes

sans traverser la ville de Gand. Cette délicate et peu agréable mission fut confiée à l'échevin de la *Keure* Denis van Vaernewijck, seigneur de Diepenbroeck, et au conseiller-pensionnaire du Laury.

Ils passèrent cinq jours à Bruges. Toutes leurs démarches furent inutiles et ils durent revenir à Gand sans être parvenus à obtenir du comte de la Motterie que l'itinéraire primitivement fixé fût modifié. La ville pouvait donc, sans plus tarder, se préparer à recevoir et à héberger la princesse de Condé et les nombreux personnages de sa suite.

Les frais de ce voyage à Bruges sont libellés dans les termes suivants au folio cxxvi v° des comptes de la ville de Gand pour l'année 1653-1654 :

« *Betaelt den heere Denys van Vaernewyck heere van Diepenbroeck schepenen ende den pensionnaris du Laury de somme van derthien ponden vi s. viii grooten over vyf daghen vacation by hemlieden ghedaen binnen Brugghe in het negotieren by den Grave van Lamotterye dat de princesse van Condé soude eenen anderen weg nemen als door dese stede.* »

La princesse de Condé, accompagnée de son fils le duc d'Enghien, arriva à Gand le 13 septembre 1653 et débarqua au faubourg de la porte de Bruges. Le *Resolutieboek* des échevins de la *Keure* ne fait pas mention du cérémonial observé à cette occasion. Nous supposons qu'en vertu des instructions reçues de l'archiduc Léopold, les honneurs souverains lui furent rendus.

Voici le cérémonial observé ordinairement à

cette époque, pour la réception d'un souverain ou d'un haut personnage rendant visite à la ville de Gand.

Les dix-huit compagnies de la garde bourgeoise, *borgherlycke wacht,* faisaient la haie sur tout le parcours du cortège qui était ouvert par le timbalier et les trompettes de la ville à cheval. A côté des carrosses, dans lesquels se trouvaient le souverain, les personnes de sa suite et les autorités, marchaient, un flambeau allumé à la main, les cent gardes formant la compagnie d'élite des escrimeurs de la chef-confrérie de Saint-Michel et connus sous le nom de *honderd keurlijcke mannen.* Selon l'ancien usage, une escorte à cheval composée de membres appartenant à la corporation des bouchers et à celle des poissonniers accompagnait le cortège.

A l'arrivée et au départ, des salves d'artillerie étaient tirées à la citadelle et du haut des remparts, pendant que les cloches du beffroi sonnaient à toute volée et que le carillon faisait entendre ses airs les plus joyeux.

L'autorité communale offrait à la personne, qui honorait la ville de sa présence, deux pièces de vin. Les deux pièces, peintes et décorées, étaient placées sur un chariot pavoisé que traînaient quatre chevaux et qu'escortaient les *kraenkinders* ou soutireurs de vin. Ce chariot venait ordinairement à la suite du cortège. Les deux pièces de vin offertes à la princesse de Condé coûtèrent, d'après les comptes, chacune dix livres et quinze escalins de gros.

Le 13 septembre 1653 donc, la princesse de Condé débarqua, pendant l'après-midi, au faubourg de la porte de Bruges où l'attendaient les échevins des deux bancs, de la *Keure* et des Parchons, revêtus de leur costume de cérémonie, *met hunne tabbaerden*.

Après les compliments d'usage, le cortège se mit en marche et conduisit la princesse et son fils à l'hôtellerie de la Pomme d'or, *den gulden Appel*, que la ville avait entièrement retenue pour elle.

Den gulden Appel, situé près du pont aux Pommes, était à cette époque l'hôtellerie la plus importante de la ville de Gand. C'était là que descendaient principalement les voyageurs appartenant à la classe aisée de la société. On en a fait deux habitations distinctes, marquées n^os^ 7 et 9 et appartenant aujourd'hui à la famille Hye-Hoys.

Les craintes des échevins au sujet des frais que cette visite princière allait coûter à la ville de Gand se réalisèrent complètement. Ces frais, comme nous l'avons déjà dit, s'élevèrent à la somme considérable de 597 livres et 11 escalins de gros, libellée comme suit aux comptes de la ville pour l'année 1653-1654, folio cl v° :

« *Den ontfanghen bringht van ghelycken in uutgheven de somme van vyf hondert seven entnegentich ponden xi schellinghen grooten sulckx als becostight heeft de fourieringhe van de princesse van Condé ende de gone van hare suyte alhier binnen dese stede wesende volghende den billette inhoudende specificatie ende der ordonnantie v^c^ iiii^xx^ xvii lb. xi sc. grooten.* »

Cette somme de 597 livres de gros forme la quarante-troisième partie des dépenses totales de la ville de Gand qui, pour l'année administrative 1653-1654, s'élevèrent à la somme de 25,522 livres de gros. Si nous appliquons ce calcul au budget actuel de la ville de Gand, voici l'intéressant résultat auquel nous arrivons. Les dépenses pour l'exercice 1895 se sont élevées à la somme de 5,410,419 francs dont la quarante-troisième partie est, en chiffres ronds, 126,000 francs.

Ce chiffre de 126,000 francs représente donc ce que, de nos jours, la caisse communale pourrait payer si la ville se trouvait obligée de pourvoir aux frais d'entretien et de logement d'un haut personnage quelconque, venant passer deux ou trois jours à Gand dans les mêmes conditions que la princesse de Condé le fit en 1653. Nous croyons que, comme leurs prédécesseurs de 1653, nos édiles communaux se passeraient volontiers de l'honneur d'une pareille visite.

La somme de 597 livres n'a rien d'étonnant quand on considère que le nombre des personnes, hébergées pendant trois jours, s'élevait à plus de deux cents.

Dans la suite des personnes de tous rangs et de toutes conditions, dont la princesse de Condé et son fils étaient accompagnés, nous trouvons, pour ne citer que ceux-là : des pages, sept cuisiniers et leurs aides, un lavandier également avec ses aides, deux postillons, deux tailleurs, quatre

tournebroches, deux trompettes, deux porteurs de chaises.

Tout ce monde était réparti entre le *gulden Appel* et onze hôtelleries dont nous trouvons les noms dans les pièces justificatives des comptes du trésorier de la ville pour l'année 1653-1654 :

« *De Kroon by t'belfort, den Spiegel ten Putte, de Fonteyne, de Swaene, den Leeuw ten Putte, 't Gulden hooft op de Burgstrate, de Ster, in Audenarde, 't Schaek, de Dracke, 't Hemelryk.* »

Tous les logements avaient été retenus par des employés de la ville et par un « fourrier » de la princesse, arrivé quelques jours à l'avance pour présider aux installations. Les écuries de ces hôtelleries ne suffisant pas pour placer les chevaux et les mulets, on avait été obligé d'en louer encore d'autres en ville. La location de ces écuries supplémentaires coûta plus de trente livres de gros.

Parmi les victuailles, servies à la princesse de Condé et à ceux, seigneurs, dames et serviteurs, qui logèrent avec elle à l'hôtel du *gulden Appel*, plusieurs furent fournies directement par la ville. Il y a, entre autres, le compte d'un marchand de poissons sur lequel nous voyons figurer quarante-trois carpes, vingt-quatre brochets, et cent dix soles, tout cela sans parler des saumons, des plies, des turbots, des anguilles et d'autres poissons dont le nombre n'est pas indiqué!

Les comptes de la viande, de la volaille et du gibier, fournis aux frais de la ville, nous ren-

seignent que sur la table de la princesse et sur celles de son entourage figurèrent de la viande de bœuf, de veau et de porc, des saucissons et de la langue fumée, des ris et des rognons de veau, des poulets, des chapons, des dindes, des pigeons, des perdreaux et des bécassines !

La ville dut fournir une vingtaine d'ouvriers pour décharger les bagages arrivés de Bruges par bateaux et par chariots. Il en fallut autant pour recharger les bagages au moment du départ pour Audenarde. Messieurs les laquais de la princesse ainsi que ceux des seigneurs et des dames de sa suite, jugeaient, sans aucun doute, au-dessous de leur dignité de se livrer à une besogne aussi vile et aussi roturière.

Pour donner une idée de ce que devait être le train de bagages et d'objets de toutes sortes qui suivait la princesse et sa suite dans leur voyage en Flandre, il nous suffira de citer le compte d'une seule des hôtelleries mentionnées plus haut. Nous y trouvons que sept domestiques logèrent et prirent leurs repas à l'hôtellerie et qu'on plaça cinq chevaux et trois chariots dans les écuries et les remises.

Plusieurs chambres de l'hôtellerie du *gulden Appel* furent tapissées et meublées complètement à neuf, toujours aux frais de la ville. « *Behangen van camers met tapyten,* » « *versiering van seven camers,* » lisons-nous dans les comptes.

La ville dut également faire l'acquisition de porcelaines, de faïences, de cristaux, de serviettes, de nappes, de draps de lit, de batteries de cuisine, etc. Un de ces comptes, intitulé *tafelgerief*, s'élève à la somme de dix-neuf livres de gros.

N'oublions pas de mentionner les salaires extraordinaires payés aux hallebardiers, aux sergents et messagers de l'hôtel de ville, et aux *morkinderen* ou ribauds qui, nuit et jour, furent au service de la princesse, soit pour monter la garde devant l'hôtel et l'escorter dans ses promenades en ville, soit pour veiller sur les bagages et les équipages, soit pour remplir d'autres devoirs ne rentrant pas dans leurs fonctions habituelles.

Tous les comptes détaillés, avec les requêtes et les pièces justificatives, de ce que la ville de Gand dut payer à ses employés, aux hôteliers, aux différents fournisseurs et aux ouvriers de toutes sortes forment, aux archives communales, un volumineux dossier renfermant plusieurs pièces d'un intérêt réel (série 111ter, n° 1, *Inhuldingen*).

Telle est la requête adressée aux échevins de la *Keure* par l'hôtelier du *gulden Appel*, qui demande à être indemnisé de la perte considérable que le séjour de la princesse de Condé lui a fait éprouver. Il dit que, sur l'ordre du Magistrat, il a dû renvoyer tous ses clients dont plusieurs ne descendront peut-être plus dans son hôtellerie. Il se plaint également de ce qu'un grand nombre d'objets lui ont été dérobés.

Voici le texte de cette requête et de l'ordonnance qui fit droit à la réclamation :

« *An myn Edele Heeren Schepenen vander Keure.*

« *Supplierende vertoont reverentelyk Baltazar vande Casteele hostelier vanden Gulden appel hoe dat door het logement van zyne Alteze de princesse van Condé met haere suyte boven de depense tsyne huyse ghedaen beloopende volghende de gheannexeerde billetten specificatie ter somme van 42 lib. 18 sch. 10 gr. den suppliant gheleden heeft groot verlies ende excessive schaede midts dat alle de ghone die tsyne huyse ghelogiert waeren hebben moeten vertrecken ende oock gheen andere en heeft connen ofte moghen logieren waerdorre oock te vreesen is het verlies van eenyghe syne andere callanten boven tgonne dat oock is ontvremdt al te wel hy andermael niet en saude willen onderstaen voor de somme van vyf hondert guldens ende alsoo al tselve kennelyk is an myne edele heeren keert hem totte selve.*

« *Biddende de selve ghedient te syne an hem over tvoornomde logement ende verlies by te legghen de somme van vier hondert guldens daervan ende vande voornomde te verleenen ordonnance van betaling op den heer tresorier twelke doende...* »

Ordonnance de paiement :

« *Schepenen vander Keure hebben anden suppliant byghelegt over tlogement ende verlies by hem onderstaen door haere hoocheyt de princesse van Condé, als de gheene van haere suyte de somme van dry en dertich ponden zes schellingen acht groote metsgaders over de dispence ende verlies van eenighe meubelen de somme van zes en dertich ponden achthien schellyngen thien grooten volghende den billiette van specificatie ter dese annexe tsamen uytbrynghende de somme van tzeventich ponden vyf schellyngen zes groote die*

hem zullen betaelt worden by den secretaris onderschreven.

« *Actum den 26 September 1653.*

« Overwaele. »

Parmi les autres pièces curieuses à citer, se trouve une requête adressée aux échevins de la *Keure* par le personnel de l'hôtellerie du *gulden Appel*, composé de cinq domestiques et de quatre servantes. Le texte de cette requête doit nous faire supposer que la princesse de Condé, à qui le gouvernement permettait de voyager et de se faire héberger gratuitement par les localités qu'elle honorait de sa présence, oubliait de donner des pourboires aux gens qui l'avaient servie.

Les requérants énumèrent longuement tout ce qu'ils ont fait pour le service de la princesse. Ils parlent entre autres de « *...maecken van de bedden, cuysschen van de camers, alle dinghen wederom op syne plaetse gestelt...* » Ce qui, d'après eux, méritait un pourboire ou une gratification qu'ils se permettent de demander à l'autorité communale « *...hen te vereeren met eene courtoisie ter beliefte van myne edele Heeren...* »

Même requête de la part des sergents et des messagers de l'hôtel de ville qui ont soigné pour les logements et veillé nuit et jour sur les objets d'ameublement et sur les provisions fournies par les échevins à la princesse de Condé :

« *...gheemployeert gheweest int foerieren van den Edeldom van der princesse van Condé mette gone van haer swiete ....hebbende de selve drye daeghen daermede besig gheweest dag ende nacht...* »

« *...alsoock sorge te draeghen over alle zaken soo van speyse, dranck, meubelen ende catheylen die by de stadt aldaer ghelevert syn ghcweest ten dienste van de princesse van Condé.* »

Le 15 septembre 1653 la princesse de Condé et sa suite prirent enfin congé de la ville de Gand pour se diriger sur Audenarde.

Une requête de Jean van Léaucourt, doyen des francs-bateliers, nous fait connaître que, comme de Bruges à Gand, le voyage, pour une partie de la suite tout au moins, se fit également par eau. Van Léaucourt réclama, pour lui et ses compagnons, la somme de dix-sept livres de gros, qui lui fut payée par la ville, pour avoir conduit jusqu'à Audenarde un grand bateau, *eene groote pleyte,* et trois bateaux de moindre dimension, *dry bylanders,* avec quarante à cinquante personnes de la suite de la princesse et leurs bagages :

« *...eene groote pleyte en dry bylanders met bagaigen mitsgaders veertich a vyftich persoonen van de suytte van myvrauw de princesse van Condé...* »

Nous ne connaissons rien de la réception que le magistrat d'Audenarde fit à la princesse de Condé. Il n'existe aux archives de cette ville aucun document concernant cette réception. Quant aux comptes communaux, ils ne peuvent fournir aucun renseignement à ce sujet; ils présentent en effet une lacune embrassant précisément la période allant du 31 mars 1653 au 21 juillet 1654.

Tout ce que nous savons c'est que la princesse ne fit que traverser Audenarde car le lendemain

de son départ à Gand elle arrivait déjà à Tournai. Cette célérité doit nous faire admettre que depuis Gand la princesse et la plus grande partie de sa suite voyagaient en voiture ou à cheval.

*
* *

Le 16 septembre 1653 la princesse de Condé fit son entrée solennelle à Tournai où son arrivée avait été annoncée par une missive du comte de la Motterie, ainsi que le mentionne le registre des Consaux au n° 213, page 392 :

« A esté faicte lecture des lettres du s[r] comte de la Motterye en date du 14[e] de ce mois, escrites à Gandt, adressantes à voz seigneuries, contenantes que comme Madame la Princesse de Condé, debvoit partir le lendemain dudit Gandt vers Audenarde pour le jour ensuivant venir logier en cette ville ; il en avoit bien voulu advertir voz seigneuries, à ce qu'il leur plairoit de préparer son logement et traictement auquel effect il en envoyeroit des domestiques de S. A. pour y assister. »

Elle arriva à Tournai par la porte de Morelle où les honneurs militaires lui furent rendus par deux compagnies de 160 hommes. Ces deux compagnies, commandées chacune par un capitaine, escortèrent la princesse jusqu'à l'abbaye de Saint-Martin où elle logea et où les membres du Magistrat communal tournaisien vinrent lui faire la visite officielle et présenter les compliments d'usage.

Nous ignorons par suite de quelle heureuse circonstance la ville de Tournai n'eut rien à payer

pour le « logement et traictement » de la princesse et de sa suite. D'après les comptes communaux le tout se borna au don d'une pièce de vin offerte au comte de la Motterie :

« A ce massart compteur pour le rembourser de la somme de ii^c £ flandres pour la valeur d'une pièche de vin dont at esté fait présent au seigneur comte de la Motterie estant ens ceste ville avecq la dame princesse de Condé par ordonnance et quitance ladite somme. . . . ii^c £ fl. »

La date du départ de la princesse de Condé pour Valenciennes, où elle arriva le 18 septembre, ne se trouve renseigné nulle part.

Nous devons à la complaisance de M. l'archiviste communal, M. Ad. Hocquet, les renseignements qui précèdent sur le séjour de la princesse de Condé à Tournai.

*
* *

Le 18 septembre 1653 la princesse de Condé fit son entrée solennelle à Valenciennes à six heures du soir. La princesse et les principaux personnages de sa suite étaient assis dans quatre carrosses attelés chacun de six chevaux.

Si les plaintes des échevins gantois au sujet des frais qu'occasionna la visite de la princesse de Condé furent vives, jugez de ce que durent être celles du Magistrat de la ville de Valenciennes qui eut l'honneur de pouvoir héberger ses nobles hôtes pendant plus de quinze mois. Les charges que la ville de Valenciennes eut à supporter de ce chef furent très considérables car la suite de la prin-

cesse comportait, ainsi que nous l'avons vu plus haut, au delà de deux cents personnes.

Cette petite cour manquait de distractions. Le gouverneur-général, l'archiduc Léopold, s'empressa de lui en procurer. Il envoya à Valenciennes la troupe de comédiens, connue sous le nom de comédiens du prince d'Orange, qui donnait à ce moment des représentations à Bruxelles.

Dans les *Recherches historiques, bibliographiques, critiques et littéraires sur le théâtre de Valenciennes*[1], on cite le chroniqueur Simon Leboucq qui rapporte la décision prise par les autorités locales au sujet de ces représentations :

« Lues lettres de son Altesse Impériale du 20 de ce mois escript de Tournay disant qu'il envoyoit en ceste ville des Comédiens (qui estoient ceulx du Prince d'Orange) pour représenter huit à dix actions par devant sa cousine la Princesse de Condé, nous ordonnant de désigner place et théâtre aux dicts Comédiens. »

Simon Leboucq dit que ces représentations se donnèrent dans la « Chambre de Saint-Georges. » La première eut lieu le 29 novembre 1653, et la dernière le 15 décembre suivant.

Cette troupe avait déjà donné des représentations à Gand en 1651. Elle se composait alors de vingt acteurs et actrices, accompagnés de leurs serviteurs[2]. De même que pour les représentations

[1] Paris, Hécart, libraire, 1816. Bibliothèque de la ville de Gand. Histoire, n° 7139.

[2] *Histoire du Théâtre à Gand*. Tome I, chapitre III. Tome II, chapitre II.

données à Gand, nous ne connaissons pas les titres des pièces jouées à Valenciennes.

Une notice historique sur le séjour de la princesse de Condé dans cette ville en 1653 et 1654, due à la plume de M. le docteur R. Lejeal, a paru en 1865 dans les *Mémoires de la Société historique de Valenciennes*. C'est un travail fort complet et dont les détails, comme le dit fort bien l'auteur, « nous donnent pour ainsi dire la photographie exacte d'une époque. »

La princesse de Condé qui, comme nous venons de le voir, résidait déjà à Valenciennes depuis le 18 septembre 1653, quitta enfin cette ville le 30 décembre 1654, et alla s'établir à Malines. Ce départ eut lieu à la suite des réclamations continuelles du Magistrat qui estimait, et à juste titre, que cette charge, dont la ville supportait une forte partie, était trop lourde pour les finances communales.

Il aurait été intéressant de connaître la liste complète des nobles et puissants seigneurs, et des gentes et honestes dames qui accompagnèrent la princesse de Condé et qui, comme elle, se firent traiter et héberger gratuitement pendant leur séjour aux Pays-Bas. Malheureusement, tous les documents que nous avons eus à notre disposition ne renferment aucune indication à ce sujet.

Dans les délibérations du Magistrat de Bruges

il est fait mention d'une *lyste van het volck,* mais le procès-verbal de la séance, pendant laquelle cette liste fut déposée par le greffier, n'entre dans aucun détail et ne cite aucun nom. La liste remise par le comte de Lamotterie n'est également transcrite nulle part.

*
* *

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de suivre la princesse et son fils dans leurs nouvelles pérégrinations Qu'il nous suffise de dire qu'à Malines, sa nouvelle résidence, elle fut privée de tout subside et dut pourvoir elle-même à son entretien et à celui des personnes qui l'avaient accompagnée.

Aussi ses ressources furent-elles bientôt complètement épuisées. Elle en fut même réduite à vendre successivement ses chevaux et ses carrosses, et même jusqu'à des objets d'habillement. Plus de crédit nulle part et, si l'on en croit les chroniqueurs de l'époque, le pain manquait parfois sur la table de son Altesse. Il arriva même que son maître d'hôtel fut emprisonné à la requête des fournisseurs, las d'attendre après le paiement de leurs comptes restés en souffrance.

On voit qu'à Malines l'ordinaire de la princesse était loin de ressembler aux menus qu'on lui servait, un an auparavant, sur la table de l'hôtellerie du *gulden Appel* à Gand.

Combien cet état de gène et de privations, momentané il est vrai, contrastait avec la vie large et facile que la femme du grand Condé avait

menée, pendant plus d'un an, au dépens de nos bonnes villes, depuis Dunkerque jusqu'à Valenciennes ![1]

*
* *

Nous venons de voir combien les magistrats communaux se montraient peu enthousiastes de l'honneur que la princesse de Condé leur faisait en daignant séjourner dans leur ville.

Ce n'était pas la première fois que l'annonce de l'arrivée d'une princesse étrangère dans les Pays-Bas fut accueillie avec un vif déplaisir par les autorités. Un fait analogue s'était déjà produit en 1577 lors du voyage à Spa de la duchesse de Vendôme, sœur du roi de France Henri III et belle-sœur du roi d'Espagne Philippe II.

La duchesse, qui venait de quitter Paris pour se rendre à Spa, devait nécessairement traverser les Pays-Bas. Le gouverneur-général, Don Juan d'Autriche, tout en faisant connaître qu'il enverrait le comte de Lalaing et le comte de Fromont à Namur pour la recevoir à la frontière, ne put s'empêcher de manifester le mécontentement que lui causait cette visite.

Don Juan songeait-il aux frais et aux embarras de toutes sortes que le voyage et le séjour de la duchesse de Vendôme allaient probablement occasionner au gouvernement? Nous sommes enclins à le supposer d'après les termes de la lettre que,

[1] Dunkerque et Valenciennes, avec plusieurs autres villes importantes de la France actuelle, furent enlevées aux Pays-Bas, la première par le traité des Pyrénées (1660) et la seconde par la paix de Nimègue (1678).

le 7 juillet 1577, il écrivit de Malines aux députés des États-généraux réunis à ce moment à Bruxelles.

Après avoir affirmé, assez faiblement d'ailleurs, son intention de bien recevoir la duchesse, il finit sa lettre par la phrase suivante dont le sens est des plus significatifs :

« ...et eusse bien désiré que ceste venue ne se eust offerte en ceste conjoncture. »

Cette lettre est transcrite en entier au fol. 230 v° du registre Y de la collection connue aux archives communales sous le nom de « les 47 Registres. »

Prosper Claeys.

UN FILS DE RYHOVE.

Plusieurs gentilshommes flamands ont servi dans les armées et sous les ordres du Prince Maurice de Nassau. Parmi ceux qui s'illustrèrent par leur vaillance et les services éminents qu'ils rendirent à la cause de l'indépendance des Pays-Bas, figure au premier rang Louis de la Kethulle seigneur de Ryhove.

Cet officier distingué était le second fils de François de la Kethulle seigneur de Ryhove, le partisan et champion dévoué du Taciturne, au cours des événements qui se déroulèrent à Gand et dans les Flandres de 1577 à 1584. Il était issu du mariage de son père avec Suzanne vanden Houte, dame de Houte et de Haultcamp, de noble maison fixée à cette époque à Ypres [1].

Il naquit en 1565 [2], très probablement dans la

[1] Sa généalogie jusqu'au début du XIV[e] siècle est établie par quantité de documents reposant dans les archives communales de Gand, Ypres, Bruges, dans les archives de l'État à Gand et dans d'autres dépôts.

[2] Arch. de Gand. Farde Ryhovestuks, série 94bis, n° 22.
Arch. d'Ypres. Poorterie-Boeken, reg. 10, f° 189.

ville que nous venons de nommer ; car c'est là qu'il passa les premières années de son enfance, ainsi qu'on le constate dans les « Poorterie-Boeken » de cette cité [1].

Sa mère mourut à Gand le 17 octobre 1569 [2].

Il suivit les vicissitudes des dernières années de l'existence de son père, qui était resté en Hollande après le rétablissement complet de la domination espagnole dans les Flandres (1584), et qui y finit ses jours le 15 juin 1585 [3].

Entré au service des armées des Provinces-Unies, Louis de la Kethulle ne tarda pas à s'y faire remarquer par sa valeur.

Il était officier de cavalerie dans les troupes avec lesquelles le Prince Maurice de Nassau alla assiéger Deventer au mois de juin 1591, et il devait, déjà à cette époque, avoir donné à son chef des preuves certaines de sa bravoure et de son habileté dans le maniement des armes. Le Prince rendit, en effet, un éclatant hommage à ses mérites en lui confiant l'honneur d'être son champion et celui de son armée pour combattre en champ clos un officier albanais de la garnison de Deventer, qui, solennellement, du haut des remparts, avait fait défier le plus vaillant de toute l'armée assiégeante d'oser venir se mesurer avec lui. Cet Albanais était un guerrier remarquable par sa force et sa haute stature : les chroniqueurs

[1] Arch. d'Ypres. Poorterie-Boeken, *loco citato*.
[2] Ibid. Reg. Quytscheldingen, n° 29, f° 58.
[3] Arch. de Gand. Reg. Keure 1609-1611, a° 1610, f° 116.

du temps le comparent à Goliath. Le Prince défendit d'abord aux siens d'accepter ce cartel. Peut-être craignait-il l'effet démoralisant qu'un échec aurait pu produire sur sa jeune armée. Mais Ryhove ne pouvant supporter les bravades de l'Albanais, insista tant qu'il obtint de son chef l'autorisation de relever le défi. Ce combat renouvelé des temps anciens, eut lieu entre les deux armées assistant à ce spectacle émouvant, l'une du haut de ses remparts, l'autre de ses retranchements. Les deux champions montés sur leurs meilleurs chevaux et parés de brillantes armures se chargèrent d'abord à la lance; mais n'obtenant pas de résultat, ils passèrent aux autres armes. L'Albanais, qui à l'insu de Ryhove était armé d'un pistolet, le braqua traitreusement sur son adversaire. Mais celui-ci avec une promptitude, une adresse et une force remarquables, lui porta sur le poignet un coup de coutelas si bien appliqué, qu'il lui trancha presque complètement ce membre, et fit tomber l'arme de sa main pantelante. L'Albanais demanda grâce, et s'avouant vaincu passa lui-même au cou du vainqueur la chaîne d'or qui ornait sa cuirasse. Ryhove laissa la vie à son adversaire mutilé, et livra son prisonnier entre les mains du Prince Maurice, qui fit panser sa blessure et le renvoya dans la place porteur d'un message pour le Gouverneur.

Revius et Van Meteren, contemporains de ces évènements, et après eux d'autres historiens, notamment Corvin-Wierbitzky, ont rapporté les détails de cet exploit mémorable du gentilhomme

flamand, âgé à cette époque d'environ vingt-six ans [1].

Nous reproduisons le texte de Van Meteren :

« Het is oock noterens weert van een duellum ofte campvecht hier ghebeurt van twee dappere helden, te weten tusschen joncher Lowys vander Cathulle, sone van den heer van Ryhove van Gent ende eenen kloecken stryt-baren ruyter Albanoys, die uyt de stadt Deventer int be-legh quam braveren ende trotselyck beroepen als eenen Goliad eenen jegelycken, die lust hadde eene lancie met hem te breken : Het welcke Prince Mauritz de synen te wagen verbod. Doch de heere van Ryhoven inder lenghde 't zelfde niet konnende lyden verkreeg van den veldoversten verlof, presenterende hem; also renden tegen malkande-ren : Maer metter lancien niet afwinnende quamen zy totten korten geweere : Den Albanoys een pistolet noch hebbende sonder wete van Ryhoven : Hierop taste Ryhoven alleen met syn cortelas onderwaert de Albanoys aen ; het roer in de vuyst hebbende, ende hieuw hem dieselve vuyst bynaer gansch af, dat het roer hem ontviel ende vuyst afhinck : Ende werdt alsoo van hem gevange : Dies de Albanoys sigh overwonnen bekennende, syn eighen gouden ketene den Ryhoven aen den hals wierp : Ende werdt daerna door den Prince Mauritz met eenen brief aen den gouverneur ghesonden ende los gegeven als ghenoegh synen hoogmoet ghestraft zynde ... » [2]

[1] Revius, *Daventria illustrata*, f° 527. — Van Meteren, *Hist. der Nederlanden*, 16 B., bl. 317. — Corvin-Wierbitzky, *De tachtigjarige oorlog*, IV, f° 410. — Moonen, *Korte chronycke der stadt Deventer*. — V. encore : Revius, *Over-ysselsche zangen en dichten*, 2e édit. Leide, 1634.

[2] La famille de Meetkerque paya également son tribut à la cause de l'indépendance des Pays-Bas.

Antoine de Meetkerque, fils d'Adolphe, président du Conseil de

Les données manquent au sujet du rôle que Louis de la Kethulle fut appelé à jouer dans les nombreuses expéditions et les combats qui eurent lieu au cours des années suivantes. On trouve seulement qu'en mai 1596, il tenait garnison à Breda, et que de là il mena un raid de cavalerie jusqu'à Echternach, dont il s'empara presque sans coup férir. Il ramena heureusement ses troupes dans leurs quartiers, avec le butin qu'elles avaient fait, malgré quantité de rencontres avec les bandes ennemies [1].

Peu d'années après, Ryhove s'illustra de nouveau par la prise de Wachtendonck. Cette place forte, située dans la Gueldre supérieure, quartier d'outre-Meuse, sur la rivière Niers, était entourée de bons remparts et défendue par un château : elle se trouvait en plein pays ennemi, au milieu d'autres places que les Espagnols tenaient encore. La possession de ce point stratégique était du plus haut intérêt pour l'armée des Provinces-Unies parce qu'elle devait permettre de retarder et même d'empêcher l'exécution des plans de Mendoza qui commandait alors les troupes espagnoles. Au mois de janvier 1600, le Prince Maurice résolut de faire une tentative pour s'en emparer : il réu-

Flandre institué par le Taciturne, fut mortellement blessé sur la brèche de Deventer et mourut le lendemain de la prise de la ville, à l'âge d'environ 30 ans. Son frère Nicolas, alors âgé de 19 ans, avait perdu la vie au siège de Zutphen.

Deux autres fils d'Adolphe de Meetkerque servaient aussi parmi les officiers du Prince Maurice.

V. Baudart, *Guerres de Nassau, siège de Deventer,* a° 1591, f° 156.

[1] Van Meteren, *Historie der Nederlanden,* 1596, f° 391. — Bor, *Nederlandsche historie,* a° 1596.

nit dans ce but de bonnes troupes au cloître de Bebber près de Clèves sous les ordres supérieurs de son frère le comte Louis de Nassau, et confia à Ryhove le soin d'exécuter l'attaque [1]. L'assaut eut lieu dans la nuit du 23 janvier. La ville dont les fossés étaient pris par la glace, tomba au pouvoir des assaillants, qui s'emparèrent du château le lendemain. Ce fut à Ryhove qu'échut le périlleux honneur de maintenir cette conquête au milieu des garnisons ennemies avoisinantes. Le jour même de la prise de la place, il en fut installé gouverneur par le comte Louis [2].

Il en conserva le commandement pendant plusieurs années. Mais peu à peu, suivant que les besoins s'en faisaient sentir ailleurs, on affaiblit la garnison, si bien qu'au mois de mars 1603, Ryhove n'avait plus que très peu de soldats auprès de lui.

L'ennemi profita de cette circonstance, et le 5 du dit mois de mars, lesgens du comte Henri van den Berg réussirent à se rendre maîtres du château grâce à la trahison d'un certain Peelhase et à un stratagème renouvelé de la prise de Breda en 1589. Ce Peelhase était un pêcheur habitué à fournir du poisson au gouverneur et à la garnison. Ayant caché dans son bateau quelques soldats ennemis déterminés qu'il dissimula sous de la paille, il arriva pendant la nuit au pont du châ-

[1] « Zoo heeft Prince Mauritz door den heere van Ryhoven gepractiseert eenen aenslach op Wachtendonck ... »
V. Van Meteren. Liv. 22, f° 469.

[2] Bor. A° 1600, f° 569. — Baudart, *Guerres de Nassau*, t. II, f° 300. — Van Meteren. B. 22, bl. 469.

teau. Il interpella la sentinelle, qu'il connaissait fort bien, et réclama son assistance pour amarrer sa barque. Le soldat lui tendit la main sans défiance; mais Peelhase, par une brusque secousse, précipita le malheureux dans la rivière et le noya. Les Espagnols pénétrèrent sans résistance dans le château, et s'emparèrent de la personne du gouverneur qu'ils emmenèrent, en toute hâte, prisonnier à Venloo. Cependant la ville même résista à leurs attaques. Des secours furent rapidement envoyés à ses défenseurs, et dès le 11 du mois le château retombait entre les mains des troupes des Provinces-Unies. On s'empressa d'échanger Ryhove contre des officiers espagnols prisonniers, et dès qu'il fut relâché, il fut immédiatement rétabli comme gouverneur de Wachtendonck. « ...Ceste prise, dit l'historien Baudart, n'estant advenue par sa faute[1]. »

Les renseignements font défaut au sujet du personnage dont nous nous occupons jusqu'au mois de décembre 1618, époque à laquelle Maurice de Nassau l'appela au commandement de Bergen-op-Zoom. Cette ville, avec les remparts et les forts qui l'entouraient, constituait une des principales places fortes des Pays-Bas : située près de la frontière, elle était le premier boulevard de son indépendance, parce qu'elle était exposée à toutes les attaques de l'ennemi en cas de reprise des hostilités. Le choix que le célèbre général néerlandais fit de Ryhove prouve en quelle haute estime il tenait cet officier.

[1] Baudart. T. II, f° 367.

Le message du Prince informant le Magistrat de Bergen de la nomination de Ryhove repose aux archives de cette ville : il est du 7 décembre 1618. On se trouvait alors encore en pleine trève, et il importait de mettre à la tête de la garnison un homme capable de maintenir parmi les troupes l'ordre et la discipline qui, dans ce temps-là, fléchissaient si vite dans l'inaction et l'oisiveté. « ...ende dat van nood is, écrit le Prince, dat « een bequaem persoon aldaer (te Bergen) dient « te wesen omme het garnisoen in goede ordre « ende discipline te houden, soo hebben wy « geraedtsaem gevonden den heere van Ryhoven « derwaerts te senden omme over het garnisoen « aldaer te commanderen... »

Louis de la Kethulle, âgé de cinquante-trois ans, était, lors de sa nomination à Bergen, colonel de trois régiments de cavalerie et chef (*ritmeester*) d'une compagnie de cuirassiers[1].

Il exerçait encore le commandement à Bergen lorsque la trève prit fin, et les hostilités avaient à peine recommencé que le marquis de Spinola, après une feinte destinée à tromper ses adversaires, dirigea brusquement son armée sur cette place (juillet 1622).

Ryhove venait précisément d'être appelé à Rees

[1] « ...Edelen gestrengen erntfeste heer Joncheer Louys de la Kethulle, heere van Ryhove, gouverneur der stadt ende fortten van Bergen op ten Zoom, collonel van drye regimenten cavallerie ende capiteyn (ritmeester) over eene compagnie curassiers... » V. *Bergen op den Zoom beleghert ende ontleghert,* cité plus loin, et différents actes du notaire Van Wezel aux archives du Brabant septentrional.

avec toute sa cavalerie pour rejoindre le Prince Maurice qui rassemblait une puissante armée dans les environs de cette ville. Il était déjà en route quand un messager envoyé en toute hâte par le Magistrat, l'informa de la marche et des desseins de Spinola, le suppliant de venir au secours de la ville dégarnie de troupes. La situation était délicate : Bergen risquait de tomber entre les mains de l'ennemi, et d'autre part les ordres formels du Prince lui prescrivaient de venir sans délai renforcer son armée. Cependant arrivé près de Breda, Ryhove rencontra le Prince Justin de Nassau, qui après en avoir délibéré avec lui et ses principaux officiers jugea qu'il devait retourner à Bergen. Cette décision fut exécutée avec tant de rapidité et de vigueur que Ryhove parvint à rentrer dans la ville menacée avec les quatre compagnies de cavalerie qu'il conduisait, avant que l'armée de Spinola n'eût pris ses quartiers autour des remparts. Outre la cavalerie, il n'y avait en ce moment dans Bergen que dix compagnies d'infanterie [1]. La place fut investie le 18 juillet 1622 : toute l'attention des Provinces-Unies fut aussitôt concentrée sur ce siège.

Ce n'était cependant pas sans jalousie ni défiance que quelques bataves voyaient que la défense de cette position importante et le commandement suprême de toutes les troupes de

[1] V. notamment : *Berguen op den Zoom beleghert op 18 July 1622 ende ontleghert den 3 Octobris des zelven jaers,* door Lambert de Rycke, Nathan Vay en Job Durieu. — *Mémoires de Fréderic Henri,* f° 29.

secours qu'on allait y envoyer, étaient confiés à un officier flamand. Le commissaire des États manifesta même le désir que le gouverneur fût remplacé. Mais Maurice de Nassau qui, mieux que le magistrat civil, connaissait les qualités militaires et la fidélité de son lieutenant, s'y opposa : il consentit seulement à lui adjoindre un conseil de guerre spécial. « ...Wel had, écrit l'historien Arend, de gecommiteerde der staten gaarne gezien dat de gouverneur de heer van Ryhoven, een vlaming, door een ander vervangen werd; maar de prins achtte dit onraadzaam : slechts stelde hy hem eenen byzonderen Krygsraad ter zyde...[1] »

Des secours furent bientôt envoyés aux assiégés, qui avaient repoussé les premières attaques. La place fut défendue avec une habileté et un courage remarquables, et elle résista à tous les assauts jusqu'au moment où le Prince Maurice vint la délivrer avec une armée, devant laquelle Spinola se retira. Le siège fut levé le 3 octobre. Le lendemain le Prince partit de Roosendael avec sa cavalerie, et entra dans Bergen, où il remercia le Gouverneur et toute la garnison pour les services rendus par eux à la patrie et les vertus militaires dont ils avaient fait preuve durant le siège[2].

Dans une réunion tenue par le Magistrat de la ville le 16 octobre, on résolut d'accorder des

[1] Arend, *Algemeene geschiedenis des vaderlands*, 3e deel, 3e stuk, bl. 736.

[2] *Mémoires de Frédéric Henri*, fo 16.

récompenses à ceux qui avaient rendu les services les plus éminents : au Gouverneur fut attribué un don de la valeur de 40 florins carolus[1].

La nouvelle de la retraite de Spinola fut accueillie dans toute la Hollande par des transports d'allégresse, et les poëtes célébrèrent dans leurs vers la délivrance de Bergen-op-Zoom. Dans un chant de triomphe composé par Hofferus, on lit, au sujet de Louis de la Kethulle, le passage suivant dans lequel l'auteur fait allusion aux exploits de son héros devant Deventer en 1591. Après avoir cité les principaux chefs de l'armée assiégeante, il passe à ceux des assiégés et s'écrie :

« ...doch and're vrome helden
Zyn binnen U gestelt; te veel om al te melden,
Hier siet ghy onder U Ryhoven, end' den man
Die eertyds d'Albanois end' synen trots verwan,
Wiens overste belegd, end' moedigheid wy mercken,
End' binnen inde stad, end' buyten in de werken,
Daer legert hem een held, daerop de vyand loert,
Dien fama met syn eer op haren waghen voert;
. . . . . [2] »

Du reste, le souvenir de cet épisode des guerres nationales est resté vivant parmi le peuple hollandais; et récemment encore il a fait le sujet d'un splendide cortège historique organisé à Leyde au mois de juin 1895. Ce cortège était divisé en deux parties : dans l'une on voyait les plus célèbres officiers de l'armée de secours et à la tête de ceux-ci était figuré le Prince Maurice de Nassau. L'autre représentait les principaux per-

[1] Archives de Bergen-op-Zoom, Resolutie-Boek : à la date.
[2] V. *Berghen op den Zoom beleghert ende ontleghert*, cité plus haut.

sonnages qui se trouvaient dans la ville assiégée et parmi ceux-ci brillait au premier rang le Gouverneur messire Louis de la Kethulle[1].

Il existe un journal des événements du siège de Bergen-op-Zoom, tenu par trois pasteurs protestants de la ville et publié sous le titre : *Bergen op den Zoom beleghert den 18 July 1622 ende ontleghert den 3 Octobris des selven jaers*, édité à Middelbourg en 1623. L'historien Chappuys en donne également un récit circonstancié[2].

Le vaillant officier qui s'était rendu si digne des importantes fonctions qui lui avaient été confiées, les conserva jusqu'à la fin de sa vie.

Il mourut à Bergen-op-Zoom, à l'âge de soixante-six ans, vers le 31 octobre 1631. A cette date le Magistrat informa le Prince d'Orange de son décès, et le pria de pourvoir à son remplacement[3].

Son corps fut enterré dans la grande église, où l'on voit encore aujourd'hui son mausolée sur lequel figure l'épitaphe suivante :

TIBI
LUDOVICE DE KETULLE, DYNASTA DE
RIHOVE, QUI PRIMARIIS IN EQUESTRI
MILITIA DIGNITATIBUS DEFUNCTUS,
VITAM CUM URBIS HUJUS REGIMINE AMISISTI
CUJUS
VIRTUTEM ADMIRANTUR SINGULI,
PRUDENTIAM OMNES,
MORTEM NEMO,
UXOR MOESTA H. M. P
OBIIT ANNO CIↃ. IↃ. CXXXI.

[1] V. Programma van de maskerade ...op dinsdag 18 juni 1895, édité Leyden, H. Kleyn. — Journal *Vaderland* du 19 juin 1895, etc.

[2] Chappuys, *Histoire de la guerre de Flandre.*

[3] Archives Bergen-op-Zoom. Resolutie-Boek, à la date.

Louis de la Kethulle portait le titre de seigneur de « Ryhove, » nom d'une seigneurie située en Flandre près de Ninove. Nyhoff lui donne aussi le titre de seigneur de « Tamers[1]. » La qualification de « Seigneur de Ryhove » « den heer van Ryhove » ou simplement le nom de la seigneurie « Ryhove » sont indifféremment employés pour le désigner sans aucune adjonction de nom patronymique. Il signait : « Louys de la Kethulle » ainsi qu'on le voit, au bas de deux lettres autographes, datées de Delft, conservées aux archives de Gand[2], ou parfois aussi « Louys de Ryhove » signature qu'on lit sur une procuration passée par le notaire Van Wezel de Bergen-op-Zoom le 7 juillet 1621[3].

Il avait épousé à Delft, le 26 février 1598, dame Françoise van Steelant, veuve du seigneur de Brantwyck laquelle mourut sans descendance en 1617[4].

Il épousa en secondes noces, le 15 février 1621, dame Emérence van Raveswaey, veuve de messire Abraham van Male, de son vivant drossart de la ville et des pays de Steenbergen et de Cruyskerke[5], Celle-ci mourut en 1634. Suivant le désir exprimé dans son testament (reçu par le notaire Van Wezel

[1] Nyhoff, *Bydraghe voor de vaderlandsche geschiedenis,* DIV, bl. 147, 148.

[2] Archives de Gand. Consignation 480.

[3] Archives du Brabant septentrional.

[4] Genealogische verzameling der walsche bibliotheek te Leyden et autres documents généalogiques.

[5] Divers actes du notaire Van Wezel aux archives du Brabant septentrional, et autres documents généalogiques.

le 20 août 1632), elle fut enterrée auprès de son mari dans l'église de Bergen, sous la même pierre tombale, qui porte aussi son épitaphe conçue dans les termes suivants :

NOBILISSIMA DOMINA AMORENSIA DE RAVESWAIJ
FRAGILITATIS HUMANÆ EXEMPLAR,
PATIENTIÆ INVICTÆ SPECULUM,
MORBOSUM VITÆ SUÆ CURSUM CONFECIT
ANNO ÆRÆ CHRISTIANÆ M IↃ CXXXIII

avec les quatre quartiers :

SAINT-OMER-CORTEVILLE-ZUL-VANDEN BROECK.

Cette tombe est aussi ornée des blasons des « la Kethulle » et des « Raveswaey. »

Du second mariage de Louis de la Kethulle naquit un seul enfant, une fille « Jeanne-Barbe. » Elle épousa messire Thomas-Waleran d'Arkel baron d'Amelroy, appartenant à l'une des plus illustres maisons des Pays-Bas[1]. Elle n'eut point d'enfants, et décéda en 1694 au château d'Ypelaer, juridiction de Breda[2].

A. K. R.

[1] Van Leeuwen, *Batavia illustrata*, tome II, f° 852.

[2] Documents généalogiques.Consultez aussi : *Biographie nationale de Belgique*, notice par M. P. Fredericq. — Dictionnaire biographique néerlandais, de Van der Aa.

FR. VAN DEN ENDE,

UN BELGE.

A propos de l'apparition à La Haye d'un livre sur Spinoza : « Spinoza en zijn kring » par *Meinsma*, M. de Wyzewa a fait récemment dans la *Revue des Deux Mondes* un intéressant exposé du milieu dans lequel vivait le philosophe, et il a mis notamment en lumière la personnalité très curieuse d'un Belge, *François Van den Enden*, auquel reviendrait évidemment une notice dans la *Biographie nationale*. Nous empruntons à M. de Wyzewa les détails qui suivent :

« *Franciscus Affinius Van den Ende* est né en 1600, à Anvers, d'une vieille famille flamande. Après de fortes études faites à l'Université de Louvain, il entra dans l'ordre des jésuites; mais sans doute il n'y alla point au delà du noviciat, car en 1642 on le retrouve à Anvers se mariant le plus saintement du monde avec Clara Maria Vermeren. Trois ans après il s'installe à Amsterdam; nous le voyons à plusieurs reprises de 1645 à 1651 signalé sur les registres de l'église catholique en qualité de parrain. C'est durant cette période qu'on

suppose qu'il fut envoyé à Madrid, en mission diplomatique, par les magistrats d'Amsterdam. Mais il n'en rapporte point, semble-t-il, de bien grands profits, car, en 1650, il dut ouvrir, sur le Nes, une boutique de libraire qu'il fut d'ailleurs obligé de fermer dès l'année suivante, sur les instances de ses créanciers.

« C'est alors que l'idée lui vint d'utiliser sa science qu'il n'avait jamais cessé d'entretenir et d'accroitre depuis sa jeunesse. Des humanités classiques jusqu'au droit et à la médecine, il n'y avait pas une branche du savoir où il n'excellât. Ses contemporains sont d'accord pour reconnaître que personne en Hollande ne connaissait et ne comprenait aussi bien les doctrines nouvelles, celles de Bacon, de Hobbes et de Descartes en particulier; mais les doctrines anciennes ne lui étaient pas moins familières à en juger par ses traductions de Platon et des Alexandrins. Il était poète aussi, poète latin, et nous a laissé une comédie imitée de Térence, *Philhédenius* ou *l'Ami du Plaisir*. Mais tous ces talents ne l'empêchaient point de mourir de faim avec sa femme et ses cinq enfants, lorsqu'il entreprit, en 1652, d'ouvrir à Amsterdam une école de latin, où les enfants de la bourgeoisie hollandaise seraient instruits des langues d'Athènes et de Rome. L'entreprise devint bientôt excellente. Les meilleures familles de la ville n'hésitèrent pas à confier leurs enfants à ce catholique; il lui vint même des élèves d'Allemagne, d'Angleterre et de France.

« Lorsque Spinoza le rencontra dans une réunion

des mennonites, son école se trouvait en pleine prospérité. Frappé de l'intelligence du juif, Van den Enden lui offrit aussitôt de compléter son éducation : et jusqu'à son départ pour Rhynsbourg en 1661, Spinoza resta près de lui, occupé sans doute dans l'école en qualité de sous-maître. Et quand les dénonciations de son ancien maître Morteira, en 1661, lui firent interdire le séjour d'Amsterdam, non seulement le hollandais et le latin lui étaient devenus familiers, mais il avait déjà écrit son traité de l'*Amélioration de l'Esprit* et projeté son *Exposé géométrique de la philosophie Cartésienne*.

« Son maître Van den Enden, cependant, restait à Amsterdam. Il avait trouvé une collaboratrice incomparable dans la personne de sa fille aînée, Clara-Maria, dont la laideur était encore dépassée par l'étendue et la variété de ses connaissances. Latiniste accomplie, elle était devenue à seize ans le meilleur latiniste de toute l'école. Spinoza eut-il vraiment, comme l'affirme Colerus, l'intention de demander sa main ? La chose, en tout cas, n'aurait pu avoir lieu qu'après son départ d'Amsterdam; mais M. Meinsma ne la croit pas impossible.

« Une bonne fortune imprévue échut en 1671 au vieux Van den Enden : il fut nommé médecin du roi Louis XIV. Mais hélas ! mieux eût valu pour lui rester maître d'école en Hollande ! A Paris, où il se hâta de venir s'installer, aucune de ses belles espérances ne se trouva réalisée. Le roi ne parut pas même se souvenir de son existence, et le vieillard se vit forcé d'ouvrir à Picpus une école de

latin pour gagner de quoi vivre. Il l'intitula pompeusement le *Temple des Muses,* mit tout en œuvre pour la faire connaître. Mais les élèves ne venaient toujours pas. C'est alors qu'avec quelques gentilshommes français, il forma le projet d'une grande conspiration; il s'agissait d'organiser une émeute en Normandie et d'ouvrir à la flotte hollandaise le port de Quillebœuf.

« Le 17 septembre 1674, Van den Enden, rentrant chez lui de Bruxelles, où il était allé régler, avec des émissaires hollandais, les derniers détails du complot, apprit par sa fille que ses complices étaient arrêtés. Il reprit le chemin de Bruxelles. Mais un de ses élèves, nommé Du Caux, l'avait dénoncé. Arrêté au Bourget, il fut conduit à la Bastille, condamné à mort et pendu. Ainsi périt le 27 novembre 1674, à soixante-quatorze ans, le seul véritable maître de Benoit de Spinoza. »

M. de Wyzewa ajoute :

« Franciscus Van den Enden est une étrange et saisissante figure. Parmi ces braves hollandais altérés de la seule « vérité », il apparaît comme un *dilettante,* un amant de la beauté sous ses formes les plus diverses. Catholique pratiquant et athée déclaré, tour à tour jésuite, libraire, diplomate, maître d'école et conspirateur, on comprend qu'il ait fait, toute sa vie, l'étonnement de ses contemporains. A deux siècles de distance, il nous étonne encore; et nous ne saurions trop regretter que les renseignements nous soient parvenus en si petit nombre sur lui. »

L.

UN PEINTRE BELGE

DE LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ANTOINE CLEVENBERGH,

DE LOUVAIN.

Un artiste louvaniste de nos amis visita, en 1872, à Londres, une de ces expositions de tableaux anciens, comme on en organise de temps à autre, dans la métropole anglaise. Les écoles flamande et hollandaise y brillaient de tout leur éclat par des productions des maîtres les plus en renom. Dans ce pêle-mêle de belles peintures se trouvait un splendide tableau de gibier, portant le nom de Jean Weenincx, le grand peintre hollandais de la fin du XVII[e] sciècle [1]. Cette toile était d'un arrangement si agréable, d'une facture si ferme et d'un coloris si brillant, qu'elle faisait l'admiration et l'envie des amateurs. Notre ami passa et repassa devant le tableau. Frappé de la grande analogie qu'il remarqua entre cette peinture et les productions d'un ancien peintre louvaniste, il l'examina plus en détail. Grand fut son étonne-

[1] Jean Weenincx, né à Amsterdam, en 1640, mort en 1719.

ment, lorsqu'il y découvrit, sous un empâtement maladroit des restes de la signature de son compatriote. Ce beau tableau avait passé par les mains d'un marchand qui, dans le but d'en obtenir un plus haut prix, avait fait substituer à la signature du peintre louvaniste celle du maître hollandais. La toile, qui passait pour une production de Weeninex, était tout bonnement l'œuvre du louvaniste Antoine Clevenbergh.

Clevenbergh est un de nos artistes du XVIII^e^ siècle, d'un incontestable mérite. Dans les collections ses toiles peuvent être suspendues, sans dissonance à côté de celles de Weeninex et de Van Utrecht. Malheureusement, il a été négligé par les historiens de l'art. Il n'a pas de notice dans notre biographie nationale, et ailleurs on ne trouve sur lui aucun renseignement exact. Nous allons essayer de réparer cet oubli. Il nous a semblé que donner à ce compatriote une place dans l'histoire de l'art, c'était non seulement poser un acte de patriotisme, mais aussi un acte de justice.

Clevenbergh était le fils de ses œuvres. Sa vie fut une lutte non interrompue pour la conquête de l'art et du pain quotidien. Fils d'un Bohême, il fut obligé, dès l'âge de quatorze ans, à pourvoir à son existence. Malgré cela, il parvint par son travail et sa persévérance à réussir dans l'art et à laisser des œuvres qui honorent l'école flamande.

Dans notre jeunesse nous eûmes de grands rapports avec la famille de l'artiste. Son fils Charles-Antoine était un ami de notre père et

venait souvent nous voir; Joseph un autre de ses fils, fut notre professeur de dessin à l'Académie de Louvain. On comprendra que nous avons été en situation de recueillir des renseignements exacts et complets sur la carrière de l'artiste distingué.

Antoine Clevenbergh naquit à Louvain, paroisse de Saint-Pierre, le 14 juillet 1755, de Pierre Clevenbergh [1], peintre-décorateur, et de Marie Thérèse Van Dyck, fille de Philippe Van Dyck et de Catherine van der Borch.

Vers le milieu du règne de Marie-Thérèse il y avait, à Louvain, un mouvement artistique assez notable. Le plus grand peintre belge de l'époque Pierre-Joseph Verhaghen, y exécutait alors ses toiles gigantesques. Autour du maître travaillaient plusieurs coloristes de mérite parmi lesquels il importe de citer François Jacquin, portraitiste d'un sérieux talent; Jean-Joseph Verhaghen, frère de Pierre-Joseph, surnommé *Pottekens Verhaghen,* qui traitait des sujets dans le genre de David Teniers; Martin van Dorne, peintre de la Cour de Charles de Lorraine, et François Huygens, qui reproduisaient les fleurs et les fruits avec une saisissante vérité; Laurent Geets, qui peignait habilement le gibier mort appendu contre un mur blanc; enfin Herman Gillis et Albert van Campen qui exécutaient des pages d'histoire. La présence à Louvain de ces artistes exerça une incontestable

[1] Ce Pierre Clevenbergh était fils d'Antoine, également peintre-décorateur, et de Marie-Marguerite de Kerridder.

influence sur la formation du peintre dont nous allons nous occuper.

Pierre Clevenbergh exécutait des panneaux de salons, des dessus de portes, des trumeaux de glaces, des paravents et des armoiries universitaires. C'était un ouvrier d'une certaine habilité, mais un véritable Bohême, vivant au jour le jour, s'occupant médiocrement de son ménage, s'attardant souvent jusqu'à l'aube dans les tavernes. Quand ce gai compère était émêché, ce qui lui arrivait parfois, il ennuyait tout le monde par ses vanteries et ses propos incohérents. Par dérision on le qualifiait de *Rubens* [1]. Il mourut à l'hôpital, en 1782.

A l'âge de huit ans, le jeune Antoine alla à l'école paroissiale et s'y fit remarquer par une vive intelligence. Cependant il n'y fit pas grand chose, si ce n'est des malices au maître, respectable chapelain de la collégiale de Saint-Pierre. Dès qu'il eut une plume à la main ce fut pour dessiner. Tout en apprenant la calligraphie, il faisait des croquis partout et à propos de tout.

Dans la maison paternelle, l'enfant n'avait trouvé d'autres jouets que les pinceaux de son père. Il peignit donc dès sa plus tendre enfance. Malheureusement l'enseignement qu'il reçut se réduisit à fort peu de chose. Clevenbergh fut un véritable autodidacte, un artiste qui s'était instruit et

[1] Dans une déposition devant le mayeur de Louvain, le 27 mai 1777, Dorothée Haus, veuve de Charles de Vleeschouwer, hôtesse de la taverne *Turnhout*, Vieux Marché, qualifie Pierre Clevenbergh « *in de Wandeling genoemt Rubens.* »

formé lui même. Il réussit dans l'art presque sans s'en douter. En examinant ses œuvres on est étonné de constater qu'il savait tant de choses sans avoir fréquenté l'atelier d'un artiste de valeur.

Pierre Clevenbergh, qui n'avait pas tardé à constater que son fils était né peintre, l'associa à ses travaux. De prime abord il lui rendit des services. Malheureusement les travaux dont il était chargé ne pouvaient aider à développer les heureuses dispositions du jeune Antoine. Aspirant à devenir artiste, l'élève comprit qu'il faisait fausse route en s'occupant de peintures décoratives. Un jour donc il tira sa révérence aux dessus de portes et aux paravents de son père, courut les églises de Louvain et commença par étudier les productions des anciens maîtres flamands. Après avoir étudié ces œuvres, il se plaça devant l'œuvre de Dieu, la nature. Là il trouva son véritable maître. Heureux du bonheur que donne le culte du beau, il s'en alla à la campagne, comme quelqu'un qui avait tout son temps à perdre. Il aimait les grands arbres avec leurs ramages chantants; les champs couverts de blé, les prairies émaillées de marguerites, ne se sentant bien qu'au milieu de la belle nature. Ce qu'il affectionnait surtout c'étaient les riants côteaux d'Héverlé et de vieux Héverlé, d'où l'œil contemple les frais amphithéâtres des bois et les grasses prairies qu'arrosent les eaux de la Dyle.

Traités dans un ton clair et doux, ses premiers paysages eurent du succès. Comme il n'en exigeait pas de gros prix, il les vendait couramment.

Clevenbergh était alors un jeune homme d'une taille élancée : 1 mètre 70 centimètres. Il avait une physionomie expressive, spirituelle et moqueuse, des yeux noirs et des cheveux bruns.

Il approchait alors de sa vingtième année. Pour l'amour, on le sait, il ne faut qu'une apparition, qu'un regard, ce regard tendre de Juliette à Roméo. Le cœur demande fort peu pour commencer le roman de la vie. Un jour, à une fête dramatique donnée au local de la *Table Ronde*, il rencontra une jeune personne qui le captiva par sa tournure gracieuse et son regard entraînant. Elle n'avait que quinze ans et se trouvait, par conséquent, à l'époque où les jeunes filles passent de l'adolescence dans la jeunesse, où elles répandent autour d'elles toute la fraîcheur de l'aube matinale. C'était une blonde d'une taille au-dessus de l'ordinaire, svelte, aisée et souple. Elle avait une physionomie ardente et expressive. Ses yeux d'un bleu de pervenche étaient ombragés par des cils d'or. Un aimable sourire voltigeait sur ses lèvres. Nulle autre ne pouvait lutter avec elle sur le terrain de la coquetterie, par la tournure qu'elle savait prêter au moindre chiffon, par le chic qu'elle mettait à tout ce qu'elle portait. Avec l'enthousiasme de son âge, Clevenbergh trouva dans la jeune fille — elle se nommait Anna Thielens — tant de beauté corporelle, tant de qualités morales, qu'il finit par s'en amouracher follement. Stimulé par l'amour il se livra sérieusement à l'étude dans l'espoir d'obtenir la main d'Anna.

Un jour du mois de mai 1775, Clevenbergh s'était rendu de grand matin à la forêt de vieux Héverlé pour peindre d'après nature. S'étant assis à l'ombre d'un vieux chêne, il esquissait une vue de la belle vallée de Steenbergen. Lorsqu'il était sur le point de terminer son étude, il vit arriver devant lui un cavalier suivi d'un palefrenier. C'était le duc Engelbert d'Arenberg qui faisait sa promenade quotidienne autour des étangs appelés les *Eaux douces*. Grand amateur de peinture, le prince s'arrêta et examina attentivement le travail du jeune coloriste. Il y constata des qualités si sérieuses qu'il invita Clevenbergh à son château d'Héverlé pour lui donner quelques conseils.

Le jeune artiste, qui n'avait pas l'usage du monde, n'osait se présenter chez le duc. Mais enhardi par sa chère Anna, il finit par se rendre au château. Le duc, qui était d'une grande simplicité, l'accueillit avec bonté et lui parla avec tant de douceur et de raison qu'il en fut ravi. Après une conversation de plus d'une heure le prince lui remit deux Louis et une collection de gravures d'après des maîtres du XVII^{e} siècle. Touché de la bonté du duc, Clevenbergh lui montra, dans la suite, toutes ses études. Malheureusement, il n'eut plus longtemps ce bonheur : dans une partie de chasse, au parc d'Enghien, le 9 septembre 1775, un malheureux coup de fusil rendit le noble duc aveugle pour toujours. Malgré cette infirmité il continua à s'intéresser au jeune peintre.

Au commencement de l'hiver de chaque année,

le duc d'Arenberg quittait son château d'Héverlé pour se rendre dans sa principauté de Reklinghausen. Convaincu qu'un voyage ouvrirait de nouveaux horizons à Clevenberg, il offrit de lui faire voir les bords du Rhin. Mais s'éloigner de sa chère Anna était chose pénible pour lui. Cependant il n'osait pas refuser : il accepta.

A cette époque nos pères étaient encore très casaniers. Un voyage à Bruxelles était une affaire considérable et celui qui se rendait à Paris était l'objet de l'étonnement de toute la ville. Du voyage de Clevenbergh on parlait comme d'un événement. C'était la nouvelle du jour. Un matin les équipages de la maison d'Arenberg quittèrent le château d'Héverlé et traversèrent la ville de Louvain. Tous les voisins étaient sur le seuil de leurs portes pour voir partir le jeune artiste. Notre Clevenbergh, se trouvant dans l'une des voitures, saluait affectueusement ses concitoyens. Il portait un vêtement doublé de fourrure et avait l'air d'un descendant de grande maison. L'artiste trouva les bords du Rhin admirables; cependant il n'était pas heureux : Anna Thielens était restée à Louvain et cette absence lui devenait de jour en jour plus insupportable. Au bout d'un mois il alla trouver le duc d'Arenberg et en prit congé. Il va sans dire qu'il s'empressa de prendre la route de son pays.

Un jour quatre musiciens ambulants entrèrent à Louvain par la porte de Namur. Les habitants coururent à leurs portes pour savoir ce qui se passait. A leur grand étonnement, ils virent

marcher derrière les musiciens, Clevenberg tenant par la main sa bien aimée. Le jeune artiste venait d'arriver au château d'Héverlé dans une voiture de la maison d'Arenberg et entrait en ville en dansant avec Anna, à la manière des paysans de Teniers.

Le 14 avril 1777, Antoine Clevenbergh épousa, à l'église de Saint Pierre, Anne-Marie Thielens. Elle était née à Louvain, le 23 février 1760, et était fille de Guillaume Thielens et d'Anne Catherine Lefébure.

A partir de son mariage, l'artiste commença cette vie pénible, cette lutte soutenue jusqu'à la mort contre l'infortune et l'obscurité, sans découragement et sans murmure. Il travailla bravement, exécutant tous les travaux qu'on lui demandait, donnant dans toutes ses productions des preuves d'un sérieux talent.

Après son retour d'Italie (1773), Pierre-Joseph Verhaghen exécuta quatre grandes compositions pour être placées dans le chœur de l'église de l'abbaye de Parc. Elles représentent : 1° *l'Adoration des Mages*, 2° *l'offrande au Temple*, 3° *le baptême du Sauveur* et 4° *le Christ enseignant les enfants*. Ces toiles, qui ornent encore l'église de Parc, faisaient courir tous les amateurs, étant considérées comme des chefs-d'œuvre. Avec l'assentiment de l'artiste, Clevenbergh entreprit d'en faire des copies, mais dans des proportions réduites. Quoique la tâche fût extrêmement difficile, il y réussit si bien que plus d'un connaisseur envisagea ses productions comme des toiles du peintre de

Marie-Thérèse. Ce succès contraria Mme Verhaghen. A partir de ce moment, il ne pouvait plus pénétrer dans l'atelier du maître. Dans sa simplicité la bonne femme croyait que Clevenbergh avait fini par s'approprier le talent de son mari. On comprend que Verhaghen, qui aimait beaucoup son jeune confrère, en rit aux larmes. Trois de ces copies ornent actuellement l'église de Saint-Pierre, à Louvain. Mais elles se trouvent en mauvais état.

Clevenbergh possédait les qualités du vrai peintre : le dessin, la couleur et le rendu. Il avait la fécondité et la facilité. Tout ce qu'il produisait avait un côté original et ingénieux. On comprend que ses œuvres devaient se ressentir de son amour de la nature champêtre. La plupart de ses tableaux représentaient des vues prises dans les environs de Louvain. Les terrains et la verdure étaient détaillés avec soin, les bouquets d'arbres et les mares témoignaient d'une grande intelligence de la nature. Sur les premiers plans de ses tableaux on observait des vaches, des moutons et des chèvres, surveillés par un pâtre ou par une bergère, quelquefois par des enfants. Ses tableaux se distinguaient par un dessin correct et une couleur agréable.

Plus d'une fois Clevenbergh se tourna vers les anciens et constata chaque fois que les morts enseignent mieux que les vivants. Un tableau de Weenincx — un lièvre mort attaché par une de ses pattes à un tronc d'arbre et entouré d'oiseaux morts — lui révéla le genre dans lequel il devait se

faire un nom. A partir de cette époque, il s'appliqua à reproduire du gibier mort, grand comme nature, des lièvres, des renards, des faisans, des canards entourés de petits oiseaux. D'un beau lièvre mort couché sur le gazon ou attaché par une de ses pattes à une branche d'arbre, Clevenbergh formait le centre de son tableau. Au bas du lièvre il arrangeait une perdrix, un ramier, un rouge gorge, un verdier, un gros bec et autres oiseaux indigènes. Il y plaça parfois un nid rempli d'œufs et quelques engins de chasse, un fusil, une carnassière, un cor, etc. Quand on lui demandait un pendant, ce qui arrivait parfois, un superbe renard prenait la place du lièvre. Les fonds de ses tableaux offraient toujours d'agréables paysages. Mais, tout en arrangeant ses trophées de chasse dans le goût de Weenincx, il ne s'en montrait jamais un aveugle disciple. Il savait imprimer à ses compositions un cachet bien distinct, soit par l'arrangement, soit par les fonds, soit par le coloris. Comme tous les artistes de valeur, il consultait la nature pour le moindre détail de son œuvre. Adroit chasseur il abattait lui-même les sujets dont il avait besoin. Maître du pinceau, il savait exprimer le poil et les plumes d'une manière à faire illusion. Dans tous ses tableaux de gibier, on remarque une richesse de ton, une fermeté de touche et une justesse d'expression admirables.

Comme Weenincx notre Clevenbergh exécutait non seulement du gibier mort, mais des paysages, des animaux de toute espèce, des fleurs et des fruits.

Notre artiste avait un talent tout particulier pour peindre les fleurs et les fruits.

Depuis Juste Lipse jusqu'au premier quart de notre siècle, Louvain comptait des amateurs passionnés de tulipes. Cette belle fleur y était cultivée par plusieurs membres de la noblesse, du clergé et de l'Université. Grand amateur de tulipes, Clevenbergh y consacra son pinceau. Son tableau, qu'il vendit au curé de Rare, dont nous parlerons plus loin, offre un vase en verre, d'une forme très simple, contenant huit tulipes, à nuances variées. A gauche du vase, est posé un nid contenant six œufs. C'est un véritable tour de force. Le rendu et le fini y sont poussés aux dernières limites, non pour arriver à ce poli extrême qui charme le vulgaire, mais pour exprimer le vrai dans ses détails les plus intimement étudiés. On ne saurait voir rien de plus gracieux, ni de plus aimable. Plus d'une fois, nous avons entendu prononcer devant ce tableau, qui nous appartient actuellement, le nom de van Huysum. L'œuvre n'est pas indigne de cet artiste distingué.

Les amateurs commencèrent à apprécier les peintures de Clevenbergh et les commandes lui arrivèrent en grand nombre. Il n'eût tenu qu'à lui de faire fortune à Bruxelles, à Anvers ou dans un autre grand centre. Mais à aucun prix il ne voulut quitter sa ville natale, où il avait les relations les plus agréables et où il ne comptait que des amis. C'était d'ailleurs un grand enfant naïf et indolent, comme Brauwer, s'amusant de tout, oubliant l'heure et le chemin; une rêverie oisive s'était

emparée de son esprit et l'égarait en mille détours.

La pauvreté était sa véritable muse inspiratrice. Dès qu'il possédait un sou, il ne pouvait plus travailler. Sa femme était une personne très honnête et d'une conduite tout à fait irréprochable, mais qui n'avait aucune qualité pour conduire à bien les affaires d'un ménage. Quand son mari vendait un tableau, elle en dépensait le produit sans discernement, sans calcul du lendemain. Tant qu'il y avait de l'argent, tout allait bien, mais quand la misère venait s'asseoir au foyer tout allait au plus mal. Alors elle devenait arrogante et despotique.

L'avenir était pour le pauvre artiste sans bonheur et sans espérance ; mais il n'y songeait point. Des peines de la vie, dont la part lui avait été faite si large et si lourde, il retranchait le souci et marchait toujours sans songer au moyen d'en alléger le poids. Content de peu il trouvait drôle qu'on pût faire tant d'efforts pour amasser de l'argent sans en avoir besoin.

La famille de l'artiste augmentait toujours. Souvent on le surprenait ébauchant un tableau au milieu de cinq ou six enfants barbouillés, mal peignés et déguenillés, tapageant et sautant de toutes parts. Il ne s'en plaignait pas. Mais, quand il avait assez de leurs cris et de leurs gambades, il suspendait son travail, prenait ses filets et s'en allait à la pêche. On comprend que cette indolence n'était pas faite pour calmer l'humeur despotique d'Anna Thielens, qui devenait de plus en plus acariâtre et insolente. Souvent elle courait à la

poursuite de son mari, ayant un marmot dans les bras et trois ou quatre aux pans de sa robe. Alors une pluie de reproches et d'injures tombait sur le pauvre artiste. Il ne s'en préoccupait point. Le soir, il régalait sa famille du produit de sa pêche et la paix se rétablissait immédiatement.

Clevenbergh était né avec un esprit bouffon et cet esprit survécut à tous ses revers. Il colorait gaiement pour lui les images les plus tristes et les plus sombres. Au milieu de la misère il continuait à rire et à faire rire autour de lui. Il prisait les farces spirituelles et en faisait souvent lui-même. Nous allons en faire connaître une couple pour en caractériser le genre.

Un jour Pierre van Ex, qui habitait la chaussée de Namur, à Héverlé, vint trouver son ami Clevenbergh et le pria de lui exécuter une enseigne pour sa taverne *Au Chien*. L'artiste lui demanda si le chien devait être attaché ou libre — « libre » fut la réponse. « Parfait, » répliqua l'artiste. Il peignit l'animal à la détrempe et y passa un léger vernis. Le toutou était superbe et faisait l'admiration de toute la commune. Déjà un amateur avait offert une jolie somme pour cette partie de l'enseigne. Mais une averse arriva et il ne resta plus trace du chien. Furieux de colère van Ex arriva chez Clevenbergh et l'agonisa de la belle manière. « Votre colère m'étonne, » observa l'artiste. « Selon votre désir, j'ai exécuté un chien non attaché. Une pluie battante est arrivée. Le brave animal a profité de sa liberté pour se mettre à l'abri de l'eau. N'auriez-vous pas suivi son exemple? » — Le

tavernier était désarmé. Clevenbergh exécuta gratuitement une nouvelle enseigne pour van Ex; mais cette fois le chien était attaché.

Le baron de Woelmont, prélat de l'abbaye noble de Sainte-Gertrude, était un colombophile passionné. Il payait largement les pigeons rares qu'on lui apportait. Instruit de ce fait, Clevenbergh voulut faire profiter des largesses du dignitaire un pauvre paysan qui venait de perdre sa vache, c'est-à-dire toute sa fortune. Il se procura donc deux pigeons de basse-cour et simula sur leurs ailes des fleurs rehaussées d'un brin d'or et d'argent. Le travail avait si parfaitement réussi que les plus fins amateurs s'y trompaient. Clevenbergh remit les pigeons au paysan pour les offrir en vente au prélat en lui persuadant qu'il pouvait en empocher le prix. Le dignitaire, qui passait cependant pour un bon naturaliste, en était émerveillé. Il s'empressa de les acquérir. Le paysan en toucha trois Louis. Tous les amateurs de la ville allèrent à Sainte-Gertrude pour admirer cette nouvelle espèce de pigeons. Mais la joie du prélat ne dura point : dès que les oiseaux commencèrent à changer de plumes, on constata la supercherie. Toute la ville s'en amusa. Quant au paysan, il avait appliqué ses trois Louis à l'acquisition d'une nouvelle vache. Le prélat lui-même finit par prendre la farce du bon côté. Il commanda un tableau à Clevenbergh.

Clevenbergh savait badiner d'une manière spirituelle, mais toujours avec cette allure bon enfant qui le caractérisait. A l'estaminet il amusait le

monde avec ses gais propos et ses anecdotes saillantes. Ses estaminets favoris étaient *La Boule de Fer,* et *Le Navet,* rue de Namur, alors fréquentés par la bourgeoisie louvaniste.

L'artiste était aimé à cause de son caractère jovial, franc et honnête. Quoique pauvre, il était fort recherché par l'aristocratie et les membres de l'Université. Excellent veneur, il était de toutes les parties de chasse, qui avaient lieu dans les environs de Louvain.

Clevenbergh exécuta, en 1793, une grande composition représentant *le Christ au jardin des Oliviers,* pour être posée dans la boiserie de l'église des pères Dominicains, qui renferme plusieurs toiles de Verhaghen. L'œuvre décore encore le même temple. En observant cette page on est étonné de constater qu'un artiste qui n'avait jamais exécuté un tableau d'église, soit parvenu à produire une œuvre de cette importance. Le Christ est d'une grande élévation de sentiment et d'expression; l'ange, qui présente la coupe au Sauveur, est d'une tournure agréable. Un profond sentiment religieux, règne dans cette toile qui est exécutée d'un pinceau ferme et sûr. Ce tableau portait la signature de l'artiste. En restaurant la peinture il y a une vingtaine d'années on en a fait disparaître la signature.

Clevenbergh affectionnait le théâtre. Il s'était fait admettre à la Chambre de Rhétorique la *Marguerite* (de Kersouw) qui donnait alors périodiquement des représentations flamandes dans une salle du deuxième étage du local de la *Table*

Ronde. Après son mariage, il lui était parfois difficile de payer les rétributions prescrites par le règlement. En 1779, il offrit à la compagnie de décorer gratuitement sa scène, si elle voulait le libérer du payement de la cotisation mensuelle. Cette offre fut acceptée avec empressement (Rés. du 4 janvier 1779) et l'artiste continua à suivre les fêtes de la *Marguerite*. En 1786, il travailla de nouveau au théâtre de la *Marguerite*, qui continua à donner des représentations jusqu'en 1802.

L'invasion française lui enleva toutes ses commandes. Il n'avait plus rien à faire et, partant, plus rien à gagner. Cependant, l'artiste ne se laissa pas entraîner, comme tant d'autres, dans les désordres de l'époque. Son nom ne se lit nulle part dans les relations des événements révolutionnaires qui se produisirent à Louvain. Dans ces jours néfastes, personne ne songeait qu'un homme de valeur, alors dans tout l'éclat de son talent, se rouillait dans l'oisiveté et l'indigence. Malheureux de son abandon, Clevenbergh l'était plus encore par la position faite à sa famille, obligée de s'endetter. Pendant trois ans, il vécut péniblement, exécutant de temps en temps un portrait pour vivre. Par bonheur il trouva dans le respectable pasteur de sa paroisse, Joseph de Rare, curé de Saint-Quentin, un ami et un soutien. C'était non-seulement un digne prêtre, mais aussi un homme d'une belle intelligence et d'un grand cœur. A une haute instruction il unissait un grand amour des beaux-arts. Fils d'un modeste maître menuisier, il s'était élevé par son propre mérite et

avait obtenu, jeune encore, un canonicat au chapitre de Mons. En s'imposant les plus grands sacrifices, de Rare se forma une collection de tableaux anciens et modernes très remarquable. Nous eûmes le plaisir de la voir bien souvent pendant notre jeunesse. Elle était visitée avec intérêt par les amateurs de l'époque.

Un jour, le curé, qui veillait sur l'artiste avec une sollicitude vraiment paternelle, lui commanda un lièvre. Clevenbergh en fixa le prix à 40 florins. Le curé trouva le prix trop minime. Il dit à l'artiste : « Tâchez de me faire un bon tableau, vous en aurez 50 florins. » Clevenbergh lui apporta un lièvre magnifique. Le curé en était enchanté. Il montra avec orgueil le tableau de son paroissien et le conserva pendant toute sa vie. Le beau lièvre fut vendu à la vente de M. de Rare, en 1842, et passa malheureusement en Angleterre.

Grâce aux recommandations de de Rare, Clevenbergh travailla beaucoup pour les particuliers de Louvain, exécutant tour à tour des tableaux de genre, des paysages, des nature morte et des portraits. Il peignit un lièvre et un renard pour M. van Buggenhout, un lièvre pour le chirurgien vander Taelen, des tableaux de genre pour le notaire Neeffs, le licencié de Becker, le négociant Jacques Peeters. Il exécuta les portraits de Paul Lorengeois, capitaine de l'armée patriotique, de M. et M^me^ d'Udekem d'Acoz, de M. et M^me^ Zerezo, à Diest, de Madame van Buggenhout, du docteur Van Aenvanck, de M. Smets, de M^me^ Mascard, etc.

A la fin de sa trop courte carrière, l'artiste

exécuta plusieurs portraits d'enfants que leurs parents offrirent à Notre-Dame des Fièvres, à Louvain. Ces portraits furent enlevés de cette chapelle en 1826.

Antoine Clevenbergh mourut, à Louvain, le 6 janvier 1810, dans une petite maison de la rue de Namur, qui portait alors le n° 54 et qui fait actuellement partie du couvent des Carmélites. L'artiste s'en alla au champ de repos, pauvre et obscur comme il avait vécu. Personne ne vint saluer sa dépouille mortelle. Après les prières de l'église, on l'inhuma au cimetière communal, hors la ci-devant porte de Tirlemont. Dans la population louvaniste il laissa la réputation d'un brave homme et d'un artiste de talent, digne d'un meilleur sort.

Le pauvre artiste laissa une veuve avec sept enfants, dont quatre fils, qui s'adonnèrent à la pratique de l'art, savoir : 1° Michel, né en 1788; 2° Charles-Antoine, né en 1791; 3° Toussaint-Joseph, né en 1796, et 4° Alexandre-Apollon, né en 1802.

Après la mort de leur père, ils furent guidés par le portraitiste Fr. Jacquin. Michel remporta au concours de l'Académie, en 1811, le premier prix de la classe de nature; Charles l'obtint en 1817, et Joseph en 1818. Michel abandonna l'art pour s'occuper d'agriculture, le premier des arts au dire d'un sage. Charles réussit assez bien dans la nature morte ayant passé une année dans l'atelier de Verboeckhoven, et Joseph, qui peignit également le gibier, mourut professeur-adjoint de

dessin à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain.

Comme son père, Joseph Clevenbergh aimait la franche gaieté. Pour lui les farces populaires avaient un puissant attrait. C'était un-vive-la-joie qui avait de l'esprit à tout propos. Ayant la langue bien pendue, il parlait agréablement et émaillait sa conversation d'épigrammes et de proverbes pleins de sel et d'à-propos.

Anne-Marie Thielens, qui avait continué à habiter avec ses deux fils non mariés, Charles et Joseph, mourut à Louvain, dans une maison située rue de Namur, n° 210, en face de l'église de Saint-Quentin, le 24 juillet 1832.

Depuis cinquante ans, les œuvres de Clevenbergh ont été recherchées par les amateurs anglais. Il ne reste plus beaucoup de ses peintures en Belgique.

Le musée communal de Louvain renferme deux petits tableaux de l'artiste. Le premier est un paysage avec figures, offrant une vue de l'ancien château de Louvain dit *Château César;* le second est également un paysage avec figures, offrant *une vue du Mont César, en 1805*. Ces deux tableaux ont été reproduits dans notre livre : *Louvain dans le passé et dans le présent*.

Clevenbergh avait un talent d'assimilation peu commun. Il savait pasticher les maîtres, surtout Verhaghen et Ommeganck, avec une rare habileté. Nous possédons de l'artiste une importante composition exécutée dans le goût et le coloris de Verhagen. Elle représente *La vocation de saint Mathieu, l'évangéliste,* et compte dix personnages.

Les meilleurs connaisseurs prennent la toile pour une œuvre de Verhagen. A cette époque les paysages avec moutons d'Ommeganck commençaient à avoir du succès. Notre artiste exécuta des paysages dans la manière fraiche, claire et ensoleillée du maître anversois. Mais, tout en peignant les mêmes sujets que ce dernier, il savait leur donner un cachet personnel, distinct. Ce ne sont ni les mêmes sites, ni les mêmes arbres, ni surtout les mêmes moutons. Aujourd'hui plus d'un tableau de Clevenbergh passe pour un Ommeganck.

M. J. J. de Bruyn, vice-président honoraire du tribunal de Louvain, possède cinq tableaux de notre artiste : 1° une toile de trumeau offrant *une scène de l'histoire d'Abraham;* 2° *un paysage avec moutons et chèvre;* 3° *une étable, avec figures et animaux;* 4° *un pâturage avec figures et bestiaux; temps orageux;* 5° *pâturage, également avec figures et bestiaux, temps calme*, pendant du précédent. L'artiste les exécuta pour un amateur louvaniste Jacques-Henri Peeters, dit *Kobeken Peeters*, mort à Louvain, en 1862. La toile de trumeau est de 1778 et appartient, par conséquent, au premier temps du maître, alors qu'il se trouvait sous l'influence de Verhaghen. Le paysage, où on remarque un jeune homme gardant des moutons, est un tableau d'une harmonie charmante et d'une touche libre et légère. Dans l'étable on observe un homme et une femme occupés à soigner les animaux. Le premier propriétaire de ce tableau, que nous avons très bien connu, a toujours affirmé que ces

deux figures représentent l'artiste et sa femme. La peinture est pleine de vie, d'esprit et de couleurs. Les deux pâturages sont également des peintures bien conçues et bien exécutées. Tous ces tableaux sont peints sur bois et portent la signature du maître.

Nous possédons dans notre collection deux tableaux de Clevenbergh, genre Ommeganck. L'artiste les exécuta, en 1806, à l'abbaye de Valduc pour le notaire Pierre-Louis Néefs, alors propriétaire de ce monastère, supprimé par la révolution. Nous les avons achetés en 1877 de l'héritière du fils de ce notaire, M^lle^ Moise, à Louvain. Le premier tableau représente un pâturage, où se trouvent, sur le premier plan, deux vaches et deux moutons; ces bestiaux sont gardés par un petit garçon, le fils de l'artiste, appelé Joseph. Dans le lointain, on remarque encore trois vaches et une femme. Le pendant de ce tableau est un paysage, où l'on voit, au premier plan, deux vaches, un mouton et une chèvre. Au pied d'un vieux chêne, à droite, deux enfants, un garçon et une petite fille, ont fait un petit feu de braises. Le garçon est assis, la petite fille se chauffe les mains. Les animaux qu'on remarque dans ces deux tableaux sont dignes d'Ommeganck. Ils sont peints sur bois et portent la signature du maître ainsi que le millésime 1806.

M. Eugène Frische, architecte de la ville de Louvain, possède de Clevenbergh un paysage avec figures. Il est peint sur bois et a 53 centimètres de largeur et 43 centimètres du hauteur. Dans un

site pittoresque de la vallée de la Dyle, l'artiste a groupé des bestiaux que garde une jeune et agréable villageoise à jupon rouge. Elle est assise dans l'herbe et file son chanvre. Près d'elle dort son chien. D'un côté, on remarque deux beaux moutons, de l'autre deux vaches, dont l'une au repos. Sur l'avant-plan, à gauche, un chêne mutilé par le temps. Au second plan, à droite, s'élève un monticule, couvert de broussailles; au bas, un cheval et une vache, à gauche, un campagnard conduisant un troupeau de vaches et de chèvres. Le second plan offre de gras pâturages et dans le lointain, on observe la silhouette du clocher de Parc. Le tableau est d'un coloris harmonieux et d'une délicatesse extrême de pinceau.

Clevenbergh laissa bon nombre de toiles de trumeaux, de portraits et d'armoiries universitaires. Mais c'est, ainsi qu'il a été dit plus haut, par ses tableaux de nature morte — ses lièvres surtout — qu'il mérite une page dans l'histoire de l'art.

La galerie Vanden Schrieck, vendue à Louvain, en 1861, renfermait deux beaux tableaux de nature morte de Clevenbergh, nos 189 et 190. Dans le catalogue de cette célèbre collection le premier de ces numéros est renseigné, comme suit :

« Auprès d'un vase sculpté qui décore l'entrée d'un parc, un beau lièvre est suspendu par l'une de ses pattes à une branche d'arbre, et son corps retombe jusque sur un pan de mur où sa tête vient reposer. A une longue cordelette qui le

retient à la même branche est attaché un cornet de chasse. Au pied du vase une bécasse est étendue près d'un faisan doré. Et sur le sol au-dessous du lièvre se trouvent deux perdrix et un petit oiseau. Quelques prunes et une belle grappe de chasselas blanc étalent à gauche leurs couleurs brillantes. Sur le mur repose un fusil que cache en partie le corps du lièvre. Aux bords de l'eau qui traverse un paysage pittoresque on distingue quelques figures. » Haut 1^{m}25 ; large 80 centimètres, toile.

Le second tableau est décrit comme suit :

« Suspendu à un arbre, se présente un lièvre, dont le corps retombe abandonné sur un pan de muraille au bas duquel des raisins noirs, des raisins blancs, des poires et des pêches sont amoncelés, non loin d'une perdrix que l'on voit tombée sur le sol à droite. Une bécasse est étendue auprès du lièvre et sur la pierre, où sa tête repose. Sur le mur et passant sous le corps du lièvre, on aperçoit l'instrument de mort. Deux pigeons vivants sont juchés au-dessus du mur, et un large filet suspendu à droite retombe jusqu'à terre. Le paysage est fortement boisé. » Haut 1^{m}11 ; large 99 centimètres, toile.

« Ces deux productions, dit le catalogue de la galerie Vanden Schrieck, sont les meilleures de ce maître. » Elles furent adjugées à M. Grietens ; la première à 580 francs, la seconde à 530 francs.

Clevenbergh exécuta, en 1807, deux tableaux faisant pendants, un lièvre et un renard, grands comme nature pour Jean-Dominique van Buggenhout, de Louvain. Il les peignit, à Corbeek-Loo, au

château de cet amateur, à raison d'une couronne de Brabant par jour, plus bouche à table. Mais, au lieu de consacrer tout son temps à son œuvre, le doux Bohême n'y travaillait qu'une ou deux heures par jour, passant le reste de la journée à la chasse ou à la pêche. Il ne quitta Corbeek qu'après un séjour de quatre mois. Après la mort de van Buggenhout, les deux tableaux devinrent la propriété de son gendre M. Jacques Brion, notaire, à Louvain. A la vente de ce dernier en 1875, ils furent acquis par M. Félix De Ridder, qui avait épousé une petite fille de van Buggenhout. Nous avons fait l'acquisition de ces tableaux à la vente de M. De Ridder, le 26 juin 1889, au prix de 1000 francs. Ils sont peints sur toile.

Le premier tableau a pour fond un paysage. A une branche de tronc de chêne est appendu par la patte gauche un lièvre, dont le corps retombe jusqu'à terre, où sa tête se repose. A sa patte droite est attachée une perdrix. Un rouge gorge git devant le lièvre. Un large filet est étendu sur un monticule qui se trouve derrière le lièvre.

Le fond du second tableau offre également un paysage. A une branche de chêne est suspendu, par la patte gauche, un superbe renard, dont le corps retombe jusqu'à terre, où se repose sa tête. Près de cet animal sont étendus un pigeon et deux autres oiseaux. A un fil, attaché à une branche de tronc de chêne, sont suspendus un bouvreuil et un chardonneret.

Ces victimes de la chasse sont reproduites avec une rare habileté. L'artiste a rendu leurs poils et

leurs plumes à faire illusion. On y remarque une richesse de ton, une fierté de touche et une finesse d'expression admirables.

Clevenbergh exécuta, en 1808, un beau lièvre pour le chirurgien vander Taelen, à Louvain. Le tableau est haut de 1 mètre, large de 77 centimètres. A la branche d'un arbre au tronc noueux est pendu un lièvre. Un verdier, un rouge-gorge et un gros-bec sont pendus par un fil au même arbre. A droite, un martin-pêcheur sur un carnier posé par terre et plus loin un nid contenant quatre œufs. Un paysage montagneux et boisé forme le fond de cette belle composition. Après la mort de vander Taelen, le tableau a fait partie de la collection de Nicolas Maes, de Louvain, qui fut vendue à Bruxelles, le 10 novembre 1867.; il y fut adjugé au prix de 510 francs.

M. Lucien de Troostembergh d'Oplinter, au château de Cleerbeek, à Hauwaert, possède de notre artiste deux tableaux de nature morte, un lièvre et un perdreau, entourés d'oiseaux. Dans ces toiles le gibier est traité avec une finesse et une précision incroyables.

Telles sont les œuvres de Clevenbergh que nos recherches nous ont fait découvrir. Ainsi qu'il a été dit plus haut, ses autres productions se trouvent, en grande partie, en Angleterre.

Edward Van Even.

Louvain, novembre 1896.

AU SUJET D'UN

« DICTIONAIRE FLAMEN-FRANCOIS »

DU XVI^e^ SIÈCLE

ET DE

Quelques Dictionnaires Français-Flamands

DU MÊME TEMPS.

L'étude du français n'a jamais été négligée chez nous, et parmi les œuvres qui y ont été consacrées dès le XVI^e^ siècle, il en est qui méritent encore notre attention. De ce nombre est le dictionnaire qui parut en 1563 sous le titre suivant :

« Dictionaire flamen-francois, nouuellement mis en lumiere, corrigé et augmenté pour l'auancement de la Ieunesse, par M. Henry du Tour. — A Gand, chez Ieau de Salenson, demourant sur le Haultport, à l'enseigne de la Byble d'or. »

L'octroi qui termine le volume porte :

« Het is geconsenteert Henric van den Keere, dat hy desen thegenwoordigen naembouck sal moghen prenten, venten ende distribueren alomme in dese landen van herwaerts

ouere, zonder daeromme eenighsins te misdoene. Ghedaen te Bruessele den ellefsten dagh van Junio, an. xv^c lxiii.

Onderteekendt : I. DE LA TORRE. »

A bien des points de vue ce livre (décrit par M. Bergmans dans ce Recueil, 1891, p. 427), est intéressant et instructif. Et comme l'exemplaire que nous avons sous les yeux (*Bibl. Gand,* — G. n. 132^e) est peut-être unique, en tous cas des plus rares, nous croyons utile d'en signaler, par de courts extraits, toute l'importance.

L'auteur se borne à traduire. Parfois il intercale une phrase, un dicton, un proverbe. Sur les sources où il a puisé, il ne donne aucun renseignement. Il semble avoir une grande répugnance à reprendre les mots bâtards, et il les omet la plupart, peut-être parce qu'il a cru superflu de les traduire.

Prins, procureur, profyt, propheet en une seule page, manquent à son dictionnaire, tandis qu'on les trouve tous dans le vocabulaire de Meurier dont il sera parlé plus loin.

A chaque page on peut relever, non pas seulement des mots qui depuis ont changé de forme, mais des pertes regrettables que la langue française a faites, et d'autres aussi subies par le flamand.

Blad, bladynghe que nous n'avons plus, signifient douaire, comme le mot *tocht*.

Ballast, notre lest d'aujourd'hui, est traduit par « saburre et grosse arène de quoy on charge les navires à fin d'aller plus fermes. »

Barguiner est donné comme traduction de *bedynghen,* marchander; — escouiller pour châtrer; —

une jouée pour un soufflet, *muulpeere;* — coignier pour cognassier, *queappelboom;* — tillet pour tilleul; — blaueole pour bluet, *coorenblomme;* — suseau ou suriau pour *clierboom,* sureau; — fouteau ou fayant, pour hêtre, *bouckboom;* — aubeau pour tremble, *abeel;* — hayon pour étal, *craem;* — chevir (de chef) pour diriger, dompter, *bestieren;* — un fouant, comme synonyme de taupe; — un palu ou marescage, *marasch;* — partissement pour distribution; — bessons pour jumeaux; — bribeur et caimand pour mendiant, *bedelere.*

Le mot flamand *belhamel,* littéralement le mouton qui porte la clochette, est traduit par : « Le chef premier ou principal de tous. »

Des substantifs dont les équivalents d'aujourd'hui sont autrement formés, se rencontrent fréquemment pour désigner différentes actions : assiègement pour siège, — preschement pour prédication, — couvrement pour *deckynghe,* — fendement, de fendre, pour *clievynghe,* — demangement pour démangeaison, *jokte,* — fouissement pour creusement, — medecinement pour médication, — vomition pour vomissement, etc.

Certaines mentions ont, quant aux usages d'autrefois, un intérêt historique. *Cabaret* est donné comme nom flamand avec l'explication : *Daer men waerm spyse cookt oft vercoopt,* avec la traduction : charcuicterie ou rotisserie. *Cabarettier* est donné comme le nom flamand du « charcuictier ou rotisseur. » *Herberghe* est encore une « hostellerie » et nous ne trouvons pas encore de trace de l'estaminet qui en est la traduction d'aujourd'hui.

Tachentig est traduit par octante, qu'on regrette de voir remplacé par notre laid et compliqué quatre-vingt.

Eeuwe, où l'on ne voit plus aujourd'hui que siècle, ce qui s'accorde mal avec *eeuwig,* perpétuel, est traduit par : temps, saison, âge ou siècle.

Le mot *taeljoore* que nous employons encore pour signifier assiette, et que les hollandais n'ont pas, est bien la corruption du français tailloir, comme le confirme la traduction : trenchoir.

L'auteur donne bigotie pour bigotisme, qu'il traduit par la jolie expression *pilaerbiterie;* il donne aussi un bigot pour *pilaerbiter* que nous avons encore [1].

La même année où parut à Gand le *Dictionaire flamen-francois* de Henry du Tour ou Van der Keere, déjà remarquable pour un premier essai, paraissait à Anvers (chez Iean Waesberghe) le *Dictionaire flamen-francois nouuellement mis en lumière par Gabriel Meurier* avec dédicace datée du 9 septembre 1563. L'œuvre était précédée d'un *Vocabulaire francois-flameng* du même, daté de 1562 [2].

Meurier et Van der Keere avaient travaillé vers le même temps, probablement sans connaître l'un l'œuvre de l'autre et sans pouvoir se copier, mais d'après un plan qui est à peu près le même.

[1] La liste des proverbes, parfois traduits en flamand, que Van der Keere intercale dans son dictionnaire, a été donnée par M. Bergmans (*Messager des sciences,* 1891, p. 428).

[2] Sur les nombreuses publications de Meurier, voir la *Bibliotheca Belgica.*

Des deux, c'est Meurier qui a la nomenclature la moins complète, quoiqu'il admette le plus de mots bâtards ; il traduit aussi le moins exactement. Pour les mots pris par corruption du français, nous lisons dès la première colonne : *abiectie, abiect, abricocken, absolueren, absoluyt, absolutie, abstractie, accident, accorderen, accoort, accordatie.* Van der Keere n'a pas ces mots, mais il donne par contre *absent, absenteren, abuys, abuyseren* que n'a point Meurier. Tout compte fait, c'est Van der Keere qui a la langue la plus riche et la moins corrompue, comme si à Anvers la langue fût déjà plus mauvaise qu'à Gand.

Meurier, dans cette première édition, a aussi les omissions les plus étranges : il n'a par exemple ni *paus* ni pape, ni cardinaux, et il omet nombre de mots que lui même emploie dans « l'épistre dédicatoire. »

Plus complète est l'édition de 1584 (Anvers, Iean Waesberghe) ayant pour titre : *Dictionaire francoys-flameng premierement mis en lumiere par Gabriel Meurier auesnois, Reueu, augmenté et enrichy d'un tres copieux nombre de vocables et oultre toutes aultres editions par le mesme autheur melioré.*

Meurier n'est point partisan de la simplification de l'orthographe, « car combien, dit-il dans l'avertissement, que le Francois escriue aulcunes lettres et ne les prononce, suyuant toutes fois l'Orthographye, Prosodye et l'Ethimologye, il a mestier de toutes ses lettres et n'en a pas une seule superflue. »

Néanmoins Meurier écrit fantaisie que d'autres

en ce temps écrivaient phantaisie, et utensiles qui vaut mieux que notre mot ustensiles, bisarrie pour bizarrerie, dictionaire meilleur que dictionnaire, oblier pour oublier, mecredi pour mercredi, froncle pour furoncle, haran pour hareng, etc., c'est-à-dire que jouissant d'une liberté qui n'existe plus pour nous, il écrivait mieux que son avertissement ne semblait annoncer.

Meurier a du reste pu faire son profit d'une œuvre de grand mérite et beaucoup plus complète que la première édition de la sienne, à savoir, du *Dictionaire francois-flamen autrement dict, les mots francois tournez en flamen, avec plusieurs phrases ou manières de parler fort propres pour apprendre l'usage d'iceulx. Recueilli et mis en lumiere par Iean Taye, maistre d'escole françoise* (Gand, chez Iean Salenson, 1582).

Des exemplaires, qui ne diffèrent que par les deux premières pages et les quatre dernières, ont paru sous le nom de Gilles Verniers, également « maistre d'escole à Gand » (*Biblioth. de Gand*, G. nos 570 et 571).

Dans sa dédicace aux « Grand bailly, Eschevins et doyens de la ville de Gand » Iean Taye dit très sensément :

« ...Entre les choses esquelles la Ieunesse se doibt appliquer, il est certain que la cognoissance des langues n'est pas des dernieres, car sans icelles tant s'en fault qu'ayons acces aux arts, que mesmes sommes forclos de toute communication des uns avec les autres, de toute hantise et trafique mutuelle : comme l'expérience le monstre assez

journellement au tres grand regret de plusieurs. Et pource que la cognoissance de la langue Françoise est aujourd'huy aux Flamens de quelque estat qualité ou condition qu'ilz soient, autant necessaire que nulle autre, pour ceste cause, et pour en partie satisfaire au desir que j'ay d'ayder selon mon petit pouvoir à ce que la Ieunesse soit bien enseignée et instruicte, en partie pour m'acquiter du debvoir qui m'oblige à ma nation, il m'a semblé bon et expedient pour le soulagement et le profit de la dicte Ieunesse, de translater de François en nostre langue vulgaire, les dictions et mots compris au grand Dictionaire de feu *Robert Estienne :* et pour meilleure et plus claire intelligence de la proprieté d'iceulx, y adjouster et approprier quelque-fois une ou deux des plus notables sentences et manières de parler, le plus elegamment qu'il m'a esté possible... »

Avec un guide tel que R. Estienne, on comprend que l'œuvre de I. Taye nous donne sans trop de lacunes considérables, la langue française du temps; et comme l'auteur y ajoute des traductions très exactes, par périphrases au besoin s'il ne trouve pas de mot flamand équivalent, son dictionnaire est, en somme, excellent et paraît avoir été mis à contribution par tous ses successeurs. Meurier le premier y a largement puisé pour son édition augmentée de 1584. On le voit surtout là où, pour traduire, Taye recourt à une périphrase : souvent celle-ci a passé dans la nouvelle édition de Meurier.

Néanmoins préoccupé, semble-t-il, de ces ques-

tions d'antériorité, Meunier écrit dans un dernier avis au lecteur :

« ...Si les ravasseurs et brouïllons se deuoient distiller le cerveau à contrefaire et saccager noz lucubrations, ils ne trouueront pas, et ne pourront avec vérité nijer que Meurier n'ait été le premier en tous ces pays-bas qui a mis en lumière le Dictionaire François-Flameng et vice versément le Flamend-François. »

Quoi qu'il en soit de ce brevet que Meurier se décerne à lui-même, on aura remarqué que son orthographe a peu de fixité puisqu'il écrit ici Flameng et Flamend, à quoi il faut ajouter qu'au titre même le dictionnaire dont il parle, portait flamen, comme le titre d'un autre de ses ouvrages portait : *coniugaisons flamen-françoises.*

Très supérieure à l'œuvre de Meurier est le « *Dictionaiae françois-flameng très ample et copieux, auquel on trouvera un nombre presque infini de termes et dictions, plus qu'en ceux qui jusques à present sont sortiz en lumiere, auec plusieurs formes et manieres de parler tres-elegantes* — recueilli des plus accomplis dictionaires dernierement imprimez en France, par Mathias Sasbout » (Anvers, chez Iean Waesberghe, 1579).

L'auteur nous apprend, dans sa dédicace aux seigneurs députés du Conseil d'État de Hollande, datée de Dordrecht, qu'après avoir bon espace de temps travaillé à la composition d'un « *Dictionaire Flamen-Françoys* » qui fut imprimé en son absence, il s'employa « plus ardemment qu'au parauant à translater de Françoys en bas Aleman le grand

Dictionaire Françoys-Latin de R. Estienne, de naguères augmenté par Iacques du Puis. » Sans parler ni de Vander Keere, ni de Meurier, il ajoute « D'iceluy amplifié auons suiuy et interpreté les termes et dictions le plus naiuement qu'il nous a esté possible en y adioustant quelques foys une ou deux sentences et manieres de parler, pour plus ample déclaration et pour mieux demonstrer la diversité des significations des vocables... »

Le travail de Sasbout a donc été celui d'un copiste pour le français, et d'un traducteur en son texte flamand. Ses traductions paraissent d'ailleurs soignées, exactes et d'une bonne langue. *Bas-allemand* et *Flamand* étaient alors deux noms de la même langue, plus tard appelée thioise, qui se parlait en Hollande comme en Flandre.

L'important pour nous, dans les œuvres dont il vient d'être parlé, c'est, nous semble-t-il, la preuve du soin qu'on mettait chez nous, jusqu'aux temps les plus troublés du seizième siècle, à l'étude de la langue française, et le mérite sérieux des œuvres qu'on y consacrait.

Ad. D.

ICONOGRAPHIE NORBERTINE.

III.

Séries de gravures représentant la vie de saint Norbert.

Au dix-septième siècle, les abbayes et les monastères contribuèrent, pour une large part, au remarquable essor que prirent les beaux-arts, dans les Pays-Bas surtout. Les chefs-d'œuvres qui, de nos jours, ayant échappé heureusement à la tourmente révolutionnaire, ornent nos églises et nos musées, attestent hautement ces faits bien dignes d'attention.

Désirant faire connaître aux foules, afin de la rendre populaire, la physionomie des Saints qui ont illustré leurs Ordres, les supérieurs des communautés religieuses eurent recours au pinceau des artistes, au burin des graveurs, pour reproduire les images, les traits les plus marquants de la vie de ces Bienheureux.

De là, cette nombreuse collection si recherchée

de nos jours, de gravures placées en séries et retraçant les principaux événements de la vie des Saints fondateurs d'ordres religieux. La troisième livraison de l'Iconographie Norbertine contient la description des vies illustrées de saint Norbert, fondateur de l'Ordre de Prémontré [1].

Nous connaissons actuellement trois séries de ce genre : la première, gravée par Théodore Galle (1622); celle de Pfeffel (1756) et celle de Klauber (1789), auxquelles nous croyons devoir ajouter une quatrième, ne se composant, il est vrai, que d'une planche : le portrait de saint Norbert, entouré de médaillons, exposant les principales scènes de la vie du glorieux Saint.

I.

La Vie de saint Norbert,

Par THÉODORE GALLE.

La série de gravures due au burin de Th. Galle réclame la première place à titre d'ancienneté; on pourrait même dire et à titre de supériorité, car elle a puissamment guidé et inspiré tous les artistes qui depuis lors, ont traité le même sujet. Ces gravures se distinguent par une rare finesse d'expression, une extrême délicatesse dans les moindres détails.

De format in-8° m., elle se compose : *a*) d'un magnifique frontispice gravé; *b*) d'une dédicace de quatre pages non paginées suivies de deux autres pages, relatant les éloges décernés à l'Ordre de Prémontré et à son chef illustre, et

[1] Saint Norbert naquit vers 1092, et mourut en 1134.

enfin l'approbation ecclésiastique; *c)* un portrait de saint Norbert précède les 34 gravures représentant les principales scènes de la vie du Saint.

Les exemplaires complets contiennent, à la suite des susdites gravures, l'abrégé en trois langues : espagnole, flamande et française, de la vie du Bienheureux; abrégé qui consiste dans la traduction des notes biographiques écrites en latin au bas de chaque gravure. Le texte espagnol compte sept pages : le flamand, en caractères gothiques, en a huit, et le texte français, huit, non paginées. Il existe plusieurs tirages de cette vie de saint Norbert. La première édition, avec la dédicace et le sommaire biographique en trois langues, est très rare. Il est, de nos jours extrêmement difficile d'en rencontrer des exemplaires, tirés sur vélin ou coloriés. Les tirages ultérieurs ont été très nombreux, et ont fini par user les planches, c'est pourquoi l'on recherche surtout les premières éditions qui ornent souvent aussi la vie de saint Norbert, écrite en langue flamande par Chrysostôme Van der Sterre[1].

Il nous a été donné de composer cette étude, d'après l'exemplaire provenant de la bibliothèque de ce savant abbé de Saint-Michel, co-auteur de la vie gravée par Th. Galle. Cet exemplaire, qui se distingue par la beauté des épreuves, se conserve à l'abbaye du Parc lez-Louvain. Le Révérendissime Prélat de ce monastère, Monseigneur F. Versteylen, a daigné nous le communiquer, avec une bienveillance rare, et nous sommes heureux de pouvoir lui renouveler ici l'expression de notre vive et profonde gratitude.

Au sommet de chaque gravure est imprimé un texte de l'Écriture Sainte, se rapportant à la scène représentée,

[1] Chr. Van der Sterre, né à Bois-le-Duc en 1591, élu abbé de Saint-Michel en 1629, mourut en 1652.

dont l'explication historique est donnée sommairement au bas de l'image.

Ces sommaires encadrés d'un double filet noir, sont l'œuvre du R. Chrysostôme Van der Sterre. Les gravures, texte compris, mesurent : 0,15 sur 0,07.

Frontispice. — Le frontispice présente le titre suivant, entouré d'un gracieux ovale : « Vita S. Norberti, canoni-« corum Præmonstratensium Patriarchæ Antverpiæ apos-« toli Archiepisc. Magdeburg. ac totius Germaniæ pri-« matis, Concinnabat et Elogiis illustrabat R. P. F. Io. « Chrysostomus Van der Sterre S. T. B. FOR. in S. « Michaele Prior Antverpiæ. »

Aux chapiteaux annelés de deux piliers, unis entre eux par une corniche enrichie d'ornements, est suspendue une tapisserie frangée, gracieusement relevée par une tête d'ange aux ailes déployées. Sur un fond blanc, de forme ovale, se détache le titre susdit. Au-dessus de la corniche le Divin Sauveur, apparaît entouré de rayons et de nuages, la tête nue, et les cheveux frisés, la main droite étendue, et tenant, de la gauche, un globe surmonté d'une croix. Sur le chapiteau du pilier de droite, un médaillon encadré et enguirlandé présente l'effigie du pape Gélase II; sur le piédestal du même pilier, se dresse un ange ailé, symbolisant la vie contemplative; il est richement vêtu d'une tunique et d'un pourpoint à lambrequins et chaussé de brodequins; sa tête, où ondule une chevelure abondante, est entourée d'un cercle flamboyant. De la main droite, il soutient un livre, surmonté d'un calice d'où s'élève une sainte hostie; dans la main gauche, il porte un cœur ailé surmonté d'une flamme; ses regards se dirigent vers le divin Sauveur. Sur le socle du même pilier est gravée cette inscription : *vita contemp.*, et, plus bas, un médaillon encadré, à l'effigie du pape Honorius II.

Au-dessus de la corniche du pilier gauche, est placé un médaillon en guirlande à l'effigie du pape Callixte II. Au pilier gauche est adossé un ange ailé figurant la vie active, sous la figure d'un pélerin. Il est vêtu simplement d'une courte tunique avec pèlerine, et chaussé de larges brodequins. Sa tête, couverte d'un chapeau, est entourée de rayons; de la main droite, il porte un flambeau allumé, une gourde, un livre et une discipline; sa main gauche soutient un bâton de pèlerin, et un panier est attaché à son bras gauche. Sur le socle, on lit ces mots : *vita activa*, et plus bas, est représentée l'effigie du pape Innocent II, dans un médaillon encadré; une riche guirlande de fruits se rattache par des anneaux au socle de chaque pilier. Puis, à la base de ces socles, un cartouche avec enroulements et arabesques, porte la dédicace suivante :

« Admodum Reverendo Patri ac Domino.
« D. Matthæo Iersselio
« Ecclesiæ S. Michælis Antverp. Ord. Præm.
« Abbati Amplissimo. Th. Gallæus. L. M. D. C. Q. »

Un écu aux armoiries de l'abbé Van Iersel[1], s'élève sur le cartel de la dédicace, et est surmonté d'une mitre accostée d'une crosse de chaque côté.

Sous le chapiteau du pilier, à droite, est gravée cette inscription : « Inspice et fac. » Sous celui de gauche : « Secundum exemplar. » Le texte suivant est inscrit au haut de la gravure : « Sentite de domino in bonitate. Sap. 1, 1. » Puis, au bas : « Antverpiæ Theodorus Gallæus excudit. Cum Licentia Luperiorum. »

Dédicace. — Dans la dédicace adressée à l'abbé Matthieu Van Iersel, Révérendissime Prélat de Saint-Michel, le Père

[1] D'argent à la fasce d'or, surmontée d'une rose de gueules, et trois bandes d'azur en pointe.

Chrysostôme Van der Sterre rappelle brièvement les éloges décernés à saint Norbert par plusieurs Souverains Pontifes, et les faveurs éclatantes qu'ils daignèrent accorder à son Ordre en considération de ses mérites et de sa sainteté : « Ces témoignages éclatants du profond respect des Papes, ajoute-t-il, ont engagé le célèbre graveur Théodore Galle, à publier en images la vie apostolique de saint Norbert, sachant bien que l'exemple est la meilleure de toutes les leçons. Afin que cette publication, complétée par des explications qui lui paraissaient nécessaires, pût décider les lecteurs à marcher sur les traces d'un si glorieux Saint, il me pria d'y ajouter, soit des éloges concis, soit des récits historiques parfaitement exacts, rédigés d'après les vies plus détaillées que déjà nous avons publiées. Théodore Galle, par cette publication, a bien mérité de la ville d'Anvers, en reproduisant, cinq cents ans après sa mémorable arrivée dans notre ville, la sainte et glorieuse image de l'apôtre de la cité. Et de plus il a bien mérité de l'Ordre de Prémontré, en rappelant à tous les membres de la famille Norbertine, les vertus éclatantes que leur illustre fondateur leur a laissées à imiter. »

De la part de l'auteur du texte explicatif, la dédicace de cette œuvre était due au RR^me^ Prélat de Saint-Michel. Diverses raisons engageaient le graveur, Th. Galle, à suivre l'exemple de l'écrivain.

Cette dédicace, datée du 23 septembre 1622, se termine par des vœux de bonheur adressés au R. Prélat Matthieu Van Iersel, par son très humble et tout dévoué frère Jean Chrysostôme Van der Sterre.

Les deux pages suivantes contiennent les éloges décernés à l'Ordre de Prémontré et à son glorieux fondateur par saint Bernard, et par les papes Adrien IV, Innocent IV, Boniface VIII, Clément VIII et Grégoire XV.

L'approbation du censeur ecclésiastique d'Anvers, datée du 26 septembre 1622, est signée : *Cornelius de Witte S. T. L.*, archidiacre de la Cathédrale.

Portrait de saint Norbert. — D'abord, au haut de la gravure, se lit cette inscription : « In Fide et lenitate ipsius « Sanctum fecit illum. Ecclici 45, 4. »

Le portrait du Saint est placé au milieu d'un ovale encadré d'arabesques et d'enroulements, orné de branches de laurier et surmonté de deux anges ailés, ayant la tête frisée et des écharpes flottantes; portant d'une main, une branche de lis, de l'autre soutenant une couronne de lauriers qui s'élève au-dessus du cadre. Saint Norbert est représenté à mi-corps, la tête nimbée et couverte d'une mitre richement décorée. Par dessus les habits de l'Ordre, il porte une chape parsemée d'étoiles et ornée du pallium; de la main droite, il soutient l'ostensoir du Saint Sacrement et de la main gauche, il présente une palme et une croix.

Au bas du cadre, une tête d'ange ailé surmonte un cartouche encadré et enguirlandé, où se lit l'inscription suivante :

« Sanctus Norbertus, Candidi Præmonstratensium Cano-
« nicorum Ordinis Antesignanus et Parens, Antverpiæ
« Apostolus Archiepus Magdeburgensis, totiusque Germaniæ
« Primas. »

A droite du Saint se tient debout, sur la base évasée du cartouche, une femme d'un âge avancé, vêtue d'une robe longue avec tunicelle, et la tête couverte d'un voile. Elle a, dans sa main droite, un livre relié surmonté d'une tiare; au petit doigt de la même main, sont suspendues deux clefs. De la main gauche, elle montre un calice surmonté d'une hostie sainte. Au-dessus de la tiare plane, les ailes étendues une colombe entourée de rayons. Sous les pieds, chaussés

de brodequins, de cette figure symbolique se lit ce seul mot : *Fides*.

A gauche du portrait du Saint, apparaît une jeune femme, debout, vêtue d'une robe longue et d'une tunique aux manches garnies en biais, rattachée par une ceinture, la tête couverte d'un ample voile, le front ceint d'une couronne d'épines. De la main droite elle tient, pressé contre elle, un crucifix qu'elle contemple avec amour; la main gauche soulève un pli de la tunique supérieure, et sous ses pieds nus, se lit cette brève inscription : *Patientia*. Au bas de la gravure, est inscrit ce texte de l'Écriture Sainte : « Qui docti fuerint fulgebunt quasi splendor firma-« menti, et qui ad justitiam erudiunt multos, tamquam « stellæ in perpetuas æternitates. Dan. 12. 3. »

Les traits du Saint sont énergiques et dénotent une grande fermeté tempérée par la douceur. La physionomie diffère, sous plus d'un rapport, du type traditionnel.

Série de 34 gravures représentant la Vie de saint Norbert.

Planche Ire.

Naissance de saint Norbert.

Dans une chambre bien meublée, le jour pénètre par deux fenêtres vitrées, à volets et avec encadrements. Une glace est suspendue au mur. A gauche, sur un lit à baldaquin avec colonnettes sculptées, et orné de rideaux à franges, repose Hadwige, mère de Norbert. Un rayon lumineux sur lesquels se lisent ces mots « Æquo animo esto Hadwigis « quoniam magnus apud Deum futurus est etc., » semble passer à travers les vitraux, et descend vers l'heureuse mère.

Vis-à-vis, sur l'avant-plan, auprès d'un lavabo à pieds contournés, deux femmes à genoux donnent leurs soins à

l'enfant qui vient de naître. Deux autres femmes, dont l'une porte une aiguière, sont debout, à droite de la salle, et regardent le nouveau né avec une visible attention. Au fond est dressée une table couverte d'un riche tapis brodé et entourée de sièges.

Au haut de la gravure, on lit : « Erit magnus coram « Domino. Luc. 1, 15. » Au bas, est gravé ce sommaire : « Nascitur Sanctis in Clivia Norbertus loco multorum « martyrum sanguine olim nobilitato, genus trahens ex « illustri Francorum et Germanorum illorum prosapia qui « Salici vocati sunt, parentibus nobilissimis Heriberto et « Hadwige, quæ ante ejus ortum cœlesti oraculo de futura « infantis dignitate divinitus edocetur. »

Planche II.

Norbert à la cour de l'Empereur.

Sur un trône que domine un baldaquin à lambrequins, orné de riches draperies, se voit l'empereur Henri, assis dans un fauteuil surmonté d'un aigle à deux têtes, blason impérial des souverains de l'Allemagne. L'empereur portant la couronne du Saint Empire, revêtu du manteau impérial, le glaive nu dans la main droite, appuie sa main gauche sur un globe surmonté d'une croix. Ses regards se dirigent vers Norbert qui se tient debout devant lui, à gauche. A droite du trône est placé le chancelier de la cour, vêtu d'un manteau avec camail en hermine, la tête couverte d'une toque, tenant en main une charte ; près de lui le commandant des gardes impériaux, dont on aperçoit les lances, les hallebardes et les casques. Norbert, la tête nue et les cheveux flottants, ceint de l'épée de chevalier, portant le riche costume des gentilshommes, et les bottes à éperons, tient dans la main gauche son chaperon orné de plumes, et

étend la main droite, comme pour attester la vérité des paroles qu'il adresse à son souverain. Il est suivi de deux pages, dont l'un tient en laisse un lévrier. Dans l'angle gauche, la draperie soulevée laisse apercevoir à travers une fenêtre ouverte, ce qui se passe à l'extérieur. Là, auprès d'une porte, se voient deux dames richement vêtues, Norbert s'incline devant elles, et leur offre des hommages.

En haut de la gravure est gravé le texte : « Factus est « Ephraim quasi columba seducta, non habens cor. « Osee 7, 11. »

Au bas, le sommaire : « Blandientis mundi Norbertus « captus illecebris, viam spatiosam ingreditur sinistri « lateris, et æternæ salutis immemor primum inventæ « florem in Aulis tum Friderici Coloniensis. Archiepiscopi, « tum Henrici IIII Imperatoris, qui et ipse de Salicorum « stirpe fuit, lasciviendo dissipat. »

Planche III.

Norbert terrassé.

Près d'un rocher d'où s'élance un arbre aux branches étendues, Norbert, somptueusement vêtu, est étendu à terre, à côté de son cheval caparaçonné et renversé également. Au haut du ciel, couvert de nuages épais, les éclairs fulgurants projettent sur le malheureux chevalier, leurs rayons que perce la foudre. Un autre rayon plus faible, qui sort de la bouche du cavalier, semble remonter vers le ciel portant gravés ces mots : « Domine, quid me vis facere? »

A droite, le serviteur de Norbert, debout, terrifié, étend les mains pour marquer sa frayeur et pour relever son maître. A gauche, à l'arrière plan, on aperçoit la ville de Freden entourée de collines.

En haut de la gravure se lit cette inscription : « Vas

« electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram « gentibus. Act. 9. 15. »

En bas : « Dum phalerato equo in Freden tendit, horridâ « abortâ tempestate, per fulmen equo excutitur : exanimis- « que propemodum in terram delapsus, post horæ circiter « spatium sibi redditus, iam præpotenti Dei manu conver- « sus, melioris vitæ suspirat novitatem. »

Planche IV.

Norbert au Couvent de Siegburg.

Dans une salle entourée de colonnes sont assis — auprès d'une table couverte d'un tapis, où sont étalés un manteau, une tête de mort, deux disciplines et plusieurs livres ouverts — Norbert placé à droite, sur un siége à dossier, et le R. Conon, abbé de Siegburg.

Norbert, richement vêtu, la tête couverte de la toque des nobles, le collier de chevalier au cou, s'entretient avec l'abbé qui, revêtu des habits monastiques, la tête nue, et tenant la crosse de la main gauche, étend la droite vers le noble pénitent, comme pour le convaincre de la nécessité où il se trouve de chercher à connaître la volonté de Dieu, afin d'y conformer ses actions et sa vie. Le pieux prélat est entouré de six religieux, en habits de chœur, qui écoutent les avis de leur père; le plus jeune d'entr'eux paraît inattentif et s'occupe à examiner l'un des livres ouverts étendus sur la table.

Au fond de la salle, à droite, dans une niche entourée d'un encadrement, se voit la statue du Sauveur du monde, la main droite étendue, tenant un globe dans la main gauche; du côté opposé, s'élève dans une niche toute pareille, l'image de la Très Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus.

Au milieu du mur du fond entre les deux colonnes, une espèce de porte, ou de passage ouvert, montre au loin des bâtiments d'apparence imposante.

Au haut de la planche est gravé ce texte de l'Écriture : « Relinquite civitates, et habitate in petra habitatores « Moab. Ierem. 48, 28. »

Au bas : « Relictis aulæ vanitatibus, et mundi nauseans « delicias, ad sacrum se confert Sigebergense Divi Bene- « dicti Cœnobium, ubi sub pollice B. m. Cononis Abbatis, « inter sanctos illos religiosos, prima pietatis tyrocinia « ponit, et spiritualibus exercitiis Dei super se beneplaci- « tum exquirit. »

Planche V.

Norbert renonce au monde et est ordonné prêtre.

A l'avant-plan, Norbert, entouré de divers personnages, la tête nue et ceinte d'un rayon lumineux, nu-pieds, vêtu d'une grossière tunique de peaux d'agneau, ayant une simple corde pour ceinture lève sa main gauche vers le ciel. De la main droite, il montre, délaissés et jetés à terre, son collier, son casque, son épée, sa cuirasse, sa toque et ses jambières de chevalier. Les divers personnages qui l'entourent expriment leur étonnement.

Au second plan, on voit le chœur d'une église romane, dont les voûtes sont soutenues par des colonnes et les fenêtres ornées de vitraux.

Au pied de l'autel est agenouillé Norbert, vêtu d'une chasuble, la tête nue et entourée de rayons. Près de lui, l'évêque assis est entouré de quatre assistants, dont l'un porte la crosse, un autre tient ouvert le missel, le troisième est debout, faisant l'office de diacre, et le quatrième est à genoux. La table de l'autel est couverte d'un tapis; sur l'autel se dressent autour du calice, le missel et deux chan-

deliers, avec les cierges allumés. Au-dessus de l'autel, est suspendu un tableau qui représente Saint-Michel armé du glaive, terrassant le serpent. Sur les volets, à droite est figurée l'image d'un Saint; à gauche, celle de la Très Sainte Vierge avec le divin Enfant.

De l'autre côté de la balustrade qui entoure le sanctuaire, une foule recueillie assiste à la cérémonie de l'ordination sacerdotale.

Au haut de la gravure, se lit ce texte de saint Paul : « Renovamini spiritu mentis vestræ, et induite novum « hominem. Ephes. 4. 23. 24. »

Au bas : « Depositis publice pretiosis illis vestibus quibus « hactenus mundo sub vanitatis Labaro militaverat, as- « sumpto ad carnem horrido cilicio, desuper contexto ex « pellibus agninis habitu se induit, quo deperditæ inno- « centiæ assiduo admoneretur : atque ita sacro Presbyterii « honore insignitur. »

Planche VI.

Norbert est insulté au moment où il prêche la parole de Dieu.

Au milieu d'une place publique, Norbert nu-pieds, la tête nue et nimbée, vêtu d'une tunique de peaux ceinte d'une corde, tenant un crucifix dans la main gauche, la main droite étendue, prêche l'Évangile à la foule qui l'entoure. Aux pieds du missionnaire sont assises des femmes avec leurs enfants; en face d'elles se tiennent deux chanoines, la tête couverte du biretum et revêtus de leurs aumusses; ils étendent les mains pour manifester leur étonnement, un homme aux traits farouches et irrités s'approche brusquement du Saint et lui crache au visage.

Au fond du tableau, une porte monumentale, ouverte toute grande, laisse voir dans le lointain une sorte de pyramide.

L'inscription suivante se lit en haut de la gravure : « Argue, obsecra in omni patientia et doctrina. 2 Timoth. « 4. 2. »

Au bas : « Incalescente in prœcordiis ejus igne Spiritus « sancti, prædicationi Evangelicæ se accingit, quà devios « ab errore retrahat, et peccati veterno sepultos ad novam « vitam excitet, unde graves patitur calumnias, et ab igno- « bili clerico ignominiose conspuitur, sed detersa facie « lacrymis injuriam ultus est. »

Planche VII.

Norbert célébrant la messe à Rolduc.

Dans une crypte soutenue par des colonnes, Norbert la tête couronnée de rayons lumineux, revêtu d'une riche chasuble, célèbre la sainte messe à un autel recouvert d'un tapis avec bordures à franges. Sur cet autel, surmonté d'un dais avec tentures relevées, un crucifix est placé entre deux chandeliers portant des cierges allumés ; il s'y trouve aussi un missel, un canon ou tableau et un corporal déployé.

A côté de l'autel les burettes sont placées sur un petit coffre carré recouvert d'une nappe. Le Saint, soulevant le calice de la main droite et tenant la patène de la main gauche, consomme le précieux sang. Au-dessus du Bienheureux, on voit pendre à la voûte une toile d'araignée, pour rappeler le fait arrivé en cette circonstance. Une araignée énorme étant tombée dans le calice déjà consacré, le Saint n'hésite pas à avaler l'insecte, avec le sang de Jésus-Christ. Au pied de l'autel, se tient agenouillé l'acolyte dans son large surplis ; puis une dame pieuse, vêtue modestement, portant suspendues à sa ceinture une clef et une aumônière, et enfin quatre personnages qui, les mains jointes, assistent respectueusement à la célébration du

Saint Sacrifice. Deux lampes suspendues au centre de la voûte éclairent cette scène.

En haut de la gravure, on lit : « Si mortiferum quid « biberint, non eis nocebit. Marci 16. 18. »

Au bas : « Celebranti in crypta Sancto Norberto grandis « aranea in calicem consecratum delabitur, quam magna in « Deum fide (in quâ mirifice semper excelluit) cum sanguine « dominico illæsus sorbuit, quod vires suas venenum, « salutifero hoc antidoto crederet amisisse. »

Planche VIII.

Norbert assistant auprès du Cardinal légat, au concile de Fritzlar.

Dans une vaste salle voûtée en plein cintre et éclairée par des fenêtres à vitraux, le Cardinal légat, vêtu du rochet et de la mozette, et la tête couverte du chapeau de cardinal, est assis sur un trône à deux marches, surmonté d'un dais avec draperies relevées. Il est entouré d'évêques mitrés, de chanoines et de religieux, assis sur des fauteuils ou sur des bancs.

Deux chanoines, coiffés du biretum, et trois autres personnages laïques, sont placés sur un banc adossé au mur latéral.

Norbert, nu-pieds, la tête entourée de rayons, vêtu d'une tunique grossière, tenant un livre dans la main gauche, étendant la main droite dans la chaleur de son discours, adresse la parole au Cardinal légat, président de l'assemblée. Un rayon d'en haut vient tomber sur le courageux orateur, dont l'ardente éloquence confond ses adversaires. L'attitude des assistants indique leur admiration.

A l'entrée de la salle, dans le vestibule se tiennent des soldats armés de hallebardes, qui gardent l'entrée de la porte largement ouverte.

On lit ces mots, en haut de la gravure : « Dabo vobis os, « et sapientiam, cui non poterunt resistere. Luc. 21. 15. »

En bas : « Ut nihil Norberto deesset ad exercitium « patientiæ, præter complures tam publicas quam privatas, « quod Dei gloriam zelaret, et peccata acriter perstrin- « geret, sibi factas molestias; in Concilio Friteslariensi « coram Conone Cardinale Prænestino causam dicere « jussus, Spiritu Sancto patrocinante de adversariis trium- « phat. »

Planche IX.

Norbert distribue ses biens aux pauvres.

Dans une salle ouverte, soutenue par des colonnes, éclairée par deux fenêtres à vitraux losangés, ornée de bancs de bois à dossiers sculptés et d'un buffet armorié dont les battants sont décorés de ciselures, Norbert distribue ses biens aux pauvres. Devant une table couverte de sacs d'argent, il se tient les pieds nus, la tête entourée de rayons, vêtu d'une tunique de peau ceinte d'une corde, et remet des pièces d'argent aux pauvres qui lui tendent leur escarcelle. Parmi ces malheureux se voit un pauvre estropié, aux pieds nus, qui s'appuie sur une courte béquille; des enfants ramassent les pièces tombées à terre, et tendent leurs bras vers le Saint ; à côté de Norbert, des serviteurs distribuent des vêtements aux misérables. Des portefaix avec leurs fardeaux s'éloignent par la porte d'entrée. Les traits de Norbert expriment la douceur et le contentement. Près de la table se voit un coffre fortement cerclé de fer.

En haut de la gravure, on lit : « Dispersit, dedit paupe- « ribus, justitia ejus manet in sæculum sæculi. Psalm. « 111. 9. »

Au bas : « Ut expeditius cœlum peteret, quidquid ipsi

« hactenus vel ex patrimoniis (quæ amplissima habuit) vel « aliunde obvenerat bonorum; per manus pauperum raro « liberalitatis exemplo, ad cœlos præmittit, Deum posthac « in hæreditatem habiturus. »

Planche X.

Norbert aux pieds de Gélase II.

Le pape Gélase est assis sur un trône à baldaquin, avec lambrequins et tentures relevées. Revêtu d'une étole et d'une mozette, la tête couverte d'une calotte, il présente de la main gauche un diplôme, muni du sceau pontifical, à Norbert qui se tient à genoux devant lui, et qu'il bénit de la main droite. A droite du pape, sont assis deux évêques mitrés, et se tiennent deux jeunes clercs-camériers; à gauche du Souverain Pontife siége un haut dignitaire ecclésiastique, coiffé d'un biretum et vêtu d'un rochet avec camail. Norbert, pieds nus, la tête tonsurée et cerclée de rayons, vêtu d'une tunique en laine et d'un manteau sur lequel est attaché un large chapeau rond, reçoit du pape Gélase l'autorisation de prêcher dans toutes les contrées de la terre. Le fidèle compagnon du courageux apôtre, et deux autres personnages, sont à genoux auprès de lui.

Au-delà de la balustrade qui coupe l'avant-plan, se dresse l'église St-Pierre avec son dôme et sa coupole.

En haut de la gravure, on lit : « Opus fac Evangelistæ, « ministerium tuum imple. 2 Timoth. 4. 5. »

En bas : « Nuda nudi Jesu vestigia toto mentis annisu « sequi affectans, tunica lanea et paupere pallio supra « cilicium suum amictus, nudis ut jam triennio fecerat « pedibus in Gallias ad Gelasium PP. II. contendit : a quo « per totum mundum prædicandi potestatem accipit, recu- « satis humiliter quos offerebat amplissimis honoribus. »

Planche XI.

Norbert rend visite à Burchard, évêque de Cambrai.

Une salle, dont la porte est ouverte, laisse entrevoir au-delà de vastes bâtiments. Deux fenêtres encadrées et vitrées y donnent accès à la lumière. L'ameublement se compose, au fond, de trois chaises à dossier placées près d'une grande table couverte d'un tapis, sur laquelle se trouvent un pupitre et un sablier. Sur une tablette sont rangés quelques volumes reliés, avec fermoirs, une brosse et un vase à encre s'y trouvent suspendus. Au centre de la salle, sur une petite table couverte d'un tapis, se voit un encrier avec sa plume et aussi deux manuscrits. Un fauteuil à bras garni d'un coussin, est placé tout auprès. Burchard, la tête couverte du biretum, vêtu du rochet et du camail avec croix pectorale, reçoit entre ses bras Norbert, qui s'incline vers lui en étendant les mains. Le Bienheureux, nu-pieds, la tête tonsurée, et entourée de rayons, est vêtu d'une tunique et d'un pauvre manteau auquel, au moyen d'une corde, est attaché le chapeau de pèlerin. Près de Burchard se tient debout, pleurant et essuyant ses larmes, Hugues, chapelain de l'évêque; il est vêtu de l'habit ecclésiastique et sa tête nue est également entourée de rayons. Le plafond est à poutrelles en bois, des dalles carrées recouvrent le sol de la salle.

En haut de la planche, on lit : « Fidelis Deus, per quem « vocati estis in societatem filii ejus. I Cor. 1, 9. »

Au bas : « Cum Valencenis Burchardum inviseret Came- « racensem Episcopum, qui cum in Imperatoris palatio « nutritus erat, stuperetque Episcopus ob tantam Norberti « mutationem, lacrymansque irrueret in collum ejus; in « propositi sui Socium B. Hugonem acquirit, qui Sancti « Patris spiritualibus excultus monitis, in magnam adole- « vit Sanctitatis perfectionem. »

Planche XII.

Norbert partant en mission.

Norbert, nu-pieds, la tête couverte d'un large chapeau et entourée de rayons, vêtu d'un manteau et d'une tunique en laine, étendant la main droite et appuyant sur un bâton sa main gauche, qui tient une branche d'olivier, prêche la parole de Dieu à la foule accourue pour l'entendre. A côté du Saint se tient son compagnon, Hugues, vêtu d'une tunique et d'un manteau, la tête couverte d'un large chapeau et surmontée d'un cercle ou nimbe; il porte de la main droite un gros livre relié, appuyant la main gauche sur son bâton ; il regarde le missionnaire qui lui montre la foule. Près d'eux, deux femmes assises avec un enfant, et plusieurs autres personnages, attachent sur le prédicateur des regards où l'étonnement se mêle à l'admiration. A gauche du Saint, un âne harnaché est bridé par son guide qui le menace du bâton. Au fond, quelques bâtiments surmontés d'une tour. De la porte de la ville sortent des pélerins qui accourent vers le missionnaire. Au loin s'étend un joli paysage que le soleil levant colore de ses ardents rayons, et où paraît un bâtiment servant d'étable aux brebis que garde un berger assis sous un arbre.

En haut de la gravure, on lit : « Quasi tuba exalta « vocem tuam, et annuncia populo meo scelera eorum. Isa. « 59, 1. »

En bas : « Norbertus incredibili flagrans pereuntium « animarum zelo, Urbes, pagos, Castella perambulabat, « Apostolicæ vitæ exercitiis ad meliorem frugem plurimos « convertendo : quem turmatim excipiunt populi : nec « ulla unquam cœli inclementia vel hiemis asperitate ab « incepto retardari potuit, quod nobiliore intus divinæ « charitatis flamma caleret. »

Planche XIII.

Norbert réconcilie deux ennemis.

Sur une place publique s'élève une église surmontée d'un clocher; un mur crénelé sépare les personnages des habitations qu'on aperçoit alignées dans le fond du tableau. Sur un brancard recouvert d'un tapis, est posée une châsse avec couvercle à deux versants; la façade et les parois latéraux sont ornés de pilastres et d'ouvertures ornementées, et au milieu de la façade se dresse la statue d'un Saint.

A droite et à gauche de cette châsse, deux seigneurs richement vêtus la tête couverte d'une toque à panache, se donnent la main droite en signe de reconciliation; ils sont accompagnés de plusieurs bourgeois qui assistent, comme témoins, à cette scène édifiante.

Devant les deux seigneurs, Norbert, pieds nus, la tête rasée et entourée de rayons, le chapeau attaché sur le dos, tenant de la main gauche une branche d'olivier, pose doucement sa main droite sur la main de l'un des deux ennemis qu'il a réconciliés. A la gauche du Saint, on voit, debout, son compagnon de voyage, ayant la tête auréolée et couverte d'un large chapeau, les pieds nus et tenant un bâton dans la main gauche. De gros nuages roulent dans un ciel orageux.

En haut de la gravure, on lit : « Quam pulchri super « montes pedes annunciantis et prædicantis pacem ! Isa. « 52. 7. »

En bas : « Cupiens quam maxime amplificare regnum « Christi, quem sciret Principem pacis; indefesso studio « circumferens velut altera Noë columba ramum olivæ; « sese exhibuit (quoad vixit) Angelum pacis : qui invete- « rata ubique odia restingueret, et capitalibus ab invicem « inimicitiis dissidentes, Sanctorum reliquiis in medio « positis, reduceret ad pacem. »

Planche XIV.

Norbert auprès du pape Callixte II.

Devant un édifice imposant que précède une galerie à colonnes, le pape Gélase, revêtu d'une étole et d'un camail, la tête couverte de la calotte pontificale, se tient debout, accompagné de plusieurs dignitaires ecclésiastiques. Norbert est prosterné devant lui, pieds nus, la tête tonsurée, cerclée d'un nimbe rayonnant, portant de la main gauche une branche d'olivier et baisant la mule du pape; le chapeau du pèlerin est attaché sur le manteau qui couvre le missionnaire. A droite du Souverain Pontife, on voit debout, Barthélemi, évêque de Laon, la tête nue, le bonnet à la main, vêtu du camail avec croix pectorale; à gauche, un légat pontifical, la tête couverte d'un chapeau rond. Une escouade de hallebardiers richement vêtus occupe la gauche du tableau.

En haut de la gravure : « Labora sicut bonus miles « Christi Jesu. 2. Timoth 2, 3. »

En bas : « S. Norbertus a Patribus Rhemensis Concilii « anno 1119 celebrati, honorifice habitus, collatam sibi per « totum mundum concionandi facultatem, a Papa Callisto II « renovari supplex petiit : qui non solum postulatis ipsius « benigne annuit; sed Bartholomæo insuper Laudunensi « Episcopo illum impense commendat, qui conatus ipsius « cum divinæ gloriæ incremento proveheret. »

Planche XV.

Norbert reçoit la robe blanche des mains de la T. Sainte-Vierge.

Dans une chapelle soutenue par des colonnes enguirlandées, la Mère de Dieu offre à Norbert la robe blanche qu'elle lui destine. Norbert est à genoux, nu-pieds, la tête

découverte entourée de rayons, vêtu de la tunique et du manteau de l'Ordre. Ses mains étendues et son visage radieux expriment son ravissement; il élève ses regards vers la divine Mère qui daigne se montrer à lui. La Vierge Marie, dont la tête voilée est entourée de rayons, vêtue d'un large manteau, désigne de la main droite, à Norbert, l'habit blanc, avec le capuchon et le scapulaire que lui présentent de sa part deux anges ailés ceints d'une écharpe. Marie porte sur son bras gauche l'Enfant-Jésus, couvert d'une tunique blanche, et le front ceint d'une auréole. De sa petite main levée dans un geste naïf, l'Enfant divin bénit son serviteur Norbert. Des anges groupés au milieu des nuages qui entourent la Vierge Mère, expriment leur joie et leur vénération, en répandant des fleurs qui jonchent le pavé. Aux pieds de Norbert, on voit, étendus sur les dalles, un livre ouvert, une branche d'olivier, un chapeau et des roses. A droite du Saint au second plan, se tient son compagnon, la tête nue et auréolée, les pieds nus, vêtu du manteau des religieux. Agenouillé devant un petit autel, ou prie-Dieu, couvert d'un tapis et éclairé par une lampe, il prie en regardant un livre qu'il tient entre ses mains; son chapeau de pèlerin est posé à terre, près de l'autel.

En haut, on lit ces mots : « Omni tempore sint vesti-
« menta tua candida. Eccles. 9, 8. »

Au bas : « Gloriosa cœlorum Regina S. Norberto
« apparet in Capella S. Joannis Baptistæ Præmonstrati
« pernoctanti quæ : preces ipsius exauditas denunciat,
« locumque ubi primum Ordinis sui Cœnobium extrueret
« præmonstrat : candidumque similiter habitum exhibet,
« his additis verbis : Fili accipe Candidam vestem, atque
« ita Norbertus eodem ipso anno 1120 in vere, sub Candido
« suo vexillo Socios conscribere incipit. »

Planche XVI.

Norbert découvre les reliques de Saint Géréon, etc.

Dans une église romane à colonnes cylindriques, éclairée par des fenêtres à plein cintre, Norbert, vêtu de l'habit blanc, la tête rasée et cerclée de rayons, ayant la main droite posée sur la poitrine, et tenant dans la main gauche une branche d'olivier, est agenouillé devant un autel recouvert d'un tapis. Ses yeux levés au ciel, se fixent sur le bienheureux Géréon, qui lui apparaît et lui indique de la main droite le lieu de sa sépulture resté inconnue depuis 800 ans. Un livre ouvert et un biretum sont déposés à terre, devant le serviteur de Dieu. Le Saint martyr, entouré de nuages et de rayons, est revêtu de son costume de guerre : cuirasse, casque, bouclier; il tient de la main gauche une branche d'olivier. Au second plan, deux religieux, que dirige un évêque mitré et revêtu d'une chape richement ornementée, indiquant du doigt la place où ils doivent fouiller, creusent diligemment le sol, au moyen d'une pelle. Auprès d'eux, deux prélats en chape, portant la crosse et le bonnet, deux acolytes tenant chacun un cierge allumé, un clerc avec la croix épiscopale, et divers autres religieux, sont témoins de la précieuse découverte. Autour des membres du clergé, se presse la foule des curieux qui remplit toute l'église.

En haut se lit l'inscription suivante : « Custodit Domi-
« nus omnia ossa eorum : unum ex his non conteretur.
« Ps. 33. 21. »

En bas : « Intelligens Norbertus quantum novo quod
« meditabatur Cœnobio præsidii accederet, si Sacris Divo-
« rum reliquiis bene foret instructum; Coloniam conten-
« dit, ubi inter cætera S. Martyris Gereonis, ex ejusdem
« Sancti (qui Norberto apparuerat) designatione, tumulum

« per 800 annos ignoratum, anno 1121 mirabiliter detegit : « cui ex variis SS. ossibus duo ibidem Coloniæ feretra « instruuntur. »

Planche XVII.

Saint Augustin offre sa règle à Norbert.

Saint Augustin, la tête mitrée et ceinte d'une auréole, la barbe longue, tenant dans la main gauche la crosse épiscopale avec un cœur percé de deux flèches et surmonté de flammes, offre de la main droite un livre ouvert au digne serviteur de Dieu. Celui-ci humblement agenouillé, contemple avec admiration le saint évêque qui lui apparaît, porté sur des nuages. Une banderole sur laquelle on lit ces mots : *Augustinus ego sum, habes regulam etc.*, va, avec de gracieuses ondulations, de la bouche de saint Augustin, s'étendre jusqu'au front de Norbert. Celui-ci, la tête tonsurée, entourée de rayons, vêtu d'un long manteau avec capuchon, tenant de la main gauche une palme et la crosse abbatiale, reçoit le livre ouvert qui lui est présenté et où se lit cette inscription : *Sit vobis anima una et cor unum in Deo, et non dicatis aliquid proprium.*

Devant Norbert, un livre ouvert est étendu à terre, près d'un bonnet carré et d'une discipline. Dans l'angle gauche du tableau, sur une table couverte d'un tapis, se trouvent placés : un crucifix, des volumes reliés : *sermones, annotationes*, etc., une tête de mort, un sablier, un vase. Au-dessus de la table, est suspendu au mur un tryptique à volets représentant la Vierge Mère qui tient le Divin Enfant ; une lampe brûle devant cette image.

En haut se lisent ces mots : « Quicumque hanc regulam « secuti fuerint ; pax super illos. Galat. 6, 16. »

En bas : « S. Norbertus. Cum pro regula anxius fluc-

« tuaret Norbertus fratribusque preces indixisset ; Beatus « illi visus est Augustinus, qui a latere dextro prolatam « auream regulam suam, sub quâ deinceps militaret, cum « luculentis promissis porrexit : atque ìta in festo Nativi- « tatis Christi, anno 1121, cum novâ sua Societate in obse- « quium perpetuum parvulo Jesu nato, solenni professione « sese devovendo, sub eadem regulâ se victurum spo- « pondit. »

Planche XVIII.

Vision du Divin Sauveur attaché à la croix.

Aux pieds du Christ attaché à la croix, la tête couronnée d'épines et entourée d'un cercle lumineux d'où s'élancent sept rayons, plusieurs pèlerins sont prosternés ou étendus à terre. Tous ont revêtu la pèlerine ; ils ont le chapeau sur le dos, la gourde à la ceinture, le bâton à la main ; quelques-uns sont pieds nus ; plusieurs d'entr'eux, étreignant l'arbre de la croix, baisent les pieds du Divin Sauveur. Dans les angles du tableau, d'autres pèlerins, debout, fixent leurs regards sur le divin supplicié et étendent vers lui leurs mains suppliantes.

Au second plan s'étend un riant paysage ; à gauche, on voit une petite église, et à droite, un religieux, à genoux, en prières.

En haut, on lit : « Levabit signum in nationes, et congregabit profugos Israel. Is. 11, 12. »

En bas : « Christus in Cruce septem solaribus radiis « conspicuus, visus est extruendæ Prænonstrati Ecclesiæ « locum designare, ad quem magna peregrinorum multi- « tudo visa est accessisse : Ex quo S. Norbertus varias « ordini suo intellexit imminere procellas : verum suffectu- « rum semper Deum novos commilitones, qui sub sangui-

« nolento Crucis Labaro, in Candidâ sua Societate ad finem « usque decertarent. »

Planche XIX.

Norbert exorcisant des possédés.

Cette gravure représente une église romane soutenue par des colonnes et éclairée par deux fenêtres; à droite un autel surmonté d'un tableau, où est peint le Christ en croix, avec des draperies relevées; sur l'autel, on voit un calice, un livre ouvert, un chandelier portant un cierge allumé; devant l'autel, plusieurs religieux, debout, sont en prières.

Norbert, debout, vêtu du costume de l'Ordre, la tête couverte du biretum et ceinte d'une auréole tenant de la main gauche une palme et un livre, bénit de la main droite un enfant possédé que soutient un religieux, dont la tête est entourée d'un nimbe. Deux possédés sont debout près du Saint. Ils lèvent le poing, des flammes jaillissent de leur bouche; leurs traits convulsés expriment une vive souffrance; au-dessus d'eux s'envolent des démons.

Aux pieds de Norbert, à droite, est couché un monstre hideux armé d'une fourche, ayant devant lui une marmite d'où sort un horrible crapaud. Il jette sur le Saint des regards furieux. Dans l'angle droit, près de l'autel, on voit, assis à terre, un possédé aux traits hagards, à peine vêtu, secoué par de fortes convulsions.

En haut : « Super aspidem et basilicum ambulabis, et « conculcabis leonem et draconem. Ps. 90, 13. »

Au bas de la gravure : « Apostolicæ vitæ Norbertus « munia prosequens, cui ex divinâ inspiratione jam dudum « sese devoverat : quâ prædicando, qua devios ab errore « reducendo, discordesque pacificando; augendæ divinæ

« gloriæ, et animarum saluti impense studet : doctrinam « suam signis et virtutibus confirmat, atque in expellendis « e corporibus obsessorum Dæmonibus, mira Dei virtute « pollet. »

Planche XX.

Norbert se défend contre un ours.

Au-dessus d'un autel à pilastres est posé un tableau représentant saint Jean portant une croix, à genoux aux pieds de la Sainte Famille. Les tentures de l'autel sont relevées; une lampe à deux bras fixée en haut de la voûte, éclaire la scène. Sur l'autel couvert d'un tapis, on voit, à droite, un coussin, à gauche un livre, dans l'angle gauche, une crédence où flotte une riche draperie, est dressée près de l'autel. Sur les marches de l'autel est posé le biretum du Saint qui se tient debout, la tête nue et cerclée de rayons, revêtu de ses habits religieux. Dans sa main gauche, il porte la crosse, et étend la main droite, pour le calmer, vers un ours colossal qui le menace de ses griffes, et dont la gueule lance des tourbillons de flammes. Aux pieds de Norbert, une discipline est étendue à terre.

En haut ce texte : « Cuircuit quærens quem devoret, cui resistite fortes in fide. I Petr. 5, 8, 9. »

En bas : « Præsagus immensi quod regno suo per « S. Norbertum et Præmonstratensem Ordinem immineret « damni Diabolus; incredibili odio nascentis hujus militiæ « initia subvertere tentavit : mirabilibus præstigiis, « armatâ nonnumquam manu Præmonstratum invadere « visus; qui etiam in specie horribilis ursi Norberto in « precibus excubanti apparuit, quem tamen continuo ma- « gnifica suâ in Deum fide abegit. »

Planche XXI.

Norbert combat à Anvers l'hérésie de Tanchelin.

Sur une place publique de la ville d'Anvers, Norbert debout, vêtu du costume religieux, la tête couverte du biretum et ornée d'un cercle lumineux, une palme dans la main gauche, levant la main droite vers le ciel, prêche la parole de Dieu à un auditoire composé de chanoines, de bourgeois, de femmes, qui, par leurs gestes et leur attitude, témoignent leur admiration. Près du missionnaire, se trouvent trois religieux de son Ordre; dans l'angle gauche une femme assise tient un enfant qui joint ses petites mains. Aux pieds de Norbert, une femme est étendue à terre sur une crosse; dans la main gauche, elle tient une hostie; dans la droite un calice avec un livre ouvert sur lequel sont écrits ces mots : *Adamitica et Sacramētaria Tanchelini hœresis*. Auprès d'elle se voient, à terre, une mitre, un calice, une tête d'homme. Le pied droit du Saint semble écraser ces créatures qui symbolisent l'hérésie, l'orgueil, la rébellion, etc. A gauche du tableau, au second plan, s'élève une chapelle ouverte, dont la porte ou façade est soutenue par deux colonnes enguirlandées avec chapitaux ornés de feuillages sculptés. Sur les marches de l'entrée sont agenouillés deux religieux tenant dans leurs mains une nappe étendue; devant eux se présente un prêtre vêtu d'un surplis et d'une étole, avec l'aumusse sur le bras gauche, qui porte dans ses mains la sainte Eucharistie. A l'intérieur se dresse un autel, surmonté d'un dais et d'un tableau, représentant saint Michel terrassant Lucifer. Au fond du tableau, s'élèvent des constructions gothiques qui rappellent l'abbaye de Saint-Michel, la tour de la cathédrale, etc. Au dessus de la gravure se dessine un écusson, entouré d'une couronne de feuilles et encadré d'une guir-

lande de fleurs, portant les armoiries de la ville d'Anvers[1].

En haut de la gravure : « Signa Apostolatus mei facta « sunt super vos in omni patientia, in signis et prodigiis. « II, Cor. 12. »

En bas : « Cum Hæresiarchae Tanchelini venenosus « sermo Catholicam fidem in Antverpiensi Ecclesia pessum- « dedisset; dominico actus Spiritu S. Norbertus, 12 Soda- « libus comitatus, anno 1112. Antverpiam venit : de Ada- « mitica et Sacramentaria Hæresi gloriose triumphat,verus « Antverpiensium Apostolus; ubi ex variis piorum tum « Ducis, quā Cleri, ac populi donariis Antverpiense suum « Cœnobium auspicatur, cui B. M. Waltmannum primum « Abbatem an. 1123 præficit. »

Planche XXII.

Norbert rencontre Godefroid, comte de Cappenberg.

Godefroid, comte de Cappenberg, la tête nue et entourée de rayons, avec de longs cheveux flottants, richement vêtu et chaussé de brodequins, pose sa main sur l'épaule de Norbert qui salue le noble chevalier. Le Saint, dont la tête entourée de rayons est couverte du biretum, et qui porte le manteau blanc relevé de la main gauche, tient la main droite appuyée sur son cœur.

Aux pieds du comte Godefroid est agenouillée son épouse, élégamment vêtue, les cheveux tressés et roulés sous un panache; tendant les mains vers Norbert, elle le contemple avec une profonde admiration. Une jeune suivante est debout près de la comtesse. A gauche du Saint est agenouillé le comte Otton, frère de Godefroid, très riche-

[1] Forteresse à trois tours, surmontée de deux mains; en chef, un aigle à deux têtes éployé. La gravure n'indique pas les émaux.

ment vêtu, ayant l'épée au côté, et, sur ses cheveux bouclés, une toque à panache. Auprès de lui se tient un écuyer, vers lequel il étend la main. Près de Godefroid, se voient groupés, debout, des pages ou chevaliers, la tête également couverte d'une toque à panache; l'un d'eux porte un écu aux armes du comte, que surmonte la couronne comtale. A gauche de Norbert et du comte Otton, se tiennent trois religieux debout, la tête couverte, l'un d'eux ayant l'auréole des Saints.Tous les personnages sont assemblés devant une église ou chapelle, surmontée d'un clocher en forme de dôme. Au fond du tableau, à droite, une autre église en construction, avec mur crenelé, etc.

En haut est gravé le texte : « Adducam eos in montē « Sanctum meū, et, et lætificabo eos in domo orationis « meæ. Is. 56, 7. »

Au bas : « B. Godefridus Comes Cappenbergensis cum « conjuge suâ nobilissimâ et Ottone fratre, cœlesti elo- « quentiâ S. Norberti permotus, collatis in erectionem « triū Cœnobiorum amplissimis bonis suis : Candidū Præ- « monstrati Ordinis institutum amplexatur : quorum « exemplo complures postmodum Magnates et Principes, « abdicatis honorum titulis, et fallacis mundi spretis illece- « bris, nuda nudi Iesu vestigia in Candida hac militia et « Schola Crucis, magnanimiter tenuerunt. »

Planche XXIII.

Le pape Norbert II confirme l'Ordre de Prémontré.

Dans une salle soutenue par des colonnes et séparée par des balustrades de la cour extérieure, est assis sur un trône, avec dais, tentures et lambrequins relevés, le pape Honorius, portant la barbe longue, coiffé de la tiare pontificale, revêtu d'une chape couverte d'ornements. Il bénit

le Saint de la main droite, et, de la main gauche, lui présente une bulle munie du sceau pontifical. Norbert est agenouillé aux pieds du Souverain Pontife, vêtu du manteau de l'Ordre, la tête nue et rayonnée. Il reçoit de la main droite, la bulle pontificale et, de la gauche, il tient son biretum; ses regards, humbles et attendris, sont fixés sur le saint Père. Auprès de lui se voient trois religieux, debout, la tête nue; l'un d'eux a la tête entourée d'une auréole, et pose sa main droite sur sa poitrine. Dans l'angle droit du tableau, devant une petite table, sur laquelle est placé un livre, est assis, dans un fauteuil, un cardinal, la tête couverte du biretum. Près du pape, à droite, un clerc en surplis, tête nue, porte la croix pontificale; à gauche, se voient, debout, un cardinal portant le chapeau rond à cordelières, et un évêque coiffé de la mitre. Au second plan, derrière la balustrade à droite, quatre gardes pontificaux, armés de hallebardes, veillent à l'entrée de la salle. A gauche, dans un oratoire éclairé par des rayons lumineux, trois religieux agenouillés sur des prie-Dieu, tiennent en mains leur bréviaire. La lumière qui vient d'en haut entoure, comme d'une auréole, la tête d'un de ces religieux. Ce fut en effet lorsque Norbert était à l'église, plongé dans la méditation et la prière, qu'il entendit une voix du ciel, lui annonçant qu'il serait évêque de Magdebourg.

En haut est gravé le texte : « Crescas in mille millia, « et possideat semen tuum portas inimicorum suorum. « Genes. 24, 60. »

En bas : « Honorius II. Pontifex Maximus Candidum « Institutum Canonicorum Præmonstratensium, jam ante « Callisto II. probatum, ad supplicationem S. Norberti « confirmat; quem Romam profectum Papa honorifice « excepit, votorumque suorum compotem effecit : quin et

« ibidem pro more, Norberto cum Sodalibus rerum divina-
« rum meditationi intento, vox quædam cælitus ab iisdem
« manifeste auditur; Parthenopolis Norbertum futurum
« Episcopum. »

Planche XXIV.

Norbert rend la vue à une femme aveugle.

La gravure qui suit représente l'église romane de Würtzbourg, dont les voûtes élevées sont soutenues par des colonnes. Près de l'autel se groupe une foule nombreuse, stationnant des deux côtés de la balustrade qui ferme l'entrée du chœur. Devant l'autel, entre les colonnes duquel un retable à volets représente la résurrection du divin Sauveur, et qui porte avec la croix un missel, un calice et quatre chandeliers ayant leurs cierges allumés, Norbert, la tête nue, ceinte de l'auréole, vêtue d'une riche chasuble, se tourne vers la femme aveugle qui, accompagnée de sa suivante, s'est agenouillée sur la marche de l'autel couverte d'un tapis à franges. Le diacre et le sous-diacre, revêtus de dalmatiques, assistants du saint prélat, joignant les mains, se tiennent à ses côtés. Norbert, levant sa main droite, en signe de bénédiction, soulève de la main gauche, le bandeau de l'aveugle, qui relève la tête, joint les mains et semble regarder son puissant bienfaiteur.

La mise des deux femmes est d'une grande simplicité; l'une et l'autre sont vêtues d'une jaquette, avec un petit bonnet couvre-chef.

Au pied de l'autel, à droite, sont agenouillées quatre personnes, dont une dame richement vêtue, paraissant exprimer une profonde admiration; à gauche, trois religieux à genoux, la tête nue, le bonnet à la main, sont en prières.

En haut, on lit : « Scitote quoniam mirificavit Dominus
« Sanctum suum. » Psalm 44.

En bas : « Quam sibi grata foret vita illa Apostolica « Norberti, Deus mundo testatum volens ; variis illum mira- « culis illustravit ; adeo ut etiam verbo usus imperii morbos « fugaret : atque inter cætera Herbipoli oblatam sibi inter « celebrandum in Paschate cæcam mulierem, insufflando « illuminat, populo stupente, et divinam in Norberto vir- « tutem collaudante, qui Sanctitatis radiis, et miraculorum « splendore longe lateque coruscabat, eximium divinæ « potentiæ instrumentum. »

Planche XXV.

Norbert sacré évêque.

Au centre d'une église romane, éclairée par des fenêtres à vitraux losangés, et dont la nef latérale est remplie par la foule, est dressé un autel surmonté d'un baldaquin, portant l'écu pontifical [1] avec la tiare et les deux clefs, qu'accompagnent, à droite et à gauche, les armoiries de Norbert [2], et celles de l'évêque [3] consécrateur. Le tableau qui orne l'autel représente un guerrier, debout, tenant une palme de la main gauche. Sur la table de l'autel, on voit un crucifix, deux chandeliers avec leurs cierges allumés et un livre fermé.

Devant l'autel est assis l'évêque consécrateur, la mitre en tête, vêtu d'une riche chasuble avec le pallium. Aidé d'un évêque assistant, également mitré et vêtu d'une chape ornementée, il dépose la mitre épiscopale sur la tête de Norbert. Celui-ci, les mains jointes, à genoux sur un coussin, a la tête entourée de rayons, et est revêtu d'une

[1] Une fasce.

[2] Voir la planche 33.

[3] Au 1er et au 4me on aperçoit vaguement une croix; au 2me et au 3me un chevron.

chasuble. Près de l'évêque officiant, un chanoine en surplis, l'aumusse sur le bras, est à genoux et tient un missel ouvert. Un dignitaire ecclésiastique, vêtu d'un camail, la tête couverte du bonnet carré est assis sur un fauteuil qui occupe l'angle de droite. Derrière l'évêque de Spire, un diacre en dalmatique, ayant la tête nue, est debout, tenant la crosse épiscopale de la main gauche, et indique de la main droite, les cérémonies prescrites dans le pontifical. Dans l'angle gauche sont placés, sur une petite table couverte d'un tapis, les tonnelets et les pains prescrits par la liturgie; les pains sont couverts d'une écharpe, les tonnelets portent des armoiries. De l'autre côté de la table, se groupent plusieurs religieux dont l'un qui a la tête nue, tient un flambeau allumé; puis quelques prêtres et un évêque, vêtu de la chape et de la mitre, qu'accompagne son acolyte. On remarque encore le siège, ou fauteuil épiscopal, adossé à l'un des piliers de la nef principale.

En haut est gravé le texte : « Dedit illi sacerdo-
« tium gentis, et beatificavit illum in gloria. Ecclici.
« 45. 8. »

En bas : « S. Norbertus, vir potens in sermone et opere,
« cum Spiram forte venisset, invitus ad Archiepiscopatū
« rapitur Magdeburgensem, et tanquam lucerna ardens et
« lucens, super Candelabrum ponitur nobilissimæ Ecclesiæ,
« exeunte anno 1125 : qui nudis pedibus et paupere cultu
« Magdeburgum ingressus; quo sublimius extollebatur, eo
« se altius ad ima humilitatis deprimebat : adeo ut etiam a
« Pontificalis palatii janitore non agnitus; ab ingressu
« repulsam tulerit. »

Planche XXVI.

Norbert prédit, à un injuste détenteur des biens de l'Église, le châtiment que Dieu lui réserve.

Devant un portique à colonnes, un seigneur richement vêtu, portant l'épée au côté et la tête couverte d'un chapeau à panache, accompagné d'un page qui tient un lévrier par son anneau, en appuyant la main gauche sur la hanche, étend fièrement la main droite vers Norbert, en levant devant lui la main gauche. Le saint prélat lui prédit le châtiment dont la justice divine ne tardera pas à le frapper. Norbert est vêtu du rochet et du camail avec la croix pectorale; sa tête, couverte du biretum, est entourée de rayons; de sa bouche s'élance vers la voûte une banderole contournée sur laquelle sont gravés ces mots: « *Hoc anno ab hac prædatione Dei repelleris judicio.* » Près de lui se voient deux religieux vêtus du costume blanc de l'ordre, la tête couverte du biretum; celui de droite tient un livre de la main gauche; celui de gauche appuie sa main gauche sur sa poitrine, et, de la main droite, soulève un pli de sa robe. Deux personnages, à tête nue, se tiennent derrière d'eux. Près du portique, on voit un édifice dont la façade est surmontée d'un globe d'où s'élève une croix. Au fond du tableau s'étend un paysage très accidenté, au milieu duquel est une église. A quelque distance de l'église, est étendu à terre un individu, que deux agresseurs arrêtent et menacent du glaive. Le ciel est couvert de nuages, au milieu desquels se dessine un cercle de rayons lumineux.

En haut est gravé ce texte : « Fidelis dispensator, et « prudens, quem constituit Dominus super familiam suam. « Luc. 12. 42. »

En bas : « Conscius Norbertus, quid a se muneris impo- « siti magnitudo exigeret; cum Ecclesiæ suæ proventus

« amplissimos propemodum dilapidatos esse, et ab injustis
« possessoribus detineri intelligeret ; sese patrimonii Christi
« vindicem strenuissimum, magna licet multorum contra-
« dictione exhibet : atque inter cætera, violento cuidam
« Prædoni de injusta sua possessione decedere nolenti,
« Spiritu prophetico (quo etiam alias sæpius illustratus
« fuit) adventuram brevi Dei vindictam prædixit. »

Planche XXVII.

Des conjurés forment le projet d'assassiner Norbert.

Dans une salle ornée de tentures, dont la porte encadrée est entr'ouverte, Norbert est assis dans un fauteuil artistement sculpté, à dossier en forme de coquille, surmonté d'une tête d'ange ailé ; les accoudoirs décrivant une courbe gracieuse se terminent en tête d'aigles, et reposent sur des pieds simulant des griffes d'animaux; des draperies élégamment ornées et relevées flottent au-dessus de ce trône. L'évêque, vêtu du surplis et du camail avec croix pectorale, la tête couverte du bonnet et entourée de rayons, appuie sa main gauche sur le bras du fauteuil, et étend sa main droite vers les misérables qui s'avancent pour l'assassiner. Devant le prélat, se tient agenouillé, la tête nue, un faux pénitent, qu'accompagnent deux hommes à figures sinistres, coiffés de chapeaux à grands bords, armés : l'un d'un couteau énorme, et l'autre d'une épée. Un troisieme personnage, de figure moins sinistre, assiste à cette scène. Au fond du tableau, près de la porte, un homme misérablement vêtu semble regarder attentivement le prélat et les conjurés. A côté de Norbert, est posée une petite table couverte d'un tapis, sur laquelle se trouvent un sablier et un livre ouvert. Au milieu de la salle se voit

une autre table couverte d'un tapis; puis deux chaises au dossier armorié, avec têtes de lions aux supports.

En haut, est gravé ce texte : « Quoniam in me speravit, « liberabo eum : protegam eum, quoniam cognovit nomen « meum. Ps. 90. 14. »

En bas : « Cum S. Norbertus collapsam Ecclesiasticam « disciplinam, et corruptos Cleri et populi sui mores, arden- « tissimo quo flagrabat amplificandæ divinæ gloriæ zelo « restituere ac reformare conaretur; ingens iniquorum « odium incurrit : qui in Sancti Pontificis necem aliquoties « conjurati; in Cœna Domini virum S. excipiendis suorum « confessionibus intentum, submisso sub habitu pœnitentis « Sicario, crudeliter trucidassent, si non divina inspiratione « edoctus, rem hanc cælitus cognovisset : qui tamen pro « sua mansuetudine, scelesto huic conceptum hoc enorme « parricidium benigne ignovit.

Planche XXVIII.

Le divin Sauveur apparaît à Norbert et à Hugues.

A côté d'une porte ouverte soutenue par une colonne dorique au chapiteau orné de feuillage, le divin Sauveur apparaît au B. Hugues, qui lui est présenté par saint Norbert. Le Christ, debout, la tête nue, entourée de rayons flamboyants et d'un cercle d'anges ailés, vêtu d'un large manteau flottant sur ses épaules, tient élevée, de la main gauche, une croix sur laquelle se déploie une bannière ou banderole portant également une croix, et offre sa main droite au B. Hugues qui la reçoit dans sa main droite. Hugues, revêtu du manteau de l'Ordre, la tête nue et nimbée, est à genoux devant le Sauveur. Norbert la tête mitrée et rayonnée, vêtu d'une chape richement ornée, tenant la crosse dans la main gauche, la droite posée sur

l'épaule du B. Hugues, le présente au divin Sauveur à qui il adresse ces paroles inscrites sur une banderole, qui sort de sa bouche et se déroule en spirales montant vers les nuages : « Hunc a te Domine mihi commissum tuæ « SS. Majestati repræsento. »

En haut de la gravure : « Benedictus Dominus, qui non « est passus, ut deficeret Successor familiæ tuæ. Ruth. 4. 14. »

En bas : « S. P. Norbertus, quo Ordini suo adhuc « tenello prospiceret, qui ademptum sibi optimum Parentem « dolebat : suum in Præmonstratensi Archicœnobio succes- « sorem, et totius Ordinis Secundum Generalem B. Hugonem « constituit : qui hanc de se factam electionem divinitus « edoctus est, dum a S. P. Norberto se Christo præsentari, « in visione cognovit : atque paternarum virtutum hæres, « Ordinem mirifice amplificavit, adeo ut primis 80 annis « supra 1800 Cœnobia numerarentur, in quibus varii « magna Sanctitate ac miraculis floruerunt. »

Planche XXIX.

Tentative d'assassinat.

Cette gravure représente une salle de l'église de Saint-Maurice, tapissée de riches tentures et éclairée par une lampe double suspendue au plafond. Norbert, la tête mitrée et entourée de rayons, revêtu de la chape épiscopale, la crosse dans la main gauche, la main droite posée sur la poitrine, se présente intrépidement aux assassins, qui s'avancent vers lui levant leurs glaives. L'un d'eux menace le saint prélat de la pointe de son épée, tandis qu'un autre le saisit par l'épaule, et lève son épée pour l'assommer. Aux pieds de l'archevêque, un des assasins, les bras étendus, est renversé à terre. Au fond de la salle se trouvent debout deux évêques, portant la mitre, revêtus d'habits

pontificaux et entourés d'une foule nombreuse. Les assassins, richement vêtus, ont la tête couverte d'une toque à panache; leurs traits expriment l'angoisse et la fureur.

En haut de la gravure : « Bonus pastor animam suam « dat pro ovibus suis. Luc. 10. 11. »

En bas : Cum pollutam S.Mauritii Ecclesiam ex Canonum « præscripto Norbertus expurgat: tota in illum Magdebur- « gensis civitas commovetur : quem divinis laudibus una « cum duobus aliis Episcopis et clericis quamplurimis « intentum, cum districtis gladiis irrumpentes trucidare « vellent; ne cuiquam suorum nocerent, Sanctus occurrens « Archiepiscopus obvium pectus magnanimiter protulit : « qui etiam ingenti gladii ictu super humerum percussus, « adinstar Adamantis, divinitus permansit illæsus. »

Planche XXX.

Innocent II rentre à Rome.

Au fond du tableau se dessinent les murs d'enceinte et une des portes de la ville de Rome. Hauts murs crénelés, porte monumentale à colonnes surmontée d'un fronton.Au-dessus de la porte sont gravées ces initiales : S. P. Q. R. Derrière les murs, on aperçoit des arbres et une église.

Précédé des cardinaux, des évêques et des clercs portant des bannières et des flambeaux allumés le pape Innocent, vêtu d'une somptueuse chape ornée de pierreries, la tiare en tête, la croix papale dans la main gauche, étend et lève sa main droite pour donner sa bénédiction. Derrière lui, l'empereur Lothaire, couronne impériale en tête, vêtu du manteau impérial, portant le sceptre dans la main gauche, s'entretient avec saint Norbert, qui est placé à sa droite. Norbert, la tête couverte d'un long chapeau et entourée de rayons, étend sa main droite vers Lothaire. A gauche de

l'empereur paraît, la tête nue et auréolée, saint Bernard, qui semble plongé dans une méditation profonde. Viennent ensuite sept évêques mitrés, portant la chape, escortés d'une troupe de cavaliers armés de lances et de bannières. Dans l'angle gauche, non loin du pape, un garde pontifical armé d'une épée, la hallebarde sur l'épaule, étend la main gauche vers la foule.

En haut, se lit ce texte : « Dabit imperium Regi suo et « sublimabit cornu Christi sui. 2 Reg. 2. 16. «

En bas : « Superatis mirâ orationis suæ virtute inimicis- « suis, quorum furori cedens extra urbem sese receperat; « magna gloria in Thronum restituitur : ac deinceps in pace « ministerium suum honorificans, sese (ut semper fecerat) « persequendis Ecclesiæ hostibus accinxit : quare etiam « Innocentium II. in Sedem Apostolicam, quam Antipapa « Anacletus invaserat, cum rege Lothario, et S. Bernardo « ac pluribus aliis, Romæ restituit : ubi Papa de Ecclesia « optime meritos, Lotharium in Romanorum Imperatorem, « S. Norbertum in totius Germaniæ Primatem confirmat. »

Planche XXXI.

Entrevue de l'Empereur Lothaire avec saint Norbert et saint Bernard.

Dans une salle soutenue par des colonnes, ayant à droite une fenêtre qui laisse voir, à l'extérieur, un édifice avec une galerie ouverte, surmontée d'une balustrade, se dresse un trône a colonnes taillées en bosse et richement ornées, et au-dessus duquel est tendu un dais à longues franges. Le degré de ce trône est couvert d'un tapis, le siége du fauteuil a un dossier en forme d'éventail. Lothaire, la tête couronnée, ayant une barbe épaisse qui descend sur la poitrine, est vêtu d'un riche manteau relevé sur ses genoux. Il tient un glaive nu dans sa main droite ; la main gauche

s'appuie sur un globe surmonté d'une croix. Devant l'Empereur sont assis : à droite saint Norbert; à gauche saint Bernard. Celui-ci vêtu de la robe monastique, ayant la tête nue et entourée de rayons, étend devant lui sa main droite, et appuie la main gauche sur le bras de son fauteuil. Saint Norbert, la tête couverte du biretum et entourée de rayons, vêtu du camail épiscopal, fixe ses regards vers l'empereur vers lequel il tend ses deux mains. Le fauteuil qu'il occupe est à haut dossier ornementé, avec les aigles impériales ciselées sur le dos, et une rosace sur le côté.

En haut est gravé, ce texte : « Ipse tamquam imbres « emittet eloquia Sapientiæ suæ. Ecclici 39. 9. »

En bas : « Lotharius Imperator jam olim sibi familiaris- « simi Pontificis Norberti (cujus ipsi eximia Sanctitas et « Sapientia optime nota erant) prudentibus assiduo consiliis « utitur, quod ab eo cælestis dulcedinis potum hauriret, et « pane divinæ refectionis quotidie reficeretur : quin et « mellifluus Bernardus (qui S. Norberto plurimum semper « detulit) aliquando sibi gratulatus est, quod verba vitæ « haurire potuerit, ex illa (ut scribit) cœlesti fistulâ, ore « S. Norberti. »

Planche XXXII.

Mort de saint Norbert.

Sur un lit surmonté d'un dais à lambrequins, dont les rideaux sont relevés, est étendu le saint évêque de Magdebourg, la tête nue et entourée de rayons. Ses traits semblent indiquer un grand calme, il tient entre ses mains un crucifix qui repose sur sa poitrine. De sa bouche s'élance un rayon, sur lequel s'envole un petit corps au naturel, montant dans la clarté vers le ciel. Là, dans le haut de la gravure, porté sur des nuages d'où sortent des rayons, apparaît le

Père céleste sous la forme d'un vieillard, la tête nue et rayonnante, vêtu d'une chape de prêtre, de la main droite bénissant le mourant, et soutenant un globe dans la main gauche. On lit ces mots sur un rayon, qui descend vers l'agonisant : « *Veni, soror mea, requiesce.* »

A gauche du moribond, se dresse la croix épiscopale; puis une table couverte d'un tapis, sur laquelle sont posés un crucifix, le pallium avec la mitre et un bonnet carré. Debout dans l'angle, près de la table, un religieux tête nue, ayant à ses pieds un livre relié, récite des prières qu'il lit dans un bréviaire tenu entre ses mains. Au pied du lit, cinq religieux, à genoux, tête nue, sont en prières; devant la table, près du lit, un religieux est agenouillé, les mains jointes, la tête nimbée, ayant posé son bonnet près de lui, à terre. Dans l'angle droit du tableau au-dessous du Père éternel, porté sur des nuages qui remplissent une fenêtre ouverte, saint Norbert, la tête couronnée de rayons et couverte du biretum, vêtu du manteau de l'Ordre, tenant une branche d'olivier dans la main droite, tend sa main gauche à un religieux agenouillé devant lui.

En haut de la gravure on lit : « Euge serve bone et « fidelis intra in gaudium Domini tui. Matt. 25. 21.

Au bas : « Cupiens Deus Labores per S. Norbertum cum « tanto divinæ suæ gloriæ incremento, exantlatos, æternæ « salutis bravio remunerari; lento eum permisit 4. men- « sium morbo pulsari, quo ad extrema perductus, die « sexta Junii anno 1134 plenus Spiritu S. placidissime « beatam suam animam in manus sui Creatoris resignavit. « Excepta est illa a Sponso suo mellifluis hisce verbis : « Veni Soror mea requiesce : atque eodem momento cum « ramo olivæ sanctus Norbertus cuidam apparuit. »

Planche XXXIII.

Le corps de saint Norbert exposé à la vénération des fidèles.

Le saint archevêque est étendu sur un catafalque, couvert d'un tapis funéraire, portant un écu aux armes symboliques du défunt [1], entouré de la croix à deux branches et du chapeau d'archevêque, avec la devise « Fide et patientia, » sur une banderole. Six cierges allumés, posés sur des chandeliers, entourent l'estrade funèbre. Le Saint, revêtu du pallium, et d'une riche chasuble, tient, de la main droite, la crosse épiscopale et une branche d'olivier; dans la main gauche, un crucifix. Sa tête qui repose sur un coussin roulé dont les coins sont ornés de glands, est couverte d'une mitre enrichie de pierreries, et entourée de rayons; ses mains gantées portent plusieurs bagues, et à ses souliers se voient des boucles en forme de croisettes. Devant l'estrade sont agenouillés, en prières, trois religieux, la tête nue, vêtus du manteau de l'ordre; au pied du catafalque, se tient un malheureux estropié s'appuyant sur des béquilles; il élève la main droite pour invoquer la protection du Saint. Sa petite fille est aussi debout près de lui. De l'autre côté de l'estrade, la foule immense qui paraît remplir la salle, vient vénérer les restes mortels du saint prélat. On y voit des religieux, qui prient en joignant les mains; des seigneurs, des bourgeois, des femmes. Au fond de la salle tendue de noir, deux fenêtres sont ouvertes. Dans celle de l'angle gauche, paraissent deux personnages entourés de rayons, assis sur les nuages : un évêque, mitré et vêtu

[1] Écu chargé d'une croix: sur le tout : un calice avec hostie, accompagné d'une branche de palmier à dextre, d'une branche d'olivier à senestre. La croix à deux branches, posée derrière l'écu et surmontée d'un chapeau épiscopal, à trois rangées de glands. En bas sur une banderole, la devise *fide et patientia.*

d'une chape, tenant une croix à deux bras, étend les mains vers un religieux, qui, la tête couverte du biretum, ayant une crosse dans la main gauche, présente la main droite à son interlocuteur.

Tout en haut du tableau, sur des nuages que traversent des rayons lumineux, deux anges, vêtus et ailés, les cheveux bouclés, s'envolent, la main gauche étendue; de la main droite, ils tiennent et présentent un bouquet de fleurs de lis.

En haut, ce texte : « Pretiosa in conspectu Domini « mors Sanctorum ejus. Psalm. 115. »

En bas : Corpore soluta Anima S. Norberti ad portum « beatæ immortalitatis appulit : quæ adinstar Lilii visa est « per Angelos in cœlum deferri; quin et B. Hugoni in « magna luce apparuit. Corpus vero, nullis quidem aroma- « tibus, sed virtutibus quamplurimis heroicis conditum, « etsi pluribus diebus insepultum, in summo æstu, nulla « tamen corruptionis indicia præbet : quod juxta, S. Patris « desiderium, qui hoc B. Evermodo commendarat, in « Cœnobio S. Mariæ sepelitur : cujus præsidium et azylum « in multis hactenus necessitatibus Magdeburgum exper- « tum est. »

Planche XXXIV.

Apothéose de saint Norbert.

La partie supérieure du tableau représente, dans des nuages, saint Norbert, dont la tête mitrée est entourée de rayons. Le Saint est vêtu d'un rochet avec camail, du pallium avec la croix pectorale. Il tient une palme dans la main gauche, et lève la droite pour bénir. A gauche un ange ailé porte une croix épiscopale. Aux côtés du Saint, sur les nuages, se trouvent les uns debout, les autres assis,

les Saints et les Bienheureux de l'Ordre de Prémontré : parmi eux on distingue des évêques portant la mitre et la crosse, des martyrs tenant une palme, des prélats, des religieux, coiffés du biretum, une religieuse, la tête ceinte d'une couronne. Au-dessus de la gravure du Saint, un demi-cercle de nuages doubles de rayons, à têtes d'anges ailés, encadre le nom hébreu de Iehova. Au-dessus des autres personnages, dans l'angle gauche de la gravure, deux anges ailés, aux cheveux bouclés, proclament, au son de la trompette, avec de joyeux transports, la gloire et les vertus des fils de saint Norbert; à droite deux autres anges chantent des hymnes à la louange des saints. Au-dessous de saint Norbert, l'artiste a représenté une assemblée d'abbés rangés en cercle, tous à genoux, revêtus du manteau de l'Ordre, et portant la mitre et la crosse. Ils ont tous les mains jointes, sauf celui du milieu, qui étend sa main droite; presque tous dirigent leurs regards vers leur père et leurs frères qui règnent au ciel. Derrière les prélats, plusieurs cercles de simples religieux, tête nue.

A l'avant-plan, à droite, un prélat aux traits vénérables est agenouillé sur un coussin, devant un prie-Dieu orné d'un écusson surmonté d'une mitre et de deux crosses, aux armoiries du RR^me^ Pierre Gosset, général de l'Ordre. Au milieu, près de l'abbé général, deux anges ailés, aux cheveux bouclés, soutiennent un écusson encadré, aux armes de l'Ordre de Prémontré [1], surmonté d'une mitre et de deux crosses en sautoir, avec la devise : *Candore et fide.*

En haut est gravé ce texte : « Potens in terra erit semen « ejus, generatio rectorum benedicetur. Psalm. 111. 2. »

Au bas : « S. Norbertus; inter Conscriptos Cœli Patres « a temporibus Innocentii III adlectus, et in Tabulas Eccle-

[1] Semées de lis.

« siasticas relatus; collecto secum in Cœlo, magno numero
« ex Ordine suo Beatorum Pontificum, Prælatorum Mar-
« tyrum Confessorum atque Virginum; æterna gloria frui-
« tur, fidelissimus totius Catholicæ Ecclesiæ atque Ordinis
« sui in terris militantes Patronus : cujus hæc sunt ad
« Parentem Sanctissimum vota :

« Ordinis una tui Cœlo Norberte triumphat,
« Altera pars luget mœsta relicta Solo :
« Vivere dimidii sine te Norberte nequimus :
« Nos infer Cœlis ergo, vel ipse redi. »

II.

La Vie de saint Norbert,

Par J. A. PFEFFEL [1].

La collection de gravures de Pfeffel, représentant la vie de saint Norbert, se compose d'un frontispice et d'une suite de 35 planches numérotées, mesurant 0,107 mill. de hauteur sur 0,062 mill. de largeur.

Chaque planche est surmontée d'un texte de l'Écriture-Sainte et au bas est inscrit un distique latin, suivi d'un distique allemand. Ces inscriptions, remarquables par leur concision et leur élégance, résument le sujet représenté par le tableau. Les gravures à l'exception du frontispice et des planches 21, 25 et 35, sont la reproduction réduite, et parfois modifiée, des scènes de la vie de saint Norbert composée par Galle, d'après les indications du savant

[1] Jean Adrien Pfeffel, né à Bisschoffingen, en 1674, mort en 1750, fit d'abord ses études à l'Académie de Vienne, et vint ensuite se fixer à Augsbourg.

Chrysostôme Van der Sterre, prieur de l'abbaye de Saint-Michel.

Nous aurons soin d'indiquer, en décrivant chaque planche, ces diverses modifications. Comme exécution, les gravures de Pfeffel sont inférieures à l'œuvre de Th. Galle. Le burin de l'artiste allemand n'a ni la finesse et la netteté, ni la fermeté et la délicatesse, par lesquelles se distingue l'œuvre du graveur flamand.

L'auteur des inscriptions latines et allemandes nous est inconnu.

Les textes de l'Écriture-Sainte sont identiques à ceux de la vie de saint Norbert par Galle et Van der Sterre.

Toutes les planches[1], entourées d'un filet noir encadrant le texte biblique, le tableau et les inscriptions poétiques, portent la signature suivante : C. P. S. C. M. — I. A. P. exc. A. V.

Frontispice. — Le frontispice porte ce titre : « Vita « S. Norberti Ordinis Canonicorum Præmonstratensium « Fundatoris, Magdeburgensis Archiepiscopi, Antverpiæ « Apostoli, Totiusque Germaniæ Primatis, per icones « XXXV repræsentata. »

En haut est gravé le texte : « In fide et lenitate ipsius « Sanctum fecit illum. Eccli. 45. v. 4. »

Au bas de la gravure :

« En Norbertinæ sunt hæc compendia Vitæ
« Hic quod mireris, quodque sequaris, habes.
« Norberti Leben hier wird allen vorgestellt,
« Dasselb vil Wunder-Ding, vil zur Nachfolg enthält. »

Le frontispice se compose d'une pierre monumentale concave, échancrée des deux côtés, et portée sur un

[1] La plupart de ses planches sont traitées à la manière noire. — Cfr. Nagler, *Neues Allgem. Künster-Lexicon.*

soubassement, ayant le titre inscrit au centre. Le sommet, en anse de panier, est orné de trois têtes d'anges ailés, reliées entre elles par deux festons. Des deux côtés du monument, on aperçoit, debout sur des bases carrées réunies au soubassement, deux figures allégoriques : *la Foi* et *la Patience*. La foi est représentée, à droite, sous les traits d'une jeune femme, la tête couverte d'un voile, vêtue d'une robe longue et d'un corsage étroit, les pieds nus dans des cothurnes. De la main gauche, elle tient un calice d'où s'élève une hostie, et, de la main droite, un livre relié (la S. Bible) surmonté d'une tiare, et orné de deux clefs.

L'autre figure, la Patience, nous montre une femme penchée vers le crucifix qu'elle serre de la main droite sur son cœur, de la main gauche, elle tient une discipline; elle est vêtue d'une robe longue et d'un manteau en écharpe ; sa tête est couronnée d'épines.

Au milieu du soubassement, sous une tête d'ange ailé, se voient les armoiries symboliques de saint Norbert : la croix, avec le calice, accostée d'une branche de vigne et d'un épi de froment, surmontée d'un chapeau d'archevêque, d'où pendent des glands. Au dessus des armoiries, on lit : « Insignia S. Patris Norberti ; » en bas, ce texte de l'Écriture Sainte : « Frumento et vino stabilivi eum. Gen. 27, 37. »

Le monument est surmonté d'un médaillon enguirlandé contenant le buste de saint Norbert, que soutiennent et couronnent de roses deux anges vêtus, ailés, ayant les cheveux bouclés, portant l'un une palme, l'autre une branche de lis. Saint Norbert, la tête couverte de la mitre et entourée de rayons, tient de la main droite un ostensoir, de la main gauche, une croix et une palme; il est revêtu de l'habit religieux, avec camail, pallium et croix pectorale.

Planche I.

Naissance de Norbert.

« Pone metum Hadwigis : sic vox monet æthere lapsa :
« Tam mundo Illustrem gignere digna Virum.
« Hadwig im schlaff von Gott deutlich berichtet wird
« das ihr kind werden sollt ein grosser Seelen Hirt. »

La planche est absolument pareille à celle de Galle. Seulement Pfeffel a ajouté, près du lavabo à terre, un drap ou une couverture qui ne se trouve pas sur l'original.

Planche II.

Norbert à la cour de l'Empereur.

« Cæsaris hinc juvenem favor allicit, inde Voluptas
« Addictum studiis dum tenet aula suis.
« Am kayserlichen Hoff in grosser Ehr und Precht
« Sein Iugend hat Norbert sehr uppig zugebracht. »

Planche III.

Norbert renversé de cheval.

« Ardeat ut Superis intus mens ardua flammis,
« Corpus salvifico fulminis igne cadit.
« Norbertus wird von Pferd gesturzt durch Donner Knall,
« Steht auf, bekehret sich : O gluckseliger Fall. »

Planche IV.

Norbert en retraite à Sigeberg.

« Protinus ad sacras Tyro volat impiger ædes,
« Deserit et lubricum, quod male trivit, iter.
« Norbertus, ausz der Welt ins Closter flieht behend,
« Wo er zur Heiligkeit gelegt das Fundament. »

Planche V.

Norbert ordonné prêtre.

« Pellibus agninis gemmis auroque nitentem
« Permutat populo Mysta stupente togam.
« Zum Hohen Priester-stand Norbertus wird geweyht
« an statt des eitlen prachts, mit schaaf-fell sich bekleidt. »

Planche VI.

Norbert est insulté pendant sa prédication.

« Verbis sæpe tonat sacras Orator ad aras,
« Forti Sputa animo, probraque mille ferens.
« Norbertus predigt Buss, und straffet ohngescheut
« die Laster, wird darum ins angesicht verspeyt. »

Planche VII.

Saint Norbert célèbre la Sainte Messe dans une crypte à Rolduc.

« Labitur in Calicem dum grandis aranea sacrum
« Toxica Magnanimus nil nocitura bibit.
« Eine spin herab in Kelch des heilgen Blutes sinckt,
« durch glaubens starck Norbert sie ohne schaden trinckt.

Planche VIII.

Saint Norbert défend sa cause devant le Cardinal-légat à Fritzlar.

« Quid mirum. Tua si causa hic Norberte triumphat,
« Spreta Reum mundi gloria quando facit.
« Zu Frideslar man hält ein grossen Kirchen-rath,
« der selbst Norberti Lehr gantz gut geheissen gat. »

Planche IX.

Saint Norbert distribue ses biens aux pauvres.

« Argenti vilescit honos, nimiumque cupitas
« Prodiga Norberti dextera spargit opes.
« Reichtum Norberto seynd nur schade, wust und koth;
« drum Ers den armen gibt hilfft ihnen aus der Noth. »

Planche X.

Saint Norbert aux pieds du pape Gélasse II.

« I Præco totum, Gelasius inquit, in orbem ;
« Fac, caleant flammis omnia regna tuis.
« Der Papst Norberto gibt gewalt in alle orth,
« Zu predigen die Buss, nach wahrem Gottes wort. »

Planche XI.

Saint Norbert rencontre l'évêque Burchard à Valenciennes.

« Hic vitæ Comitem recipit Norbertus Hugonem ;
« Burckardi hinc lacrymis Præsulis ora madent.
« Sein ersten gesellen hier Norbert Hugonem findt.
« dem Bisschof zu Camrich das Hertz auch abgewinnt. »

Planche XII.

Saint Norbert prêche au peuple la parole de Dieu.

« Certatim populi accurrunt facunda videre
« Ora Viri, cunctos nam trahit eloquio.
« Das einfaltige Volck Norbertus eiffrig lehrt,
« Zein wolberedte Zung jeder mit lust anhort. »

Planche XIII.

Saint Norbert réconcilie des ennemis.

« Sæpius armatæ coeunt in fœdera dextræ,
« Norberto hostiles pacificante globos.
« De Ohl-Zweig trägt Norbert, wie Noë Taub im mund ;
« Zwischen Todts-Feinden stifft Er Frid und Freundschaffts [Bund. »

Planche XIV.

Norbert, à Reims, est accueilli par le pape Callixte.

« Norberti pia vota probat sacer ipse Senatus ;
« Callistus cœptis annuit atque favet.
« Zu Rhems der kirchen Rath Norberti institut
« mit Papst Callisto selbst, hier approbiren thut. »

Planche XV.

La sainte Vierge présente l'habit blanc à Norbert.

« Norberto niveas vestes, ceu Signa pudoris,
« Offert Angelica Virgo Maria manu.
« Das weisse Ordens kleid Norberto zum Liebs-Pfand.
« Maria reichet dar, mit Mütterlicher Hand. »

Planche XVI.

Découverte des ossements de saint Géréon, etc.

« Exuvias Ubiæ genti Gereone docente
« Sacras Norbertus detegit, atque levat.
« Sanct Gereonis Leib zu Cöllen in der Stadt
« mit andrer heilgen gbein Norbert erfunden hat. »

Planche XVII.

Saint Augustin offre sa règle à Norbert.

« Dans legem Aurelius vitæ morumque Magistram,
« Morigeros maneant præmia quanta docet.
« Norbert von Augustin ein Regul auch empfangt,
« der sie recht hält, kein forcht im Tod Bett den bedrangt. »

Planche XVIII.

Vision du Crucifix.

« Præmonstratensem radiis Crux fulgida monstrat,
« Et peregrinorum plurima turba locum.
« Den orth zu Præmonstrat Christus Norberto zeigt,
« Umgeben mit Pilgram, mit strahlen hell beleucht. »

Planche XIX.

Saint Norbert exorcise des possédés du démon.

« Obsesso stygias e Corpore sæpe Cohortes,
« Orci Norbertus Cæca sub antra fugat.
« Norbertus durchs Gebett die Teuffel treibet auss,
« Zu weichen Er sie zwingt aus dem besessnen haus. »

Planche XX.

Saint Norbert calme un animal furieux.

« Immanem Dæmon fingit dum Callidus ursum.
« Cogitur imbellem mox celerare fugam.
« Der Satan sucht revanch, Norberto sich darstelt,
« in Bahrn-gestalt, doch nicht erschrickt der tapfer held. »

Planche XXI.

Saint Norbert triomphe de l'hérésie de Tanchelin.

« Iam Tanchelini per Te Norberte nefandam
« Conversa ejurat Belgica terra luem.
« Durch Ketzeren Antorff von Tanchelin verblendt
« das wahre glaubens Licht durch Norbertum erkennt. »

Cette planche diffère notablement de celle qui, dans la Vie de saint Norbert par Galle, représente la même scène.

Sur une place publique de la ville d'Anvers, Norbert debout, la tête nue et nimbée, vêtu d'un long surplis bordé de dentelles, portant, sur son camail, la croix pectorale et le cordon, tient dans la main droite un ostensoir, et de la main gauche une branche d'olivier; il est suivi de deux serviteurs portant un baldaquin incliné vers le Saint Sacrement. A la gauche du prélat, un clerc la tête nue, vêtu d'un ample surplis avec étole fléchit le genou et agite des deux mains un encensoir fumant; à droite, un autre clerc, debout; la tête nue, vêtu d'un ample rochet avec étole, tient de la main droite un flambeau allumé, et de la main gauche un biretum. Aux pieds du Saint sont groupés trois hérétiques, la tête nue, et vêtus richement : l'un d'eux renversé à terre sur un livre, la main droite étendue, la main gauche s'accrochant aux vêtements du Saint; le second, également couché à terre, la main droite posée sur

la tête, vient de renverser un calice; le troisième, debout, dans une attitude indiquant l'audace et la fierté, tient en main une hostie, et regarde le Saint avec un mépris évident.

A droite du tableau, se trouvent debout, près de Norbert, des chanoines, la tête couverte du biretum, des femmes assises, et une foule de curieux. Dans le fond du tableau, au centre, se voient divers bâtiments et une tour assez haute. Dans l'angle droit s'élève une église ouverte dont l'entrée est soutenue par des colonnes enguirlandées; devant un autel orné d'un tableau représentant saint Michel, un prêtre distribue la sainte communion à deux religieux agenouillés.

L'artiste, dans la composition de son tableau, a modifié la planche gravée par Galle, en empruntant à la gravure : *Triomphe de saint Norbert*, publiée par Lommelin[1], les détails de l'ostension du Saint Sacrement par saint Norbert, avec deux acolytes et deux porteurs du dais pour protéger la sainte Eucharistie.

Au-dessus de la planche de Pfeffel, est gravé ce texte : « Signa Apostolatus mei facta sunt super vos in domni « patientia, in signis, et prodigiis. II. Cor. 12. »

Planche XXII.

Norbert reçoit la visite du comte Godefroid de Cappenberg.

« Godfridus Comes hic, comitis cum conjuge Frat^er^
« Nomina Militiæ dant pretiosa novæ.
« Von Cappenberg Gottfried Graff von Norbert bewegt
« sammbt gemahlin und Brudern das Ordens Kleid anlegt. »

[1] Né à Anvers, en 1637.

Planche XXIII.

Le pape Honorius confirme l'Ordre de Prémontré.

« Approbat Honorius, multisque favoribus ornat
« Præmonstratensis germina prima domus.
« Honorius der Zweht Norberti Orden Ziert
« mit privilegien, und selben confirmirt. »

Planche XXIV.

Saint Norbert rend la vue à une femme aveugle.

« Herbipoli gemino Matronæ lumine cassæ.
« Afflatis tenebras jussit abire genis.
« Zu Wurtzburg ein blind Weib die Hostiam empfangt
« von Norbert, und zugleich das Augenliecht erlangt. »

Planche XXV.

Saint Norbert repoussé, à Magdebourg, par le portier du palais.

« Nudipes ignaro fert a Custode repulsam,
« Ad Magdeburgensem dum trahitur Cathedram.
« Zum Ertz-Bistumb erwehlt, gefuhrt in den Pallast,
« Weil Er baarfuessig, arm, die Wacht Ihn nicht einlasst. »

Dans l'avant-cour du palais épiscopal de Magdebourg, entre les deux portes, saint Norbert se tient debout, la tête nue et nimbée, pieds nus, revêtu de l'habit de l'Ordre, et accompagné d'un jeune religieux. Les gardes du palais, le casque en tête, vêtus d'une cuirasse, et armés d'une hallebarde, arrêtent le Saint sur le seuil. Des hommes armés, à cheval, qui se tiennent de chaque côté, expriment leur étonnement en indiquant du doigt le saint évêque.

On aperçoit, dans le fond, une riante campagne, à travers le cintre que décrit la portre d'entrée.

En haut de la gravure, est inscrit ce texte : « Sapientia

« humilitate exaltabit Caput illius, et in medio Magnatum « consedere eum faciet. Eccl. 11, 2. »

Galle, dans sa Vie du saint fondateur de l'Ordre de Prémontré, n'a pas représenté cet épisode si mouvementé, d'où il résulte que les numéros suivants des gravures de Pfeffel ne correspondent plus aux numéros des planches du graveur flamand.

Planche XXVI.

Saint Norbert consacré évêque.

« Tempora Norberti nunc Magdeburgica cingit
« Inter Tentonicas Infula prima Mitras
« Zum Ertz-Bisschoff Norbert zu Magdeburg geweyht
« die Inful hat verdient durch Lebens-heiligkeit. »

Planche XXVII.

Saint Norbert prédit la mort d'un injuste détenteur des biens de l'Église.

« Raptori injustis renuit dum cedere prædis
« præsago instantem nuntiat ore necem.
« Norbert schutzt seiner Kirch recht guter und Freyheit,
« dem Rauber troht den Tod ungluck Ihm prophezeyt. »

Cette gravure se distingue de celle de Galle par le pallium, que Norbert porte sur ses habits religieux.

Planche XXVIII.

Saint Norbert échappe aux coups de ses meurtriers.

« Norberto insidians latro, sed proditus, Ipsum
« Patronum Causæ gaudet habere suæ.
« Unter den schein der Beicht sucht mann Norberti Tod,
« an statt der rach Er hilfft dem Thäter aus der Noth. »

Planche XXIX.

Le divin Sauveur apparaît à saint Norbert et au B. Hugues.

« Orbatæ domui statuit Norbertus Hugonem,
« Abbatem, Christo hunc suscipiente Patrem.
« Zum Ordens Haupt Hugo zu Præmonstrat erwehlt,
« Wird Christo Jesu selbst von Norbert vorgestellt. »

Planche XXX.

Saint Norbert attaqué par ses ennemis.

« Cœlitus illæsus, stricto licet ense petitus,
« pectora dat proprio, non violanda, Gregi.
« Ein schwerd-streich auf Norbert grimmig geführet wird.
« Sein eigne heerd verfolgt den treüen Seelen Hirt. »

Planche XXXI.

Saint Norbert assiste à la rentrée, à Rome, du pape Innocent.

« Norberti studiis Anacleti schismate presso,
« Legitimo Capiti Roma quieta subes.
« Norbert den Affter-Papst mit andern hier vertreibt,
« Dem Innocentio der Romisch-Stuhl verbleibt.

Planche XXXII.

Saint Norbert avec saint Bernard, auprès de l'empereur Lothaire.

« Lotharium eloquii mira dulcedine tractum,
« Mellifluumque sibi jungit amore Patrem.
« Kayser Lotharius Norberti guten rath,
« seine wohlredenheit Bernard gerühmet hat. »

Planche XXXIII.

Mort de saint Norbert.

« Finis adest vitæ, finis Norberte laborum,
« Ad sua Te Christus regna beata vocat.
« Dürch sanfft und heilgen Tod der Müh und arbeit Lohn,
« Endlich emfangt Norbert die ewig Himmels Cron. »

A cette planche, le graveur Pfeffel a remplacé, par une fenêtre à losanges, la petite scène : « saint Norbert apparaissant après sa mort à l'un de ses religieux » qui orne l'angle droit supérieur de la pl. 32 de la Vie de saint Norbert par Galle.

Planche XXXIV.

Funérailles de saint Norbert.

« Æmula dum sacro certant de pignore Templa,
« Cœlesti semper Corpus odore fragrat.
« In Somers Hitz der Leib Norberti vile Tag,
« mit lieblichen geruch gantz unversehret lag. »

Pfeffel a modifié la planche 33 de la Vie de saint Norbert par Galle en supprimant la croix épiscopale qui se trouve à la tête du catafalque, et les anges, avec le lis, entourés de rayons. La petite scène représentant l'entretien du saint évêque avec le B. Hugues se trouve remplacée par une fenêtre à barreaux; au milieu du mur du fond, à l'endroit où Galle avait placé deux anges, se voit une petite fenêtre, ou ouverture circulaire grillée, en œil de bœuf.

Planche XXXV.

Saint Norbert apparaît à l'un des frères de Prémontré.

« Lilia Candorem, fructum dant pacis Olivæ,
« Has Norbertus ovans, Angelus illa tulit.
« Mit grünem Ohl-Zweig hier Norbert sich zeiget bald,
« In himmel getragen wird in weisser Eilgen gestallt. »

Un religieux, la tête nue, revêtu d'un large rochet et d'une aumusse en forme de camail, est agenouillé devant un prie-Dieu, sur lequel est déposé un livre ouvert. Le chanoine Norbertin, les mains étendues, dirige ses regards vers le saint fondateur qui, la tête nue et rayonnée, revêtu du manteau de l'Ordre avec le pallium et la croix pectorale, s'élève devant lui, porté sur des nuages, tenant dans la main droite une tige de lis en fleurs, et étendant la main gauche, comme en signe d'adieu. Au-dessus de la gravure, deux anges ailés, vêtus d'une tunique, les cheveux bouclés, entourés de nuages et de rayons lumineux, tiennent une fleur de lis. Le prie-Dieu, en forme de piedestal, est orné d'une tête d'ange avec ornements en festons, et joint à un petit banc sur lequel se trouvent des livres, et un biretum. Au fond du tableau, à droite, une fenêtre à vitrail losangé; à gauche, est suspendue une draperie relevée par des glands. Au dessus de la planche, est gravé ce texte sacré : « Germinabit sicut lilium, et erit quasi Oliva gloria ejus. « Osee. 14, 6 et 7. »

Th. Galle a représenté cette même scène dans l'angle droit supérieur de la planche 32 de la Vie de saint Norbert.

III.

La Vie de saint Norbert,

Illustrée par les Frères KLAUBER.

La Vie de saint Norbert, reproduite en gravures par les frères Klauber, diffère complètement de celles qu'ont gravées Galle et Pfeffel.

Elle se distingue d'abord par la manière dont les sujets sont traités, et surtout par le style, genre rococo, propre à la dernière moitié du dix-huitième siècle. Ce style, on le sait, est caractérisé par la profusion des ornements, par la quantité de draperies, d'enroulements, de guirlandes de fleurs et de fruits, enlacées d'une manière plus ou moins naturelle, par des courbes brisées, etc., par des cartouches à rinceaux, à formes contournées, et empruntés au règne végétal. Les vêtements de plusieurs personnages rappellent les costumes portés du temps de Louis XV.

La Vie de saint Norbert, en gravures, attribuée aux frères Klauber, se compose d'un frontispice, et de 19 planches mesurant 0,15 sur 0,10. Le titre gravé sur le frontispice nous apprend que le chanoine Sébastien Sailer, religieux de l'abbaye Norbertine de Marchtal, en est l'auteur, ce qui signifie sans doute qu'il a, non seulement composé les inscriptions latines qui surmontent les planches, et les quatrains latins gravés sur les cartouches d'en bas, mais qu'il a également dirigé la composition des dessins, comme le fit, pour la Vie illustrée par Galle, le savant Chrysostôme Van der Sterre, prieur, et plus tard, abbé de Saint-Michel à Anvers.

A en croire le titre, les gravures seraient dues au burin des frères, Klauber, tandis que les 19 planches de la Vie

du saint fondateur de l'Ordre de Prémontré, portent la signature de Catharina Klauber, sœur des frères susdits.

Comme nous l'avons fait observer, chacune des planches, y compris le frontispice, est surmontée d'un titre ou texte, résumant la scène représentée par la gravure, qui, au bas, est ornée d'un cartouche servant de base au tableau. Le cartouche du frontispice donne un texte de l'Écriture-Sainte; les cartouches des 19 planches suivantes contiennent un quatrain latin, se rapportant au sujet ou à l'épisode de la Vie du saint.

Frontispice. — Le titre : *Vita S. Norberti Præm. Fund.* se trouve au-dessus du frontispice, et est complété par ces mots gravés sur la base du cartouche inférieur : *Auth. P. Sailer C. M.*

La table du cartouche porte ce texte sacré : « Quis est « hic, et laudabimus eum. Fecit enim mirabilia in vita sua. « Eccl. 31, v. 9. »

Au bas de la planche est gravé ce qui suit :

Ftrês Klauber Cath. Ser. et Rev. Archiep. et Elect. Trev. et Ep. [Aug. ac
Princ. Prœpos. Elvac. uti et Ser. Elect. et com. Palat. nec non Cels. [Princ.
Kampidun. Chalc. Aulici, Sculps. Aug. V. Aº 1779.

Le frontispice représente saint Norbert, la tête nue et entourée d'un cercle lumineux, vêtu d'un rochet garni de dentelle avec camail-pallium. Il est agenouillé près d'un piédestal, la main gauche sur le cœur, la main droite étendue; devant lui, posées à terre, se trouvent la mitre et la crosse; il adore le Saint Sacrement exposé, à gauche du tableau, dans un ostensoir porté sur des nuages et environné de rayons lumineux; un rayon partant de la Sainte Hostie, vient éclairer le front du Saint. A l'entour des

rayons et dans les nuages qui avoisinent l'ostensoir, se voient des têtes d'anges ailés. Un ange ailé, ceint d'une écharpe, écarte une ample draperie à franges qui est suspendue dans l'angle gauche supérieur, et descend jusqu'au bas du cartouche; dans l'angle gauche inférieur, vis-à-vis de saint Norbert, un médaillon, encadré de feuillage et de fleurs, représente les armes symboliques de la sainte Eucharistie : un calice surmonté d'une hostie, accosté d'une branche de vigne et d'un épi de froment.

Au-dessus du Saint, à droite, est assise, entourée de rayons, une femme vêtue d'une ample chape, la tête surmontée de la tiare, ayant une large croix posée sur le bras gauche; elle tient de la main droite, trois chartes ou bulles munies de sceaux, sur lesquelles on lit les noms des papes : *Gelasius*, *Honorius*, *Callixtus;* dans la main gauche, elle a également une bulle avec l'inscription : *Bened. XIV Oneroso.* Auprès d'elle, un ange ailé indique une bulle qui porte inscrit le nom du pape *Innocentius;* un peu plus haut, une colombe entourée de rayons lumineux figure le Saint Esprit qui se dirige vers l'église.

Le cartouche est surmonté de guirlandes enroulées, recourbées, avec des branchages.

Planche Ire.

Le titre suivant, qui accompagne la première planche, en indique le sujet :

« B. Hedwigis Comitissa mater prægnans
« S. Norberti per Somnium de Filio
« Archipræsule Futuro monetur.

La mère de saint Norbert est étendue sur un lit que recouvre une étoffe dont le bord est tuyauté, et qui est

surmonté de rideaux formant baldaquin. En haut du lit, un ange ailé, revêtu d'une légère draperie, tenant de la main gauche, le caducée, symbole de la paix, étend sa main droite vers Hadwige, mère de Norbert. La draperie flottante autour du corps de l'ange est parsemée d'étoiles, de même que le ciel qui l'entoure.

Près d'Hadwige, à droite, un petit enfant vêtu d'une courte écharpe et d'un pallium, ayant une mitre sur la tête, et une crosse dans la main gauche, soulève, de la main droite, le rideau du lit où repose sa mère, les bras posés sur les couvertures. A droite faisant pendant à l'ange ailé, est assise sur des nuages et soutenue par deux autres anges, une femme ayant la tête voilée, vêtue d'une large draperie, portant de la main droite un sceptre surmonté d'un triangle avec l'œil divin au milieu; elle étend la main gauche vers Hadwige, et semble symboliser la sagesse divine qui dirige toutes choses et d'avance lit dans l'avenir. A gauche du lit, une console enguirlandée.

Joli cartouche, orné de branches contournées aux extrémités.

« Quæ Sobolem maneant sortes, quæ fata, Parentem,
« Dum Somno opprimitur, Somnia Sacra docent.
« Non semper fingis Morpheu. Te vera locutum,
« Et Pueri, et magni Præsulis acta probant. »

Planche II.

Fulminis ictu dejectus de Sonipede altiora meditari incipit.

Au milieu d'une plaine entourée d'arbres verdoyants, Norbert, vêtu avec élégance, est étendu à terre près de son cheval renversé; il élève une main vers le ciel, et, de l'autre, s'appuie sur le sol. Le valet qui l'accompagne à cheval, lève les mains, exprimant son étonnement et sa

frayeur. Dans les branches de l'arbre, on distingue les sillons de la foudre; en haut, des rayons, jaillissant des nuages, viennent se poser sur Norbert. Au fond du paysage, une rotonde surmontée d'un dôme. Joli cartouche enguirlandé.

« Sternitur in terram Norbertus Fulminis ictu,
« Et sapit inclamans percutientis opem.
« Mirum! prosternant cum Fulmina quæquæ deorsum,
« Hunc Sursum contra Fulminis ictus agit. »

Planche III.

Abjectis splendidis vestibus pelle ovina, seu melote, induitur.

Devant une galerie à colonnes, Norbert, la tête nue et entourée d'un cercle lumineux, nu-pieds, revêtu d'une robe de peaux d'agneau, a les mains jointes, et dirige ses regards vers le ciel d'où descend un rayon qui illumine son visage. Devant lui, est posé à terre un coffre ouvert renfermant des monnaies et un collier avec médaillon, qu'il foule dédaigneusement du pied. Près de Norbert, à droite, sont assis et appuyés sur une console, un homme et une femme qui étendent les bras; à gauche, des femmes agenouillées et des hommes debout expriment, par leurs gestes, leur étonnement et leur admiration. Au fond du tableau se voient d'autres personnages dans la même attitude. En haut, se groupent des nuages. Cartouche orné d'une guirlande de fruits et de fleurs.

« Ite procul vanæ, tegumenta superflua, vestes,
« Non ego vos posthac .... Pellis ovina veni!
» Agnos ut pascam per meque, meosque deinceps,
« O ! Domini Salve Caula! sed Aula Vale!

Planche IV.

Mores pravos cleri Sugillans a malo clerico publice conspuitur.

Devant des bâtiments somptueux, d'une architecture grandiose, Norbert nu-pieds, vêtu simplement, la tête nue et auréolée, un livre ouvert posé sur le bras gauche, élevant de la main droite un crucifix, rappelle aux chanoines et aux clercs leurs devoirs envers Dieu. L'un d'eux, la tête nue, portant le costume d'un abbé de cour du temps de Louis XV, le rabat au cou, le poing sur le côté, lance un crachat à la figure du Saint. Autour d'eux, est groupée une foule de curieux qui expriment : les uns, leur mécontentement, les autres, leur admiration profonde. Aux pieds du Saint, à gauche, est agenouillée une femme, les mains jointes, ayant près d'elle deux petits enfants qui s'ébattent et jouent avec l'insouciance de leur âge. De chaque côté de la scène, des arbustes couverts de feuillage. Cartouche enroulé où se noue un ruban enlacé.

« Excreat in Faciem Spurcæ tetra phlegmata linguæ
« Sacri oratoris quem pia lingua monet.
« Nil hinc turbaris, Norberte ! sed Excrementa
« Incrementa tibi mentis amantis erant. »

Planche V.

Cum Sanguine Ercharistico Magnam Araneam Innoxie sumit.

Dans une crypte, ou église souterraine, soutenue par des colonnes, éclairée par une lampe suspendue à la voûte, Norbert célèbre la Sainte Messe. Le Saint, la tête entourée d'un cercle lumineux, revêtu d'une chasuble avec la croix, est au moment de boire le Saint Sang du calice qu'il tient levé dans la main droite, en l'approchant de ses lèvres, et tient la patène de la main gauche. Dans le calice on aperçoit

une araignée, dont le fil remonte jusqu'à la voûte où s'étend son immense toile. Dans l'angle gauche du tableau, se dresse l'autel, couvert d'une nappe bordée de dentelles, surmonté d'un baldaquin avec draperies relevées, et orné d'un crucifix, de deux chandeliers avec leurs cierges allumés, d'un missel et d'un canon liturgique. A côté de l'autel est placée une petite crédence soutenant deux burettes. Derrière le célébrant, un clerc à genoux, revêtu d'un large surplis, lève les deux mains vers le ciel; plusieurs personnes assistent pieusement au Saint Sacrifice. Près de l'autel et de la crédence, se voit agenouillé, la tête tournée vers Norbert, un jeune gentilhomme vêtu avec élégance, son chapeau à panache déposé à ses pieds; il étend ses mains, en signe d'admiration. Au fond de la crypte, se groupe, près des marches de l'escalier, une foule de pieux assistants. Une draperie relevée se dessine au haut de la gravure et descend gracieusement de chaque côté, en forme de rideau. Cartouche avec guirlande et branches contournées.

« Intrepidus Sacro cum Sanguine Sumis arachnen :
« Nempe bibens vitam toxica nulla times.
« Mox, ubi sternutas, innoxius exilit hostis ;
« Hinc fuit, et merito, tunc Tibi dicta Salus. »

Planche VI.

A Crucifixo Septem radiis illustrato edoctus in prato monstrato ordinis Sui Canonici primordia struit.

Dans une plaine accidentée, on voit le Christ attaché à la croix d'où s'étendent sept rayons lumineux; devant lui, saint Norbert est à genoux nu-pieds, la tête nue et auréolée, vêtu de sa tunique de peaux, les mains étendues et regardant le Christ. A gauche de la croix, se tient un pélerin,

tête nue et nu-pieds, vêtu du collet rabattu (pèlerine) orné de coquilles, la gourde au côté, le chapeau attaché sur l'épaule, tenant de la main droite, outre le bâton de voyage, une fleur de lis qu'il dépose aux pieds du Christ, et levant un doigt de la main gauche. A droite, près de Norbert, un pèlerin debout, vêtu comme son compagnon, le bâton dans la main droite, lève sa main gauche vers le Christ, qu'il regarde attentivement. Au fond du tableau, à droite, s'élève un rocher près d'une église surmontée d'une tour carrée. Dans le haut des nuages, des arbustes effeuillés encadrent le tableau ; à droite, deux serpents enroulés se tordent aux parois du rocher et se lancent dans le vide, hors du cadre. Cartouche gracieusement recourbé en ovale, et doublé de guirlandes mêlées de feuillages.

« Ecce! crucifixi Norberto apparet Imago,
« a Septem radiis Splendida, clara Suis.
« Pratum monstratum Septena luce coruscum
« ordinis esse caput coepit ut octo boni. »

Planche VII.

E manibus Beatissimæ Virginis Deiparæ candidum ordinis habitum in Signum Immaculatæ Ejusdem conceptionis accipit.

La Très sainte Vierge, vêtue d'une large robe flottante, la tête couverte d'un voile et entourée de rayons lumineux, portée sur des nuages que soutiennent des têtes d'anges ailés, apparaît à Norbert. Le saint nu-pieds, vêtu d'une robe grossière, la tête nue ceinte d'une auréole, est à genoux, et reçoit des deux mains la robe blanche que lui présente de la main gauche, la Vierge Immaculée, tout en étendant la main droite. A gauche de la Mère de Dieu, un ange ailé, vêtu d'une draperie, tient des deux mains le biretum et une ceinture flottante. A droite, dans l'angle

supérieur, un ange ailé, soutenu par deux petits anges vêtus d'une simple écharpe, porte le manteau de chœur. En haut, au milieu des nuages, on aperçoit deux têtes d'anges ailés, dont les traits expriment la joie. Aux angles du cartouche, se dressent des branches de lis, autour desquelles sont enroulés des serpents qui vomissent des flammes.

« De nive cœligenum Virgo Immaculata ministrat
« Vestem, quæ posthac teque, tuosque tegat.
« Et decuit bene conceptam sine labe parentem,
« Ut Natis vestem det sine labe suis. »

Planche VIII.

A S. Aurelio Augustino in visione Canonicam et Auream Regulam Sortitur.

Sous une draperie bordée de franges, et relevée gracieusement par trois anges ailés, vêtus d'écharpes, on voit saint Norbert à genoux, la tête nue et auréolée, vêtu de l'habit de l'Ordre, et recevant des deux mains le livre de la règle que lui offre saint Augustin. L'évêque d'Hippone, porté sur des nuages, vêtu d'une large chape, ayant la mitre épiscopale sur sa tête ceinte d'une auréole, avec la barbe bien fournie, un cœur surmonté de flammes posé sur la poitrine, lui présente de la main gauche un livre ouvert sur lequel on lit ces mots : *Ante omnia diligatur Deus.* Il tient la main droite étendue. A gauche d'Augustin se voient deux anges ailés, dont l'un porte la crosse d'une main, tandis que l'autre ange relève tant soit peu la chape du pontife. A gauche, au-dessus de Norbert, trois anges ailés, ceints d'une écharpe, soulèvent dans leur vol, les plis d'une draperie qui descend jusqu'au bas du tableau. Entre le saint évêque et Norbert, deux têtes d'anges ailés

semblent regarder avec complaisance le fondateur de Prémontré. Aux pieds de Norbert est posé à terre un bonnet carré, et devant lui gisent sur le sol un compas, et un plan déroulé sur un mètre. Cartouche enguirlandé, surmonté de branches de feuillages aux angles supérieurs.

« Aurea de Sursum [: dedit hanc Aurelius ipse :]
« Regula, proque tuis ter pretiosa venit.
« Aureus Author erat, sed et Aurea dogmata. Numquid
« Ordo tuus dici hinc Aureus ordo potest?

Planche IX.

Nivigellæ in Brabantia puellam Energumenam a dæmone liberat a quo Sarcastice albus canis vocatur.

Devant une porte monumentale, entourée de murs épais, où s'élève un donjon, Norbert apparaît, debout, la tête nue et nimbée, vêtu de l'habit de l'Ordre, accompagné de deux religieux également tête nue. Il élève la main gauche et étend la main droite vers une femme possédée, dont les traits sont convulsés, le visage effrayant, soutenue dans les bras d'une femme, accompagnée d'un enfant et d'un homme qui tient ses mains jointes. De la bouche de la possédée, jaillit et s'élève une traînée flamboyante, surmontée d'un petit diable en forme de chauve-souris. Aux pieds de la malheureuse, un loup étendu à terre et mordu par un boule-dogue. Près du Saint, un caniche aboie, visiblement irrité contre la misérable possédée. Au second plan derrière l'esplanade où se dressent les murs, un homme et une femme, témoins de cette scène, joignent les mains et paraissent prier. Au fond du tableau, près du donjon, un homme, la tête nue, accompagné d'un enfant, étend les bras, en signe d'admiration et de respect. Cartouche entouré de fleurs très gracieusement disposées.

« Quum Nivigellæ Sathanam de corde puellæ
« Propulsas, album te vocat ille canem,
« Tartareum dum nempe lupum mordesquefugasque
« Ipse fuga Domini Te probat esse canem. »

Planche X.

Herbipoli post Sacrum Halitu cæcam mulierem, ut videret, illuminat.

Devant un autel accosté d'une colonne que surmonte une draperie à franges, relevée vers la voûte de l'édifice, puis retombant du côté gauche, saint Norbert se tient debout, revêtu d'un long surplis et d'une chape richement ornée, la tête couverte de la mitre et ceinte d'une auréole. A sa droite, se tient un diacre vêtu d'une dalmatique; à gauche, plusieurs clercs, dont l'un présente le missel; le sous-diacre portant la crosse. Le Saint se tourne vers une femme aveugle agenouillée devant lui, les mains jointes, un bâton appuyé au bras droit; elle est accompagnée d'une jeune femme et d'un page également à genoux. Le Saint bénit l'aveugle de la main droite, pose la main gauche sur sa tête, et lui souffle au visage. L'autel, orné d'une garniture de dentelles, porte un crucifix entre deux chandeliers avec leurs cierges allumés, et un petit cadre au milieu. Au fond de la chapelle, derrière une balustrade, on voit, assis sur un tertre, un malheureux à peine couvert; le Père Éternel, au nimbe triangulaire, ayant la tête nue et une longue barbe, lui souffle également au visage. Cartouche encadré et surmonté de fleurs.

« Dum Sacris operatus eras de lumine plenus
« Cœlesti, mulier cæca recepit opem.
« In cæcam Exsufflans lumen de lumine confers.
« Hactenus Exsufflans lumina Nemo dedit. »

Planche XI.

Daemon sub Specie Ursi apparentem Signo crucis deturbat.

Près d'une double colonnade surmontée d'une galerie ajourée et comme encadrée de feuillages, Norbert, debout, la tête nue, ceinte d'une auréole, paraît, vêtu de l'habit blanc avec la croix pectorale, suivi de deux religieux qui élèvent les mains. Le Saint étend vers le ciel sa main droite retournée, et tient, dans la main gauche, une croix qu'il dirige vers un ours furieux. L'animal posté au pied d'un arbre, sur un tertre au pied duquel serpente une petite rivière, se tourne, menaçant, vers Norbert, et de sa gueule lance des flammes. A l'horizon, une colline, deux barrières de lattes treillagées, et des nuages dans le fond du tableau. Cartouche rustique avec fleurs et feuillages.

« E Styge terrifici Specie dum prosilit ursi
« Dæmon, nil trepidas, nil et ab hoste times.
« Mox cruce Signata, retro ut Saltaret, agebas,
« Sic regredi jussus nunquid et ursus erat? »

Planche XII.

Lupum oviculæ raptorem ad gregis custodiam deputat.

Dans une campagne coupée de collines et encadrée de groupes d'arbres, saint Norbert, debout, la tête nue et auréolée, vêtu de l'habit religieux avec la croix pectorale, et accompagné de trois religieux élève la main gauche vers le ciel et étend la main droite vers un loup qui, à ses pieds, terrasse une brebis. L'un des religieux élève la main et un autre l'étend en signe d'admiration. Au second plan, à droite sous une touffe d'arbustes, sont assis deux bergers jouant de la musette, ayant, couchés à leurs pieds un chien et un agneau, à côté de quelques instruments de musique. Près d'eux, un autre pasteur qui se tient debout, lève sa

houlette pour mettre un loup en fuite. Joli cartouche enroulé, décoré de guirlandes.

« De grege dum Sævus tenerum Lupus abstulit agnum,
« Raptor cum præda, Te revocante, redit.
« Ut pascat, non mactet oves, Lupus Ergo jubetur,
« Discite pastores, quod Lupus iste facit. »

Planche XIII.

Hostes, interpositis S.S. Reliquiis, inter se mire conciliat optimus pacis Christianæ Fecialis.

Dans une plaine entourée de collines et encadrée de deux magnifiques palmiers, Norbert, la tête nue et auréolée, vêtu de l'habit religieux portant de la main droite une branche d'olivier, étend la main gauche vers deux seigneurs, ennemis invétérés, qu'il réconcilie, en présence des saintes reliques dont la châsse est déposée près d'eux à terre. Ces deux seigneurs, suivis de deux témoins, sont richement vêtus, portant des toques à panaches; ils se donnent la main et jurent une éternelle paix, leurs épées nues sont déposées près d'eux, à terre. Deux religieux accompagnent le saint pacificateur, et, par leurs gestes, expriment toute leur admiration. Dans les arbres on voit, à droite, voltiger un ange ailé vêtu d'une draperie, tenant, dans chaque main une branche de palmier; à gauche, deux autres anges ailés, vêtus de même, présentent également des palmes. Au-dessus des personnages du tableau, vole dans l'air une colombe, portant dans son bec une branche d'olivier. Cartouche élégamment encadré et enroulé.

« In manibus gestans oleam, dum Foedera suadet,
« Ossa super Divum hæc consolidare Solet.
« Et bene! cum Divi nunc Sancta in pace quiescant,
« Vivis, ut Divis non sit amica quies? »

Planche XIV.

Antverpiæ Sacramentariam Tanchelini Hæresin funditus Extirpat.

La gravure représente une place s'étendant devant une des portes de la ville d'Anvers, dont on voit, par de là le mur d'enceinte, deux des églises avec dômes et tours. Une procession, précédée de la croix, composée de plusieurs clercs, se dirige vers la porte de la cité, escortant le Saint Sacrement de l'Eucharistie, porté par saint Norbert. Le Saint, la tête nue et auréolée, revêtu d'une ample chape, dont le bord est tenu et relevé par un jeune page, porte des deux mains l'ostensoir à rayons; il est suivi de deux porteurs du dais qui protège le Saint Sacrement; devant lui, un prêtre vêtu d'une étole, tient un flambeau, et un acolyte à genoux balance un encensoir. Près du jeune page, une femme à genoux tient en mains une toque; au fond, à gauche, se groupe une foule d'assistants. En haut, dans l'air, au-dessus de la porte, l'Eglise du Christ apparaît, représentée par une femme assise sur des nuages, la tête surmontée de la tiare, tenant de la main gauche une croix, et posant de la main droite un calice eucharistique sur le dôme d'un édifice octogone, autour duquel on lit : *Confrat. S. S. Sacramenti in ord. Præm.* Au-dessus du dais qui abrite le Saint Sacrement, voltigent deux anges ailés, dont l'un a les mains jointes et l'autre balance un encensoir. Dans l'angle droit, au premier plan, s'appuyant contre une borne ou un piedestal encadré, on voit, debout, deux personnages, la tête nue, à la figure sinistre, aux gestes effarés, qui s'empressent de prendre la fuite et regardent le Saint d'un air farouche. Sous leurs pieds gisent à terre deux livres ouverts, sur l'un desquels est renversé un calice d'où s'élève une flamme; l'autre ouvert aussi, et foulé par les fuyards. L'un des deux hérétiques

porte au cou un médaillon suspendu à une chaîne. A droite et à gauche, des massifs d'arbustes chargés de feuillages. Cartouche surmonté d'arabesques.

« In corpus Domini quod Tankeline ! nefandum
« Peccas, Norberti Zelus ab urbe fugat.
« Norbertina cohors manet hinc Prætoria semper,
« Quæ corpus Domini mente, manuque tegat. »

Planche XV.

Parthenopolim Archi-Episcopus nudipes Ingreditur, et Janitorem sibi contrarium amplectitur.

Sous une porte monumentale, dont le centre est orné d'un cartel blasoné et d'une statue de la Renommée, on voit Norbert, nu pieds, la tête auréolée, revêtu de l'habit religieux, attirant vers lui un homme armé d'une épée et d'une hallebarde, qui, l'air triste et embarrassé, posant la main droite sur la poitrine, paraît faire des excuses au Saint, pour lui avoir refusé l'entrée du palais épiscopal. Le saint prélat est suivi de trois religieux. Aux deux angles de la gravure se voient, debout, la tête couverte d'une toque à panaches, deux personnages vêtus en bourgeois, qui tiennent leurs mains étendues, exprimant leur étonnement. Au pieds du gardien de l'évêché, un chien couché à terre, aboie contre le Saint. Dans le fond du tableau, trois femmes regardent cette scène; plus loin, dans la perpective, se dessinent les murs d'une forteresse, et une église surmontée de tours. Une draperie à franges tombe du haut de la gravure sur les deux côtés du cadre, dessiné, à droite et à gauche, par des hallebardes. Joli cartouche enroulé et orné de fleurs.

« Ad proprias Præsul dum pergis nudipes ædes,
« Mendicum reputans Janitor inde movet.
« Quis sis, dum novit, metuentem pessima mulces;
« Quisque Futurus et in Limine nonne probas? »

Planche XVI.

Pro Jurium Ecclesiæ suæ defensione Persecutiones diras patitur.

Au centre d'une salle soutenue par des colonnes et éclairée par une couronne de lumières, suspendue à la voûte, Norbert, la tête mitrée et ceinte d'une auréole, revêtu d'une chape somptueuse avec croix pectorale, tenant de la main gauche la croix épiscopale, tend la main droite vers l'un des misérables qui viennent pour l'assassiner. Aux pieds du Saint, à gauche, un clerc, vêtu d'un rochet, s'agenouille, les bras étendus; à droite, un religieux est également à genoux, les mains jointes, tandis qu'un autre, debout, étend le bras pour protéger l'évêque contre les coups de ses ennemis. Dans l'angle droit, un des assassins, homme à figure sinistre, tenant de la main droite un glaive nu, lève la main gauche et menace le saint prélat; un autre meurtrier, prenant le Saint de la main gauche, brandit de la main droite son épée pour le frapper; un troisième conjuré, levant aussi le bras, est suivi d'une troupe d'hommes armés de piques. Au fond du tableau deux femmes se lamentent entourées d'un groupe de curieux. Une draperie à lambrequins encadre le haut du tableau, et déroule de chaque côté ses bords garnis de franges. Joli cartouche, orné de fleurs et d'arabesques.

« Vix Canonum Sacra jura Foves, Fervensque tueris,
« Mox Enses, Hastas effera turba movet.
« Stas tamen Impavidus; turbæque, Hostesque recedunt.
« In Sacra jus gladii nilque valere docent. »

Planche XVII.

Innocentium II. contra Anacletum Antipapam cum sancto Bernardo Clarævallensi Strenue tuetur.

Devant une des portes de Rome, largement ouverte, au

milieu des murs d'enceinte derrière lesquels s'élèvent des églises surmontées d'un vaste dôme, saint Norbert et saint Bernard paraissent, suivant immédiatement le Pape Innocent qui rentre dans sa capitale. Le Pape, revêtu d'une chape somptueusement ornée, portant la tiare, étend la main droite pour bénir, et, de la main gauche, tient la croix papale; il est précédé de deux bannières, de clercs portant des flambeaux, de cardinaux et d'évêques. Norbert, la tête mitrée et entourée de rayons, vêtu de riches habits pontificaux, lève la main droite, et tient de la main gauche une branche d'olivier. Il s'entretient avec saint Bernard qui, la tête nue, cerclée d'une auréole, vêtu du froc monastique, tenant le bras gauche élevé, regarde son compagnon. Les deux Saints sont suivis de prélats mitrés, de clercs, etc. Dans l'angle gauche, près du Pape, figure un garde pontifical armé d'un glaive et d'une hallebarde. A droite, on aperçoit, au second plan un personnage vêtu d'une chape, la tiare en tête, qui s'éloigne de Rome en tenant les bras étendus. Devant lui, une colombe emporte dans son bec les deux clefs pontificales; à côté de lui, court un chien aboyant. Cartouche garni de feuilles et de fleurs, surmonté, à droite, d'un joli arbuste formant encadrement.

« Schisma Anacleti quando Norberte ! coerces,
« Clara tibi comitem vallis amica dedit.
« Innocui papæ partes meliusne tueri
« In mundo quis, quam Lilium, apisque, queat? »

Planche XVIII.

Sancte moritur, et sub Lilii specie Coelo ab angelis inferri conspicitur.

Saint Norbert, la tête nue, ceinte d'une auréole, couvert de ses habits religieux avec le pallium, expire, les mains jointes, étendu sur son lit. Un religieux le soutient dans

ses bras; un autre religieux, debout, la tête nue, son bonnet à ses pieds, récite, le livre à la main, les prières des agonisants; à gauche du Saint, près d'une petite table couverte d'un tapis, sur laquelle se trouve une mitre, on voit un religieux tête nue, à genoux, tenant un livre de la main gauche, et la main droite élevée. Un autre religieux, accompagné de deux clercs, se trouve un peu plus loin et, levant les bras au ciel, exprime son admiration. Sur des rayons lumineux accompagnés de quatre têtes d'anges ailés, un superbe lis parait s'envoler vers le ciel. La croix épiscopale est posée, au fond de l'angle gauche, sur l'oreiller de l'agonisant. Des deux côtés du tableau s'élèvent des branches de lis qui au sommet, s'unissent aux draperies flottantes. Plus haut sont groupés des nuages. Cartel enroulé, au milieu duquel figure un bouquet de fleurs.

« Liligeri Fueras qui tu Pater ordinis, Euge !
« In cœlum moriens Lilii adinstar abis.
« Optima nempe tuæ Fuerant hæc Symbola vitæ,
« Hinc fuit ex horto Flosculus iste tuo. »

Planche XIX.

Non sine singulari Numinis providentia Ossa S. Norberti Patroni Bohemiæ adlecti Parthenopoli Pragam deferuntur.

Devant la porte et l'enceinte de la ville de Prague, dont on aperçoit au loin les châteaux, les églises et les tours, se déroule une procession, bannières et flambeaux en tête. La châsse contenant les reliques de saint Norbert, est portée par quatre clercs, sur un brancard orné de draperies. Les porteurs, tête nue, vêtus de longs rochets, sont suivis de deux prélats mitrés, la crosse en main, et vêtus de riches chapes.

A droite, un prélat, la mitre en tête, la crosse en main,

élève ses bras vers la châsse; il est accompagné d'un chanoine en surplis. Deux femmes sont à genoux, à l'avant-plan, et invoquent le Saint; l'une accompagnée de son enfant, a les mains jointes, et l'autre les bras étendus. Au milieu du ciel, où se sont amassés des nuages, brille l'œil triangulaire de Dieu le Père, d'où jaillissent des rayons lumineux. Cartouche encadré, ayant une guirlande au centre et portant des branches fleuries, qui remontent de chaque côté en guise d'ornement.

« Divorum cineres dum Islebica turba profanat,
« Tu procul antiqua de Statione fugis,
« Inter Virgineos recipit Te Praga penates :
« Lilia Stare loco num meliore queant? »

IV.

Aux vies de saint Norbert, illustrées par le burin de Galle, Pfeffel et Klauber, nous ajoutons la description d'une planche représentant saint Norbert entouré de douze médaillons figurant autant de scènes de la vie du Saint.

Le portrait du Bienheureux, qui est le même que celui qui orne la vie dessinée par Galle, occupe le centre de la planche.

Le portrait en ovale, est entouré de quatre coins formant le carré de l'encadrement, au bas duquel on lit : « Ipse est « directus divinitus in pœnitentia gentis et tulit abomina- « tiones iniquitatis. Eccl. 49. »

Les douze médaillons sont reliés entr'eux par des guirlandes et des draperies flottantes très légères, ceux du milieu, par une tête d'ange ailé et par des ornements en forme de glands. Dans les angles des médaillons, sont

gravés des fleurs et des bouquets. Sous chaque médaillon est placé un cartel, ou bande, dont l'inscription en latin indique le sujet représenté. Chaque médaillon mesure $0^{m}05$ sur $0^{m}05$, l'ovale du portrait $0^{m}09$ sur $0^{m}106$, la planche entière $0^{m}25$ de haut sur $0^{m}20$ de large.

Premier Médaillon.

Nascitur Sanctus in Clivia Norbertus.

La mère de Norbert est étendue sur un lit à baldaquin avec rideaux entr'ouverts. Devant elle, se trouve une servante tenant un verre à la main. En haut, un ange, vêtu et ailé, entouré de nuages, fait descendre sur Hadwige un rayon lumineux. En bas, deux femmes assises : l'une porte un vase, l'autre un petit enfant dont la tête est ceinte d'une auréole, et à qui elles donnent leurs soins. Au fond, à gauche, près d'une cheminée, une servante sèche des linges.

Deuxième Médaillon.

Fulmine ex equo dejectus convertitur.

Norbert, étendu à terre à côté de son cheval également renversé, pose sa main droite sur son cœur. Son serviteur, tête nue, l'épée au côté, est debout près de lui et le regarde avec émotion, en étendant la main. Des éclairs sillonnent les nuages. Au fond, une plaine, des bâtiments, des arbres.

Troisième Médaillon.

Abjectis vestibus pretiosis, agninis se pellibus induit.

Dans une salle voûtée, soutenue par des colonnes, Norbert, la tête nue, entourée de rayons, nu-pieds et revêtu d'un habit de peau d'agneau, ayant une corde pour ceinture,

tenant dans la main gauche une croix, de la main droite, indique ses vêtements de chevalier étendus devant lui à terre. A sa droite et à sa gauche, de nobles seigneurs, groupés dans diverses attitudes, manifestent leur étonnement et leur expression.

Quatrième Médaillon.

Omnia sua pauperibus distribuit.

Près d'un riche portique, devant un table couverte de tapis, sont étendus les riches vêtements que Norbert, la tête nue, ceinte d'une auréole, distribue aux indigents. Derrière le Saint, un serviteur. Au fond la campagne.

Cinquième Médaillon.

Mira gratia pollet pacificandi discordes.

Dans une salle voûtée, soutenue par des colonnes, le Saint, la tête nue et nimbée, nu-pieds, tenant dans sa main droite une branche d'olivier, réconcilie deux seigneurs ennemis; à gauche, trois religieux, à droite trois bourgeois, sont témoins de cette réconciliation faite devant un autel sur lequel se voit un chandelier avec cierge allumé.

Sixième Médaillon.

Habitum candidum a Beatissima Deipara suscipit.

Dans une église à colonnes, au pied d'un autel sur lequel se trouve un crucifix, Norbert, à genoux, la tête nue et auréolée, lève les deux bras vers le ciel. Il est accompagné de deux religieux dont l'un, la tête ceinte d'une auréole, est agenouillé près du Saint, auquel un ange vêtu et ailé présente un robe monastique. Au-dessus de la voûte, sur des

nuages, la Très Sainte Vierge apparaît avec le Divin Enfant, entourée, à droite, d'un ange qui joue du violon ; à gauche, d'un autre ange qui sonne de la trompette.

Septième Médaillon.

S. Augustinus Norberto Clericorum regulam porrigit.

Dans une modeste chapelle, dont la porte est entr'ouverte, apparaît sur des nuages, entouré de rayons, saint Augustin à mi-corps, la tête mitrée, la barbe longue, la main droite étendue, offrant de la main gauche à Norbert, un livre ouvert. Celui-ci, la tête nue et auréolée, vêtu de l'habit religieux, est agenouillé devant un autel sur lequel sont placés un crucifix, un livre, un sablier, une tête de mort et une discipline.

Huitième Médaillon.

Honorius PP II confirmat Ordinem Præmonstratensem.

Dans une salle tendue de riches tapisseries, le pape Honorius, assis sur un trône surmonté d'un dôme à baldaquin, et ayant à droite et à gauche deux dignitaires ecclésiastiques, offre à Norbert la Bulle de confirmation de l'Ordre de Prémontré. Le Saint, vêtu du manteau monastique, la tête nue et auréolée, est accompagné de deux religieux à genoux. Le pape est revêtu d'une large chape et porte la tiare. Au fond, une fenêtre ouverte laisse entrer le jour dans la salle.

Neuvième Médaillon.

Inter cætera miracula eximia claret virtute pellendi dæmones.

Dans une vaste salle, devant une table sur laquelle brûle un cierge, Norbert, vêtu de la tunique blanche, coiffé d'un

bonnet et la tête entourée d'un nimbe, une palme dans la main gauche, bénit de la main droite trois possédés prosternés à ses pieds. Trois esprits diaboliques prennent la fuite devant lui. A côté du Saint est couchée une petite brebis.

Dixième Médaillon.

Consecratur Archiepiscopus Magdeburgensis.

Dans une église soutenue par des colonnes, Norbert, la tête nue et auréolée, à genoux, les mains jointes, revêtu des habits sacerdotaux, est consacré évêque. Devant lui, l'évêque consécrateur, portant la mitre, étend la main; un religieux l'assiste et tient la croix; un clerc à genoux, présente le missel; un haut dignitaire, la tête couverte du bonnet est assis dans un fauteuil. Derrière le Saint, deux évêques, la tête mitrée, assistent à la cérémonie; l'un d'eux dépose, avec l'évêque consécrateur, la mitre sur la tête du Saint. Au fond à gauche, un religieux et divers curieux, une petite table couverte d'un tapis, sur laquelle sont posés deux tonnelets couverts par une toile. A droite, le trône épiscopal.

Onzième Médaillon.

B. Hugonem in Præmonstrato suum successorem Christo præsentat.

Devant le divin Sauveur, revêtu d'un manteau, la tête nimbée et entourée de nuages, le B. Hugues, à genoux, la tête nue et entourée d'un cercle lumineux, tend la main droite au Sauveur, auquel il est présenté par saint Norbert. Celui-ci, vêtu d'une chape et la tête mitrée, pose sa main droite sur l'épaule du Bienheureux, et tient la crosse de la main gauche. Une bande enroulée monte de la bouche du Saint jusqu'aux nues. Le divin Sauveur, de la main gauche, indique une banderole flottante.

Douzième Médaillon.

Multis miraculis et meritis gloriosus ad cœlos migrat.

Norbert, revêtu de ses habits pontificaux, la tête mitrée et auréolée, les bras étendus, un crucifix et une crosse dans les mains, est placé sur un lit de parade entouré de quatre chandeliers avec des cierges allumés. Près de lui six personnages sont à genoux, en prières; un septième, debout aux pieds du Saint, étend la main droite et serre son chapeau contre sa poitrine. En haut, des rayons et, sur des nuages, deux anges vêtus et ailés portant une branche de lis.

Au bas de la planche, qui ne porte aucune signature, on lit : « S. Norbertus Canonicorum Præmonstratensium « Princeps, Antverpiensium Apostolus, Archiepiscopus « Magdeburgensis, & totius Germaniæ Primas, ad cœlos « migravit anno 1134. Festum celebratur 11. Iulii. »

V.

Une jolie gravure d'Abraham Van Merlen représente quatre épisodes de la vie de saint Norbert : 1° sa naissance; 2° la vision du Crucifix ; 3° la sainte Vierge lui offrant de ses mains la robe blanche ; 4° saint Augustin lui donnant sa règle. Planche remarquable par la finesse d'exécution.

Dans un ovale de $0^{m}094$ sur $0^{m}068$ encadré d'enroulements en guise de cartouche, saint Norbert est représenté debout, la tête mitrée et nimbée; il est revêtu d'un long surplis avec franges, et d'une chape dont l'agrafe a la forme d'une feuille de trèfle ; de la main droite, il soutient l'ostensoir du Très Saint-Sacrement, et tient, de la main gauche, la croix épiscopale et une branche d'olivier. Les

pieds du Saint foulent un personnage étendu à terre, dont le buste se voit à droite; il est vêtu à l'espagnole, et appuie la main droite sur son cœur, tenant dans son autre main une hostie qu'il élève. A gauche du Saint, se voit, également renversé à terre, un monstre ailé, ayant un dard dans la gueule, et levant sa griffe droite crochue. Au fond du tableau, l'Escaut, où naviguent des vaisseaux et des barques, baigne les quais de la ville d'Anvers, dont l'église Notre-Dame s'élève à droite avec ses tours; à gauche, se profile l'abbaye Norbertine de Saint-Michel.

Dans les coins de la planche, restés vides autour de l'ovale, se voient quatre petits médaillons, de 0m025 sur 0m019, dont une inscription latine, imprimée dans l'encadrement, indique le sujet.

Dans l'angle droit, en haut de la planche, est placé un médaillon dont le sujet est indiqué à l'intérieur du cadre. 1. *S. Norbertus cœlesti voce matri prœmonstratus.*

Dans une chambre éclairée par une fenêtre, et dont la porte est ouverte, la mère de Norbert est étendue sur un lit à rideaux. Un nuage, planant en haut, lance vers elle un rayon sur lequel on lit ces mots : *Æquo animo esto Hadw.* Au pied du lit, sur une petite table, un bougeoir avec un flambeau.

Le deuxième médaillon, en haut, dans l'angle gauche, porte cette inscription : 2. *Locus prœmonstratensis a crucifixo prœmonstratus.* Aux pieds du Christ, attaché à une croix que surmontent sept rayons entourés de nuages, sont agenouillés dix pèlerins, la tête nue, les mains jointes, munis du bâton et de la gourde. Au bas de la croix, on lit : *Prœmonstratum.*

Le troisième médaillon, dans l'angle droit, au bas de l'ovale, porte inscrits dans l'encadrement, ces mots : 3. *Habitus candidus ab virgine prœmonstratus.* Devant

un autel sur lequel sont posés deux chandeliers avec des cierges allumés, Norbert, la tête nue et nimbée, couvert du manteau de pèlerin, est agenouillé, les mains jointes. La très sainte Vierge, couronnée, portant l'Enfant Jésus sur son bras droit, et tenant un sceptre de la main gauche, apparaît sur des nuages; elle est entourée de têtes d'anges, et aussi de deux anges vêtus qui déploient une robe blanche. Sur un rayon émané d'Elle et se dirigeant vers Norbert, est gravée cette inscription : *Fili accipe candid. vest.* Au fond, une porte ouverte.

Le quatrième médaillon, en bas, dans l'angle gauche. porte dans l'encadrement : 4. *Regula Norberto a S. Augustino Præmonstrata.* Devant une table, Norbert, vêtu du manteau de l'Ordre, tête nue et nimbée, tenant un chapelet de la main gauche, reçoit de la main droite le volume que lui offre saint Augustin. Ce dernier, la tête mitrée, revêtu d'une chape, tenant de la main gauche un cœur percé d'une flèche et surmonté de flammes, apparaît, porté sur des nuages entourés de rayons. Sur un de ces rayons qui vient rencontrer saint Norbert, on lit : *Habes regulam quam.* Au fond, une fenêtre ouverte laisse entrevoir la campagne.

Dans l'encadrement de l'ovale, on lit : *S. Norbertus Præmonstr. ordinis princeps archiepiscopus magdeburgensis Antverpiæ apostolus.* Au bas de la planche qui mesure 0,13 sur 0,085 est gravé le quatrain suivant :

« 4. Aurelius dat auream Legem ! [1] Ordinis
« Spondetur author cœlitus. [3] dat Candidam
« Maria vestem. [2] Crux locum ædis prænotat :
« Et esse Præmonstratus ordo nisi hic potest? »

avec la signature de l'auteur : *Abraham van Merlen fecit et excudit.*

VI.

Nous ajoutons encore comme curieux spécimen de gravure Norbertine historiée, une carte de communication ou de participation aux sacrifices et aux bonnes œuvres qui se font dans l'Ordre, faveur accordée aux bienfaiteurs par le supérieur général de la Congrégation Norbertine d'Espagne.

L'encadrement de cette carte, chargé de consoles ornées de fleurs, de vases d'encens, d'arabesques, et surmonté de trois petits médaillons où sont retracés trois épisodes de la Vie de saint Norbert. Celui du milieu représente : Norbert à genoux devant le crucifix d'où sortent sept rayons. En haut une banderole porte cette inscription : *Præmonstrat Christus ædem Norberto parenti.* Dans le médaillon de droite, soutenu par deux anges ailés se voit saint Norbert à genoux devant la Très sainte Vierge qui, assise sur des nuages, lui présente la robe blanche. Une banderole, en haut du médaillon, porte ces mots : *Præmonstrat Virgo vestem candore nitentem.* Le médaillon à gauche, soutenu par deux anges ailés, représente saint Augustin assis sur des nuages, offrant sa règle à saint Norbert à genoux devant lui. La banderole porte ce texte : *Præmonstrat vitæ amussim Aurelius almæ.*

Au bas de cette carte, un médaillon porte, au centre, les armes de saint Norbert, et est surmonté d'un chapeau d'archevêque avec glands, accosté d'une crosse et d'une croix archiépiscopale. Sur une banderole se lisent ces mots : *Norbertina stemmata.* Une main présente une branche de vigne sur laquelle repose l'ostensoir du Très Saint Sacrement, et une branche de fleurs de lis sur laquelle se tient la Vierge Immaculée. A droite se dessine

un médaillon ouvert; à gauche, un médaillon aux armes du Vicaire général de l'Ordre en Espagne. Au-dessous de cet écu armorié, on lit : Joseph Gonzal^{z} f^{t} M^{ti} ano 1753.

VII.

On nous signale, au moment où nous allions terminer cet article, une planche gravée, également destinée à illustrer la Vie de saint Norbert, et conservée au Cabinet d'Estampes de la Bibliothèque Royale. Nous nous sommes immédiatement adressé à Bruxelles au Conservateur, chargé de la direction de ce département. M. L. Hymans, avec une très gracieuse obligeance, a bien voulu nous adresser une photographie de la planche susdite. En voici la description :

Cette gravure, qui mesure 0^{m}285 sur 0^{m}45 représente saint Norbert qu'entourent, en guise de cadre, dix compartiments carrés, parmi lesquels ceux qui se trouvent placés en haut, de même que ceux du bas, figurent des scènes diverses de la Vie de saint Norbert. Les six carrés latéraux offrent des sujets variés, avec différents personnages. Une tête d'ange ailé, à laquelle se rattache un bouquet de fruits suspendu par des nœuds de rubans, semble planer au-dessus des groupes supérieurs.

Entre les deux médaillons inférieurs, contenus dans le même cadre, sont gravées les armes de l'abbaye d'Ursperg, surmontées d'une mitre et d'une crosse abbatiale, d'où pendent des rubans, et sur lesquelles semble planer une gerbe de rayons. Des guirlandes de fruits, flottant en

courbes gracieuses, se rattachent aux deux côtés de ce cartel; tout au bas de la planche, une bande encadrée, ayant à ses extrémités deux têtes d'anges, porte cette inscription : « Reverend. Admod. Christo. P. ac Dno. D. « Joanni Celeberrimi ad Mindulam Urspergens. Monasterii « Abbati nec non Candidi ordin. Præmonstraten. per Sue- « viam Visitatori Vigilantiss. etc. strenæ loco submisse. « Opfert. Dominic. Custos A. V. Anno V. P. cIↃ. IↃ. cV. »

Dans le compartiment du milieu, qui représente l'intérieur d'une église, saint Norbert debout, la tête nue et tonsurée, revêtu du costume de l'Ordre : froc, scapulaire, corde et manteau avec capuchon, porte dans sa main droite, un calice plein de fruits, et tient, de la main gauche, une crosse où flotte un long voile. Un piedestal, recouvert d'un tapis à franges, se dresse au milieu de la nef et sert de support à une mitre abbatiale. Précisément au-dessus, un retable fixé au mur représente le Christ attaché à la croix, ayant à ses pieds sa Divine Mère, avec saint Jean et une des saintes femmes. Sur l'un des volets de ce tableau, est figuré le mystère de l'Incarnation : l'ange Gabriel, porté sur des nuages, apparaissant à la Bienheureuse Vierge Marie pieusement agenouillée. L'autre volet représente le Martyre de Saint-Sébastien; on y voit le Saint attaché à un arbre et percé de flèches. L'inscription suivante se lit au bas de ce compartiment : « S. Norbertus. « Ordinis Canonicor. Præmonstratens. fundat et Archiepis- « copus Magdeburg. »

« Iam-nunc. corpus. erant. ceréalia. munera. facta.
« Iam nunc. dona. sacer. Bacchica. facta. cruor.
« De. trabe. sublimis. cum. lapsus. abaneus. alta.
« In. calicem. reprobo. toxica. certa. viro.
« Tu-Norberte. tamen. lethalia. pocula. sumis.
« Et. quod. mors. aliis. id. tibi. vita. fuit. »

Dans le premier médaillon placé en haut de la gravure, saint Norbert revêtu de son costume de chevalier, est tombé de son cheval et étendu à terre, ayant près de lui sa toque empanachée; deux autres cavaliers se trouvent à côté. Dans le fond, à gauche, apparaît, au milieu des nuages, et entouré d'une écharpe flottante, le Père Éternel, qui adresse à Norbert ces mots tracés sur une banderole : « *Norberte quo vadis?* » Dans le fond, un gracieux paysage, que traverse une rivière. Le médaillon de droite de ce même cadre représente saint Augustin donnant sa règle à saint Norbert. L'évêque d'Hippone, sortant du milieu d'un nuage, apparaît à mi-corps, vetu de la chape épiscopale, la tête nue et nimbée; des deux mains, il tient ouvert un livre portant inscrits ces mots : « *Accipe regulam.* » Plus à gauche, auprès d'un portique, Norbert présente cette règle à cinq de ses religieux. Diverses constructions s'élèvent dans le fond, sur le rivage même de la mer, où flotte un navire tendant ses voiles.

Dans le compartiment de la gauche, au bas de la gravure, se voit saint Norbert à genoux, la tête nue, revêtu du scapulaire, du capuce et du froc monacal. Deux anges ailés, aux cheveux bouclés, les pieds nus, ayant sur leur robe flottante une courte tunicelle, présentent au Bienheureux l'ample manteau de chœur. Auprès d'eux rayonnent deux flambeaux allumés. Une banderole avec cette inscription : « *Accipe candidam vestem* » se déroule au-dessus du groupe.

Le compartiment de droite représente la vision du crucifix : saint Norbert, nue-tête, les mains jointes, portant l'habit monacal, suivi de six religieux en costume de l'Ordre, est en prières au milieu d'une plaine plantée de quelques arbres et légèrement ondulée. Le Christ attaché à la croix lui apparaît dans un nuage. Un large rayon par-

tant du crucifix et allant toucher le front du Saint, porte gravés ces mots : « *Hic ædifica.* »

Le premier compartiment latéral placé à gauche nous montre la Vierge Marie vêtue d'une robe flottante, ayant au front une couronne, entourée partout de rayons, et dont les pieds s'appuient sur un croissant. De la main gauche, elle tient un sceptre et porte l'Enfant-Jésus sur le bras droit. Le cadre circulaire est orné d'une tête d'ange; au bas, se lit cette inscription : « *Patron. Ord. candidi. S. Maria.* »

Dans le second compartiment se voit saint Jean-Baptiste retiré au désert. Vêtu d'un large manteau, le Saint, nu-pieds, la tête nue et nimbée, tient dans la main gauche un petit agneau reposant sur un livre. Une nacelle flotte sur les eaux du Jourdain, qu'on aperçoit tout près de là, et au-dessous de la gravure, sont inscrits ces mots : « *S. Joan. Paptista.* »

Enfin le compartiment inférieur représente saint Augustin, debout, portant la mitre, vêtu d'une chape avec la tunicelle, tenant dans la main gauche, la croix archiépiscopale, et ayant un livre dans la main droite. Dans le fond, un paysage où divers édifices se détachent au milieu des collines, et au bas l'inscription : « *S. Augustinus.* »

Trois compartiments égaux sont placés de même à droite. D'abord, dans un cadre gracieusement décoré, que surmonte une tête d'ange, est représentée la scène de la Transfiguration, sur le Thabor, le Divin Sauveur apparaît au milieu des nuages; à sa droite Moïse, deux cornes au front, présente les tables de la loi; à gauche, on voit Elie, la tête nue et les mains jointes, avec une longue barbe flottante. Au bas de la montagne, les trois apôtres, à demi couchés, sont en extase, et lèvent les mains pour prier. On lit l'inscription suivante : « *Dies festi solemniores. Transfiguratio.* »

Le second compartiment nous montre saint Jean l'Évangeliste, vêtu d'un long manteau, la tête nue et entourée d'un nimbe. Il tient dans la main droite une coupe d'où s'échappe un petit serpent. Au fond, se voit un riant paysage. L'inscription « *S. Joan. Evangelista* » se lit au-dessous de l'image. Enfin, dans le troisième cadre, paraît saint Nicolas, debout, vêtu d'une chasuble et la tête mitrée. Il porte dans la main droite, sa crosse épiscopale, et, de la main gauche semble présenter un livre où sont posés trois pains. C'est également un gracieux paysage qui forme l'arrière plan de cette gravure.

L'auteur de cette planche, Dominique Custos, né à Anvers, travailla à Augsbourg et mourut en 1612.

Van Spilbeeck.

TABLE.

Introduction 313
I. Vie de saint Norbert, par Th. Galle 314
II. Vie de saint Norbert, par J. A. Pfeffel. 358
III. Vie de saint Norbert, par Klauber. 372
IV. Portrait de saint Norbert, entouré de 12 médaillons. . . 390
V. Image de saint Norbert, avec 4 médaillons, par A. Van Merlen 395
VI. Carte espagnole ornée de 4 médaillons 398
VII. Image de saint Norbert, gravée par Dom. Custos . . . 399

VARIÉTÉS.

Pièce de vers en l'honneur du général Vander Mersch. — Dans une lettre datée de Gand le 19 avril 1790, mais dont malheureusement la signature est raturée, se trouve insérée une pièce de vers en l'honneur du général belge Jean-André Vander Mersch, à ce moment emprisonné dans la citadelle d'Anvers sur les ordres du *Congrès souverain des États Belgiques Unis*.

On connaît la part active prise par le général Vander Mersch à la révolution brabançonne dont il fut, à l'origine, le chef militaire. Ce furent, en grande partie, ses brillants faits d'armes et principalement la victoire décisive qu'il remporta le 27 octobre 1789 à Turnhout sur les troupes autrichiennes, qui forcèrent l'empereur Léopold II, successeur de Joseph II, à renoncer momentanément au gouvernement des Pays-Bas méridionaux. Nous disons momentanément, car un an après les *États Belgiques Unis* avaient cessé de vivre, et l'armée autrichienne reprenait possession de nos contrées.

Soupçonné de vouloir, d'accord avec l'avocat Vonck et le duc d'Ursel, porter atteinte aux privilèges du clergé et de la noblesse, Vander Mersch fut accusé de trahison. Il se présenta volontairement, le 8 avril 1790, devant les membres du congrès qui refusèrent d'entendre sa défense et le firent incarcérer, sans jugement, dans le donjon de la

porte de Hal à Bruxelles. Le 14 avril suivant il fut transféré à la citadelle d'Anvers et de là à Louvain et à Tournai.

C'est pendant la détention de Vander Mersch à la citadelle d'Anvers qu'un de ses partisans de Gand, où il était très populaire, composa les vers suivants insérés dans sa lettre du 19 avril 1790 :

« Gand, ce 19 avril 1790.

« Monsieur,

« Voici quelques vers faits à l'honneur du général Vander Mersch qui ne peuvent que faire plaisir à tout ami du peuple :

Vander Mersch de nos cœurs interprète fidèle,
Bravant de Vander Noot les plus affreux complots,
A l'univers entier servira de modèle.
Les Gantois trouveront remède à tous ses maux.

Carthage en Annibal eut un chef héroïque,
Rome eut dans Fabius un guerrier politique,
Washington surpassa ces deux chefs à la fois
Et Vander Mersch ici nous les offre tous trois.

Au sein des ennemis le seul honneur le guide;
La candeur de son front les terrasse à jamais.
Cette noble fierté lui servira d'égide
Contre les vains efforts de leurs perfides traits.

Qui pourrait refuser des pleurs à Bélisaire?
Qui peut à Vander Mersch refuser son amour?
Payés d'ingratitude et noircis tour-à-tour,
Leur front tient des vertus l'auguste caractère.

Dans ce Club national où la vertu préside,
Où des cœurs réunis Vander Mersch est le guide,
Nous ne souffrirons pas qu'un lache accusateur
Du père des Flamands veuille ternir l'honneur.

« Le Marquis de la Fayette a écrit une lettre au Congrès pour avoir les griefs contre M. Vander Mersch afin de

pouvoir juger s'il est indigne de porter plus longtemps la Croix de Saint-Louis avec intimation de ménager l'honneur d'un si grand guerrier.

« Son procès donc va aussi être instruit en France; fussions-nous aussi éclairés que les Français! il ne serait point à la citadelle d'Anvers.

« J'apprends en ce moment que les États de West-Flandre vont se soustraire à l'union en cas que le général ne soit rendu à la Flandre. Ce qu'il y a de sûr, c'est le refus des subsides de leur part.

« En attendant le triomphe du plus intrépide comme du plus juste défenseur de la Patrie, je suis, avec les sentiments inviolables de l'amitié

« de Monsieur

« le dévoué serviteur et ami. »

(Signature raturée.)

L'approche des troupes autrichiennes, qui reprirent possession de la Belgique au mois de novembre 1790, mit fin à la captivité de Vander Mersch. Il se retira à Lille. Peu de temps après il rentra en Belgique et mourut le 14 septembre 1792 à sa maison de campagne de Dadizeele, près de Menin.

Vander Mersch, qui avant la révolution brabançonne avait été au service de la France pendant la guerre de sept ans avec le grade de lieutenant-colonel, était décoré de la croix de Saint-Louis. C'est ce qui explique l'intervention du général Lafayette dont parle la lettre du 19 avril 1790.

Le général Vander Mersch jouissait d'une grande popularité dans la Flandre et notamment à Gand où, le 25 février 1790, il fit une véritable entrée triomphale. Les autorités allèrent à sa rencontre à la porte de Bruxelles où se trouvaient rangés les différents corps de volontaires en uniformes et en armes, et avec leurs musiques. Ce fut au bruit du canon de la citadelle et pendant que les cloches

du beffroi et celles de tous les couvents et églises de la ville sonnaient à toute volée, que Vander Mersch se rendit à l'hôtel de ville où il fut complimenté par les États de Flandre. Le cortège, qui le conduisit à travers les rues pavoisées et ornées de verdure, se composait des volontaires que suivait une longue file de carrosses dans lesquels avaient pris place les autorités et les principaux personnages de la ville de Gand.

Après sa réception à la maison communale Vander Mersch, escorté par les volontaires à cheval, se rendit à l'abbaye de Saint-Pierre où, ainsi qu'on le faisait pour les souverains, des appartements lui avaient été réservés.

Le soir une grande fête lui fut offerte par la famille de Nockere dans son hôtel de la place du Marais [1]. On y récita des pièces de vers et l'on y chanta des couplets de circonstance.

L'une de ces pièces de vers, imprimée chez P. F. de Goesin, est intitulée :

« A Monsieur le général Vander Mersch en le décorant de la Couronne civique au souper chez Monsieur de Nockere le 25 février 1790. »

Parmi les couplets de circonstance il en est un qui se chantait sur l'air de « Marlborough. »

Le lendemain matin le général Vander Mersch, escorté par les volontaires à cheval, quitta la ville de Gand pour se rendre à Courtrai et de là à Menin, sa ville natale.

Prosper Claeys.

Les annonces de journaux en 1803 et 1804. — En parcourant le *Journal du Commerce, des Annonces et Avis du département de l'Escaut* de 1803 et 1804, nous avons

[1] Depuis 1876, local du *Cercle catholique.*

rencontré plusieurs annonces dont le caractère original autant que la rédaction fantaisiste avaient attiré notre attention. Nous en avons choisi quelques-unes qui, à ce double titre, nous ont paru tout particulièrement mérité d'être tirées de l'oubli dans lequel elles étaient plongées depuis près d'un siècle.

Nous allons d'abord en donner une qui nous montre que les annonces matrimoniales ne sont pas d'invention moderne. Elles servaient déjà en ce temps « à rapprocher deux êtres appelés à s'aimer et à se compléter mutuellement, » ainsi que le portent ordinairement les prospectus des agences modernes, s'occupant spécialement de ce genre de « rapprochement. »

« 30 novembre 1803.

« Un particulier, âgé de 63 ans, d'une bonne constitution et dont la moralité ne laissera rien à désirer, étant parfaitement connu depuis plus de 40 ans par beaucoup d'honnêtes gens, ayant des fonds pour achever de se faire 13 à 1400 fr. de rente, indépendamment d'un bon mobilier, désirerait connaître une dame sans enfants, de bonnes mœurs, d'une caractère doux et qui eut un avoir à peu près équivalent au sien, à laquelle il offrirait sa main si, après s'être fréquentés un temps convenable, leur moralité respective leur laissait espérer de couler des jours heureux.

« Ou si elle le préférait de réunir seulement leurs intérêts pour vivre avec beaucoup plus d'aisance soit en ville ou à la campagne sans d'autres liens que ceux de l'amitié et de l'attachement sur lesquels elle pourrait compter de sa part.

« S'adresser par écrit en affranchissant les lettres aux éditeurs de ce journal. »

On pourrait appeler cette annonce une demande de mariage *ad libitum :* union des cœurs ou union des intérêts. Il est probable que vu l'âge du prétendant on s'en sera tenu au second genre d'union.

—

On connaissait déjà dans ce temps cette variété de la réclame, qui consiste à se rappeler au souvenir du public, en démentant le bruit qu'on allait quitter la ville ou cesser les affaires. En voici un exemple que nous trouvons dans le numéro du 28 mai 1803 :

« Le sieur Pascal, coiffeur de Paris, apprenant que le bruit s'est répandu qu'il allait quitter cette ville, a l'honneur de prévenir le public qu'il continuera son art, connu par la belle tournure qu'il donne à la coupe des cheveux. La perfection qu'il met aux perruques à la Titus et au nouveau genre de Lantinus détruit par leurs agréments, toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

« Il fait particulièrement, dans le dernier goût, tout ce qui a rapport à la coiffure des dames. Il reçoit journellement, des meilleurs coiffeurs de Paris, les changements dont cet art est susceptible, ainsi que des faux toupets à jour et autres qu'il fait tenir sans les coller.

« Il est logé chez la veuve Renard, vis-à-vis la petite Boucherie, N° 62, à Gand. »

—

Un marchand d'estampes, de musique, etc., annonce en ces termes, dans le numéro du 21 novembre 1803, qu'il vient de s'établir pour quinze jours à Gand :

« AVIS AUX AMATEURS.

« P. Godefroy, marchand d'estampes et de musiques, principes de dessin et d'écriture, cartes géographiques du théâtre de la guerre et autres, est déplié au Boeren-Hol, sur le Coutre, pour quinze jours. »

Le *Boeren-Hol* était le nom donné par les Gantois à l'hôtellerie *de Wapens van Engeland*, située à la place d'Armes à côté de la maison formant le coin de la rue du

Soleil. C'était de là que partaient les diligences se rendant à Courtrai, Lille, Paris, Bruxelles, Liège, etc.

—

Au siècle dernier, et jusque dans les premières années du siècle actuel, existait au hameau de Royghem-lez-Gand un pensionnat pour jeunes gens. Ce pensionnat, momentanément fermé, fut réouvert en 1803. Le nouveau directeur, qui avait déjà tenu une école à Gand, fit connaître la réouverture de l'établissement au moyen de l'annonce suivante, insérée dans le *Journal du Commerce* du 16 pluviose an XI (5 février 1803) :

« Le nouveau directeur et propriétaire de l'ancien et renommé pensionnat à Royghem-lez-Gand par la porte de Bruges, François-Jean Claes, ci-devant instituteur particulier dans la rue de l'Etrille à Gand, a l'honneur d'annoncer au public que cette maison d'éducation a repris son activité du premier janvier 1803 (11 nivose an XI).

« On y enseigne par principe la belle écriture, les langues flamande et française, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, le style épistolaire et le commerce avec toutes ses branches, mais principalement la doctrine chrétienne et la civilité.

« La situation spacieuse, saine et tranquille, et le local vaste et aéré à un quart de lieu de la ville, joint au souvenir des instructions données par le directeur dans son ancien domicile, ainsi que les soins, zèle et attention infatigables qu'il destine encore à la perfection de ses élèves, laissent tout espoir de recommandation favorable.

« Ceux qui veulent y confier des jeunes gens, ou qui désirent faire d'autres informations sont priés de s'adresser verbalement ou par lettres affranchies au dit pensionnat. »

Si c'est un modèle de rédaction française que le nouveau directeur du pensionnat de Royghem a voulu, en publiant

cette annonce, offrir aux parents dont les enfants devaient lui être confiés, il faut avouer qu'il avait réussi complètement. Au point de vue du style épistolaire, notamment, il est certain que les lettres écrites par le professeur Claes n'avaient rien à redouter d'une comparaison avec les épitres de Madame de Sévigné.

—

Un négociant a besoin d'une demoiselle de magasin au courant du commerce d'étoffes et de lingeries. Voici en quels termes il annonce au public qu'une place de ce genre est ouverte dans sa maison :

« 8 Germinal an XII (29 mars 1804).

« On désire une personne de 27 à 32 ans, demoiselle ou veuve, sans suite, qui ait été élevée dans le commerce de lingerie ou étoffes, et non dans ceux de bouche, pour entrer chez un homme seul et s'y occuper des magasins qui exigent intelligence, vivacité et beaucoup d'assiduité.

« On veut quelqu'un de recommandable car on tiendra aux plus scrupuleux renseignements.

« On ne communiquera qu'avec la personne même.

« S'adresser au bureau du journal. »

L'expression « sans suite, » employée pour faire comprendre discrètement que la personne, demoiselle ou veuve, ne peut avoir de famille, et cette autre « et non dans ceux de bouche » par laquelle on prévient les postulantes qu'elles ne peuvent avoir été élevées ni dans la boucherie, ni dans la charcuterie, ni dans la boulangerie, ni dans l'épicerie, etc., ces expressions font le plus grand honneur à l'imagination du rédacteur de l'annonce.

—

L'ouverture des cours de chirurgie, d'anatomie et d'accouchements qui se donnaient dans une des salles du

Pakhuis au marché aux Grains, est annoncée dans le numéro du 28 vendémiaire an XI (20 octobre 1803). Le cours d'accouchements se donnait par le docteur de Breucq, d'après ce que nous apprend l'annonce :

« Il explique dans ses leçons la partie théorique et pratique de cette science, ainsi que les maladies des femmes en couches.

« Chaque cours est terminé par l'exercice sur le fantôme, afin d'habituer les élèves aux manœuvres qui ont rapport à cette branche importante. »

C'était donc à l'aide d'un mannequin, designé sous le nom de fantôme, que le professeur enseignait à ses élèves « les manœuvres » des accouchements.

—

Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini. Ceux que nous venons de transcrire suffisent amplement à donner une idée de la façon ultra-fantaisiste dont étaient rédigées les annonces publiées dans les journaux de ce temps.

Pour finir, voici une annonce, plus récente il est vrai, mais qui au point de vue de l'originalité ne le cède en rien à celles de 1803 et de 1804. Nous la trouvons dans le *Messager de Gand et des Pays-Bas*, du 30 septembre 1838 :

« Le sieur F. Lerois-Schiellemans a l'honneur d'informer le public que depuis 4 mois, il a pris en location l'*Estaminet Saint-Jacques*, vis-à-vis la bibliothèque en cette ville ; que pendant cet intervalle il a fait peindre, d'après le goût le plus moderne, la salle de son établissement. Un billard et un buffet en bois d'acajou y charment la vue, une glace d'une belle dimension, ainsi qu'une pendule, placée en face de la cheminée, y produisent un coup d'œil charmant.

« Il ose espérer que l'ensemble de son *Estaminet-Café,* plaira aux plus difficiles. MM. les amateurs y trouveront à toute heure des *beefsteak* succulents, une bière exquise, etc. »

—

Le 2 vendémiaire an XI (24 septembre 1802) parut à Gand le premier numéro du journal, intitulé : *Annonces et avis divers du département de l'Escaut.* Le 5 juin 1804 il prit le titre de *Journal du commerce, de politique et de littérature du département de l'Escaut*, qu'il conserva jusqu'au 31 décembre 1814. Le 1er janvier 1815 il parut sous le titre de *Journal de Gand* qu'il changea le 10 décembre 1830 en celui de *Messager de Gand* et le 25 décembre 1836 en *Messager de Gand et des Pays-Bas.* Le 1er janvier 1857 il reprit celui de *Journal de Gand* qu'il conserve encore aujourd'hui.

Prosper Claeys.

L'Hôpital de Gand en 1796. — Le régime, auquel on soumettait autrefois les malades et les blessés admis en traitement à l'hôpital de la *Bijloke*, souleva de tous temps les protestations les plus vives de la part des médecins attachés à cet établissement. Dans une précédente notice[1], nous avons, notamment, fait connaître les plaintes adressées par ces médecins, en 1757, aux échevins de la *Keure.*

Ces plaintes et ces protestations, qui se renouvelèrent souvent, eurent pour effet de faire disparaître momentanément les abus les plus flagrants, sans toutefois donner satisfaction complète à ceux qui désiraient voir introduire des réformes sérieuses et durables dans l'administration

[1] *Mélanges historiques et anecdotiques sur la ville de Gand.* Tome I; chapitre XLIX.

de l'hôpital. La pièce, dont nous allons donner quelques extraits, nous montre ce qu'était encore le régime de la *Bijloke* à la fin du siècle dernier.

Le 15 vendémiaire an VI (6 octobre 1797) fut nommée la première Commission chargée d'administrer les hospices civils en vertu de la loi du 16 vendémiaire an V, publiée par arrêté du directoire du 24 vendémiaire suivant.

Cette Commission, qui tenait ses séances et dont les bureaux étaient situés au *Pakhuis*[1], marché aux Grains, se composait comme suit :

B. Coppens, médecin.
J. J. Papejans.
J. Clemmen-Tricot.
Ph. Mertens.
Philippe de Hertogs, secrétaire.
Bernard Loridon, receveur.

A peine installés dans leurs nouvelles fonctions, les membres de la Commission des hospices reçurent une requête des médecins de l'hôpital réclamant un changement complet dans l'organisation du service médical de la *Bijloke*. Ce document est intitulé :

« Mémoire des officiers de santé de l'hôpital civil adressé à la Commission des hospices civils sur la nécessité de changer l'hôpital actuel et de l'avantage qu'offre à ce sujet la ci-devant abbaye. »

Nous y lisons entre autres :

« C'est un ancien bâtiment qui a plutôt été construit pour une église que pour un hôpital. Il ne présente qu'une salle, les malades y sont couchés pêlemêle, les femmes ne

[1] Le *Pakhuis,* construit en 1719 sur l'emplacement de l'ancienne prison, a été démoli au mois de février 1897. Voir *Pages d'histoire locale;* série 3, chapitre XVII.

sont guères séparées des hommes, les blessés des malades, et ceux affectés de maladies aigues et contagieuses sont couchés parmi les maladies chroniques et les convalescents. »

« Il arrive souvent et nous ne pouvons l'empêcher qu'une personne accablée d'une légère maladie ne soit couchée à côté d'un moribond, à côté d'une maladie contagieuse et qu'il n'absorbe le même germe de destruction. »

« Les lits sont comme autant de bacs dans lesquels l'air méphitique et contagieux est retenu. Le mélange de toute espèce de maladies dans une même salle ne peut manquer d'être le foyer de toutes sortes de contagion. »

« La mauvaise construction du local fait que dans l'hiver, ayant aucun poële ni aucun feu, le froid y est insupportable, les médicaments y gèlent et perdent toutes leurs vertus. »

« Le moindre bruit se fait entendre dans toute la salle, la sonnette de la porte est suspendue au milieu des malades et toutes les fois que l'on sonne leur repos est interrompu. S'il y a un blessé à qui l'on fait une opération, ses cris pénètrent dans toute la salle et inspirent la consternation la plus sinistre à tous ceux qui habitent ce lieu. »

« Les latrines sont au nombre de deux seulement pour un nombre quelquefois de 200 malades. »

« Trois petites chambres de six pieds quarrés sans cheminées et sans air est tout ce qui environne ce local, et si par la plus grande puanteur on est obligé d'y mettre un malade, il y est isolé, mal soigné et quelquefois oublié. »

« Nous nous résumons à dire que le local de l'hôpital actuel ressemble plus à un caveau funèbre qu'à un azyle de

santé. Nous le répétons, un lieu qui n'offre qu'une salle non aérée dans laquelle les malades sont renfermés, couchés pêlemêle, où la contagion se communique de l'un à l'autre, où de petites blessures, des maladies légères sont changées en plaies graves et en maladies mortelles. Un tel lieu ne peut mériter le nom d'hôpital, l'indigent entre ses quatre murailles nues recule d'horreur à la vue de cet azyle. »

Les médecins finissent leur requête en engageant l'administration des hospices à convertir en hôpital l'abbaye de la *Bijloke* dont la grande salle n'était qu'une dépendance et qui avait toujours été occupée par l'abbesse, les religieuses et les sœurs. Voici ce qu'ils en disent :

« L'abbaye présente toutes les commodités d'un hôpital. Il y a une douzaine de salles très vastes et élevées et parfaitement bien aérées, propres à séparer toutes les classes de malades tant d'hommes que de femmes. Les malades convalescens et blessés y ont des promenades à couvert et des cours particulières à l'air libre... »

« Enfin les salles et autres accessoires nécessaires à un hôpital se trouvent si bien distribués dans l'abbbaye que nous avons lieu de douter que dans un hôpital construit expressément à cet effet, il y ait plus de commodité et plus d'utilité. »

Toutes ces réclamations, pas plus que les précédentes n'eurent aucun effet réellement sérieux. Les mêmes abus, légèrement mitigés il est vrai, continuèrent de subsister. Ils ne disparurent qu'en 1869 avec l'ouverture du nouvel hôpital actuel dont le conseil communal décida en principe la construction en 1862.

Prosper Claeys.

NÉCROLOGIE.

Baeckelmans (François), l'architecte bien connu d'Anvers, est décédé le 30 janvier 1896, à l'âge de 69 ans. Baeckelmans était professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers, membre de la Commission royale des monuments; on lui doit la construction de plusieurs édifices publics.

Leroy (Alphonse), professeur émérite de l'Université de Liège, décédé en cette ville le 4 mars 1896, à l'âge de 74 ans. Il s'occupa surtout de littérature walonne, sous le pseudonyme de Alcide Priar.

Wagener (Auguste), né à Ruremonde le 2 juin 1829, mort à Gand le 14 mai 1896. Docteur en philosophie et lettres de l'Université de Bonn, en 1850 chargé de cours et en 1858 professeur à l'Université de Gand, dont il fut administrateur-inspecteur de 1878 à 1895. Conseiller communal, puis échevin de l'instruction publique (1863-1877) de la ville de Gand, et membre de la Chambre des représentants (1882-1886). Comme savant, ses études étaient dirigées vers l'histoire et la philologie classiques. Parmi ses principaux travaux scientifiques, citons : *Essai sur les rapports qui existent entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce* (1852) et son *Mémoire sur la symphonie des anciens* (1861), etc. Depuis 1871, Wagener faisait partie de l'Académie royale de Belgique. Il était commandeur de l'ordre de Léopold, et décoré de plusieurs ordres étrangers.

Coomans (J.-B.), littérateur, historien, romancier, journaliste, député au Parlement belge depuis 1848; décédé à Bruxelles le 27 juillet 1896, à l'âge de 83 ans. Il publia une trentaine de volumes d'histoire, de philosophie, des romans, des brochures de polémique. Ses principaux ouvrages furent : *Histoire de la Belgique, Richilde,*

Baudouin Bras de Fer, Épisodes de la Révolution brabançonne, les Communes belges; *Jeanne Goetgebuer, Jean le victorieux*, comédie historique en trois actes; *la Bourse et le Chapeau de Fortunatus*, *Études sur des questions d'intérêt matériel* (1848), *Une académie de fous*(cet ouvrage a eu un énorme succès); *le Portefeuille d'un flaneur*; *le Duel*, etc.

De Cock (Pierre-Xavier), paysagiste, animalier bien connu, est mort à Deurle le 11 août, à l'âge de 78 ans. Il était né à Gand et avait longtemps travaillé à Paris, où en 1867 il fut médaillé pour ses *Vaches en prairie* et ses *Vaches à l'abreuvoir*.

Lagye (Victor), peintre, né à Gand et établi à Anvers où il est mort à l'âge de 72 ans. Il était professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts à Anvers, et recteur de cette institution; son dernier travail important est la décoration de la salle des mariages à l'Hôtel de ville d'Anvers. Elève d'Henri Leys, il excellait dans la reproduction des scènes d'intérieur.

Verhas (Jean), peintre, décédé le 30 octobre à Schaerbeek, dans sa 63me année. Il était né à Termonde. Citons parmi ses principales œuvres : *Maître peintre*, au musée de Gand; *Revue des écoles de Bruxelles*, au musée de Bruxelles; *la Plage d'Heyst*, *l'Estacade*, *les Martyrs de la plage*, etc.

Henrard (Paul), lieutenant-général, membre de l'Académie royale de Belgique, mort le 14 novembre à l'âge de 70 ans. Il laisse des travaux historiques de valeur, insérés spécialement dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie*, et de *l'Académie royale*, sur *Jules César*, *Charles-le-Téméraire*, *la Maison Plantin*, *le Siège d'Ostende*, *les Guerres du XVIIe siècle*, *Henri IV* et *la Princesse de Condé*.

Leighton (Lord), le célèbre peintre anglais, plus connu sous le nom de sir Frederick Leighton, décédé le 27 janvier 1896, à sa résidence de Holland-Park-Road, Kensington, à l'âge de 66 ans.

Lord Leighton était président de la Royal Academy.

De Backer (Louis), né à Saint-Omer le 16 avril 1814 est mort à Paris, le 4 février; c'était un érudit distingué, et professa pendant quelques années sous l'Empire à la salle Gerson dépendante de la faculté des lettres. Ses travaux historiques sont nombreux.

Thomas (Ambroise), célèbre compositeur de musique, né à Metz en 1811, décédé à Paris le 5 février 1896. En 1871 il remplaça Auber, comme directeur du Conservatoire de Paris, poste qu'il occupa pendant vingt-cinq ans. Citons parmi ses plus belles œuvres : *le Caïd* (1849), *Mignon* (1866), *Hamlet* 1868). Avec Ambroise Thomas disparaît la vieille école de musique française. Ses obsèques ont été célébrées aux frais de l'État.

Winkelmann (Edouard), un des historiens les plus connus de l'Allemagne, décédé à Heidelberg, le 15 février 1896. Après avoir enseigné à Riga et à Berne, il fut nommé en 1873, professeur à la grande Université badoise et y occupa jusqu'à sa mort la chaire d'histoire du moyen-âge. On lui doit un *Mémoire sur l'Histoire de l'Empereur Fréderic II* (le dernier des Hohenstaufen) et le tome I^er^ de *l'Histoire définitive de Frédéric II et de son temps.*

Houssaye (Arsène), de son vrai nom Housset, né à Bruyères dans l'Aisne en 1815, décédé à Paris le 26 février. Outre ses romans, il laisse des travaux plus sérieux comme critique d'art et historien artistique.

Say (Léon), membre de l'académie française, économiste, né le 6 juin 1826, décédé le 22 avril 1896. Ses principaux ouvrages sont : *Les finances de la France, Le socialisme d'État, Les solutions démocratiques de la question des impôts* et un *Dictionnaire des Finances.*

Simon (Jules), académicien, économiste et homme d'Etat francais, décédé le 8 juin 1896. Il était né à Lorient le 27 décembre 1814. Il se nommait de son véritable nom Jules-François-Simon Suisse; mais, dès son enfance, il avait porté comme nom de famille le prénom de son père.

Son activité dans la presse a été considérable. Comme économiste et comme philosophe, son œuvre est également des plus vastes et l'énumération des livres qu'il a publiés prendrait une colonne entière de journal.

Courajod (Louis), conservateur des Musées de sculpture du Louvre, est mort à Paris. Il était professeur d'histoire de la sculpture à l'École du Louvre et membre de la Commission des monuments. Ses travaux sur l'archéologie sont fort nombreux et très appréciés.

Millais (John), peintre anglais, décédé à Londres le 16 août 1896; âgé de 67 ans. Depuis la mort récente de Leighton il était président de la Royal Academy. Sa célébrité date de la formation par lui, avec Rosetti et Madox Brown, du célèbre groupe des Préraphaélites qui en 1850, régénéra la peinture anglaise et organisa le mouvement réaliste prêché par Ruskin et si dénaturé depuis.

Challemel-Lacour (Paul), académicien, sénateur, né à Avranches, le 19 mai 1827 est mort à Paris le 26 octobre. Il s'est acquis par ses écrits une réputation de philosophe et d'écrivain de talent. Il fut attaché au *Temps*, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, de la *Revue moderne*, de la *Revue Germanique*, etc.

d'Hulst (Mgr Maurice Lesage d'Hauteroche), député du Finistère, recteur de l'Université catholique de Paris, né en cette ville en 1841, décédé le 8 novembre 1896. Mgr d'Hulst a publié plusieurs ouvrages parmi lesquels on remarque surtout *Les Conférences de Notre-Dame*, *Renan*, *L'Abbé de Broglie*, en outre de nombreux articles dans *Le Correspondant* et dans *La Revue du Clergé français*.

Du Bois (Reymond), physiologiste, décédé à Berlin le 27 décembre 1896. Du Bois a figuré avec T. Mommsen au premier rang des savants allemands. Il laisse un grand nombre d'écrits parmi lesquels nous citerons : *Voltaire et la science de la nature*, *Sur l'Enseignement des Universités*, *Les Idées de Leibnitz et les Sciences naturelles modernes*, *Les Limites de la connaissance de la Nature*, *Civilisation et Science de la nature*, etc., deux séries de Discours sur la littérature, la philosophie, l'histoire, la biographie et la science.

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1896.

NOTICES ET DISSERTATIONS.

Analectes belgiques. — XI. Jean Van Doesborgh, imprimeur anversois du commencement du XVI^e siècle. — Par Paul Bergmans 1
L'abbaye d'Eename. — Par D. 18
Les artistes du Wurtemberg, leur vie et leurs œuvres. — Par L. 39
Renée de France, duchesse de Ferrare. — Par J. Proost . . . 48
Manuscrits flamands en Espagne 85
L'inventaire des meubles délaissés, lors de son entrée en religion, par Antoine d'Arenberg, comte de Seneghem. — Par B^on François Béthune 102
Les imprimeurs belges à l'étranger. — Par Paul Bergmans. . 161
La Princesse de Condé aux Pays-Bas. Son séjour à Gand. 1653. — Par Prosper Claeys 235
Un fils de Ryhove. — Par A. K. R. 260
Fr. Van den Ende, un Belge. — Par L. 274
Un peintre belge de la fin du dix-huitième siècle, Antoine Clevenbergh, de Louvain. — Par Edward Van Even 278

Au sujet d'un « Dictionnaire flamen-francois » du XVI^e siècle et de quelques dictionnaires français-flamands du même auteur. — Par Ad. D. 304
Iconographie Norbertine. — III. Séries de gravures représentant la vie de saint Norbert. — Par Van Spilbeeck. 313

VARIÉTÉS.

Démêlés entre le Gouvernement et la Collace de Gand. — Par Prosper Claeys. 59
Souscriptions militaires pour la construction de l'église des Jésuites à Gand. — Par Prosper Claeys 62
Relation d'un voyage à Gand en 1799. — Par Prosper Claeys 65
Deux autographes. — Par Émile V. 71
La reddition d'Anvers (1832) 73
Le Gras de Bercagny. — Par D. 75
Mémoire de Hovinnes sur le Gouvernement du Pays-Bas. — Par D. 76
Au sujet d'une chaire à prêcher de Poperinghe. — Par D. . . 78
Noms estropiés. — Par D. 79
Maître G., peintre tournaisien au XIII^e siècle. — Par L. St. . 80
Frais de l'installation de Joseph II en qualité de comte de Flandre. — Par Prosper Claeys. 110
Conflits relatifs aux enterrements. — Par Prosper Claeys . . 115
La Fête du 1^er vendémiaire. — La Déesse de la Liberté. — Par Prosper Claeys. 119
Quelques pièces relatives à l'époque de Joseph II. — Par Ém. V. 122
Première lithographie à Gand. — Par D. 135
Bourse des pauvres à Bruges au XVI^e siècle. — Par D. . . . 137
Encore la correspondance de Napoléon I^er. — Par D. 139
Hugo Grotius. — Par D. 141
Une bibliothèque américaine. — Par Paul Bergmans 142
Pièce de vers en l'honneur du général Vander Mersch. — Par Prosper Claeys. 404
Les annonces de journaux en 1803 et 1804. — Par Prosper Claeys 407
L'Hôpital de Gand en 1796. — Par Prosper Claeys. 413

CHRONIQUE.

La peinture à Chantilly. Écoles étrangères. — Par D. 81
Au sujet de la mort de Bayle. — Par D. 81
La peinture en Europe. — La Belgique. — Par D. 82
Musées 83
Académie royale de Belgique. — Classe des Lettres. 83
Divers 83, 152
Congrès d'archéologie. 146
Bibliographie historique. 148
Memling 148
Découvertes archéologiques 149

NÉCROLOGIE.

Baeckelmans (François). 417
Leroy (Alphonse) 417
Wagener (Auguste) 417
Coomans (J.-B.). 417
De Cock (Pierre-Xavier). 418
Lagye (Victor) 418
Verhas (Jean). 418
Henrard (Paul) 418
Leighton (Lord). 418
De Backer (Louis). 418
Thomas (Ambroise) 419
Winckelmann (Édouard). 419
Houssaye (Arsène). 419
Say (Léon). 419
Simon (Jules). 419
Courajod (Louis) 419
Millais (John) 420
Challemel-Lacour (Paul). 420
d'Hulst (Mgr Maurice Lesage d'Hauteroche). 420
Du Bois (Reymond). 420

Planches.

Carte des établissements des imprimeurs belges à l'étranger . 161

Table des matières du *Messager des Sciences historiques de Belgique* pour les années 1875 à 1894. — Par J. Proost 121 à 200

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00676 6063